L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 198 — QUEBEC MERCREDI 21 JANVIER 1931 — Circulation en décembre : 25,592 — VINGT PAGES

CAPITOL THEATRE
Aujourd'hui et Demain
AMOS'N ANDY
— dans —
"CHECK AND DOUBLE CHECK"
— avec —
SUE CAROL et IRENE RICH

HOOVER N'ADMET PAS LA FAILLITE DE LA PROHIBITION

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

La favorite paie trop cher.

La boustifaille a toujours ses droits.

Pariez sur l'impôt, sa hausse est certaine.

L'argent qui ne travaille plus perd tout intérêt.

La baisse de la propriété n'affecte pas le terme.

La liberté de parole n'existe pas... au téléphone.

Tous les dos vraiment beaux laissent voir leur dossier.

Dans le bon vieux temps, le mot turpitude avait un sens.

Ce que l'on comprend vaut toujours mieux que ce qui est écrit.

Les riches n'ont pas le temps de profiter de toutes les occasions.

La rééducation de la volonté n'est possible que pour la volonté consciente.

On s'entend bien autour d'une bonne table, mais les repas ne durent pas toujours.

Diogène.

Avis discret

M. Bennett a fait des recommandations semi-publiques à M. Ferguson, le nouveau commissaire canadien à Londres. Il lui conseille de ne pas se fourvoyer dans le domaine de la politique anglaise. Il faudra voir comment M. Ferguson suivra cette suprême recommandation.

Le vieux lion

Le cabinet Macdonald est vivement critiqué pour sa politique généreuse à l'égard des Indes. "On se divise déjà la peau du lion britannique", s'est écrié un ancien diplomate. A l'entendre, on croirait que l'âne s'apprête à donner le coup de pied outrageant au lion moribond ! Jusqu'ici, les concessions politiques faites aux pays britanniques n'ont pas affaibli les liens qui les unissent à la métropole. Conclure qu'il en sera différemment aux Indes, c'est prêcher le défaitisme. John Bull n'aime pas les oiseaux de malheur.

Confusion

Après dix-huit mois d'une patiente enquête, la commission chargée par le Président Hoover de faire rapport sur la valeur morale et pratique de la prohibition a soumis ses conclusions. Elle déclare que la loi ne remplit pas jusqu'ici son objet. Sur ce point, il y a unanimité. Mais les commissaires se divisent quant à la manière de mieux servir aux Etats-Unis la cause de la tempérance. Cinq d'entre eux se prononcent en faveur du maintien de la loi, deux recommandent son rappel, et quatre sont d'avis qu'il convient de poursuivre l'épreuve du "Volstead Act" avant de conclure à sa faillite. Un douzième a refusé de souscrire à l'un ou à l'autre de ses conclusions contradictoires.

Tel père, tel fils

Après une lutte très vive, M. J.-B. Cadrin a été réélu maire de S.-Anselme. Pour signaler cette victoire, un confrère a voulu faire figurer l'heureux vainqueur dans la galerie des nouveaux maires des centres ruraux importants, qu'il publie en ce moment. Cependant, dans son empressement, il a négligé de tenir compte des circonstances de temps, et il a donné la photographie de J.-B. Cadrin père, au lieu de celle de J.-B. Cadrin fils. Cette erreur aura du moins l'avantage de rappeler que feu J.-B. Cadrin fut lui-même, pendant de longues années, maire de S.-Anselme, charge que son fils remplit aujourd'hui à la satisfaction de ses administrés. Les traditions de services publics et de gratitude populaire sont en honneur à S.-Anselme.

TEMPERATURE

Toronto, 21.—La pression est basse depuis les Grands Lacs jusque dans l'Est, avec des dépressions vers la Baie Georgienne et dans l'est de Québec. Légère neige, hier, en certains districts de Québec et de l'Ontario. Ailleurs, la température a été belle et assez froide.

	Min.	Max.
Dawson	34	49
Victoria	40	50
Vancouver	38	54
Régina	3	17
Winnipeg	10—	8—
Kenora	10—	6—
Toronto	27	33
Ottawa	10	24
Montréal	14	20
Québec	14	20
Halifax	30	38

PRONOSTICS:

Vallée de l'Ottawa et Haut Saint-Laurent:—Nuageux, avec neige locale, plus froid.

Bas Saint-Laurent: — Gros vents, nuageux, assez froid, avec neige.

Golfe et Côte-Nord: — Gros vents, nuageux, plus froid, suivi de neige.

Maritimes:—Vents frais, plus froid, neige ou partie de pluie, le soir.

ELOGE DE LORD IRWIN PAR M. R. MACDONALD

Un grand Vice-Roi dont le nom passera à l'histoire, dit le chef travailliste.

ADVERSAIRE POURTANT

Le Premier Ministre anglais vante le travail accompli à la conférence.

ADRESSE AU RADIO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 21. — Dans un discours qui fut irradié dans les îles britanniques, l'Inde et l'Amérique du Nord, le premier ministre MacDonald a décrit hier soir, les progrès de l'Inde vers le gouvernement autonome.

"Pendant un demi-siècle", dit le chef travailliste, "des hommes d'Etat responsables de l'Angleterre ont affirmé à l'Inde que l'obtention d'un gouvernement autonome était le but de leur présence dans ce pays. La conférence de la Table Ronde n'a pas été convoquée à cause des récents incidents survenus dans l'Inde, ni parce que le gouvernement anglais ou les officiels hindous faisaient preuve de faiblesse. Ces incidents ont plutôt mis des obstacles sur notre chemin. Les événements se sont déroulés avec rapidité dans l'Inde en ces dernières années, et il est malheureux qu'une bonne partie de l'enthousiasme se soit impatientée et ait dépassé les bornes d'une sage activité politique.

"Si la Grande-Bretagne n'avait pas eu l'intention de permettre un jour à l'Inde d'avoir un gouvernement autonome, elle aurait vu que les effets de l'enseignement sur les jeunes Hindous accumulaient des troubles pour le gouvernement".

Parlant des rapports faits par les diverses commissions qui étudièrent les affaires hindoues, M. MacDonald rendit hommage au vice-roi de l'Inde, Lord Irwin. "Ce qui a été fait", dit-il, "l'a été avec la coopération du vice-roi, un grand vice-roi dont le nom passera à l'histoire. Il était conservateur, et il fut nommé à ce poste par un gouvernement conservateur. Nous avons pensé et travaillé suivant les mêmes lignes et s'il avait pu poursuivre ses services, il aurait été un coopérateur important dans la conférence qui vient de se terminer".

Lord Irwin sera bientôt remplacé par Lord Willingdon, ci-devant Gouverneur-Général du Canada.

CADEAU AU CANADA

Une pièce de bijouterie canadienne sera donnée à Lady Willingdon.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 21. — Dans un message téléphonique longue distance, Miss Mildred Bennett, soeur du premier ministre du Canada, et présidente du comité féminin chargé de cette affaire, a annoncé qu'une pièce de bijouterie sera donnée à Son Excellence la Vicomtesse de Willingdon, en souvenir de son séjour ici. Cet article sera fabriqué par un joaillier canadien, et sera probablement présenté à la Vicomtesse, à Londres, par l'épouse du Haut Commissaire canadien.

DES SUGGESTIONS

De la part des fermiers-unis du Manitoba à nos gouvernants.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Calgary, Alta., 21. — Les fermiers-unis de l'Alberta, réunis en conférence ici, hier, ont proposé aux gouvernements fédéral et provinciaux de prendre des mesures énergiques pour alléger les difficultés économiques du Canada. Au nombre de leurs suggestions, ils recommandent la diminution des taux d'intérêt, la réforme des méthodes de crédit, l'extension des marchés et la revision du tarif, et la diminution des taxes.

Londres, 21. — Sir Françis Oswald Lindley, un vétéran du service diplomatique anglais, et ambassadeur au Portugal depuis 1929, a été nommé ambassadeur au Japon, hier.

LE HOCKEY

N. H. L.

Canadiens	3
Rangers	2
Ottawa	2
Boston	4
Détroit	5
Philadelphie	2

Internationale

Cleveland	0
London	2
Détroit	2
Pittsburg	3

Can.-Américaine

Providence	2
Philadelphie	2

La trêve navale ne se renouvellera pas

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 21. — La trêve navale entre la France et l'Italie a définitivement pris fin ,a-t-on appris hier soir dans les milieux officiels et les deux pays son maintenant libres de construire tous les navires de guerre qu'ils voudront.

D'après ce qu'on a pu savoir des cercles officiels français, les pourparlers que l'on s'attendait de voir reprendre à Genève entre les deux pays, n'ont pas été renoués, à la suite de la rupture de l'été dernier. Les Français disent qu'ils n'ont pas perdu tout espoir en un accord, mais ils ne semblent pas entrevoir ds chances immédiates de succès. Leur attitude est basée sur des dépêches de Rome annonçant que l'Italie va poursuivre l'exécution de son programme naval de 1930, qui avait été suspendu.

CANON POUR CANON.

(Service de la Presse Canadienne)

Rome, 21. — De source officielle on apprend que l'Italie est prête à contruire canon pour canon avec la France, et qu'il est peu probable que la trêve de construction navale expirée le mois dernier soit continuée.

Le pogramme de 1930, qui avait été suspendu, comporte 29 unités, dont 22 sous-marins et sept autres navires. Ils seront mis en chantiers dans quelques mois.

On dit que la France a complété son vieux programme naval, et que désormais tout ce qu'elle construira sera immédiatement copié par l'Italie.

PARTAGE DE LA PEAU DU LION BRITANNIQUE

Ce fut le but de la convocation de la conférence, dit Sir M. O'Dwyer.

DISCOURS A CHELTENHAM

Winston Churchill ne croit pas que le peuple anglais soit satisfait.

MANQUE DE COURAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 21.—"La conférence de la Table Ronde a été convoquée pour diviser la peau du lion britannique mourant", a déclaré hier Sir Michael O'Dwyer, ancien gouverneur du Punjab, dans un discours prononcé à Cheltenham. Sir Michael déplora ce qu'il qualifia de "disposition marquée de la part du gouvernement actuel à abandonner la direction britannique et la responsabilité britannique dans l'Inde".

Le très honorable M. Winston Churchill, qui, au cours d'une brillante carrière politique, occupa neuf positions différentes dans le cabinet, a prétendu hier dans une entrevue que "les éloquents discours de la clôture de la conférence hindoue ne représentent pas un gros pourcentage de l'opinion britannique".

"Je redoute", dit-il, "que les étrangers concluent que les Anglais sont anxieux de mettre fin à leurs relations avec l'Inde le plus tôt posisble. Je ne crois pas que ce soit là ce que la nation désire. Si c'est cela, alors le pouvoir et la grandeur de la Grande-Bretagne dans le monde entier auront vécu à jamais."

"L'aspect anglais de la question n'a pas été convenablement exposé à la conférence", poursuivit-il. "Toutes les vérités dures à dire sur la nécessité des garanties n'ont pas été touchées, ou elles le furent légèrement, comme des maux nécessaires à une période de transition. Si les garanties sont réellement inefficaces, alors le "statut d'un Dominion" et "le gouvernement responsable" ne sont pas les termes qu'il faut correctement appliquer à la constitution déjà définie. En admettant notre disposition à abandonner nos droits et nos devoirs dans l'Inde, nous n'avons en aucune manière apaisé les forces violentes. Mais il y a cependant une consolation. C'est qu'il n'est pas encore trop tard. Lorsqu'une autre conférence se tiendra, soit ici, soit dans l'Inde, la nation anglaise devra savoir ce qu'elle veut faire, et avoir le courage et la sagesse pour citer les paroles de feu Lord Birkenhead, de dire à l'Inde toute la vérité."

FURIEUSE TEMPETE

Elle a causé des dommages considérables dans Smyrne hier.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Istamboul, Turquie, 21.—Une forte tempête qui souffla sur la Méditerranée au cours de la nuit dernière a causé des dommages considérables dans Smyrne, où quatre personnes ont été tuées sous les débris de maisons qui s'écroulèrent. Un bateau-pilote belge et plusieurs embarcations turques ont été coulés. La vague balaya d'un seul coup, sur le pont d'un vaisseau, environ mille bidons de benzine.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 21. — M. Thomas - S. Darling, maire de la ville modèle de Mont - Royal depuis son incorporation en 1912, a été réélu par acclamation pour un dixième terme, hier.

OTTAWA CROIT A UNE VASTE ORGANISATION

L'examinateur Bouchard aurait eu de nombreux agents au Canada.

ENQUETE MINUTIEUSE

On vérifiera toutes les copies d'examens depuis le mois d'avril 1930.

DES AFFIDAVITS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — La police portant maintenant son enquête à Montréal, on s'attend à ce que de nouvelles arrestations soient faites en rapport avec les prétendues fraudes qui auraient été commises dans des examens pour le service civil. Deux employés du gouvernement, Léo Bouchard et Lionel Chartrand, sont actuellement en liberté sous un cautionnement de $5,000 chacun, et ils auront à répondre à une accusation de conspiration pour assurer des positions dans le service civil.

La gendarmerie à cheval du Canada qui poursuit cette enquête prétend que Chartrand était l'un des "nombreux agents" qui travaillaient sous la direction de Bouchard. Elle en recherche actuellement d'autres dans Montréal.

M. J.-Emile Tremblay, commissaire du service civil pour Québec, a déclaré qu'il a en mains vingt affidavits signés par des candidats aux positions du gouvernement, qui ont affirmé avoir payé diverses sommes d'argent à l'organisation dirigée par Bouchard. Il a aussi annoncé qu'il avait découvert deux documents d'examen en blanc, sensés avoir été signés par les candidats, et datés du 12 avril 1930 et du 12 juillet 1930. Deux citoyens de Montréal ont juré qu'ils avaient payé respectivement $400. et $500. pour les faire dûment remplir à Ottawa.

Tous les documents d'examen écrits par des candidats au service des Postes depuis le mois d'avril 1930 vont être vérifiés de nouveau, ont annoncé les officiers de la commission. De nouveaux examens ne seront pas ordonnés, mais un grand soin sera sera pris pour comparer les écritures, et tout papier qui aura été classé plus haut que son mérite pourra l'exiger, sera mis de côté. De plus, si l'on découvre qu'une personne a obtenu une position grâce à ces irrégularités, elle sera congédiée sur recommandation de la commission.

SAISIE DE BOISSON

Dans deux automobiles, sur la frontière américaine.

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Albans, V., 21. — Deux automobiles qui ne s'arrêtèrent pas en traversant la frontière américaine, hier, furent poursuivies sur le côté américain par des officiers et finalement saisies. Elles contenaient près de deux mille bouteilles de boisson. Les conducteurs des deux machines ont pu prendre la fuite.

INCENDIE A BOSTON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Boston, Mass., 21.—Un pompier a perdu la vie et plusieurs autres ont été suffoqués par la fumée, hier soir, en combattant un incendie qui ravageait l'édifice Walworth, dans le coeur du quartier commercial de la ville.

QUE VA-T-IL SORTIR DE LA CONFERENCE?

L'Inde sera-t-elle un pays plus heureux avec le status d'un Dominion?

UNE RUDE EXPERIENCE

Des hommes d'état en sont convaincus et d'autres en doutent fort.

L'AVIS DE LLOYD GEORGE

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 21. — La majorité des délégués de l'Inde à la conférence de la Table Ronde ici, étaient sur la mer, hier soir, retournant vers leurs pays à bord du vapeur Viceroy of India. Des suites avaient été retenues par quelques - uns des princes de l'Inde sur le gros paquebot.

Une fois rendus dans l'Inde, ils se réuniront immédiatement de nouveau en comité pour considérer le travail déjà accompli et définir leur attitude collective à l'égard de leurs compatriotes hindous.

Hier soir le très honorable Srinivasa Sastri, homme d'Etat hindou, Mohammed Ali Jinna délégue musulman, et le puissant Aga Kham, chef religieux d'une grande communauté musulmane dans l'Inde, les Ismaliens, qui sont au nombre de plus de 40,000,000 dispersés dans l'Inde, l'Arabiem l'Afghanistan, la Perse et l'Asie centrale, commentaient les résultats de la conférence, pendant que le très honorable M. David Lloyd George chef libéral, ajoutait un mot d'avertissement.

"Notre objectif est atteint en grande partie", déclara M. Sastri qui, peut-être plus que tout autre, représenta le peuple ordinaire hindou à l'étranger et dans le gouvernement.

"Nous allons avoir", ajouta-t-il, "un statut de Dominion, avec des réserves pour la défense et les affaires étrangères et financières seulement. Dès le début, on concédait ces réserves".

M. Jinnan déclara qu'il n'aimait pas le discours par lequel le premier ministre MacDonald mit fin à la conférence hindoue avant - hier. Il entrevoit de grandes difficultés dans la formation d'une fédération pan-hindoue, et il croit qu'un gouvernement responsable ne devrait pas dépendre de ce développement.

L'Aga Khan dit de son côté que les Hindous seront principalement rfesponsables des progrès satisfaisants envisagés pour l'avenir. "C'est à nous de travailler", dit-il.

Quant à M. Lloyd George, avec le sourire qu'on lui sait il déclara :— "Nous avons seulement terminé la première étape du voyage. Le chemin est long et le but est loin. Tout dépendra du bonheur dont pourra jouir l'Inde dans les quelques mois qui vont suivre. Si dans notre hâte, nous devions abandonner nos responsabilités dans l'Inde et si l'anarchie et les conflits civils en résultaient, l'histoire crierait honte devant notre imprévoyance, notre bêtise et notre lâcheté".

CHOIX D'UNE CANDIDATE

Miss Thelma Gazalet se présente dans Islington - est, en Angleterre.

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 21. — (Par Thomas - T. Champion, correspondant de la Presse Canadienne). On s'attend à ce que les conservateurs choisissent Miss Thelma Gazalet, soeur du capitaine V.-A. Gazalet, député conservateur, comme candidate à l'élection partielle d'Islington - est. Si elle est élue, un frère et une soeur siégeront pour la première fois à la Chambre des Communes. Miss Gazalet est une joueuse de tennis renommée, et elle est une intime de Miss Megan Lloyd George, la fille du chef des libéraux. Cette élection partielle est nécessitée par la mort du Dr Ethel Bentham, travailliste.

REDUCTION DE TAUX

Pour les produits du grain destinés à l'alimentation du bétail.

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — Aucune application n'a encore été reçue par la Commission des Chemins de Fer en rapport avec la conférence tenue ici la semaine dernière entre des ministres du cabinet et les représentants des chemins de fer au sujet de la question d'un taux plus bas pour les produits du grain destinés à l'alimentation du bétail.

INVITATION OFFICIELLE

La Russie invitée à participer aux travaux de la Commission, à Genève.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 21. — La commission européenne qui étudie la possibilité d'une fédération pan-européenne, a décidé hier d'inviter la Russie à participer à ses travaux. Elle s'est ensuite attaquée à un projet d'aide aux pays agricoles déprimés de l'Europe.

UN JUBILAIRE

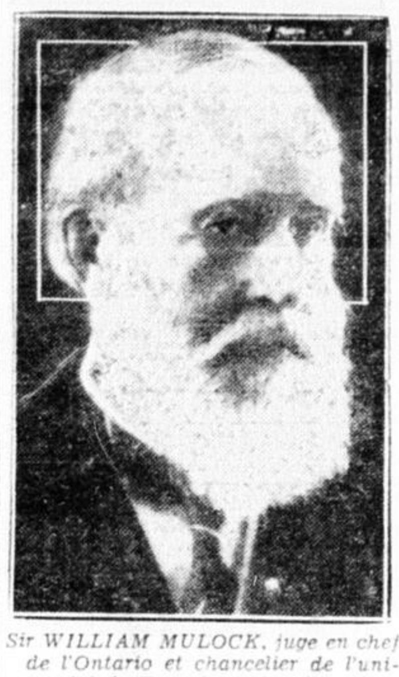

Sir WILLIAM MULOCK, juge en chef de l'Ontario et chancelier de l'université de Toronto, qui a été félicité par ses amis et ses admirateurs au cours d'une fête que ces derniers lui ont faite, le dix-neuf janvier, à l'occasion de son quatre-vingt-septième anniversaire de naissance.

BALDWIN NE PREVOIT PAS D'ELECTIONS

Une déclaration du chef conservateur qui fait applaudir les travaillistes.

VOTE DE 263 A 176

Sur la proposition de consacrer les mercredis aux mesures ministérielles.

PAS DE CHOMAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 21.—La session actuelle du Parlement n'aura évidemment pas le temps de chômer. Le premier ministre MacDonald, à l'ouverture de la Chambre des Communes, hier, proposa que les mercredis, habituellement réservés aux motions privées des membres, soient consacrés jusqu'à la fin de l'année financière aux affaires du gouvernement.

Le très honorable M. Stanley Baldwin, chef de l'Opposition, et plusieurs de ses partisans parlèrent contre cette proposition, mais celle-ci fut néanmoins adoptée par un vote de 263 contre 176.

En soulevant son objection M. Baldwin admit qu'à titre de premier ministre, il y a deux ans, il avait soumis une motion semblable, mais que des élections générales étaient alors imminentes. "Mais il n'y a actuellement aucune perspective d'appel au peuple", ajouta le chef conservateur. Ceci lui valut des applaudissements des travaillistes. Ceux qui entendirent ces paroles du chef conservateur ne savent pas comment expliquer cette remarque de M. Baldwin, car le vaisseau de l'Etat est appelé à naviguer, au cours des quelques jours qui vont suivre, au milieu d'une mer semée de récifs. Le gouvernement pourrait bien être battu à la seconde lecture du bill des différends industriels, vu que plusieurs libéraux sont défavorables à plusieurs clauses de ce bill qu'ils jugent trop pro-travaillistes. Les libéraux se sont réunis en caucus, hier après-midi, mais ont remis à aujourd'hui la décision à prendre pour fixer l'attitude du parti.

Le bill de l'enseignement vient sur le tapis aujourd'hui, et jeudi ce sera le tour du bill des différends industriels. Il se peut que le vote sur ce dernier soit retardé à la semaine prochaine.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche.

LE 10E SUPPLEMENT FINANCIER DE L'EVENEMENT VENDREDI MATIN

L'Evénement publiera vendredi matin en même temps que son édition régulière son dixième supplément annuel contenant uen revue du commerce, de la finance et de l'industrie durant l'année 1929. Le supplément de cette année contient dans ses 64 pages des article couvrant tout le champ économique des affaires canadiennes. Des hommes d'affaires éminents y ont collaboré qui se sont efforcés de traiter d'une faon à la fois pratique et instructive les problèmes qui intéressent particulièrement la province de Québec et la Ville de Québec. Plusieurs articles signés par des personnes qui n'avaient pas encore collaboré à notre revue élargiront le champ économique couvert.

Le supplément financier annuel de L'Evénement est distribué gratuitement à tous les abonnés du journal et aux personnes qui achètent notre journal au numéro.

Après avoir pris connaissance du rapport de la commission d'enquête sur l'application de la loi Volstead, le président des Etats-Unis, à l'encontre de nombreux politiciens que ce rapport a estomaqués, se déclare convaincu que le régime sec est une bonne chose et trouve que les commissaires vont trop loin en disant que si la loi ne peut être mieux observée il faudra la reviser.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 21. (Par Ken Clark, correspondant de la Presse Canadienne). — Le président Hoover s'est de fait déclaré prohibitionniste, hier. Transmettant le rapport de sa commission sur l'application de la loi sèche le président déclara: "La commission, par une forte majorité, ne favorise pas le rappel du règlement 18. Je suis d'accord avec cette manière de voir. Je me rallie à l'esprit du rapport de l'éradication des maux sociaux, économiques et politiques engendrés par ce commerce (la boisson). Je vois toutefois une objection sérieuse et par conséquent je ne veux pas que l'on comprenne que je recommande la revision proposée par la commission de l'amendement 18, revision qu'elle suggère comme pouvant être considérée plus tard si les efforts continus pour l'application de la loi ne réussissent pas".

Par cette déclaration, M. Hoover s'est non seulement rangé avec l'élément prohibitionniste du parti républicain, et du pays tout entier, mais a attiré l'attention sur une anomalie contenue dans le rapport de la commission dirigée par M. George Wickersham.

Après 18 mois de travaux, les onze commissaires se sont prononcés comme suit.

Cinq sont en faveur de la modification du règlement 18, deux sont pour le rappel de cette loi, quatre veulent qu'on en fasse un nouvel essai, et un autre, M. Monte-M. Lemann, de Nouvelle-Orléans, a refusé de signer le rapport général.

Tous admettent que la prohibition est actuellement observée ou appliquée, que des crédits plus considérables sont nécessaires pour assurer son application, et qu'aucune modification pouvant permettre la vente des vins et de la bière n'est opportune.

D'après ce qui précède, on établit sommairement la position suivante: Les commissaires n'ont pas pu s'accorder, le président Hoover est en faveur de leurs recommandations prohibitionnistes, et il rejette la suggestion qu'un changement pourrait être nécessaire.

La déclaration du président et le premier rapport de la commission ont été accueillis différemment par les "humides" et les "secs" au Congrès. Le sénateur Shippard, un prohibitionniste en vue, approuva les "recommandations substantiellement sèches" et le sénateur Brookhart, un autre "sec", déclara que la suggestion d'une révision sonnait à ses oreilles comme un rappel. Le sénateur Lafollette, adversaire de la prohibition, se déclara encouragé.

Les recommandations formulées par la commission sont les suivantes:

CONCLUSION DU RAPPORT

Washington, 21. — Voici le sommaire fait de son rapport par la commission Wickersham elle-même :

"Conclusions et recommandations contenues dans le rapport sur la mise en vigueur des lois de prohibition des Etats-Unis".

(1) La Commission est opposée au rappel du 18e amendement.

(2) La Commission s'oppose à la restauration sous quelque forme que ce soit du "saloon" légalisé.

(3) La Commission s'oppose à ce que les gouvernements (le fédéral ou ceux des états) entrent comme tels dans le commerce des liqueurs.

(4) La Commission s'oppose à la prohibition de façon à permettre la fabrication et la vente des bières et vins légers.

(5) La Commission est d'avis que la collaboration des états est un élément essentiel dans la mise en vigueur du 18e amendement et de la loi de prohibition sur tout le territoire américain ; aussi que l'appui de l'opinion publique dans les divers états est nécessaire pour assurer pareille collaboration.

(6) La Commission est d'avis qu'avant la passation du Bureau of Prohibition Act, 1927, les instruments de mise en vigueur étaient mal agencés et insuffisants ; qu'après ladite passation il y eut amélioration continue dans l'organisation et l'effort pour mettre la loi en vigueur.

(7) La Commission est d'avis que l'observation et la mise vigueur de la loi ne sont pas encore ce qu'elles devraient être.

(8) La Commission est d'avis que l'organisation actuelle des moyens de faire observer la loi est encore insuffisante.

(9) La Commission est d'avis que les crédits fédéraux pour la mise en vigueur du 18e amendement devraient être sensiblement accrus, et que les efforts, à la fois plus vigoureux et mieux organisés, qui furent faits depuis le Bureau of Prohibition Act, 1927, devraient être complétés par certaines améliorations dans le statut, l'organisation, le personnel et l'équipement du corps chargé de faire observer la loi.

(10) Quelques-uns des membres de la Commission ne sont pas convaincus que la prohibition décrétée par le 18e amendement ne saurait être mise en vigueur, et croient qu'un nouvel essai devrait en être fait avec l'aide des améliorations suggérées. Si, après pareil essai, on n'a pas une mise en vigueur efficace, l'amendement devrait être revisé.

D'autres dans la Commission sont convaincus qu'il a été démontré que la prohibition décrétée par le 18e amendement ne saurait être mise en vigueur, et que cet amendement devrait être immédiatement revisé. Mais, reconnaissant que cette modification prendra du temps, ils s'unissent pour souscrire à la conclusion No. 9 touchant l'amélioration des instruments d'application.

(11) Toute la Commission est d'accord pour conclure que, si l'amendement doit être revisé, sa rédaction ne devrait pas différer essentiellement de ce qui suit:

> "Section 1. — Le Congrès aura le pouvoir de régler ou prohiber la fabrication, le trafic ou le transport des boissons enivrantes à l'intérieur des Etats-Unis et de tous les territoires qui leur sont soumis, aussi l'importation et l'exportation d'icelles pour fins de boisson".

(12) Voici les recommandations auxquelles fait allusion la conclusion No. 9 :

1 — Faire disparaître les causes d'irritation et de mécontentement de la part de la profession médicale en :

"A) En enlevant de la loi la partie qui fixe le nombre des prescriptions et la quantité qui doit être prescrite;

B) En abolissant l'obligation de marquer sur un document destiné aux archives la raison ou la maladie pour laquelle la prescription est donnée;

C) En laissant autant que possible l'application de la loi à des règlements plutôt que de fixer un trop grand nombre de détails par des lois;

2 — Enlever les anomalies dans la section 29 de la loi qui concerne le cidre et les jus de fruit en fixant pour ces breuvages un pourcentage uniforme d'alcool.

3 — Augmenter le nombre des agents, des chimistes, des enquêteurs, et des agents spéciaux; augmenter le personnel du bureau des douanes et le matériel requis pour mettre la loi en force.

4 — Passer une loi pour autoriser des règlements permettant l'inspection des livres des marchands de gros et de détail afin de permettre au gouvernement de retracer les produits de certains alcools dénaturés jusqu'au dernier acheteur.

5 — Passer une loi pour prohiber les usines indépendantes qui dénaturent l'alcool.

6 — La Commission est opposée à toute législation donnant plus de latitude aux autorités fédérales pour les recherches et les saisies.

7 — La Commission renouvelle la recommandation contenue dans ses rapports précédents à l'effet de codifier tous les règlements et leurs amendements passés pour la mise en force de la prohibition.

8 — La Commission renouvelle sa recommandation de faire voter une loi pour rendre plus effective l'injonction qui permet le "cadenassage".

9 — La Commission recommande la passation d'une loi pourvoyant au jugement des petites offenses par les cours fédérales et pour modifier l'augmentation des peines édictées par l'acte de 1929, tel que dit dans la lettre adressée par le président à l'avocat général le 23 mai dernier.

Il y a divergence d'opinion parmi les membres de la Commission au sujet de certaines conclusions mentionnées dans le rapport ou omises de ce dernier. Ces divergences feront le sujet de rapports individuels qui seront annexés au présent rapport majoritaire.

Geo.-W. Wickersham, président, Henry W. Anderson, Newton-D. Baker, Ada-L. Comstock, William I. Grubb, William-S. Kenyon, Frank J. Loesch, Paul-J. McCormick, Kenneth MacKintosh.

Washington, 17 janvier 1930.

Cleveland, 21. — Le vétéran joueur de baseball Joe Sewell a été libéré sans condition.

OBSEQUES DU DR V.-A. VEZINA A S. ALEXANDRE

Les funérailles du docteur V.-A. Vézina ont eu lieu dans l'église paroissiale jeudi, le 15 janvier, au milieu d'une assistance nombreuse.

Médecin à St-Alexandre pendant 36 ans et coroner depuis 18 ans, le docteur Vezina avait su s'attacher l'estime de ses concitoyens par une vie de dévouement et une conduite exemplaire. Homme intègre, d'une probité sans reproche, il joignait à une énergie rare la bonté du coeur et une très grande délicatesse de sentiments. Le devoir, le devoir sous toutes ses formes, fut le grand motto de sa vie: devoir de chrétien qu'il plaçait au-dessus de tout et qu'il a toujours accompli avec un grand esprit de foi; devoir professionnel auquel il sacrifia tous les plaisirs et consacra ses jours et ses nuits, minant par là une santé plutôt délicate. Combien de malades il a secourus, plus souffrant lui-même que ceux qui réclamaient ses soins; et envers sa chère famille, le devoir ne fut pas un vain mot, il l'accomplit de manière à laisser un impérissable souvenir à ceux qu'il aimait passionément.

Le bon Dieu, voulant sans doute purifier cette âme déjà grande, lui envoya pendant sa dernière maladie de terribles souffrances qui durèrent 16 mois. Son courage et sa résignation furent alors l'écho de sa vie: jamais une plainte, jamais un mot d'impatience et que de fois pour s'encourager à souffrir il évoquait le souvenir de mourants qu'il avait assistés et qui manquaient des bons soins qui lui étaient prodigués.

Triste coincidence, à peine avait-il fermé les yeux ,qu'un petit ange, enfant de M. et madame Emile Dunedin (sa fille, M.-Blanche) les ouvrait un instant à la lumière d'ici - bas et après avoir reçu le saint Baptême elle prenait son vol vers le ciel. La même fosse reçut leur deux corps pendant qu'au ciel, espérons-le, leur âme jouissent de la vue de Dieu.

C'est M. le curé J.-E. Castonguay qui a chanté le service, assisté de MM les abbés J. Laforest, curé de St-Joseph, et P. Dumont, vicaire à St-Pacôme, comme diacre et sous-diacre. Les messes aux autels latéraux furent dites par MM. les abbés Janvier Lachance, de l'Archevêché, cousin du défunt, et Th. Bélanger, vicaire à Ste-Anne de la Pocatière.

La messe des morts fut rendue par le choeur des hommes et la chorale des enfants, sous la direction de M. le vicaire A. Bilodeau. L'orgue était tenu par madame A. Martin, organiste, de St-André.

Après la levée du corps, M. Gérard Pelletier, M.D., chanta "Vierge Sainte", de Missa. M. Grégoire Pelletier, chanta "O Salutaris", après l'élévation. Après la messe, "De profundis" fut rendu par M. Grégoire Pelletier, alterné par la petite chorale.

Portait la croix, M. Ed Michaud. Les porteurs d'honneur étaient MM. les médecins J.-I. Pageau, de Ste-Anne de la Pocatière, Th. Michaud, de St-Pacôme, C.-N. Caron, de St-Pascal, et Ad Lapointe, de Ste-Hélène.

Les porteurs du cercueil étaient M. le docteur J.-E. Laforest, M. le docteur Chs-Henri Dumais, M. Geo. Michaud, B.S.A., M. Ernest Lavoie, M. Roméo Marquis, M. Emile Marquis, M H.-P. Michaud, M. Alfred Desjardins, M. Ernest Soucy et M. Geo. Côté, N. P., tous neveux du défunt.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Levesque, entrepreneur de Rivière-du-Loup.

Conduisaient le deuil, son fils, M. Gérard Vezina; ses gendres, MM. Emile Dumais et J.-H. Pelletier; ses beaux-frères, MM. François, J.-Pierre et Adélard Michaud; son oncle, M. Georges Marquis; ses neveux, M. le docteur C.-H. Dumais, MM. Ernest Lavoie, le docteur J.-E. Larofest, J.-A. Marquis, pharmacien, Roméo et Emile Marquis, Georges Michaud, agronome, Alfred Desjardins, Ernest Soucy, Georges Côté, N. P., Henri-Paul Michaud; ses cousins, MM. Hector Desrochers, Johnny Michaud, Pierre Michaud, Joseph et Régent Dufour, Joseph, Georges et Alcide Marquis, Emile Nadeau, Alphonse Bélanger; ses confrères, MM. Jos.-P. Ouellet, architecte, le docteur Pageau, le docteur T. Michaud, le docteur A.-N. Caron, le docteur A. Lapointe, le docteur Gérard Pelletier, M. A. Prévost, gérant de la Manufacturers life, J.-W. Levesque, E. Lacroix, Chs Beaulieu, Henri et Gérard Chapleau, Armand Martin, Thomas Michaud, Emile Ouellet, Alfred, Bouchard, Félix Bérubé, Florian Bouchard, Ludger Dumont, J.-B. Dumont, Christophe et J.-B. Levesque, Adélard Nadeau, Achille Garneau, H. Landry, Eusèbe Landry, Jos. Dumont, Georges Bérubé, Ludger Ouellet, Pierre Bérubé, Michel Bérubé, Jos. Gagné, Georges Paradis, J.-B. Soucy, Jules Deschênes, Michel Dumont, Uldéric Dumont, Joseph Landry, Emile Garon, Ivanhoe Laferrière, Ludger Dumais Louis Guerette, Philippe Guy, J. Ouellet, Magloire Bélanger, Louis Michaud, Demetrius, Isidore, Lucien, Camille Dumais, Alphonse Soucy, Alcide Paradis, Jos. Michaud, Philippe Tardif, Ernest Michaud, Grégoire Pelletier, Gérard Ouellet, Calixte Deschesnes, Abraham Blois, Camille Michaud, André et Calixte Deschesnes, Arthur Soucy, Edmond Duval, Simon Bélanger, Georges Bérubé, Eugène Michaud, Isidore Charest, Israel Chrétien, Florentin, Wilfrid Soucy, Henri Deschênes, Adélard Dumais, Isidore Blier, Edmond Michaud, C.-E. Levesque, Jos. Hudon, Henri Bélanger, Joseph Morin, Jos. Léveillé, Georges Castonguay, Alfred Parent, Napoleon Gagné, Ludger et Elzéar Ouellet, Armand et Rosaire Voyer, J.-Bte Pelletier, Arthur Michaud, Ernest et Alcide Dumontè Rémi Ouellet, Alphonse Michaud, Alphonse et Emile Turgeon, Elzéar Pelletier, André, Raymond, Pierre Nadeau, Georges Bérubé, cult., Omer et Condé Bérubé, Frs Ouellet, Cléophas et Paul Bérubé, Frs Lavoie, Elie Landry, Ludger Bérubé, Louis et C.-Eugène Bérubé, Jos. Beaupré, Flavien Lapointe, Joseph et Pierre Chouinard, Joseph Moreau et fils, J.-G. Michaud, Alcide et Alphée Bouchard, Frs Deschesnes, Emile Tardif, Uldéric Ouellet, Jean Michaud, Emile Lapointe, Arthur Laforest, Henri Fournier et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

TRIBUTS FLORAUX: Mesdames J.-P. Michaud et C. Lavoie.

TRENTAIN: Madame Georges Michaud.

GRAND'MESSES: M. l'abbé Janvier Lachance, la Société Médicale du comté de Kamouraska, M. le docteur L.-E. Parrot, M. le docteur et madame Georges Dumont, M. le docteur et madame J.-E. Laforest, madame Edmond Lavoie, mademoiselle Joséphine Michaud, M. et madame Emile Dumais, mesdemoiselles Marthe et Yvette Vézina, J.-B. Renaud & Cie, les gardes-malades de l'hôpital de Joliette, M. Willie Guay, Un ami.

MESSES PRIVILEGIEES: M. le Dr G. Pelletier, M. J.-B. Laliberté, M. l'abbé Alexandre Morissette, madame Aurèle Boucher, M. et madame Emile Garon, mademoiselle Yvonne Darisse, M. l'abbé J.-O. Boulet, M. Arthur Chapleau, M. et madame Georges Michaud, M. et madame Ernest Soucy, mesdemoiselles C. et A. Parent, M. et madame Edouard Michaud, M. le docteur et madame Victor Lavoie, M. et madame C.-E. Levesque, M. l'abbé Alp. Pelletier, M. et madame Omer Vézina, M. et madame Camille Pelletier, M. et madame Jos.-P. Ouellet, M. l'abbé Alexandre Vachon, madame A. et mademoiselle B. Dumont, M. et madame J.-E. Chalifour, M. Eusèbe Landry, madame S. Bélanger, M. et madame François Michaud, M. et madame Eugène Marquis, madame Louis Deschesnes, M. et madame Paul Dumais, M. et madame J.-B. Berubé, M. et madame C.-E. Larochelle, M. et madame Ed Darveau, M. et madame Emile Marquis la famille J.-P. Michaud, le R. P. Dumontier, la Rvde oSeur St Ernest, supérieure de l'hôpital du St-Sacrement, M. le docteur et madame Gérard Michaud, M. et madame J.-E. Léveillé, M. et madame Jos. Marquis, M. et madame Géorges Côté, M. le docteur Z. Vézina, M. et madame Octave Lebel, les élèves en musique du couvent St-Joseph de Beauce, M. et madame J.-H. Pelletier, M. le docteur et madame Pageau, M. J.-A. Audet, représentant de Gauvreau et Beaudry, M. le docteur et madame A.-N. Caron, M. le docteur et madame C.-G. Rancourt, M. et madame J.-A. Michaud, madame Pierre Bélanger, M. le docteur Ad Lapointe, la Rvde Soeur St Hildebert, la Rvde Soeur St Didace, M. et madame J.-Ant. Marquis, M. l'abbé Chs-Eugène Ouellet, M. Marie-Louis Michaud, M. et madame Georges Castonguay, M. et madame Louis Chainard, mademoiselle Alma Soucy, M. le docteur et madame Chs Dumais, mademoiselle Cécile Laforest, M. et madame Ernest Lavoie, M. et madame Henri Pouliot, M. et madame J.-B. Soucy, mademoiselle Adèle L'Italien, M. et madame Henri Deschênes, mademoiselle Rosanna Laferrière, M. et madame J.-A. Levesque, mademoiselle Cécile Dionne, M. l'abbé Oscar Genest, M. l'abbé G. Turgeon, M. l'abbé James Cantin, M. et madame J.-Oscar Lavoie, M. l'abbé Chs-E. Raymond, le R. P. I. Lavallée, C.S.V., Mgr Jos. Hallé, M. l'abbé Jos. Larofest, madame Jos. Coulombe, M. l'abbé Alph. Pelletier, madame Omer Dumont, M. et madame Luc St-Pierre, M. Aimé Guy, mademoiselle Joséphine Lachance, M. l'abbé Ad Michaud, la Rvde Mère du Carmel, de l'Hôtel-Dieu, la Rvde Mère des Sept Douleurs, de l'Hôtel-Dieu.

TELEGRAMMES: le Lieutenant-Gouverneur, Mgr Hallé, M. le docteur Philippe Simard, M. Gaspard Boucher, mademoiselle Eugénie Delaunière, mademoiselle Marie-Paule Godbout, G.M.G., M. et madame Alph. Dumais, M. Arthur Lachance, M. J.-E. Chapleau, M. le docteur J.-E. Laforest, M. Walter-F. Dally, représentant de Langlais & Paradis, M. le docteur J.-V. Lavoie, Alfred Lambert, Ltée, M. le docteur Dumont. M. C.-P. Galarneau, M. le docteur et madame Chabot, M. le docteur C.-G. Rancourt,, M. Jules Garon, représentant de J.-H. Jacques, Ltée, M. et madame Alfred Paquin, M. l'abbé J.-A. Boucher, M. Willie Guay, M. J.-A. Bilodeau, M. Frs Guimont, mademoiselle R. Boisvert, G.M.E., le R. P. Dumontier, C. S.V., le R. P. Lavallée, C.S.V., L.-H. Hébert & Cie Ltée, Alphonse Racine, Ltée.

BOUQUETS SPIRITUELS: M. et madame Jos. Hudon, la famille Blier, M. François Bérubé, mademoiselle Suzanne Bérubé, les RR. SS. de la Charité, Québec, mademoiselle Germaine Lavoie, M. Paul-Emile Bérubé, mademoiselle Hermance Bérubé, la famille Ovide Bérubé, les religieuses du couvent St-Alexandre, les religieuses du couvent St-André, M. et madame Frs Dumont, M. et madame Amédée Caron, M. Alexandre Boucher, M. et madame Jos. Dumont, M. et madame G.-A. Michaud, madame C. Levesque, la famille E. Rioux, M. et madame P. Blier, les RR. SS. de la Charité, St-Joseph de Beauce,, l'orphelinat de St-Joseph de Beauce, M. C.-A.-R. Desjardins, la Rvde Soeur St Hildebert, la Rvde Soeur St Didace, la famille J.-B. Guérette, M. Léon Lemieux, mademoiselle Laurence Levesque, la famille M. Castonguay, mesdemoiselles Pelletier, la famille Henri Caron, mademoiselle Mariette Demers, G.M.E., madame Alcide Marchand, madame Uldéric Bélanger, les gardes-malades de l'hôpital de Joliette.

SYMPATHIES: la famille C. Vézina, la famille E. Lavoie, la famille F. Vézina, mademoiselle Cécile Vézina, M. et madame Emile Vézina, M. Paul Desjardins, les RR. SS(de la Providence de l'hôpital de Joliette, M. Antonio Chassé, mademoiselle Fernande Bérubé, M. l'abbé J. Couture, mademoiselle Gertrude Girard, la Rvde Soeur Marie de la Visitation, la Rvde Soeur Elisée, L.-H. Levasseur, Ltée, mademoiselle Ant. Morin, G.M., mademoiselle Caroline Pelletier, madame H. Barrette, mesdemoiselles Hains, la Rvde Mère Ste Madeleine, M. Joseph Michaud, M. Ludger Duval, M. et mademoiselle Bourgoing, M. l'abbé Eugène Morissette, M. le docteur Blagdon, mesdemoiselles Thérèse et Madeleine Chapleau, M. l'abbé Christophe Landry, l'honorable M. Ernest Lapointe, M. l'abbé J.-Albert Bélanger, M. l'abbé J.-Arthur Poulin, M. et madame Charles Caron, madame Joseph Darisse, mademoiselle Gélinas, G.M.E., le R. P. Castonguay, O.M.I., la Rvde Soeur St Louis d'Anjour, supérieure, madame J.-B. Morissette, mademoiselle Ernestine Vézina, M. l'abbé Ch. Michaud, M. I. Villeneuve, représentant de Christin Brown la famille Philippe Lebel, le chanoine Beaudet, M. l'abbé F. St-Pierre, madame Ernest Thivierge, mademoiselle Ernestine Bérubé, mademoiselle Eugénie Bélanger, M. J.-Ls Morency, la famille Epiphane Roy, M. Ludger Ouellet, mesdemoiselles Marguerite et Stella Roberge,, M. Max Fortin, représentant de Renaud & Cie, M. J.-Art. Richard, ptre, M. l'abbé J.-E. Boucher, curé, mademoiselle Marguerite Bilodeau, M. le docteur A. Rousseau, M. l'abbé G.-E. Chapleau, M. J.-A. Kirouac, madame Jules Chénard, M. et madame Patrick Bélanger, la famille Pierre Bouchard, la famille Aurelius Laforest, M. J.-B. Deschênes, Trois-Pistoles, M. le docteur H. Provencher, M. le docteur B. Dumais, les gardes-malades du Lac Edouard, M. le docteur J.-A. Landry, la famille Jules Deschênes, madame Octave Lebel, madame Lucien Gagnon, M. et madame Camille Bérubé, madame Nénée Morin, M. et madame Georges Bélanger, la famille Frs Robitaille, M. Josaphat Audet, M. et madame Ths Michaud, M. et madame Léopold Cloutier, M. et madame Emile Boucher, la famille Zéphirin Bélanger, mademoiselle Marguerite Morin, la famille Polycarpe Plourde, M. et madame Louis Marquis, M. et madame Xavier Boucher, mademoiselle E. Viel, madame Jos. Dufour, M. et madame Eugène Sirois, mademoiselle Germaine Lavoie, G.M., M. et madame David Bélanger, la famille Félix Bérubé, M. et madame Wilfrid Deschesnes, M. et madame Michel Parent, Rivière-du-Loup, M. et madame Camille Lavoie, mademoiselle Emilie Fitzpatrick, M. et madame Walter Hogg, M. et madame E. Prévost, la famille Perreault, M. l'abbé Cyrille Gagnon, M. le docteur Emile Fortin, M.P., M. Alfred Desjardins, mademoiselle Prince, Mgr Camille Roy, M. le docteur Bacon, M. Charles Stein, M. L. Bernard, représentant de Henry-K. Wampole, M. Ludger Dumais, M. et madame Fernand St-Pierre, mademoiselle Corinne Deschênes, mademoiselle Eva Hervey, M. et madame Jos. Pelletier, la famille Coudé, M. le docteur F.-J. Langlais, M. le docteur A. Couturier, la famille L.-J. Girard, madame et mademoiselle Martineau, le chanoine Lamothe, M. le docteur Cloutier, Rvde Soeur St Alfred, école Normale de St-Pascal, M. Paul-Emile Crépeault, M. l'abbé Jos. Roy, The Thomas Co. Ltd, mademoiselle Jeanne Bélanger, madame Evariste Michaud, M. et madame Jules Bélanger, madame Joseph Dumont, M. Georges Bouchard, M.P., et madame Bouchard, la famille Elie Levesque, M. et madame Wilfrid Levesque, mademoiselle Jeannette Bélanger, M. et madame Hnri Fournier, M. et madame Octave Lemieux, M. Gérard Caron, E.E.M., la famille Alfred Gervais, M. le docteur Henri Laliberté, Mgr Paré, M. et madame Jean Michaud, la classe de mathémathiques du Séminaire de Québec, M. l'abbé Napoléon Dumont, M. et madame J.-A. Roy, M. et madame Magloire Bélanger, M. et madame Georges Bouchard, Montmagny, madame Régent Fortin, mademoiselle Eugénie Fortin, M. et madame O. Mailhot, M. l'abbé Georges Gervais, préfet, la famille Jos. Pelletier, mademoiselle Marie Couturier, M. et madame Israel Caron, la famille J.-A. Chamberland, M. et madame Léo Bérubé, madame Elzéar Bouchard, madame J.-S. D'Anjou, M. A.-A.-Almanzor Roy, la famille Jos. Mercier, mademoiselle A. Goulet, M et madame Grégoire Pelletier, mademoiselle Alma Picard, le juge et madame A. Stein, M. et madame Jack Dickey, M. et madame E. Chapleau.

ATTENTION

Pères de Familles

Prix en or de

$5.00 à $50.00

Pour protéger les vôtres contre les incertitudes de l'avenir, pour payer l'éducation des enfants, pour assurer vos propres vieux jours, il faut l'épargne méthodique. Enrôlez-vous dans un des Concours d'Epargne organisés par La Caisse d'Economie qui vous aide à épargner, et en plus des intérêts, vous aurez une chance de gagner un des nombreux prix en or de $5.00 à $50.00 pour le dépôt régulier de 25c ou $1.00 par semaine pendant un an.

Demandez détails complets et enrôlez-vous au bureau le plus près de

LA CAISSE D'ECONOMIE

De Notre-Dame de Québec.

GIN PILLS
FOR THE KIDNEYS
TRADE MARK REGISTERED
Le meilleur remède au monde contre les maux des reins et de la vessie

134F

Les reins purifient le sang. Quand ils n'y réussissent pas, les poisons s'accumulent et le rhumatisme, la sciatique, le lumbago et quantité d'autres maladies souvent s'ensuivent. Les Gin Pills, en faisant reprendre aux reins leur activité normale, procurent un soulagement permanent.

50c la boite partout.

THETFORD-MINES

Commission Scolaire de la Cité. — L'an mil neuf cent trente-et-un, le 8 janvier, séance régulière de la Commission Scolaire.

Sont présents : M. le président et MM. Joseph Gilbert, Jean-B. Normandeau, Alphonse Roy, Napoléon Mongeau et le secrétaire.

Le président ouvre la séance par la prière.

Lecture des minutes. Proposé par M. Roy, appuyé par M. Normandeau : Que les minutes de la dernière assemblée soient approuvées et signées telles que lues. Adopté.

Le secrétaire lit une lettre du Surintendant de l'Instruction Publique disant que l'annexion de la partie non subdivisée du lot No 558, rang IX, canton Irlande, à notre Commission Scolaire, prendra effet le 1er juillet 1931.

MM. J.-A. Turcotte et Philémon Payeur, de l'Asbestos Corporation Ltd., sont présents et réclament, au nom de cette compagnie, le montant de $2,262.00 étant le surplus payé pour taxes scolaires sur lot susdit. Cette demande est à l'étude.

Proposé par M. Normandeau, appuyé par M. Roy : Que le montant de $11.00 soit déduit des $17.00 d'arrérages des cotisations 1929-30 sur les lots d'Albert Lamothe. Adopté.

Lue lettre d'avocats de M. Ph. Côté réclamant $3,184.50 pour accident survenu à son fils, le 13 octobre 1930.

Proposé par M. Gilbert, appuyé par M. Normandeau : Que le montant de $132.87, représentant les intérêts dûs au sujet de l'annexion de Commission Scolaire Amiante soit payé. Adopté.

Le secrétaire lit le rapport de l'inspecteur J.-H. Bessette.

"D'une façon générale, vos titulaires débutent bien. Toutes les matières du cours d'étude sont enseignées; on emploie des livres de classe autorisés; on fait usage de tableaux, de l'emploi du temps, et les élèves bien classés. Ce qui fait défaut :

"(a) J'ai remarqué que l'uniformité des livres n'existait pas dans votre municipalite. Il vous serait avantageux de l'établir, conformément aux exigences des règlements, Art. 14;

"(b) Il y a encombrement d'enfants dans un trop grand nombre de vos classes. Vos projets de construction sont des plus justifiés. Je vous encourage à les mettre à exécution afin de produire le délassement voulu;

"(c) Il y a, de plus, 3 locaux de fortune peu convenables pour des classes, aux écoles Nos 1, 2, 3 J'aime à croire qu'ils recouvriront leur destination première avec la prochaine année scolaire;

"(d) Certains élèves manquent de livres de classe, au collège. Veuillez prendre note de l'article 221, Code Scolaire, à ce sujet;

"(e) Il manque 28 thermomètres dans vos classes. En voici la répartition : 17 à l'Externat; 3 à l'Ecole No 1-a ou Hôpital; 4 à l'Ecole No 1; 4 à l'Ecole No 4.

"(f) 3 de vos classes louées à l'hôpital n'ont pas de pendule, Art. 61.

"(g) Il manque un tableau noir à cette même Ecole No 1-a ou Hôpital. La ventilation me parait également plus ou moins efficace, les classes n'étant pas ventilées directement.

"(i) Il manque 2 répartitions mensuelles du programme des études à l'Ecole No 4;

"(j) A l'Ecole No 1, les boyaux d'incendie sont brisés;

"(k) Il serait utile d'encadrer les tableaux noirs, Ecole No 6. Je trouve peu convenable cette classe que l'on tient sous les toits. En relevant le carré d'un étage complet, on obtiendrait 4 bonnes classes, et vous auriez là un moyen d'en soulager d'autres;

"(l) La porte des lieux d'aisance, à l'Ecole No 4, demanderait à être ajustée. Certains pupitres ne sont pas appropriés à la taille des élèves; ils sont trop hauts;

"(m) Une cloche d'appel serait utile à l'Ecole No 5, de même qu'un dictionnaire.

"En donnant à ces observations l'attention qu'elles réclament, vous améliorerez sensiblement l'état matériel de vos écoles, et la cause de l'éducation en profitera.

"Qu'il plaise aussi à Messieurs de la Commission Scolaire de Thetford Mines d'agréer mes meilleurs souhaits pour l'année 1931.

"P. S. — L'appareil de sauvetage n'est pas encore tout à fait en bon état; il manque des rivets et il est décousu à un certain endroit. On ne peut plus faire usage de ce système. Cinq accidents graves survenus au dernier exercice. Demandent une place comme institutrices : Miles Fernande Fortin, Marie Portelance, Cécile Bois, Géraldine Tanguay, Laurette Drouin, Laurette Couture, Gabrielle Dutil, Jeanne Gagnon, Liliane Dupuis".

M. Victor Sansoucy, peintre, demande de l'emploi à l'Ecole, rue Ste-Julie.

Soirée intime. — Dimanche dernier se réunissaient à la demeure de M. et Mme Joseph Dion, un groupe de parents et d'amis à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

Etaient présents : M. et Mme Jos. Dion, M. Alfred Dion, M. et Mme Johnny Lettre, M. et Mme Alfred Deveau, M. et Mme Eugène Martineau, M. et Mme Léger Gilbert, M. et Mme Paul Lacasse, M et Mme Ludger Marois, M. et Mme Philémon Tardif, M. et Mme Joseph Grondin, M. et Mme Napoléon Grenier, M. et Mme Albert Turcotte, M. et Mme Johnny McCutcheon, de Sacré-Coeur de Marie; Miles Alice Morin et Rita McCutcheon; MM. Josaphat Breton, Lucien Dion, E. Robert, Polycarpe Grondin, C.-Edouard Parent, Joseph Lapointe, Maurice Breton, Pierre Bégin, Paul Labarre, Ludger Gagnon.

Pendant la soirée, il y eut chant et musique et amusements de toutes sortes. Ce n'est qu'à une heure assez avancée que tous se séparèrent enchantés de cette soirée.

Documents enregistrés. — Au Bureau d'Enregistrement de la Cité :

Transport, Le-Didace Jourdain à De La Bruyère Fortier.

Visite, Bénoni Fradette à Wilfrid Fradette, Irlande.

Quittance, Célina Vallée à Wilfrid Fradette, Irlande.

Convention, Ludger Pomerleau à Honorius Savoie;

Transport, J.-Irenée Jacques à Jos. Morin.

Testament, François Côté à Ulric Fréchette, Irlande.

Décès, François Côté par Ulric Fréchette, Irlande.

Certificat, Succession Frs. Côté.

Vente, Wellie Bernier à Alfred Guay.

Mariage, Nelson-Jos. Guertin à Elisabeth Byrne.

Quittance, Dame Alyre Demers à Léonidas Guay.

Donation, Ph. Cliche à Ephrem Cliche, Thetford Mines.

Transport, Marie Poulin à J.-E.-A. Bégin.

Vente, Evariste Nantel, fils, à E. Nantel, père.

tel, père, Irlande.

Vente, Ph. Nadeau, à J.-E.-A. Bégin Thetford Mines.

Va et vient. — MM. Ernest Morency et Adjutor Bourgault sont actuellement en voyage à Montréal.

—M. Léo Grégoire était de passage à Saints-Anges de Beauce, ces jours derniers, à l'occasion de la mort de son père.

—M. Emile Paré est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et Trois-Rivières.

—M. Ernest Roy est de retour d'une promenade chez ses parents, à Ste-Cécile de Frontenac.

—Mlle Annie Davidson est de retour d'un voyage à Sudbury, Ont., rendant visite à la famille Heldwidge.

—M. L.-J.-A. Baillargeon est actuellement de passage à Sherbrooke, en voyage d'affaires.

—M. W.-K. McLeod est de retour d'un voyage à Boston.

—M. Arthur Girouard, avocat, était de passage à Montréal, au cours de la semaine dernière.

—M. Gérard Couture était de passage à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. et Mme Raphaël Gonthier, de Québec, sont présentement en visite dans les familles Gonthier et Morin.

—M. A.-H. Vesser est de retour d'un voyage à Sherbrooke.

—M. Paul Poirier, gérant du "Steel", est de retour d'une promenade à Montréal, chez ses parents.

—Miles Fernande Létourneau et Fernande Delisle sont actuellement de passage à Québec, pour une quinzaine.

—M. Georges Belzil, de la Banque Canadienne de Commerce, est transféré à Beauharnois.

—M. Roméo Langevin est de retour d'une vacance passée chez ses parents, à Montréal.

—Mlle Lilianne Veilleux nous a quittés opur aller demeurer à Québec.

—M. Florian Couture, de Victoriaville, rendait visite à ses parents, dernièrement.

—Mlle Edna Reid, de Québec, était de passage en ville, ces jours-ci.

—M. Paul Lemieux, de St-Tite, était en visite dans sa famille, récemment.

—M. Paul Drouin est actuellement en voyage d'affaires dans l'Ontario.

Employez Cuticura

Une préparation de famille depuis plus d'un demi siècle.

Ceux qui connaissent le secret de la santé et de la beauté de la peau emploient régulièrement le Savon et l'Onguent Cuticura pour conserver en bon état la peau et le cuir chevelu.

Ils trouvent également le Talc Cuticura idéal pour tous les membres de la famille.

En vente partout. Savon 25c Onguent 25c et 50c. Talc 25c.
Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Ltd, Montréal.

27

MONT-LOUIS

Mardi, le 6 janvier, il y eut soirée chez M et Mme E.-P. Cleary, à Mont-Louis, Gaspé, en l'honneur de la fête des Rois.

Etaient présents: M. et Mme E.-P. Cleary, M. et Mme M.-A. Beaulieu, M. et Mme P.-F. Furlong, Miles Gladys Cleary, Berthe Lévesque, Marie-Anne Poitras, Célicia Lemieux, Aline Houde, Léonie Levesque, Beatrice Houde, Anne-Marie Levesque, MM. Léo Cleary, Norman Cleary, Bellie Cleary, Antonio Bouchard, Robert Turgeon, Evague Lemieux, Roméo Poitras, Eugène Boucher, Alphonse Tremblay, Dr Jean Pelletier.

On se sépara à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette soirée.

DORION & DORION

AVOCATS

Immeuble "Quebec Power"

Tél. : 8121 — 8122

Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.

Fréd. Dorion, B.A., LL.L.

Noël Dorion, B.A. LL. L.

Si vous cherchez un nouveau logis, rappelez-vous que toute maison, plain-pied ou appartement n'est à la page que lorsqu'on peut y avoir un approvisionnement d'eau chaude l'été et l'hiver.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

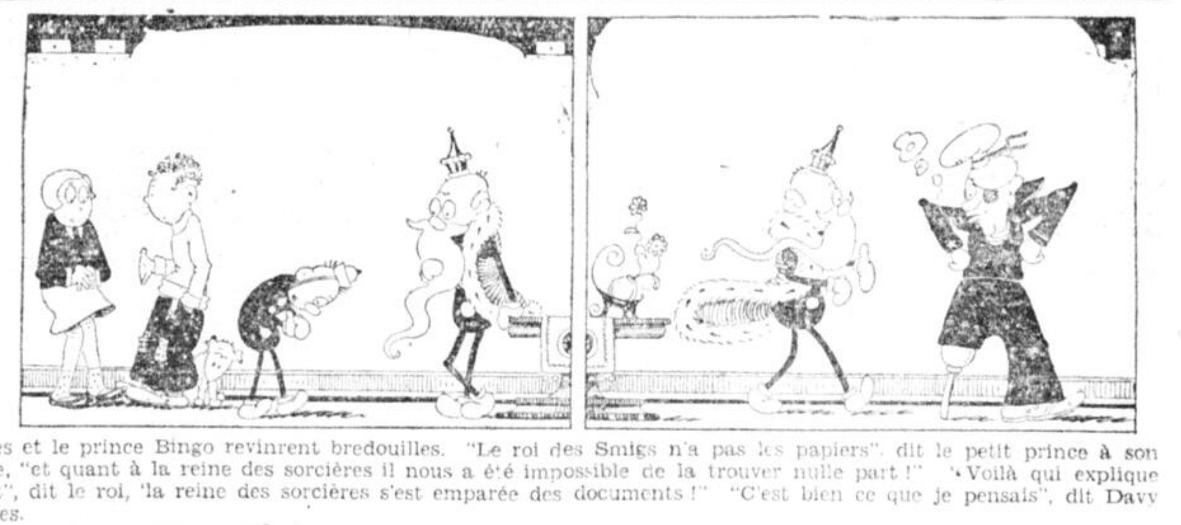

Jules et le prince Bingo revinrent bredouilles. "Le roi des Smigs n'a pas les papiers", dit le petit prince à son père, "et quant à la reine des sorcières il nous a été impossible de la trouver nulle part !" "Voilà qui explique tout", dit le roi, 'la reine des sorcières s'est emparée des documents !" "C'est bien ce que je pensais", dit Davy Jones.

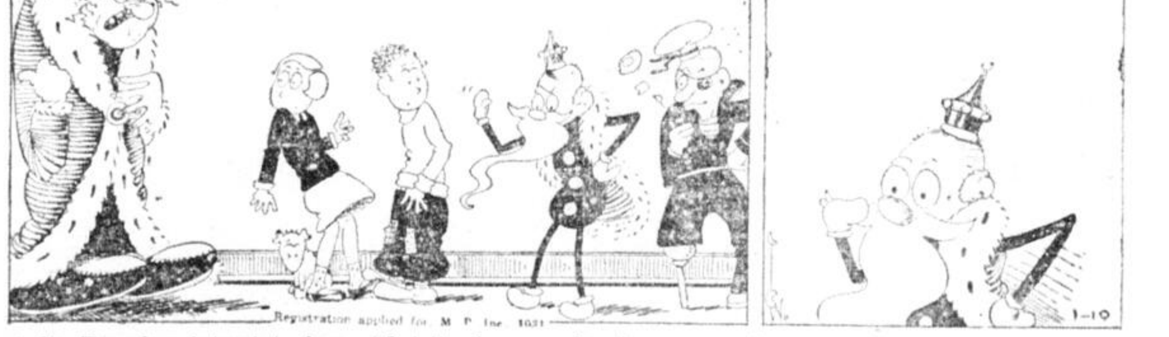
Registration applied for. M P Inc 1931
1-10

Le roi des Tempêtes intervint alors. "Qu'attendez-vous donc", grogna-t-il, "pour vous lancer à sa poursuite. Il faut partir immédiatement !" "Non !" répondit le roi des Pingos. "Cela ne servirait à rien. Elle a certainement lu ces documents à cette heure-ci. Il ne nous reste plus qu'une chose à faire ! !"

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

"LE PRINCE CORIOLANI"

PAR

PAUL FEVAL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 64

—L'écolier est là, murmura-t-il en griffonnant; la petite Céleste est au palais Coriolani, j'en suis sûr. Le ministre court à son poste; Malatesta, Sampieri et compagnie sont au leur. J'ai arrangé l'affaire Brown et les chiffres; j'ai fait le nécessaire pour ce Manuele; le Pietro Falcone ne m'embarrasse pas beaucoup; c'est un pauvre garçon. Reste donc la comtesse... ce sera le bouquet ! un chef d'oeuvre !

Il se frotta les mains d'abord, puis il rouvrit sa petite armoire et mit l'oreille au pavillon d'ivoire.

—Il se promène, l'écolier, reprit-il, il s'impatiente, il parle tout seul. "Angélia !" il a dit Angélia !...

Il reprit son papier et y inscrivit le nom de Lorédan Doria; encore un fil de sa toile. La porte ggrinça sur ses gonds, Pietro Falcone parut sur le seuil. Johann mit sa main au-devant de ses yeux pour le mieux regarder.

—Mon gendre, dit-il gaîment, parle vite, nous sommes pressés !

—J'ai réussi, prononça tout bas le docteur.

—Manuele ?...

—Manuele ne parlera pas.

—La comtesse ?...

—La comtesse est en bas, dans le carrosse.

—Mon gendre, tu vaux ton pesant d'or ! viens m'aider, je veux me lever, il nous faut jouer une petite scène préparatoire. Le personnage le plus important ici, ce n'est pas la comtesse douairière de Monteleone.

Et pendant que Piero Falcone l'aidait à sortir de son lit :

—Tu feras entrer la comtesse, reprit-il, par les appartements de droite. Il ne faut point qu'elle voit trop les apprêts du deuil. Tout doit être rose et couleur de sourires à la veille de nos bienheureuses fiançailles !

XI

L'écusson de Monteleone

Il y avait plus d'une heure que Julien était seul dans cette chambre qui servait naguère de cabinet de travail à Barbe Spurzheim. On avait dit à Julien que son père, Manuele, l'attendait; on lui avait dit, en outre, que son sort allait se décider. Julien était venu là le coeur plein de romanesques espoirs. En vain se défendait-il contre ces mouvements; son coeur tressaillait d'aise : Céleste l'avait dit : une vie nouvelle s'ouvrait, ils allaient avoir du bonheur ! Et qu'était pour lui le bonheur, sinon Angélia !

Certes, il ne voyait point encore l'échelle mystérieuse dont les degrés, gravis, devaient le hausser jusqu'à elle; mais son esprit s'enhardissait à faire ce rêve impossible.

Il était assis dans le fauteuil où nous avons vu Pietro Falcone le soir précédent. Le clavecin ouvert était en face de lui. Au-dessus du clavecin, une sainte Cécile, d'Antonietta Pinelli, les yeux au ciel, semblait baigner son âme dans une mystique harmonie. Pendant qu'il songeait, le vent lui apporta de vrais chants, graves et lugubres. Il se leva pour aller à la fenêtre. La fenêtre donnait sur les cours. Julien vit en face de lui une porte tendue de noir, et des prêtres qui montaient le perron en psalmodiant un hymne funèbre. Il y avait un mort dans la maison.

En regagnant sa place, Julien se disait : "Qui donc peut retenir notre père Manuele ? Céleste est toute seule et m'attend." Son regard tomba sur le dossier du grand fauteuil qui était en face de lui. C'était le fauteuil de Barbe. L'étoffe, brodée, représentait un écusson. Julien était versé dans l'étude du blason, il dit : **"De gueules au coeur d'or, percé de deux épées du même en sautoir".** C'est l'écusson des Monteleone !

Etait-ce un hasard ! Les meubles de famille sortent parfois ainsi des maisons éteintes et vont dépareillés dans d'autres demeures, selon le sort de l'encan. Julien regarda mieux cette chambre. De toutes les histoires qui avaient bercé son enfance, l'histoire du saint Monteleone était celle qui l'avait frappé le plus vivement. Il en savait tous les détails. Le soupçon lui était venu souvent que Manuele Giudicelli, son père adoptif, avait été mêlé à ce drame du Martorello. Bien des fois il avait songé à ces enfants orphelins nés dans l'opulence, et qui allaient maintenant à la grâce de Dieu.

Machinalement, sa main s'étendit vers un guéridon qui supportait un petit livre relié en chagrin brun avec L'écusson de Monteleone était estampé sur le plat du petit livre avec la devise latine : **Agere non loqui.** Julien l'ouvrit. C'était une **Imitation de Jésus-Christ.** Sur la première page blanche deux lignes étaient tracées : "Donné par Maria à Mario, le jour de sainte Marie, 15 août 1808."

Des larmes vinrent aux yeux de Julien. Les deux orphelins dans ce temps-là devaient être encore dans la maison heureuse. Maria des Amalfi avait fait ce pieux présent à son époux, Mario, le jour de leur commune fête. Un beau jour où tant de caresses s'étaient sans doute échangées autour des deux berceaux !... Mais quelle était donc cette maison où vivait ainsi le souvenir de Monteleone ?

L'agitation prenait Julien. Il se mit à marcher de long en large dans la chambre. Ce fut à ce moment que Johann interrogea son pavillon d'ivoire. A mesure que les minutes s'écoulaient, l'impatience de Julien augmentait. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il voulut prendre langue et s'enquérir de Manuele au nom de qui on était venu le chercher. Comme il arrivait en face de la porte, celle-ci tourna sur ses gonds. Julien recula jusqu'au milieu de la chambre, tant l'apparition qui s'offrit à ses yeux était extraordinaire et inattendue.

Sur le seuil, et soutenu par le cavalier qui était venu le prendre à la maison des Folquieri, un cadavre vivant chancelait et tremblait. Johann Spurzheim, car c'était lui, s'arrêta. Son regard clignotant alla chercher Julien, puis se baissa.

—Il fait trop jour ici, murmura-t-il d'une voix essoufflée, cela me blesse !

Il ferma les yeux et frissonna. Pietro Falcone referma la porte derrière lui, l'accotta dans l'angle comme un objet inerte, et courut tirer les rideaux des croisées. Julien attendait muet de surprise.

—Allons, dit le spectre en s'accrochant aux habits de son conducteur; un coup de collier, ami ! je ne veux pas qu'on me porte !

Pietro Falcone le prit sous les deux aisselles et le spectre commença de se mouvoir péniblement. Il était drapé dans une douillette dont les revers, quand ils s'ouvraient, laissaient voir l'effrayante anatomie de ses jambes. Il arriva, soufflant et gémissant, jusqu'à Julien qui ne bougeait pas et parvint à mettre ses mains sur ses épaules.

Il le regarda. Julien sentait comme un tremblement convulsif dans tout ce misérable corps, mais la figure du cadavre restait calme. Ses yeux etaient clairs; un sourire cruel et qui glaçait errait autour de ses lèvres décolorées.

—Il lui ressemble beaucoup... beaucoup ! murmura-t-il en se tournant à demi vers le docteur.

Julien était à la gêne; les prunelles de cet homme le piquaient.

—Seigneur, dit-il, ne verrai-je point mon père, Manuele ?

—Mets-moi dans ce fauteuil, dit Johann, Pietro Falcone; je ne veux pas qu'on me porte !

Pietro Falcone l'aida à se trainer jusqu'au fauteuil qui avait l'écusson de Monteleone. Et s'y jetant Johann dit :

—Mets quelque chose sur ma tête, j'ai froid. Drape une couverture sur mes pieds... Le châle de la pauvre Barbe qui est accroché là-bas. Dieu sait que je ne garde pas rancune à sa mémoire !

Quand Pietro Falcone l'eut bien arrangé dans le fauteuil, Johann leva la voix :

—Fais approcher le jeune homme, ordonna-t-il.

Falcone amena Julien. Johann fixa sur lui son regard dur.

—Manuele ne viendra pas, prononça-t-il d'une voix stridente; Manuele est mort !

Julien poussa un cri.

—Mort ! répéta-t-il; Manuele ! mon père !

Johann lui ferma la bouche d'un geste sec.

—Taisez-vous, dit-il, nous causerons plus tard. Vous avez le temps. Vous ne retrouveriez plus votre soeur à la maison. Votre soeur a été enlevée !

Julien bondit et voulut s'élancer vers la porte.

—Restez, dit encore Johann; vous n'avez plus ici-bas qu'un seul ami et qu'un seul protecteur, c'est moi !

—Ma soeur ! ma soeur ! sanglotait Julien.

—Ouvre la porte du cabinet, ordonna Johann au docteur.

Et quand Falcone eut obéi, Johann poursuivit :

—Cachez-vous là, jeune homme; regardez attentivement ce qui va se passer ici. Ecoutez de toutes vos oreilles. Quoi que vous entendiez, pas un mot, pas un soupir ! Vous allez apprendre votre histoire : elle est terrible. Quand vous sortirez de là, vous serez un homme... Quand vous serez un homme je vous donnerai l'arme qui doit venger les pleurs et le sang. Allez !

Julien était comme ivre. Il se laissa entrainer dans le cabinet voisin dont Pietro Palcone tira la draperie. Johann dit :

—Que la comtesse vienne sur le champ.

L'instant d'après, Maria des Amalfi, vêtue de deuil et voilée, entrait dans la chambre de Barbe. Pietro Falcone était resté au dehors. Julien, caché derrière la draperie, pressait sa poitrine à deux mains et retenait ses sanglots.

XII

Le plaidoyer de Johann Spurzheim

Les rideaux fermés, la chambre était si sombre que Maria des Amalfi ne vit rien d'abord, sinon une masse confuse devant la table. Julien, au contraire, placé dans un lieu plus obscur encore, put distinguer le doux visage de cette inconnue, car elle releva son voile en entrant. Il sentit naître en lui un intérêt qui l'étonna, mais ce premier mouvement tomba bien vite. Manuele, le pauvre vieillard qui avait élevé son enfance; sa soeur, sa soeur chérie, sa seule compagne, toute sa famille ! Si les paroles de ce malade, qui semblait être ici le maitre, ne lui eussent donné l'espérance de savoir, rien n'eût pu le retenir en ce lieu. Maria des Amalfi prononça tout bas, dès qu'elle fut à quelques pas de la porte :

—Suis-je ici devant Sa Majesté ?

Cette question nous dispense d'expliquer au lecteur de quel stratagème Pietro Falcone s'était servi pour attirer ici la comtesse. Elle ne connaissait point Naples, et la vue des lieux n'avait pu la désabuser. Elle se croyait à la villa Floridiana, demeure du prince et de la princesse de Salerne, où le roi devait se trouver aujourd'hui.

Mais il y eut un contre-coup assez étrange. Julien, ce pauvre enfant qui arrivait du fond de la Sicile, ne connaissait pas le roi. Un grand trouble fit diversion aux souffrances de son coeur. Etait-ce le roi, cet être bizarre qui lui avait parlé avec tant de sécheresse, tout en se déclarant son seul protecteur sur la terre ? Il tendit l'oreille avidement pour écouter la réponse de ce spectre qui pour lui était Ferdinand de Bourbon. La réponse ne vint point. Il plaisati au prétendu roi de garder le silence.

Au milieu de cet écheveau d'intrigues, où ce singulier personnage se complaisait, c'était ici un acte décisif. Il en soignait la mise en scène. Manquer son effet, c'était risquer toute la partie.

Et il jouait une grande partie, ce moribond redoutable et grotesque. Il jouait presque la même partie que Fulvio Coriolani, avec plus de raison de la gagner puisqu'il avait moins de scrupules.

—Veuillez vous approcher de moi, comtesse de Monteleone, prononça-t-il après un long silence.

Julien tressaillit dans son réduit. C'était donc son destin de se trouver mêlé à cette [illegible] l'avait si [illegible] fois. Cette femme était Maria des Amalfi, la mère [illegible] perte de ses [illegible] folle. Julien la [illegible] voulu s'agenouiller [illegible] donner sa foi, [illegible] ces jeunes preux de la lance, [illegible] lant le deuil [illegible]

Maria des Amalfi, [illegible] de Johann, avança de quelques pas.

—Si c'est vous le roi, murmura-t-elle, je supplie Votre Majesté de m'écouter et de me rendre justice. J'ai retrouvé le fils de Mario Monteleone...

—Tu mens, femme ! interrompit rudement Johann.

La comtesse se redressa et recula d'un pas. Julien [illegible] baiser le bas de sa robe. Johann reprit d'un ton plus doux :

—J vous prie de m'excuser, madame; quand vous saurez à qui vous avez affaire, vous comprendrez que je n'ai pas le droit d'écouter vos paroles. Vous vous croyez à la villa Floridiana et je [illegible]

—Aurait-on abusé de mon ignorance ? s'écria Maria des Amalfi. Voudrait-on m'empêcher de voir le roi ?

Julien fit un mouvement comme pour s'élancer, mais il fut retenu par la voix de Johann qui répondit :

(à suivre)

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

Les Commandes Envoyées par Malle
reçoivent une attention toute spéciale
PHARMACIE
W. BRUNET & CIE
GROS ET DETAIL
139, rue St-Joseph. Québec.

64ième ANNEE No 198 QUEBEC MERCREDI 21 JANVIER 1931 DEUX SOUS LE NUMERO

5 maires réélus par acclamation

RESULTAT DU VOTE DANS 13 MUNICIPALITES

Pas de maires défaits dans la nouvelle liste que nous publions.

A ST-JEAN PORT JOLI

M. le maire Boniface Bélanger a un adversaire, M. le notaire Deschênes.

VOTATION LE 26

Plusieurs de nos correspondants, chacun de son côté, nous ont fait parvenir, hier, le résultat des élections de lundi dans différentes municipalités. Cette nouvelle liste diffère de celle de la veille en ce qu'elle ne mentionne pas de chute chez les maires.

Elle a encore ceci de particulier qu'elle nous annonce pour le 26 janvier la votation dans une municipalité régie par le Code municipal, Saint - Jean Port - Joli.

Saint - Jean était depuis longtemps la paroisse des élections par acclamation. Or, cette année, les contribuables ont voulu déroger le cas du maire, mais ils avaient oublié le scrutin secret, de là la cause du retard.

M. Boniface Bélanger, maire depuis plusieurs années, aura un adversaire dans la personne du notaire Emile Deschênes. On nous promet une lutte pleine d'intérêt.

Outre les nouvelles de la lutte à Saint - Jean, on trouvera ci-dessous le résultat des élections dans treize municipalités.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

Les contribuables de Saint-Jean Port-Joli auront à choisir entre deux candidats à la mairie cette année. La date de la votation est fixée au 26. Saint-Jean Port-Joli n'est pas régi par une charte spéciale, mais voici les contribuables de l'endroit avaient si bien perdu l'habitude de faire des élections municipales qu'ils n'ont pas pensé au scrutin secret, ce qui a donné lieu à une irrégularité dans les procédures préliminaires. C'est pour cette raison que la votation a été reportée au 26.

Les deux candidats en lice, à la mairie, sont M. Boniface Bélanger, cultivateur, maire sortant de charge, et M. le notaire Emile Deschênes. La lutte promet d'être intéressante.

Les nouveaux conseillers sont MM. Jean-Thomas Lavallée, marchand, Ovide Bélanger et Joseph Chouinard, cultivateurs.

SAINT-TITE DES CAPS

M. David Morency a remporté la victoire sur M. Joseph Asselin, lundi. M. Achille Lafrance, ancien maire, ne s'était pas représenté.

Les conseillers ont été élus par acclamation. Ce sont : MM. Napoléon Poulin, Albert Guérin et Francis Lafrance.

DANS CHICOUTIMI

Notre correspondant nous a communiqué les résultats suivants pour

(Suite à la page 4)

La mise en nomination a eu lieu hier dans les cités et villes. — Réélection de MM. Dorion à Courville, Côté à St-Grégoire, Bergeron à Giffard, Dubé à la Rivière du Loup et élection de M. Labbé à Thetford. — Rimouski, Montmagny et Victoriaville connaîtront les ardeurs de la lutte.

LES CANDIDATURES

Selon que le veut la loi, les municipalités régies par la Charte des cités et villes ont eu hier, la mise en nomination des candidats aspirant, soit au poste de maire, soit au poste d'échevins ou de conseillers.

Le vent qui balaye les sièges municipaux semble devoir souffler beaucoup moins fort dans cette catégorie de municipalités.

En effet, au moins cinq premiers magistrats des municipalités régies par la Charte des cités et villes ont dormi sur leurs deux oreilles au cours de la dernière nuit, puisqu'ils ont été élus par acclamation hier. Ce sont M. Charles - Eugène Dubé à Rivière du Loup, M. C.-N. Dorion, C. R., M. P., à Saint - Louis de Courville, M. Emile Côté, à Saint - Grégoire, M. Lionel Bergeron à Giffard, et M. Tancrède Labbé, à Thetford. Giffard, Saint - Louis de Courville et Saint - Grégoire ont eu des acclamations sur toute la ligne, tandis que Rivière du Loup et Thetford assisteront à une lutte entre aspirants conseillers.

Si les maires des municipalités désignées ci-dessus sont assurés d'une félicité relative pour deux ans, il n'en est peut-être pas ainsi pour les premiers magistrats sortant de charge à Montmagny, Rimouski et Victoriaville, car ces trois personnages devront lutter pour conserver leur titre.

A Montmagny, M. Adolphe Bernier a un adversaire dans la personne de M. C.-E. Létourneau. A Rimouski, Esculape et Thémis vont se faire une lutte à mort et on ne sait qui, du scalpel ou du point de droit va l'emporter. Le Dr J.-E. Moreault M. P. P., maire sortant de charge, et René Asselin, avocat, sont tous deux en présence.

Enfin à Victoriaville le candidat qui fait la lutte à M. J.-D. Gagné, est le docteur J.-B. Drouin, qui a présidé pendant plusieurs années aux destinées de la municipalité.

Plusieurs candidats à l'échevinage croiseront aussi le fer dans ces trois villes. Il y aura contestation entre candidats à l'échevinage à Beauceville également.

Voici les noms des candidats pour chacune des circonscriptions mentionnées dans ce préambule.

ST-LOUIS DE COURVILLE

Tout le conseil de Courville, le maire Dorion en tête, a été réélu par acclamation, à 2 heures, hier après-midi. M. C.-N. Dorion, C.R., est maire de Courville depuis 4 années et député du comté de Québec à Ottawa depuis juillet dernier.

Les échevins réélus sont MM. Joseph P. Guimont, Joseph-Léon Tessier (7e terme), Edouard Vachon, Charles Boutet, Philippe Laperrière et Ulric Latouche. M. Laperrière est le seul nouveau membre du conseil de Courville. Il remplace M. Sévérin Houde qui a démissionné.

GIFFARD

M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'Instruction publique, a été réélu, par acclamation, maire de la municipalité de Giffard. M. Bergeron commence son deuxième terme d'office comme premier magistrat. Les trois conseillers ont aussi été élus par acclamation. Ce sont : M. Ovide Vachon, réélu, M. Albert Parent, réélu, et M. Isidore Poitras. M. Poitras succède à M. Omer Lussier qui s'était retiré.

Le conseil municipal de Giffard se compose donc des personnes nommées précédemment et de MM. Clovis Fleury, J.-E. Potvin et Joseph du Tremblay.

Comme on s'en rend compte par ce qui précède il n'y a aucunement lutte à Giffard. Induit en erreur hier nous annonçions que M. Hervé Cantin, de la maison "Pony Brand", allait briguer, les suffrages contre M. Bergeron, cela à la suite d'une délégation qui lui en avait fait la demande. Voici l'explication de ce malentendu.

Lundi soir, un groupe de citoyens se présenta chez M. Cantin avec un bulletin de présentation. Il ne manquait qu'une signature et c'était celle de M. Cantin lui-même qui avait refusé catégoriquement d'accéder à la demande des délégués. Ces derniers se retirèrent en disant qu'ils mettraient quand même leur concitoyen en nomination, espérant qu'il changerait sa décision.

"Je ne pouvais accepter la proposition qui m'était faite", nous a déclaré M. Cantin, "car je veux me consacrer uniquement à mon industrie et à mon commerce". Cette déclaration de M. Cantin clôt donc l'incident de Giffard.

SAINT-GREGOIRE

Les contribuables de Saint - Grégoire ont réélu à l'unanimité hier, M. Emile Côté, contracteur, qu'ils avaient placé à la tête de leur muni-

(Suite à la page 19)

DINER DES JOURNALISTES

Le banquet des journalistes de la Législature de Québec aura lieu ce soir, à 8 h., au Café du Parlement, sous la présidence de M. Georges Léveillé, président de la Galerie de la Presse. L'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, M. Camillien Houde, chef de l'Opposition, l'hon. M. Fernand Rinfret, ancien Secrétaire d'Etat, l'hon. M. Lucien Cannon, ex-Solliciteur-Général du Canada, des ministres, des juges, les présidents des Chambres, des sénateurs et législateurs de nos divers Parlements seront parmi les invités des journalistes à ce banquet annuel.

M. LALONDE A QUEBEC

Le préfet de police provinciale passe une couple de jours en notre ville.

M. Maurice Lalonde, C.R., préfet de police provinciale, est arrivé à Québec hier et passe une couple de jours en notre ville. M. le préfet Lalonde compte de nombreux amis à Québec, qui sont heureux de le revoir et suivent sa nouvelle carrière avec intérêt, car on sait qu'il a su donner à la police provinciale le prestige qu'il possède lui-même dans les cercles de la justice.

L'HON. M. RINFRET A QUEBEC

L'honorable M. Fernand Rinfret, M. P., ancien secrétaire d'Etat, dans le cabinet King, est arrivé à Québec hier soir, et a pris ses appartements au Château Frontenac. L'honorable M. Rinfret assistera ce soir au banquet de la Galerie de la Presse au café du Parlement.

L'appréciation du service reçu est amplement démontrée par les foules qui fréquentent les 15 magasins de JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes. UN SEUL PRIX POUR TOUS.

ADMIS AU BARREAU

M. Lucien Lortie M. Léopold Massé

SEANCE DE LA COMMISSION LE VINGT-SEPT

Les Commissaires des Services Publics vont se réunir dans notre ville.

NOMBREUSES CAUSES

Il y en a actuellement vingt-deux sur le rôle. — Liste complète.

LES EXPROPRIATIONS

La Commission des Services Publics siégera à Québec le 27 du mois. Il y a 22 causes sur le rôle. En voici la liste:

Claude Taschereau vs La Municipalité de St-Ulric de Matane; Philippe Habel et André Laquerre vs Théophile Ouellet; La Municipalités rurale de St-Lambert vs Shawinigan Water and Power; J.-O. Létourneau vs la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec, municipalité du canton Ashford; J.-D. Langelier vs Quebec Power Company; Carl Sewell et al vs North Shore Power; La Cie Electrique du Saguenay Limitée vs la Cie du Téléphone Saguenay-Québec, le Téléphone Lac St-Jean-Québec et le Ministère de la Voirie; Joseph Martel vs Quebec Power Company; La Compagnie Electrique du Saguenay vs la Compagnie Saguenay-Québec et le département de la Voirie; Shawinigan Water & Power vs la Compagnie de téléphone de Baeuceville et la municipalité de St-Jules de Beauce; Shawinigan Water & Power vs Bell Téléphone, la Compagnie de téléphone de Portneuf et le département de la Voirie; Quebec Power Company vs Bell Telephone et département de la Voirie; la Cie Electrique du Saguenay vs le Téléphone de Lac St-Jean; la compagnie de téléphone de Portneuf vs la ville de Donnacona et al.; la compagnie du téléphone de Beauce et la compagnie du téléphone de St-Ephrem vs Paroisse de l'Enfant-Jésus, Village de l'Enfant-Jésus, municipalité de St-Victor de Tring, Village St-Joseph de Beauce, Village Ste-Marie, Beauceville-Est, la compagnie locale de téléphone de Beauceville et la Cie de Téléphone de Dorchester; Shawinigan vs la cie de téléphone et de pouvoir de Québec; la cie de téléphone de St-Samuel vs la cie de téléphone de St-Sébastien; Quebec Pulp and Paper Corporation vs la cie de Téléphone Saguenay-Québec; la corporation d'aqueduc de St-Casimir vs la corporation du village de St-Casimir.

Le 28, la Commission siégera en chambre pour entendre les causes en expropriation de la Cité de Québec. Voici ces causes: Alfred Fiset, Ludger Cantin, succession Bernard Paradis, Mlles Alphonsine et Béatrice Berrouard, Joseph DeVarennes.

Comme on le voit, cette session de la Commission des Services Publics sera l'une des plus importantes de l'année.

REQUETE A LA VILLE

Les employés de tramway et le dépôt de neige de la rue Dorchester.

L'Association Catholique des Employés de Tramways de Québec s'adressera aux autorités municipales pour que le dépôt de neige sur la rivière St-Charles, au pied de la rue Dorchester, disparaisse le plus tôt possible.

Actuellement la circulation qui se fait à cet endroit est devenue en danger. Hier deux accidents sont survenus. Le trafic se fait difficilement, cause des retards considérables aux tramways et des ennuis aux voyageurs. Trente chars sont supposés se rendre à la rue de la Couronne à tous les cinq minutes. Hier on voyait entre 7 et 8 chars qui étaient retardés à cause du dépotoir de la rue Dorchester.

L'association demandera donc que ce dépotoir soit transféré à la Pointe aux Lièvres comme les années dernières.

CAUSERIE VENDREDI SOIR

Par le Col. A.-S. Eve, sur les aurores boréales.

Vendredi le 23, sous les auspices de l'Université McGill, une intéressante causerie sera donnée par le Col. A.-S. Eve, M. A., D. S. C., F. R. S., F. R. S. C., sur les "Aurores Boréales". La causerie aura lieu au Château à 8 h. 30 p. m.

La Chambre entend parler d'élections

M. Maurice Duplessis et M. Aimé Guertin prédisent que nous assisterons bientôt à un changement de gouvernement. — "Nos adversaires oublient qu'une élection, ca se fait à deux", déclare l'hon. M. J.-N. Francoeur. — Débat à propos de la construction du Palais de Justice et de la prison de Ville-Marie. — Le ministre des Travaux Publics fait une mise au point à propos du Palais de Justice de Québec.

DISCOURS DU BUDGET AUJOURD'HUI

(PAR EDMOND CHASSE)

Tribune des Journalistes de l'Assemblée Législative de Québec, 21 janvier 1931. — Il a été question des élections hier à la Chambre. Lundi dernier, le Premier Ministre était à Montréal et il a déclaré que le gouvernement se présenterait devant le peuple cette année. En quelle saison (printemps, été, automne ou hiver) de 1931 aurons - nous ces élections ? L'hon. M. Taschereau ne le sait peut-être pas encore lui - même. Au début de la session, nous disions que le Chef de l'Opposition semblait absolument certain de vaincre le parti libéral dès que l'occasion lui en serait fournie. M. Camillien Houde a évidemment convaincu ses collègues de la gauche. Il leur a donné sa foi. Car, hier après-midi M. Maurice Duplessis et M. Aimé Guertin ont prédit que nous aurions un changement de gouvernement avant longtemps. Comme cela se passait pendant un débat sur une mesure de l'hon. M. J.-N. Francoeur, le ministre des Travaux Publics et du Travail releva la prédiction venue de la gauche avec toute la vivacité qu'il met à relever une balle lorsqu'il joue un des sports dans lesquels il est passé maitre, comme en politique et au prétoire du reste.

—"Nos amis de l'opposition", déclara l'hon. M. Francoeur, avec un sourire bienveillant, "nous menacent des élections. Ils oublient qu'une élection ça se fait à deux".

L'incident dérida toute la Chambre, qui discutait avec le sérieux qui convient la construction d'un palais de justice et d'une prison à Ville - Marie.

Au cours de la séance, l'hon. M. Taschereau annonça qu'il prononcerait aujourd'hui le discours du budget.

La séance est ouverte à 3 h. 20. L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Le Premier Ministre dépose sur le bureau de la Chambre le rapport des seigneuries de la province et le rapport des statistiques municipales.

Le Secrétaire Provincial dépose le rapport du service d'hygiène.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je suis heureux d'informer la Chambre que demain j'aurai l'honneur de prononcer le discours du budget".

Voix diverses. — "Très bien".

Le Président BOUCHARD. — "Interpellations".

M. Aimé GUERTIN. — "Qui est greffier de la Cour des Magistrats à Mont - Joli ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. Delphis Landry".

M. GUERTIN. — "Qui est greffier de la Cour des Magistrats à Amqui ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. J.-R. Dionne".

M. Maurice Duplessis obtient de l'hon. M. Francoeur les revenus bruts et nets des grands ponts de la province.

La Chambre en comité plénier (M. le Vice - Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie une résolution du ministre des Travaux Publics et du Travail pour modifier la loi autorisant la construction d'un palais de justice et d'une prison à Ville - Marie.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "En avril 1927, la Chambre a voté $75,000 pour commencer la construction d'un palais de justice et d'une prison. En 1928, le montant a été porté à $200,000. Depuis, après avoir conféré avec le département du Procureur-Général, il a été décidé d'ajouter aux plans une cour des magistrats, un poste pour la police provinciale, un nombre plus considérable de cellules, surtout pour les jeunes délinquants. La résolution pourvoit à un octroi total de $350,000 mais nous croyons qu'une somme de $300,000 suffira. Nous ne demandons donc que $300,000 pour l'exécution des plans complets".

M. Aldéric BLAIN. — "Est-ce que l'hon. ministre ne croit pas qu'il demandera encore de l'argent l'an prochain ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Je ne le crois pas".

M. BLAIN. — "L'hon. ministre parle comme un homme qui le croit".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "L'hon. député peut penser ce qu'il veut".

M. Wm TREMBLAY. — "Est-ce qu'il y a des contrats de signés ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Non aucun contrat n'a été signé. Nous avons demandé des soumissions au mois de décembre, pour les fondations, afin de pouvoir donner de l'ouvrage dès cet hiver".

M. TREMBLAY. — "Le gouvernement s'améliore".

M. BLAIN. — "Est-ce que l'hon. ministre préfère donner des contrats à forfait ou à pourcentage ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Pour ma part, je dois déclarer que je préfère demander des soumissions et accorder un contrat à prix fixe".

M. BLAIN. — "Est-ce qu'il y aura une bibliothèque vaticane dans ce palais de justice ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Pourquoi une bibliothèque vaticane ?"

M. BLAIN. — "Parce qu'il y en a une au Palais de Justice de Québec et que cela a pris du temps pour la construire".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Au sujet du Palais de Justice de Québec, on essaie de répandre dans le public que la reconstruction a duré sept ans. C'est inexact. La reconstruction du Palais de Justice n'a été ocmmencée qu'en 1926. Avant cela, on avait construit une annexe".

M. TREMBLAY. — "Le gouvernement n'est pas prévoyant et aux prochaines élections, il pourrait y

(Suite à la page 4)

UN DEUIL CHEZ LES SS. DE LA CHARITE

La Révérende Mère Sainte-Hélène, née Julie Auger, ancienne supérieure générale de la communauté, est décédée lundi soir.

A L'AGE DE 91 ANS

Un grand deuil vient de frapper la communauté des RR. SS. de la Charité. La Révérende Mère Ste-Hélène (Julie Auger) ex-supérieure générale de la Congrégation pendant 12 ans et assistante générale pendant 15 ans est morte lundi soir à la Maison-Mère rue St-Olivier.

La vénérée religieuse est décédée dans sa 91e année d'âge et la 69e de sa vie religieuse. Elle était native de Lotbinière et fille de Sieur Joseph Auger, et de dame Suzanne Mailhot. Deux frères, MM. Auspice Auger, de Lotbinière et Cléophas Auger, de Lévis, lui survivent.

Les funérailles auront lieu à la chapelle de la maison mère, rue Richelieu, jeudi le 22 courant, à 8 heures.

AUX BILLS PUBLICS

Siégeant hier matin, le comité des Bills Publics a adopté un projet de loi par lequel certains lots qui appartenaient à Saint-Luc de Dorchester pour les fins religieuses et à Sainte-Sabine, comté de Bellechasse, pour les fins civiles, seront définitivement inclus dans Dorchester. C'est M. Oscar Boulanger, C. R., député de Bellechasse à la Chambre des Communes, qui représentait les intérêts de Sainte-Sabine.

Un autre projet de loi a été adoptée avec des amendements cette fois, et avait rapport à une succession d'un million.

AU CERCLE ATHLETIQUE

L'Association Conservatrice de Québec-Ouest tiendra une importante assemblée ce soir au Cercle Athlétique. Que tous es membres soient présents.

UN JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL

Dans la cause de la Shawinigan et J.-Edmond Gagnon. — La décision de la Commission des Services Publics est maintenue.

EXPROPRIATION

Nous avons déjà parlé à différentes reprises, d'une cause en expropriation de la Shawinigan Power & Power contre M. J.-Edmond Gagnon. Cette cause soulevait un point très intéressant. Les faits peuvent se résumer en deux mots. M. Gagnon est propriétaire d'un terrain dans la paroisse de Sillery. Lorsque la Shawinigan construisit sa ligne de transmission allant à Thetford Mines, il y a quelques mois, elle prit des procédures en expropriation contre lui. Elle était obligée, en effet, de prendre un coin du terrain, un peu plus d'un arpent. La compagnie offrit $551, mais M. Gagnon refusa et demanda $15,000. Voici quelle était sa prétention. Ce terrain, disait-il, vaut $15,000 en lui-même, mais je puis le vendre $30,000 comme champ d'aviation, étant le seul du genre dans la région. En prenant le coin exproprié, la compagnie lui fait perdre toute la valeur comme aérodrome. Cette prétention fut maintenue par la Commission des Services Publics, qui accorda une indemnité de $3,367, soit $367 pour la valeur du morceau de terrain exproprié et $3,000 à titre de dommages. La Shawinigan porta cette cause en appel et la Cour d'Appel, il y a quelques jours, confirma le jugement de la Commission. Le jugement a été rendu par l'hon. juge Létourneau. Nous pu-

(Suite à la page 19)

CHEZ LES COMPTABLES

L'assemblée mensuelle de l'Association Générale des Comptables a été supprimée ce mois-ci, à cause des prières des Quarante-Heures qui se font ce soir à l'Académie Commerciale, à côté de leur salle de réunion.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche

GRAVE MALADIE DE M. LE CHANOINE H. SCOTT

M. le chanoine Scott, curé de Sainte - Foy, l'érudit historien, qui a été transporté à l'Hôtel - Dieu il y a quelque temps, va moins bien depuis quelques jours. Il a dû subir une seconde opération, hier, et il a perdu beaucoup de ses forces. Par mesure de prudence, les derniers Sacrements lui ont été administrés, hier, par M. l'abbé Jules Lachance, aumônier des malades à l'Hôtel - Dieu.

Avec tous les paroissiens de M. le chanoine Scott, nous formons des voeux pour qu'il se rétablisse de cette maladie.

CAUSERIE DE M. MCMANAMY AU KIWANIS

Notre concitoyen traite de la dépression économique dans le monde.

LES PRINCIPALES CAUSES

Le point de vue des économistes. — Les remèdes à la situation.

APPEL A L'OPTIMISME

M. J.-A McManamy.

M. J.-A. McManamy, courtier de cette ville, a donné une intéressante causerie, hier midi, devant les membres du Club Kiwanis. Le conférencier avait choisi un sujet très vaste: "La dépression économique", mais il montra qu'il était de taille à le traiter avec autorité. M. MacManamy, qui est un homme d'affaires expérimenté, se montra économiste averti. Il s'appliqua particulièrement à démontrer les causes de la dépression économique que nous traversons, après quoi il donna les meilleurs moyens qui, d'après lui, peuvent redonner de la prospérité au commerce, à l'industrie et à la finance. Présenté par le président Dan Kane, le conférencier fut remercié par M. Roméo Langlais, C.R. M. Langlais commenta [illegible] les idées émises par M. McManamy. En ce qui regarde l'une des principales causes du marasme, la surproduction, il déclara: "On se plaint partout de surproduction et cependant, il y a surpopulation. Il me semble que les gouvernements tout en s'occupant de la paix, pourraient s'occuper plus activement de ces questions économiques. Le problème se réduit à cette donnée: transporter les produits là où l'on en a besoin. C'est cet échange économique entre les pays et les continents, qui assurera au monde une ère de prospérité que nous souhaitons tous et à laquelle nous devons travailler".

Le Dr Dion, qui assure un programme musical pour tous les dîners du Club, avait invité hier midi, Mademoiselle Ernestine Wiggs. Mlle Wiggs fut vivement applaudie pour les quelques chants qu'elle donna, entre autres "Can't Remember" et "Ma Mère, dites-moi". Elle était accompagnée au piano par le professeur Gordon Perry.

Le président remercia lui-même ces artistes, et présenta ensuite le conférencier.

M. McManamy n'eut pas de difficultés à démontrer que les affaires sont actuellement dans le marasme. Il

(Suite à la page 4)

LE SERVICE POUR LE MARECHAL JOFFRE

Comme annoncé il y a quelques jours, le service solennel que la Société Française de Bienfaisance de Québec fait célébrer à la mémoire du Maréchal Joffre aura lieu jeudi, le 22 courant, à 9 heures, à la Basilique. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, civils et militaires, ainsi que les différentes associations de vétérans ont accepté l'invitation de la Société Française. Les vétérans sont priés de porter leurs décorations.

FEU MME J. JULIEN

Madame Joseph Julien est décédée hier à l'âge de 70 ans.

On apprendra avec un profond regret la mort de madame Julien, épouse de feu Joseph Julien, ancien charpentier, de Jacques-Cartier. Madame Julien est décédée hier à sa résidence de la rue St-Joseph, à l'âge de 70 ans.

La défunte jouissait de l'estime générale dans sa paroisse, où tous avaient appris à connaître ses belles qualités.

Madame Julien, née Georgiana Julien, laisse pour pleurer sa perte, sa fille, Mlle Amarilda Julien, et ses fils, MM. Joseph et Albert Julien. Elle était la soeur de madame Magloire Cauchon et de madame Napoléon Grenier.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier. Nous en indiquerons demain le jour et l'heure. Le cortège funèbre se mettra en marche du No 353 rue St-Joseph.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos condoléances les plus sincères.

5,000 chômeurs à Québec dit Beaulé

Le président des Unions Nationales Catholiques dit que la situation est de plus en plus alarmante.— Remerciements à M. Bennett qui a aidé à remédier à la crise et à M. Taschereau qui a répondu énergiquement aux assureurs qui sont venus au Parlement s'opposer à l'assurance collective.

LES TRAVAUX DE LA VILLE

Parlant hier soir devant les délégués du Conseil Central des Métiers et du Travail du district de Québec, M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada et organisateur des unions ouvrières catholiques à Québec, a déclaré que le chômage prenait dans notre ville une tournure grave. M. Beaulé en a profité pour demandé à S. H. le maire H.-E. Lavigueur que les travaux de réfection de la halle Montcalm commencent le plus tôt possible. Il a fait appel à tous les entrepreneurs et patrons pour qu'ils respectent l'échelle de salaire et qu'ils donnent à leurs employés un salaire juste et équitable.

M. le chevalier Beaulé a tenu aussi à exprimer publiquement sa reconnaissance à l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, pour l'attitude qu'il a prise devant les assureurs relativement à l'assurance collective.

"Nous assistons", dit M. Beaulé, "à un spectacle vraiment alarmant. La situation de l'ouvrier se fait de plus en plus pénible. Dans la seule ville de Québec nous comptons entre 5,000 et 6,000 chômeurs. Loin de diminuer, le chômage semble vouloir augmenter. Les hommes qui avaient des cartes travaillent dix jours pour chômer ensuite les quinze jours qui suivent. Les bureaux du secrétariat regorgent à tel point que nous sommes dans l'obligation de refuser l'entrée à plusieurs de nos membres, même les plus ardents unionistes.

"Le chômage", répéta M. Beaulé, "prend une tournure alarmante. Les hommes de métiers sont particulièrement frappés. Nous en comptons au moins 70 pour cent qui ne travaillent pas. Ce qui aggrave encore la situation c'est l'abus de certains entrepreneurs et patrons. Beaucoup d'entre eux profitent du chômage pour diminuer les salaires. D'autres ne respectent pas l'échelle de salaire. Les entrepreneurs et patrons ne doivent pas se rendre coupables d'un tel acte d'injustice dans la crise actuelle que nous traversons. Il ne faut pas abuser de l'ouvrier.

"La Commission du chômage a autorisé la ville à faire une dépense de $150,000 pour la halle Montcalm. Pourquoi ne pas en profiter immédiatement? Il ne faut pas s'arrêter à cette course d'architectes et à ces courses d'entrepreneurs et laisser souffrir nos ouvriers. Il y a des échevins qui veulent nettoyer la rivière St-Charles. On ne peut toujours pas travailler lorsqu'elle est recouverte de glace. D'autres échevins voudraient ouvrir des rues. L'ouverture d'une rue c'est $100,000 en expropriation et qu'est-ce que cela donne à l'ouvrier?"

Sur proposition de M. Barrette, délégué des camionneurs, M. le chevalier Beaulé exprima sa reconnaissance à l'hon. Premier Ministre. Il attaqua la délégation que les assureurs ont envoyée au parlement pour conserver l'assurance privée.

"L'assaut qu'ils ont livré est des plus violents", dit M. Beaulé. "Ils ont exercé une pression injuste en disant que la loi actuelle était équitable et meilleure que l'assurance collective. Ils ont même été jusqu'à faire des menaces lorsque l'hon. M. Taschereau leur a dit qu'ils n'étaient jamais venus à son aide et que c'était avec raison que les unions ouvrières demandaient l'assurance d'état.

"Quand le Premier Ministre du Canada, l'hon. M. R.-B. Bennett, a voté $20,000,000 pour aider aux chômeurs nous avons applaudi à son geste. Aujourd'hui, il est juste de reconnaître ce que le gouvernement provincial a fait pour nous et, sans esprit politique, nous lui exprimons notre reconnaissance".

AUTOS DANS LA TEMPETE

La remorqueuse a été souvent appelée lundi soir.

Plusieurs automobilistes ont été pris par surprise dans le cours de la soirée de lundi. On nous rapporte, en effet, qu'un bon nombre d'autos se sont trouvées enlisées dans les bancs de neige formées par la tempête. Les deux remorqueuses et les trois chars de service du garage Sam Huot ont été sans cesse sur le qui-vive. Leurs services ont été requis sur les routes de Lorette, de Charlesbourg, de Cap-Rouge et même de Boischâtel où une automobile prit le fossé. Heureusement aucun des occupants ne fut blessé.

A L'HOTEL-DIEU

Les Quarante - Heures s'ouvriront à l'Hôtel - Dieu vendredi, le 23. Les messes d'ouverture et de clôture auront lieu à 8 heures. La prière du soir se fera, vendredi et samedi à 7 heures 30.

LE TOCSIN NE DEVRAIT PAS DISPARAITRE

C'est l'opinion exprimée par les ouvriers nationaux catholiques.

NOMBREUSES RAISONS

Une campagne sera faite pour conserver cette relique du temps passé.

DES DISCOURS

Les ouvriers sont complètement opposés à voir disparaître le tocsin qui sert à avertir la population lorsqu'un incendie éclate quelque part dans la ville.

Suivant une décision prise par les autorités du département du feu les tocsins des principales églises de la ville et de la tour de l'édifice municipal devaient recevoir leur coup de mort avec l'installation complète du nouveau télégraphe d'alarme. Bien qu'aucune raison spéciale n'ait été donnée pour expliquer ce changement on croit savoir que cette mesure a été prise dans le but d'éviter les foules considérables lorsque le feu se déclare et aussi afin de ne pas troubler la quiétude des citoyens qui s'alarment lorsque les pompiers sont appelés au feu.

Les ouvriers des unions nationales catholiques, à l'assemblée qu'ils ont tenue hier soir, ont décidé d'adresser une lettre aux autorités municipales leur demandant de respecter ce qui avait été installé par le maire Parent. Ils allèguent que l'absence du tocsin jettera l'émoi chez les citoyens absents de leurs résidences et chez la population au passage des pompiers. Le public ne saura pas où se trouve l'incendie. Loin d'être éloignée la foule accourra au premier jet de flamme et de fumée pour se rassurer sur la situation.

Les délégués ouvriers ont même fait appel à l'esprit de conservation. Sur la recommandation de M. Pierre Beaulé, la Société des Arts, Sciences et Lettres a qui revient l'honneur d'avoir conservé de vieux titres français à la Porte St-Jean, sera invitée à aider les unions ouvrières à conserver le tocsin à notre ville.

Actuellement quatre tocsins avertissent la population d'une sortie des pompiers. Ils sont placés à l'hôtel de ville, à l'église St-Jean-Baptiste, à l'église St-Roch et à l'église St-Sauveur.

LES ARTISTES FRANCAIS

La tournée Arnaudy - Rissler s'embarque aujourd'hui pour New - York.

(Spécial à L'Evénement)

Paris, 21 — La tournée dramatique française internationale qui a déjà visité les principaux pays d'Europe, l'Egypte et l'Algérie, s'embarque aujourd'hui à Cherbourg sur le "Majestic", en route pour New-York.

La principale pièce du répertoire est "Topaze", le grand succès de Marcel Pagnol qui va bientôt atteindre sa millième représentation consécutive à Paris, et aussi les "Marchands de Gloire", du même auteur, et la "Poupée Française", de madame Jager Schmidt.

La troupe comporte seize artistes: MM. Arnaudy, Paul Asselin, Herault, F. Hemme, Robert Charlys, Maurice Remy, Daniel Lorys, Gaston Robet, Gaston Beyrot, Raymond Boulay, Arnaudy, fils, et Hemme, fils; mesdames Suzanne Rissler, Dolly Fairlie, Marguerite Gareya, Simone Chiaren, Hélène Petrov.

Tel que déjà annoncé, la troupe française Arnaudy-Rissler dont on parle dans cette dépêche jouera pendant quatre jours commençant le 11 février à l'Auditorium (Capitol).

UNE HISTOIRE D'ARME A FEU

Un marchand de Québec a été condamné à $5 d'amende, hier après-midi, par M. le Juge Hugues Fortier, pour avoir vendu une arme à feu à un enfant de 13 ans. Il a enfreint ainsi un article du droit et l'on prétend que cette vente a causé toute une affaire. L'enfant, paraît-il, se servit de son arme pour tuer le chat de sa voisine. Or, celle - ci prétend que le "félin" a une grande valeur et elle veut être dédommagée. La plainte avait été portée par le père du jeune homme.

A L'INSTITUT THOMAS

Une erreur nous a fait dire, il y a une couple de jours, que M. Henri Fiset, qui vient d'être admis à la pratique du droit, avait fait ses études de lettres et de sciences à l'Académie Commerciale. M. Fiset, au contraire, a préparé ses deux brevets à l'Institut Thomas, où plusieurs de nos jeunes gens, aujourd'hui lancés dans les professions ou les affaires, ont obtenu des succès.

J.-H. FORTIER, Président

J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 21 JANVIER

LE MAL DU SERVICE CIVIL

En baragouin politique, l'administration fédérale s'appelle le service civil. Lorsqu'on parle de la bureaucratie en Canada, il faut recourir, pour être compris, à ce vocable incompréhensible. Donc, en ce moment, un nuage ternit la réputation de la commission qui régit le service civil. On a la preuve que certaines fraudes opéraient aux examens nécessaires pour entrer ou avancer dans le fontionnarisme fédéral. Si nous en croyons de durables rumeurs, ce n'est un secret pour personne, à Ottawa, que le trafic des promotions sévissait aussi dans certaines branches. Mais, pour l'instant, on parle exclusivement du scandale des examens. Les candidats favorisés envoyaient des cahiers blancs à l'examinateur, paraît-il, et ils étaient convenablement remplis, moyennant finance, par une main experte autant que malhonnête. Nous prenons cette accusation objectivement, sans plus nous occuper des accusés dont le cas sera jugé par les autorités compétentes. Ce que nous voulons signaler, ce sont les réactions étranges d'une partie de la presse devant ces faits notoires. Comme pour obéir à un mot d'ordre, plusieurs journaux ont publié un commentaire. Ce commentaire conclut à la parfaite honorabilité du système, mais explique les accidents qui lui arrivent par l'insuffisance des pouvoirs de la Commission du Service Civil. Nous serions plutôt porté à penser que l'embarras de ce corps important provient de son omnipotence. Comme certains anciens commissaires pris naguère en flagrant délit de corruption, certains officiers ont abusé de leur latitude. Pour nous la Commission du Service Civil est née d'une abdication inconstitutionnelle du gouvernement. Sous prétexte d'enrayer le fléau du patronage exercé par les ministres, on a créé un rouage dont les ingénieurs sont des hommes aussi faillibles et moins responsables que les politiciens. On a déplacé le mal au lieu de le guérir, et on l'a caché sous un camouflage qui lui permet d'exercer ses ravages avec plus de chances d'impunité pour les coupables. Sans doute, nous en convenons volontiers, c'est au courage et à la probité d'un commissaire que nous devons aujourd'hui les révélations publiées. Ce commissaire, M. Tremblay, occupe son poste de confiance depuis quelques années. Il a entendu dire qu'il existait de nombreuses fraudes dans l'administration de la commission dont il est le plus jeune membre et il s'est donné pour mission de les découvrir. Nous l'en félicitons volontiers. Cependant, nous tenons à affirmer que ce vice qu'il dévoile, était dénoncé depuis longtemps par les humbles fonctionnaires incapables, faute de ressources ou par honnêteté, de payer les cachets exigés pour faciliter l'épreuve des examens. Si l'on tient à redorer le blason du service civil, il sera bon de publier tous les rapports secrets qui ont été soumis aux commissaires ou aux ministres sur ce sujet important.

LE PROBLEME DU TRAFIC LOCAL

On parle d'exproprier les riverains d'une vieille rue de la cité murale de Québec pour faciliter le trafic des automobiles. Au même moment, à Londres, un ministre déclare que dans peu d'années on interdira l'entrée de la ville aux automobiles. Nous sommes probablement en face de deux tendances également exagérées. Londres, avec son métro, ses tramways, et ses autobus, pourra longtemps encore tolérer le passage des automobiles dans ses rues de surface. Et le vieux Québec "intra muros" devrait régler ses problèmes présents sans trop massacrer ses vieilles choses du bon vieux temps. En France, plus particulièrement à St-Malo et à Carcassonne, on a réglé un point important en défendant depuis toujours l'entrée des fortifications au trafic moderne. Cette rigueur sert les fins matérielles de ces deux villes antiques en leur assurant le respect des visiteurs. Nous n'oserions pas proposer à Québec de recourir à une réglementation aussi draconienne. Nous aurions peur de voir se liguer contre nous toutes les puissances visibles et invisibles qui font la loi aux contribuables québécois. Tout de même il est grand temps de rappeler à nos bonnes gens que la Cité ne peut à la fois être vieille ville d'autrefois et ville ultra moderne. Nous avons à choisir. Ou bien Québec restera une relique historique d'un passé plein de charme et de gloire, ou bien Québec se modernisera, élargira ses rues étroites, et remplacera ses maisons basses par des gratte-ciel. Déjà, en plusieurs endroits, on a brisé la ligne harmonieuse du vieux Québec, pour favoriser des entreprises privées. Faut il continuer dans cette voie du sacrifice ou sauvegarder ce qui reste à Québec de son cachet de ville fortifiée, de ville trois fois centenaire, de ville française? Avec un peu d'intelligence et de bonne volonté, on aurait pu, on pourrait encore préserver toute l'ancienne ville, "en dedans des murs", et reléguer les entreprises modernes dans les faubourgs anciens ou nouveaux. Ce compromis serait pressant. On nous a naguère proposé une commission d'urbanisme. Depuis quelques mois qu'elle fonctionne, cette commission a fait de trop grosses concessions aux puissances. Elle a permis le sabotage d'une partie des fortifications, la démolition de vieilles maisons pour les remplacer par un gratte-ciel, et l'on dit qu'elle recommande aujourd'hui l'élargissement d'une partie de la rue Ste-Anne, en rasant cinquante pieds de bâtisses du côté nord-ouest. Quand on commence à élargir un bout de rue, la logique veut qu'on en élargisse bientôt d'autres. Tout cela coûte cher, et n'embellit rien. Si la commission d'urbanisme n'a pas un plan d'ensemble à soumettre pour l'embellissement pratique de Québec, nous proposons qu'on abolisse la commission d'urbanisme pour empêcher qu'elel n'enlaidisse la cité de Champlain. Et si notre proposition est soumise à un referendum, nous croyons qu'elle sera votée par une immense majorité.

L'ALLEMAGNE EN 1930

On percevait déjà, à la fin de 1929, les signes avant-coureurs de la crise économique et financière qui n'a fait que se développer au cours de l'année 1930 en Allemagne et qui — surtout depuis six mois — frappant toutes les branches de la production, entraînant un chômage massif, créant un violent déséquilibre entre les ressources du pays et son train de vie, a déterminé outre-Rhin un état quasi-révolutionnaire que contiennent encore de frêles barrages, mais dont nul ne peut dire, à l'heure actuelle, s'il a atteint son point culminant ou s'il n'est qu'à ses débuts. Nombre d'Allemands s'inquiétaient déjà, il y a dix-huit mois, de la politique financière que pratiquaient les dirigeants du Reich et dont M. Parker Gilbert avait justement dénoncé l'imprévoyance. En fait, depuis que le plan Dawes avait restauré et garanti sa monnaie, l'Allemagne avait retrouvé — surtout aux Etats-Unis — un crédit dont elle avait non seulement usé, mais abusé. La dette extérieure allemande avant la guerre se chiffrait à 32 milliards de marks. En 1925, après l'inflation et la restauration du mark, cette dette extérieure (sans tenir compte des réparations) était tombée à 5 milliards. En 1929, elle remonte déjà à 21 milliards 600. En quatre ans, l'Allemagne a donc emprunté 16 milliards 600 à l'étranger (cent milliards de francs). Une telle débauche de crédits explique à peu près tout dans la situation actuelle de l'économie allemande.

Elle explique d'abord l'essor qu'a pris la vie allemande dans tous les domaines, au cours de ces dernières années et l'apparente prospérité qui se dégageait du Reich. Elle explique la calme politique qui avait succédé, comme par enchantement, aux terribles secousses de l'occupation de la Ruhr et de l'inflation. C'est ainsi par exemple que les élections de mai 1928, qui avaient marqué un vif recul des forces nationalistes et consacraient le succès incontestable des éléments pondérés outre-Rhin, avaient coïncidé avec la période la plus florissante du mouvement d'affaires international. A ce moment, toute l'Allemagne s'était — quelque peu naïvement — engouée des Etats-Unis et des méthodes américaines, et se croyait appelée à jouer, en Europe, un rôle analogue à celui de la grande république fédérale. En réalité, essor économique, essor administratif, essor social, euphorie financière, tranquillité politique, mystique de la rationalisaton et de la production à outrance, tout cela reposait sur de l'argent prêté, des nerfs détendus et le coût congénital du risque. Mais tôt ou tard, une sorte de saturation devait se produire et ralentir ce mouvement ascendant. Brusquement, des circonstances imprévues (du moins, dans leur ampleur) aggravèrent les choses. Le 29 octobre 1929 — date mémorable dans l'histoire d'après-guerre — l'effondrement de la Bourse de New York remplit le cycle dans lequel tournait l'économie américaine — et, par conséquent, l'économie mondiale.

Le rythme des affaires se renversait. De ce jour, l'inévitable crise de saturation par laquelle l'Allemagne devait passer se transformait en une demi-ruine. L'Allemagne se trouvait dans la situation du commerçant qui a pu vivre largement par suite d'un marché animé et de crédits ininterrompus; mais que la défaillance de ses prêteurs et de sa clientèle accule à des mesures radicales, circonstances d'autant plus graves en Allemagne où il n'y a pour ainsi dire pas de réserves. Par tempérament, l'Allemand préfère investir son argent plutôt que de le faire sommeiller. Ces dispositions naturelles ont été portées au maximum par l'inflation — qui a détruit le capital-rentier et fait perdre à l'immense majorité des Allemands non seulement le goût, mais le sens même de l'économie. Ainsi, depuis quatorze mois, l'économie allemande est en complet déséquilibre donc, en péril. On évalue à 69 milliards de marks le revenu total de l'Allemagne. Le Reich, les Etats, les villes, les charges sociales en absorbent 26 milliards 1-2, soit plus de 38 pour cent. La proportion est réellement déraisonnable. Avant la guerre — en dehors de charges sociales — l'Allemagne dépensait 7 milliards de marks. En 1925, 14 milliards 3; en 1928, 21 milliards 4, soit trois fois le chiffre d'avant-guerre, alors que le territoire du Reich est réduit de 80,-000 kilomètres carrés, que le Reich n'a plus de colonies et que ses dépenses militaires sont largement inférieures à celles de 1913.

Veut-on des exemples ? Voici les frais d'administration. Ils sont passés de 3.200 millions en 1913 à 9,200 en 1928. Voici les subventions et secours. On les évaluait à 400 millions en 1913. Ils représentent 4.200 aujourd'hui. Et tout est à l'avenant. Le Reich comptait 166,000 instituteurs en 1911. Il en avait 191.000 en 1927 et cependant l'effectif scolaire avait diminué de 4 millions. La République allemande a fait largement les choses! Elle a développé sans compter le "Standard of life" de ses sujets. Le traitement "moyen" du fonctionnaire est de 6,650 mraks (40.000 francs). Cependant, de telles largesses se retournent contre ceux-là mêmes qui en bénéficiaient. Car l'Allemagne se trouve acculée aujourd'hui à cette alternative: se restreindre durement ou se noyer dans une nouvelle catastrophe financière.

Le mérite du chancelier Bruing est précisément d'avoir engagé l'Allemagne dans la voie épineuse des économies. Une démagogie facile entretient les masses dans l'illusion que toutes les difficultés du Reich sont imputables au "tribut des réparations" — qui ne représente, au total, que le "quinzième" des charges allemandes — et qu'il suffirait de suspendre l'exécution du plan Young pour renflouer les finances. Tactique, somme toute, naturelle de la part d'extrémistes irresponsables et adhésion somme tuote naturelle, de la part de masses ignorantes et qui souffrent. Mais le docteur Bruing sait exactement à quoi s'en tenir et — toue en réservan l'avenir quan aux possibilités pour l'Allemagne de demander un moratoire pour la tranche conditionnelle du plan Young — il s'est atache avec beaucoup d'énergie et d'habileté, à remettre de l'ordre dans la maison e à parer au déficit grandissant du budget.

De l'"Européen".

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 21 janvier 1871)

Le **Times**, de Londres, disait dans un récent article qu'aucune puissance ne pouvait résister en Amérique à la Puissance Américaine.

Le **Daily News**, de Montréal, et le **Globe** ne sont pas de cet avis. Le **News** prétend que si l'Angleterre veut conserver le Canada, il faut qu'elle revienne à son ancienne politique et maintienne ici un effectif militaire plus considérable. Il parait croire qu'à ce compte-là nous pourrions tenir tête aux Américains.

Le **Globe** en admettant que naus ne pourrions résister seuls à l'agression de nos puissants voisins, dit qu'il ne fait pas bon d'avouer notre faiblesse; que du reste nous devons nous reposer avec confiance sur la promesse solennelle que toutes les forces de l'Empire nous défendrons au besoin.

Nous confessons que nous ne voyons pas très bien ce que la présence de quelques régiments de plus ajouterait à notre sécurité, ni comment nous pourrions cacher aux Américains le secret de notre faiblesse. Il nous semble que nos deux confrères se font volontairement illusion et qu'il n'y a pas à se tromper sur notre véritable situation. Elle est simple et claire. En cas d'agression de la part de nos voisins, nous ne pourrions ni nous défendre ni permettre qu'on nous défende; car en aucun cas, le Canada ne saurait consentir à devenir le champ de bataille où deux grandes puissances videraient leurs querelles, qui ne sont pas les nôtres. Il en résulterait pour nous des ruines que ne saurait compenser aucun triomphe. Après la guerre, nous ne serions plus bons à garder, ni à annexer.

Notre sécurité est tout entière dans le peu de désir qu'ont eu jusqu'ici les Etats-Unis de posséder le Canada désir qui semble sur le point de faire place à un tout autre sentiment, et dans le reste d'amour-propre qui empêche l'Angleterre de se débarrasser de nous.

Si le général Grant ne réussit pas à faire de l'annexion du Canada un article de programme républicain pour les élections présidentielles, nous sommes sauts; si, au contraire, il réussit, la question est réglée, car l'Angleterre ne se battra pas pour si peu et nous ne saurions autant risquer pour elle.

DERNIERES NOUVELLES

(Dépêches de Midi.)

Londres, 19.

On écrit au **World**:

Bourbaki a retraité de Mont Béliardd et n'a pas été poursuivi.

Londres, 19.

Les parisiens disent qu'ils ont assez de provisions pour tenir jusqu'au milieu de mars.

Bereinshrut, Suisse, 19

Les allemands le 18 ont capturé le village d'Abbevilliers qui était en flammes dans le moment et ont chassé les français de toutes leurs positions sur la frontière suisse. Les français retraitent sur Blamont et Pont des Rois. Les habitants s'enfuient en Suisse.

Versailles, 18.

Les batteries au sud-ouest de Paris ont été avancées à 800 verges du fort de Montrouge qui a répondu avec un seul canon au front ouest.

Le fort d'Issy a recommencé le feu avec 2 canons à de longs intervalles.

Les nouvelles de Paris mandent que le bombardement y a commis d'affreux ravages. Des bombes sont venues tomber dans St. Louis de Lisle.

Il n'y a pas eu de sorties depuis 36 heures.

Le terrain est glissant en dehors.

Les lignes ont été renforcées.

Les fortifications extérieures françaises à Villejuif ont dû cesser leur feu au début du bombardement. Elles ont recommencé avec quatre grosses pièces, un feu sur les batteries prussiennes, qui devait être très incommode pour les curieux.

FAITS DIVERS

Reconnaissance. — M. Cotte, trésorier du comité de secours en faveur des incendiés du Saguenay, accuse avec beaucoup de remerciements, réception de la somme de trois cents dollars, produit de souscriptions recueillies dans les provinces Maritimes, par madame M. Morel de la Durantay. — **(Pays.)**

Vente d'Immeuble à Montréal. — Hier après-midi, une foule immense se réunissait dans les salles de John Arnton où la bâtisse en pierre située sur la Grande rue St. Jacques, occupée et possédé par la Banque d'Epargne de cette ville, était offerte en vente. La concurrence fut très vive; le point de départ était à $20,-000; et le prix final a été de $31 200 offert par l'hon. L.-H. Holton. La propriété avait 35 x 25.5, ce qui équivaut à un peu plus que $17. par pied. — **(Minerve.)**

AU CLUB WUK

Le prochain conférencier du Club WUK sera M. le Bâtonnier Armand LaVergne, C.R., député de Montmagny. M. LaVergne parlera probablement d'Arthabaskak, son village natal. Ce dîner aura lieu le 31 janvier.

Au petit jour

LA MONNAIE NE FAIT PAS LE BONHEUR

Gagner du temps en supprimant des intermédiaires et des déboursements d'argent en matière d'impôts et d'allocations, tel est le problème que se proposent de résoudre, dans leur sphère administrative, les autorités de l'arrondissement de Spottau, en Allemagne.

Dans cette circonscription, les paysans qui sont en retard dans le payement de leurs impôts seront autorisés à s'acquitter en nature en livrant des produits agricoles, tels que pommes de terre, céréales et bois de chauffage. Ces produits seront répartis aux chômeurs qui recevront ainsi en nature une partie des secours qui leur sont alloués.

On en revient ainsi aux formes primitives de l'assistance.

UNE CEREMONIE A WINDSOR

Une imposante cédémonie a été préparée au château de Windsor, en Angleterre, pour l'inauguration de la chapelle restaurée de Saint-Georges, qui était en réparation depuis neuf ans.

A l'entrée de la chapelle se dresse un monument érigé à un Français, le prince impérial Louis-Napoléon Bonaparte, mort héroïquement, en 1879, dans l'Afrique du Sud, au service de l'armée britannique.

La première idée de la reine Victoria, qui fit élever ce monument, avait été d'honorer la mémoire du malheureux fils de Napoléon III dans l'abbaye de Westminster. Mais la souveraine comprit bientôt que ce Panthéon devait rester purement britannique, et c'est sous les voûtes de la chapelle royale de Windsor que fut érigée la statue du prince.

UN TRAIT A CONSERVER

A propos d'un monument funéraire qui vient d'être érigé à la mémoire de la duchesse de Chartres, on rappelle divers souvenirs de la vie du duc de Chartres, ancien colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval, rayé des cadres de l'armée à cause de son origine, pour complaire à quelques politiciens de l'époque.

Il y avait eu, onze ans auparavant une période où il fallait de l'héroïsme au prince pour cacher un titre qui devait avoir le privilège de sonner aussi mal aux oreilles radicales que précédemment aux oreilles bonapartistes.

C'était en 1870. Le duc de Chartres, exilé par le second Empire, voulut, après Sedan, rentrer en France et servir son pays comme simple soldat. Il s'engagea, sous le pseudonyme de Robert Le Fort.

C'est alors que la famille royale de Prusse ayant su qu'un prince du sang français combattait sous l'anonymat, fit demander quel était son nom d'emprunt "pour éviter un malheur". Le duc d'Aumale, qui reçut le message, répondit: "*Chartres est où il doit être;* si vous le faites prisonnier, fusillez-le, pendez-le, brulez-le même si vous voulez; il fait son devoir, et nous ne dirons pas le nom sous lequel il se cache pour l'accomplir".

Un mot comme celui-là marque dans les annales de l'armée française.

UN SURVIVANT DE SEBASTOPOL RECLAME SA CARTE DE COMBATTANT

Le préfet des Hautes-Pyrénées, président du Comité départemental des A. C., vient de recevoir une lettre qui a dû le toucher profondément. Elle émane d'un vieillard de 97 ans, qui, ayant fait la campagne de Crimée et celle d'Italie — il ne doit plus rester à ce brave beaucoup de camarades de régiment, — réclame sa carte de combattant.

La lettre est ainsi conçue:

Monsieur le préfet,

Le soussigné Jean-Marie Soule (Prousom), né le 14 septembre 1833, à Cazarilh, canton de Mauléon-Barousse, immatriculé sous le numéro 2,552, au 5e escadron du train des équipages militaires, à Châteauroux, le 3 juillet 1854, a l'honneur de demander la carte du combattant, instituée par décret du 28 juin 1927, pour avoir appartenu au corps expéditionnaire de Crimée, du 14 février 1855 au 2 aout 1856, et pris part au siège et à la prise de Sébastopol, et aussi pour avoir fait la campagne d'Italie comme en font foi les deux diplômes dont ci-joint copie.

Il vous prie, Monsieur le préfet, de vouloir bien agréer, etc.

J.-M. SOULE.

La campagne à laquelle a pris part Soulé a donné son nom à une brillante promotion de Saint-Cyr, la promotion Crimée-Sébastopol, à laquelle appartenaient Boulanger (le futur général), le baron Reille (commandant d'une brigade, en 1870, et plus tard, député du Tarn), Alfred Rastoul (devenu journaliste catholique et auteur d'études historiques qui ne sont pas oubliées), etc.

Ces hommes, disparus depuis plusieurs années, nous semblent avoir appartenu à une époque très lointaine Or, le vaillant briscard Soulé était leur aîné Il est probablement le doyen des tringlots de France.

LA CHAMBRE ENTEND PARLER D'ELECTIONS

(Suite de la page 3)

avoir des surprises. (murmures à droite) Les journaux disent que l'opposition ne fait que des critiques injustes. Eh bien ! je considère que nous faisons notre devoir en disant qu'on ne prévoit pas les dépenses en engageant le crédit de la province. Les journaux payés par le gouvernement n'ont donc aucune raison de nous attaquer. La peur est le commencement de la sagesse. Les nombreuses assemblées ministérielles le démontrent".

M. GUERTIN. — "Comment sont répartis les dépenses ?"

Le ministre des Travaux Publics donne la liste de toutes les dépenses prévues qui se chiffrent à $242,-000.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Il reste une balance de $58,000 qui servira à acheter des propriétés avoisinant la prison et à couvrir toutes les dépenses qui pourraient surgir".

M. GUERTIN. — "Pour pouvoir justifier cette augmentation de crédits il faudrait pouvoir établir une augmentation de population. Cela ne peut être prouvé. La population a diminué dans le Témiscamingue. Ce que l'on pourrait prouver mais ce que je me refuse à croire, c'est une augmentation de la population criminelle. Maintenant, puisque le gouvernement est autorisé à faire cette construction, depuis 1927, pourquoi ne l'a-t-on pas commencé plus tôt. On aurait ainsi aidé au chômage. Est-ce la crainte du peuple, avant les élections, qui décide le gouvernement à marcher ? Je suis en faveur de ces travaux mais je regrette qu'on ne les ait pas faits plus tôt. C'est le jugement que portera aussi le peuple. Le gouvernement subira la colère des électeurs, quoi qu'en pense l'hon. Premier Ministre. L'hon. ministre admet qu'il y aura $58,000 de plus qu'il n'en faut. C'est beau d'avoir $58,000 pour jouer avec en temps d'élection".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "L'hon. député de Hull rend un jugement. Il le porte en appel devant le peuple et il rend le jugement du peuple. C'est très facile. En ce qui concerne ces travaux, nous avons demandé des soumissions pour les fondations, qui peuvent être faites cet hiver. L'hiver ne fait que commencer. Si les plans ont été modifiés c'est que l'on a jugé sage de construire pour les besoins de l'avenir. L'hon. député dit que nous aurons $58 000 pour jouer. Comment jouer ? Mon honorable ami ignore-t-il que nous devons rendre compte à la Chambre de tous les deniers publics. Il veut bien aider les chômeurs. Il s'apitoie sur leur sort. Mais pourquoi s'objecte-t-il à ces travaux que nous entreprenons non seulement parce qu'il sont nécessaires mais parce que nous faisons tout ce qui est possible pour aider au chômage ? Enfin, l'hon. député de Hull nous menace des élections. Les élections ! Nos adversaires nous en parlent souvent. Ils nous en menacent chaque jour. Ils oublient qu'une élection ça se fait à deux. Mon honorable ami, pour sa part, peut être certain qu'aux prochaines élections il ne sera pas tout seul à Hull". (rires et appl.)

M. GUERTIN. — "Je sais que l'hon. ministre des Travaux Publics préfèrera me garder à Hull pendant les prochaines élections".

Voix à droite. — "Oh ! oh !"

M. GUERTIN. — "Nous ne nous opposons pas aux travaux mais à la manière dont le gouvernement fait ses calculs".

M. Maurice DUPLESSIS. — "Le gouvernement se trompe dans ses calculs, souvent en bas, quelquefois en haut du coût des travaux. Je suis donc surpris de voir qu'on reproche à l'opposition de demander des renseignements. Le ministre des Travaux Publics a lui-même désapprouvé le projet du Palais de Justice de Québec. Dans le cas qui nous occupe, on a acheté un terrain. On devait savoir alors la grandeur exacte de la bâtisse. Sinon, c'est qu'on a manqué de prévoyance. Si on se trompait de quelques mille dollars, passe encore. Mais on s'est trompé dans ce cas-ci de $100,000. Il y a quelque chose de défectueux. La défectuosité vient du fait que le gouvernement, pour nous montrer un surplus fictif ne tient pas compte que la loi n'engage la province que pour $75 000 quand en fait le crédit de la province est engagé pour $300,-000 dans une entreprise comme celle-ci. Je considère qu'il faut un changement. Il y en aura un avant longtemps. J'espère qu'alors nous aurons une opposition suffisante pour gouverner dans le meilleur intérêt de la province".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "L'hon. député des Trois - Rivières a tort de croire que nous ne voulons pas avoir de critique. Mais il ne faut pas confondre la critique avec la chicane. Dans ce cas-ci, nous n'avons fait rien d'irrégulier et la critique n'est nullement justifié. L'hon. député des Trois - Rivières dit que si nous avons acheté un terrain, nous devions savoir la grandeur exacte de la bâtisse. L'argument n'est pas très fort. Quant au Palais de Justice de Québec, dont on a parlé encore, on me reproche de n'avoir pas défendu le projet lorsque mon prédécesseur était ministre des Travaux Publics. Lorsqu'il a été question pour la première fois du Palais de Justice de Québec, j'étais président de cette Chambre et je n'étais pas pour descendre du fauteuil afin de prendre part au débat lorsque le projet a été critiqué, l'hon. ministre des Travaux Publics du temps l'a défendu et il n'avait pas besoin de moi".

La résolution est adoptée en 1ère et 2e lectures.

Le Président Bouchard. — "Troisième lecture maintenant ?"

M. TREMBLAY. — "Prochaine séance".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Et le chômage ?"

Voix à gauche. — "Prochaine séance".

L'hon. M. DAVID. — "Alors, les chômeurs attendront".

La Chambre en comité plénier (M. le Vice - Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie un projet du Secrétaire Provincial modifiant la loi des inhumations et des exhumations.

M. Duplessis pose une question à l'hon. M. David, et finit par dire que le projet peut provoquer des situations désagréables.

L'hon. M. DAVID (souriant). — "On ne meurt jamais de façon agréable". (rires)

M. DUPLESSIS. — "L'hon. Secrétaire Provincial faisant partie du gouvernement s'en apercevra aux élections".

L'hon. M. DAVID. — "Mon honorable ami ne doit pas oublier que le bill vise non seulement les inhumations mais aussi les exhumations".

M. BLAIN. — "Le gouvernement a-t-il l'intention d'exhumer son programme de 1896 ?"

L'hon M. DAVID. — "Le gouvernement a cela de bon qu'il n'a pas changé depuis 1896". (appl.)

Voix à gauche. — "Ah ! ah !"

L'hon. M. DAVID. — "En tout cas, les plaintes ne viennent que de l'opposition".

Le Premier Ministre propose la 2e lecture d'un projet de loi modifiant la loi de tempérance. Adopté et la Chambre en comité plénier (M. le Vice - Président Irénée Vautrin) étudie le projet.

L'hon. M. Taschereau. — "Quand une municipalité rappelle la loi de la prohibition il faut attendre jusqu'au 1er mai suivant pour ouvrir un magasin de la Commission des Liqueurs ou accorder une licence d'hôtel dans cette localité. La loi telle qu'elle est, offre des inconvénients sérieux. Aussi, Chicoutimi a voté le rappel de la prohibition et ne peut obtenir de licences avant le 1er mai".

M. BLAIN. — "Je ne vois pas la nécessité du projet. La loi devrait rester telle qu'elle est".

Le projet est adopté sur division.

Le général C.-A. Smart propose la 2e lecture de son bill modifiant la loi des chemins de fer.

M. SMART. — "Le projet a pour but d'empêcher l'octroi de chartes à des compagnies qui n'ont nullement l'intention de bâtir des chemins de fer".

M. DUPLESSIS. — "Je félicite l'hon. député de Westmount et j'approuve son projet. Si les gouvernements n'avaient pas manqué de prévoyance, l'Abitibi n'aurait pas tant souffert de manque de communication".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je n'ai pas d'objection à ce que ce bill soit référé au comité des Bills Publics. Cependant, je ne suis pas prêt à dire que je voterai pour. En vertu de ce projet, la Législature de Québec ne pourrait accorder de charte à moins que la Commission des Services Publics décide que la compagnie bâtira un chemin de fer. Je ne suis pas prêt à restreindre à ce point, les pouvoirs de la Législature de Québec".

M. BLAIN. — "Je crois que dans notre province nous avons trop de chartes et pas assez de chemins de fer".

Le projet est référé au comité des Bills Publics.

M. Maurice Duplessis propose la 2e lecture de son projet modifiant la loi des liqueurs.

M. DUPLESSIS. — "Le but du projet est d'enlever à un inspecteur de la Commission des Liqueurs le droit d'arrêter le propriétaire, le locataire ou les occupants d'un établissement ou d'une maison sans mandat. La loi des Liqueurs abolit les brefs de certiorari, de mandamus, d'habeas corpus, tous les brefs de prérogative. Il est donc juste que le citoyen soit un peu mieux protégé. Les "spotters" de la commission ne sont pas tous des hommes impeccables. Ils peuvent arrêté un citoyen chez lui avec ses invités et ces derniers n'ont aucun secours. Je veux tout simplement faire reconnaître l'inviolabilité du domicile".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous allons référé ce projet au comité des Bills Publics".

Adopté.

Un peu après 5 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à mercredi après-midi à 3 heures.

CAUSERIE DE M. MC MANAMY AU KIWANIS

(Suite de la page 3)

fit remarquer que cette situation a donné naissance à toute une littérature que l'on classe généralement sous le titre: "la situation générale des affaires". C'est après avoir lu un grand nombre de ces articles des meilleurs économistes et des plus grands financiers qu'il peut énumérer les principales causes de la dépression économique que nous traversons. Voici ces causes, telles que les résuma le conférencier: la surproduction, la guerre et ses suites, le mouvement de l'or, le chômage, les barrières tarifaires, l'emploi des femmes dans l'industrie, l'ingérence des gouvernements dans les affaires, la recherche du luxe, la politique inefficace de plusieurs Etats, la sur capitalisation, les commodités de la spéculation, la rupture du crédit, l'action de la Russie et des communistes.

Parlant ensuite spécialement du chômage, M. McManamy en énuméra les principales causes, qu'il analysa au fur et à mesure. Voici ces causes : La recherche de la paix universelle et par suite la réduction des armées et des armements, le machinisme, la centralisation de l'amalgame des industries, la spécialisation à outrance, l'emploi du téléphone, du télégraphe, etc., transports plus rapides, application à l'industrie des découvertes scientifiques, développement des travaux de chimie, trop grande expansion du crédit ,et enfin, influence néfaste de la Russie soviétique. M. McManamy ajoute que la plupart de ces éléments ont aidé à entraîner la surproduction, laquelle à son tour a déclanché en grande partie le manque de travail.

Quant aux moyens à prendre pour régler la situation actuelle, voici ce que dit le conférencier:

—"Les deux principaux moyens qui conduisent au progrès sont d'abord le développement, chez nous, de notre industrie et de notre commerce et ensuite l'aide à donner aux peuples moins favorisés pour leur faire obtenir un bon rendement de leurs ressources. Nous atteindrons le premier but avec un travail intelligent et énergique. Le second se présente sous forme d'un problème plus délicat, principalement à cause des moyens d'action employés actuellement par la Russie, dont l'objet es de saper par al base tout l'édifice social. Ce pays ne peut raisonnablement de nos jours arriver aux succès, parce qu'il ne pourra jamais faire mourir le germe d'ambition nationale qui a sa racine dans le coeur des peuples. Il s'agit pour nous de suivre de près l'évolution du système russe et de prévoir quelle pourra être son influence chez nous pour la réduire aussitôt".

Après avoir donné quelques autres explications sur ce problème, le conférencier ajouta: "Le précepte divin "tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" est aussi vrai aujourd'hui qu'au jour où il fut formulé, et ceux qui veulent l'éviter font retomber la charge sur le voisin qui un jour ou l'autre sera en droit d'exiger une compensation".

M. McManamy termina par un appel à l'optimisme, à l'union des classes et à la coopération de tous, moyens qui nous remettront sûrement sur la voie de la prospérité. Il fut vivement applaudi et M. Roméo Langlais, en le félicitant si chaleureusement, exprima bien les sentiments de l'auditoire.

RESULTAT DU VOTE DANS 13 MUNICIPALITES

(Suite de la page 3)

la région de Chicoutimi:

CHICOUTIMI (paroisse)

Par une forte majorité M. Joachim Jobin a été réélu maire de la paroisse de Chicoutimi. Son adversaire était M. Georges Tremblay.

GRANDE-BAIE

M. Wilfrid Simard a été maintenu à son poste de premier magistrat de Grande-Baie par une majorité de 85 voix sur son adversaire, M. Edmond Savard, qui avait résigné son siège de conseiller pour se porter candidat à la mairie. Les conseillers, MM. J.-A. Thibault, Eddy Desbiens et Méride Tremblay, ont été élus respectivement par une majorité de 9, 8 et 3 voix.

RIVIERE-DU-MOULIN

M. Eudore Boivin, avocat, a été réélu maire du village de la Rivière-du-Moulin, par une majorité de 25 voix sur son adversaire, M. Diego Villeneuve. Les conseillers élus sont : MM. Isidore Gauthier, 132 voix ; Jean-Baptiste Martel, 95, et Joseph-Israel Grenon, 87 voix.

CHANDLER

M. Chas Lamb a été élu maire de Chandler, lundi, par une majorité de 147 voix, contre son adversaire, M. Jos. Langlois, qui a obtenu 68 votes. MM. C. Côté, J. Gallagher, E. Lelièvre ont aussi été élus conseillers, obtenant respectivement 204, 201 et 199 votes.

STE-ADELAIDE DE PABOS

M. David Duguay a triomphé de son adversaire à la mairie, M. James Duguay, par une majorité de 66 voix. M. David Duguay a obtenu 201 votes.

Les conseillers élus sont MM. F. Loiselle, 221 votes; M. Aspiros, 154 votes, et Jos. Nicolas, 147 votes.

SAINT-CYRILLE

Le nouveau conseil municipal de Saint-Cyrille de L'Islet se compose de M. Zéphirin Lord comme maire, avec comme conseillers, MM. Lucien Saint-Pierre, Danie Lord et Onésime Thibault.

SAINT-PACOME

M. Phydime Dumais, cultivateur, a été élu maire de Saint-Pacôme. Il avait pour adversaire le docteur Thomas-W. Michaud.

HEBERTVILLE (paroisse)

M. Alphonse Fortin, préfet du comté, a été réélu maire de la paroisse à l'unanimité. Les conseillers ont été également réélus par acclamation. Ce sont MM. Ovide Roy, Henri Martel et Edmond Gaudreault.

HEBERTVILLE (village)

Le notaire Joseph Richard a été réélu par acclamation maire du village de Hébertville. MM. Joseph Desbiens, Eugène Gervais et Philippe Fortin ont aussi été réélus par acclamation à leur poste de conseillers.

DANS L'ABITIBI

BELCOURT

M. Albéric Trempe a été élu maire de Belcourt avec une majorité de 18 voix.

LA SARRE

Par une majorité de 63 voix M. Edmond Mercier, commerçant de bois, a été élu maire de La Sarre.

BARRAUTE

25 voix de majorité ont donné la victoire à M. Oscar Roy, commerçant de bois.

CARAQUET

Par une majorité de 20 voix, M. P.-C. Morais a été élu membre du conseil de Caraquet. Son adversaire était M. Joseph-O. Chiasson. Ce dernier a annoncé qu'il contesterait l'élection de son heureux rival. C'est le conseil en entier qui sera juge.

ASSEMBLEE PAPINEAU

A une assemblée régulière de cette Association tenue mardi dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées:

"Proposé par le confrère E. Trudel, secondé par le confrère A. Nadeau, que l'Assemblée Papineau a appris, avec un très grand regret, la mort du confrère et second Vice-Président, M. Ovide Arsenault, survenue le 12 janvier courant.

"Que cette assemblée verse les honoraires d'une grand'messe à être chantée pour le repos de son âme.

"Qu'un avis soit donné à la famille ainsi qu'aux journaux.

"Que cette assemblée s'ajourne en signe de deuil".

Carnet Mondain

L'honorable M. Narcisse Pérodeau, M.C.L., de Montréal, passe quelques jours à Québec.

L'honorable sénateur F.-L. Béique, président de la Banque Canadienne Nationale, a passé la journée d'hier à Québec.

L'honorable M. et madame J.-E. Perrault sont de retour à Québec.

M. Beaudry Leman, gérant-général de la Banque Canadienne Nationale, l'honorable M. Charles-A. Laurendeau, C.R., M. A.-A. LaRocque et M. Armand Chaput, directeurs, étaient de passage à Québec, hier.

L'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, est de retour à Québec.

M. J.-H. Fortier a reçu à déjeuner, hier, au Club de la Garnison, en l'honneur du président et des directeurs de la Banque Canadienne Nationale.

Madame R.-P. Kernan recevra à dîner, demain soir, à sa résidence, chemin Ste-Foy, en l'honneur de M. Norman Wilson et de l'honorable madame Cairine Wilson, sénateur, d'Ottawa.

L'honorable M. Andrew-R. McMaster, ex-trésorier provincial, et madame McMaster annoncent les fiançailles de leur fille, Margaret-Mona, à M. Arthur-Marshall Irvine, de Shawinigan Falls, fils de M. et madame Arthur-M. Irvine, de Westmount. Le mariage sera célébré au début de mars.

Mademoiselle Louise Baillargeon recevait intimement à l'heure du thé, hier, à la résidence de ses parents, M. et madame Elzéar Baillargeon, rue de l'Esplanade, en l'honneur de mademoiselle Pauline Tellier, de Montréal, qui est en ce moment l'invitée de M. et madame Laval Fortier.

Madame Ernest Bertrand, de Montréal, recevait à dîner, hier, en l'honneur de l'honorable juge et madame Alphonse Bernier, de Lévis.

Madame Napoléon Lavoie, Grande-Allée, recevait intimement à l'heure du thé, hier, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Marie Legris, de Chicago.

Madame Mark Drouin reçoit cet après-midi à une partie de bridge et à l'heure du thé, à sa résidence, avenue Murray, en l'honneur de mademoiselle Pauline Tellier, de Montréal.

M. et madame Philippe Picard, d'Ottawa, passent quelques jours à Québec et logent au Château Frontenac.

Mademoiselle Françoise Leclerc recevra intimement à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Bédard, à l'occasion de son prochain mariage.

Le lieutenant Charles Chauveau, du Royal 22e Régiment, est parti pour Kingston où il suivra un cours militaire de six mois.

Madame J.-A. Grenier passe quelque temps avec sa mère, madame Adikes, à Jamaica Estates, Long Island, New-York.

Madame Gordon-E. Pfeiffer recevait intimement à dîner, lundi soir, à sa résidence, avenue Bougainville.

Madame Yves Montreuil est partie pour St. Petersburg, Floride, où elle passera quelques mois. Madame Montreuil fait le voyage en compagnie de madame Sévère LaViolette et de mademoiselle Marie Hillman, de Montréal.

Mademoiselle Jacqueline Trépanier, de Montréal, est en ce moment à Québec, l'invitée de M. le docteur et madame Sylvio Caron.

M. J.-Edouard Fortin, député de Beauce à l'Assemblée Législative, et madame Fortin, ont pris leurs appartements au Château Frontenac pour le temps de la session.

Le Révérend Père Martin, O.P., curé de Saint-Dominique, bénira ce matin, à neuf heures et demie, en son église paroissiale, le mariage de mademoiselle Jeannette LaRose, fille de madame Eudore LaRose, avec M. le docteur Gérard Labrie, de St-Casimir de Portneuf, fils de madame G.-A. Labrie. M. le docteur LaRose, de Montréal, accompagnera sa nièce, et M. Maurice Labrie servira de témoin à son frère. Pendant la cérémonie, un programme musical sera exécuté par mademoiselle Germaine Lapointe, cousine du marié, M. Placide Morency, M. Raoul Dionne et M. Jules Payment. Immédiatement après le mariage, madame LaRose recevra intimement à sa résidence, 249 rue St-Cyrille. M. le docteur et madame Gérard Labrie partiront à une heure et demie pour un voyage à New-York.

Madame J.-A. Saucier, rue St-Cyrille, recevait intimement à dîner, lundi soir, en l'honneur de M. Marc Stein, avocat.

Mademoiselle Gabrielle Lefebvre et M. Maurice Bolduc étaient au nombre des invités du "surprise" donné samedi soir en l'honneur de mademoiselle Thérèse Dionne, chez ses parents, M. et madame P. Dionne, avenue des Erables.

Mademoiselle Françoise Girard, de Chicoutimi, passe quelque temps à Québec, l'invitée de sa grand'mère, madame Arthur Dion, Appartement Battlefield.

Mademoiselle Yvonne Hamelin, d'Ottawa, passe quelque temps à Québec.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 21. — Le très honorable M. R.-B. Bennett, Premier Ministre du Canada, revenu hier de Toronto, partira vendredi midi pour Montréal, avec mademoiselle Mildred Bennett et sera de retour dans la capitale samedi matin.

L'honorable sénateur G.-D. Robertson, ministre du Travail, est revenu d'un bref séjour à Montréal.

Madame H.-Willis O'Connor et ses enfants sont revenus de Wakefield, où ils ont passé une semaine.

Madame Redmond Neville et madame Harvey Chartrand passent quelques jours à Pembroke.

Mademoiselle Yvette Delorme recevait, dimanche, en l'honneur du passage en ville de M. Alfred DesRochers, de Sherbrooke.

Mademoiselle Corinne Corriveau a reçu ces jours-ci à l'heure du thé, chez Murphy-Gamble, en l'honneur de mademoiselle Lucie Brousseau, à l'occasion de son prochain départ pour la Californie.

Mademoiselle Beaulieu, de Montréal, est l'invitée de mesdemoiselles Paradis.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 21. — Madame Arthur Morgan recevait à déjeuner, lundi, en l'honneur de madame L.-B. Cordeau.

En l'honneur de mademoiselle Françoise Lambert, à l'occasion de son prochain départ pour la Floride, plusieurs réceptions seront données. Mademoiselle Lucette Babin offrira un déjeuner, demain, au Ritz Carlton. Bridge et thé, aussi demain, chez mademoiselle Cécile Bonhomme. Mademoiselle Jeanne Savignac recevra à l'heure du thé, le dimanche vingt-cinq janvier. Un déjeuner sera offert le mercredi vingt-huit janvier, à l'hôtel Queen's, par mademoiselle Lucette Ashby. Mademoiselle Margot Lavigne donnera un bridge et recevra à l'heure du thé, également, en l'honneur de mademoiselle Lambert.

Madame Jean Béique offrait un déjeuner, lundi, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Corinne de Boucherville, débutante de la saison.

Madame Jules Desmarais recevait à dîner, lundi soir, en l'honneur de madame L.-B. Cordeau à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

Madame E.-F. Fauquier et M. E. Fauquier, d'Ottawa, sont de passage en ville à l'hôtel Ritz Carlton.

M. et madame F.-B. Benjamin, de Londres, Angleterre, sont actuellement en ville à l'hôtel Ritz Carlton.

Mademoiselle Annette Richard a reçu quelques intimes, dimanche soir.

Bridge et thé, hier après-midi chez madame Huntly Ward-Davis, en l'honneur de madame Julius Griffith, de Vancouver.

Demain au Château

Madame Cairine Wilson, membre du Sénat canadien, qui donnera une causerie jeudi après-midi, à trois heures et demie, au Château Frontenac, sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes dont madame P.-B. Dumoulin est la distinguée présidente.

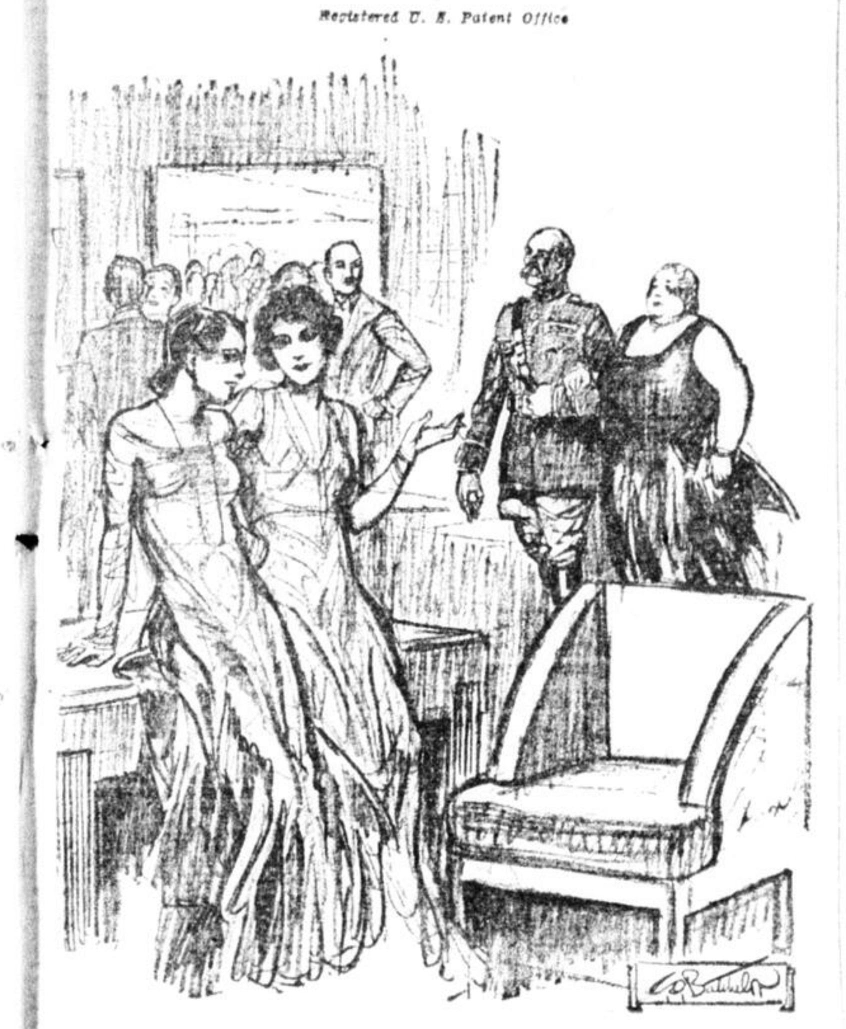
Registered U. S. Patent Office

"Voilà qui me rappelle justement, Rose, que je voulais te demander si tu avais vu le ballon dirigeable de l'armée hier?"

4 JOURS D'OPERETTE A L'IMPERIAL

C'est ce soir que commence, dans le beau théâtre de l'Impérial, rue St-Joseph, spécialement paré pour la circonstance, cette splendide série d'opéra-comique et d'opérette que nous annonçons depuis quinze jours. De très bonne source, nous savons qu'un monde fou envahira la salle de la rue St-Joseph et que vue l'affluence prévue un service d'ordre est organisé. Le succès que nous prévoyons ne nous est pas inspiré par des rêves. Le tableau de location de l'Impérial est là pour nous donner toute assurance à ce sujet.

Mignon, les Cloches de Cornevilles, la Mascotte, pouvait-on choisir répertoire meilleur et grouper ainsi une plus belle phalange d'artistes avec celle qu'a réunie l'infatigable organisatrice et travailleuse qu'est la vedette des vedettes, Mlle Lucienne Defrenne, assistée du dévoué et sympathique M. Adolphe Gysin, son impresario?

DANS LEVIS

(Suite de la page 20)

concours ainsi que celui de plusieurs des employés de la compagnie pour la réussite de ce grand événement national.

L'ENTRETIEN DURANT L'HIVER DES RUES ST-EDOUARD ET DE L'HOSPICE

Une requête signée par environ 25 citoyens notamment de Villemay, a été soumise dernièrement au conseil de ville de Lévis, afin d'obtenir son appui et pour être présentée au sous-ministre de la Voirie. Il s'agirait de faire entretenir pendant l'hiver les rues St-Edouard et de l'Hospice qui conduisent à cette dernière institution. Cette requête fut fortement appuyée par le conseil, vu le grand nombre de personnes qui, au moyen d'autos, de voitures ou même de leurs propres jambes, se rendent à l'hospice, surtout le dimanche. M. l'échevin Pelletier a été autorisé par le conseil à faire cette demande auprès du département de la Voirie. Ces rues seraient entretenues au moyen de la "Snogo" qui fait le service de la route du Pont de Québec.

C'ETAIT UN AMI D'OCCASION

Revenant des chantiers, un étranger à cette ville, prit une chambre dans un hôtel, à Lévis, et fit connaissance d'un autre étranger qui pensionnait au même endroit. La première nuit qu'ils passèrent sous le même toit fut préjudiciable à notre homme de chantier, car à peine s'était-il endormi qu'il se fit soulager d'une somme de $100 par son ami d'occasion.

Le lendemain, la victime constata la disparition de son argent et porta plainte au chef de police de Lévis, qui chargea le constable Côté de l'affaire. Ce dernier arrêta le voleur dans une maison de la Côte du Palais, à Québec, et le conduisit à la prison de Québec.

REUNION DES MEMBRES DU CERCLE D EL'A. C. J. C.

Une assemblée des officiers et membres du cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C. de Lévis sera tenue ce soir, à 7 h. 30, à la résidence de M le notaire Adjutor Roy, rue Wolfe, à Lévis. D'importantes questions seront mises à l'étude. On demande à tous les membres de bien vouloir y assister.

ASSEMBLEE DU CERCLES DES FERMIERES, CE SOIR

Les officiers et membres du cercle des Fermières de Lévis auront leur assemblée régulière du mois, ce soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville de Lévis. Toutes les dames et jeunes filles faisant partie de ce cercle sont priées d'être présentes à cette importante assemblée.

On nous prie d'informer les membres, qu'à l'exemple de la Fédération Nationale de la St-Jean-Baptiste, des cours de droit social seront donnés au cours des assemblée du cercle, cet hiver, et qu'il y aura un prix d'assistance pour les membres.

MORT DE MADAME RICHARD HOLDEN

Nous avons appris avec regret la mort de madame veuve Richard Holden, née Arthémise Bernier, survenue hier matin, à la résidence de sa fille, madame L.-P. Moreau, rue Foisy, à Lévis.

Madame Holden était âgée de 74 ans et 10 mois. Elle a succombé à une maladie de six semaines. Deux filles lui survivent: madame L.-P. Moreau, de Lévis, et madame Albert Desjardins, de Montréal; un frère, M. le capitaine Alphonse Bernier, de Lauzon; une soeur, madame veuve Chs Paquet, de Bienville; onze petits-enfants, Mlles Thérèse, Berthe, Irène, Anne-Marie et M. Laval Moreau, MM. Albert, Armand, Lucien Desjardins, de Montréal, Mlles Annette et Cécile Desjardins, de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Bienville et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

NOTES PERSONNELLES

Madame Napoléon Lepage et sa fillette Suzanne sont en promenade à Sherbrooke, pour une dizaine de jours, les invitées de M. et Mme Achille Cantin et de Mlle Laura Cantin, 42 rue Aberdeen.

—M. René Lepage, officier de douanes de Lévis, est de retour de Sherbrooke, d'un voyage de fin de semaine, l'invité de M. et Mme Achille Cantin.

REQUETE DE ST-DAVID

Il y a quelques jours, nous annoncions que des citoyens de St-David demandaient l'annexion de leur municipalité à Lévis. Voici le texte de la requête adressée au conseil de ville de Lévis:

St-David, octobre, 1930.

A Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Cité de Lévis.

Messieurs,

L'humble requête des soussignés expose respectueusement:

1o—Qu'ils sont tous propriétaires-contribuables de la municipalité de St-David de l'Aube-Rivière, Comté de Lévis;

2o—Que leur municipalité n'est pourvue d'aucun système d'aqueduc et d'égoûts;

3o—Qu'il n'existe dans leur municipalité aucun système de protection efficace contre le feu;

4o—Que les puisards sont devenus une cause d'ennuis et une menace pour toute la population.

Pour toutes ces raisons et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer, les requérants soumettent respectueusement à Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins de la Cité de Lévis qu'il serait dans le plus grand intérêt de la dite municipalité de St-David de faire partie de la Cité de Lévis qui offre à tous les points de vue les meilleurs avantages à tous ses concitoyens.

Les soussignés seraient donc heureux de rencontrer le conseil de la Cité de Lévis pour discuter avec ce dernier les termes et conditions d'un réglment d'annexion de St-David à Lévis si le conseil de cette dernière était en faveur de passer un réglement à cet effet.

Vos tout dévoués,
(ont signé)

G.-Arthur Bonneau	$4,000.
Maurice Dussault	$200.
L.-P. Gagnon	$4,500.
Patrick Sheedy	$1,600.
Dame Vve F.-X. Costin	$1,100.
L.-P. Costin	$200.
Marie-Rose Cloutier	$1,200.
François Dusault, M.D.	$200.
Jean-Charles Bégin	$185.
Napoléon Dussault	$2,500.
Hector Lemieux	$1,700.
J.-A. Talbot	$2,000.
Jos. Ouellet	$2,200.
J.-P.-H. Bégin	$3,700.
Pierre-L. Bégin	$4,500.
J.-A.-Wellie Lemieux	$4,800.
Mme Vve Frs. Racette	$1,200.
Mme Edouard Bourassa	$3,000.
Louis Bonneau	$3 600.
Raoul Kirouac	$1,100.
Ernest Bonneau	$2,500.
Zacharie Bonneau	$1,800.
Edouard Halley	$4,000.
Emile Noreau	$400.
Adélard Cloutier	$2,000.
J.-T. Dussault, M.D.	$7,000.
Raymond Ruel	$2,400.
Ulysse Thibault	$3,800.
Odilon Cadorette	$1,290.
Medard Carrier	$2,150.
Hubert Bégin	$1,800.
Mme Honoré Huard	$1,200.
L.-E. Proulx	$3,700.
Joseph Tessier	$3,200.
Edgar Carrier	$2,800.
Honorius Carrier	$200.
Joseph Robitaille	$4,000.

POUR CREER L'ATMOSPHERE D'UN FILM

John Hoffman, artiste hongrois qui vient de compléter son travail comme directeur technique dans une partie importante de "DRACULA", super-production de la compagnie Universal, vient d'arriver à New-York où il partira pour sa ville natale Budapest, où il doit rendre visite à sa famille. Il fera également des travaux de recherches dans les principales villes de l'Europe.

Diplomé de l'Académie Nationale de Budapest, Hoffman est un artiste bien connu. Il est venu sur ce continent il y a six ans et entre autres il a collaboré avec Willy Pogany.

La compagnie Universal vient de l'engager comme directeur technique pour utiliser ses conseils, étant donné que l'action de "DRACULA" se déroule dans son pays natal en Hongrie. C'est en effet là que Bela Lugosi qui a le rôle titre, dans "Dracula", est né.

L'engagement d'Hoffman a pour but de reconstituer la véritable atmosphère dans laquelle doit se dérouler l'action du film.

Le bébé n'en reprend pas? Voyez à sa digestion

Les bébés ne peuvent pas en reprendre quand des déchets sûris forment des gaz dans un appareil digestif encombré, causant la colique, la constipation et les rendant très mal à l'aise. Essayez donc la méthode préconisée par les médecins et que des millions de mères connaissent, et voyez combien l'état de l'enfant s'améliorera. Quelques gouttes de l'inoffensif Castoria Fletcher purement végétal soulagent l'enfant le plus nerveux, le plus fiévreux en un rien de temps. Quelques doses administrées, et il digère parfaitement, il redevient en parfaite santé. Pour avoir le véritable Castoria, cherchez la signature Fletcher sur l'enveloppe.

USEZ DU LAIT SAUVEGARDÉ

La crème étant brisée en particules très ténues, le Lait Carnation donne à tous les mets une douceur et un velouté incomparables. Les surveillants Carnation encouragent les laitiers à améliorer leurs troupeaux et à pratiquer la propreté, sauvegardant ainsi le Lait Carnation à sa source. Et cette protection du Lait Carnation va jusqu'à vous dans des récipients hermétiquement scellés.

Demandez le Livre de Cuisine et le Livre de Bébé

CARNATION CO., LIMITED
Aylmer, Ont.

Lait de vaches canadiennes, empaqueté au Canada, dans des boites et des caisses canadiennes.

Carnation
From Contented Cows
EVAPORATED
MILK

PRODUIT AU CANADA

"de Vaches *bien* nourries"

✧ Santé menacée ✧ Un fameux médecin explique le danger ✧ des intestins obstrués ✧

FATIGUE GENERALE. Un signe que son organisme est empoisonné de l'intérieur!

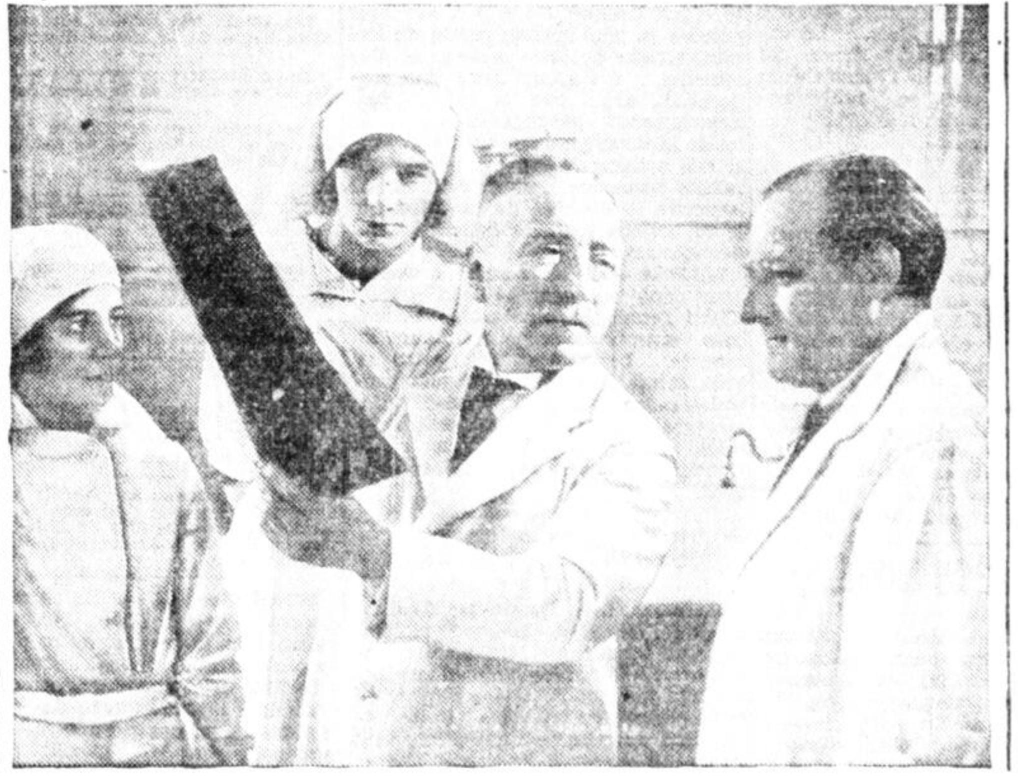

Le DOCTEUR GEORGES ROSENTHAL, célèbre autorité de l'Institut Pasteur de Paris, explique comment les poisons se forment quand les intestins sont paresseux et obstrués. Ces poisons sapent santé et vitalité.

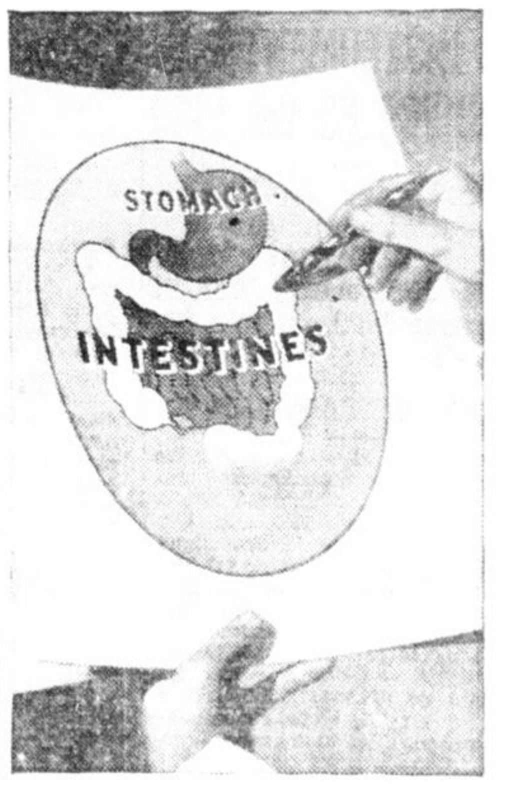

C'EST ICI qu'est la source du trouble! "Gardez vos intestins propres à l'aide de levure fraîche," recommande le Dr. Rosenthal

C'est d'ici que se répandent de DANGEREUX POISONS!

VOUS fatiguez vous vite? Avez-vous perdu entrain et appétit? Etes-vous sujet à la mauvaise digestion, aux maux de tête, aux rhumes fréquents?

Et voulez-vous savoir ce qui ne va pas chez vous . . . ce qui vous prive des bienfaits d'une bonne santé, ce qui vous empêche de jouir de la vie et de connaître de plus grands succès?

Lisez alors attentivement ce qui suit. C'est le message d'une des plus grandes autorités médicales de l'Europe à l'heure actuelle . . . le docteur Georges Rosenthal, lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine de France.

Le docteur Rosenthal dit:

"Lorsque les intestins deviennent encombrés de matières indigestibles, il s'y forme des poisons qui pénètrent dans le sang et affectent l'organisme tout entier.

"La science médicale reconnait les merveilleuses propriétés de la levure fraîche pour assurer la propreté des conduits digestifs et intestinaux.

"La levure fraîche est un aliment—non un remède. Elle facilite la digestion, tonifie l'organisme et accroit la résistance aux rhumes. Langue chargée, mauvaise haleine, maux de tête, etc., tout cela disparait."

C'est pourquoi la fatigue intestinale *cause tant de maladies et mine tellement la santé, explique le docteur Rosenthal, fameuse autorité médicale française*

Voici une opinion basée sur une vie d'expérience médicale! N'est-ce pas qu'elle comporte un conseil sensé et facile à suivre?

Car la levure fraîche—la Levure Fleischmann—corrige d'une façon naturelle la fatigue intestinale et chasse de l'intestin les déchets alimentaires producteurs de poisons qui contaminent votre organisme.

Elle se mêle au contenu du canal digestif, l'amollit, stimule les muscles intestinaux et favorise l'élimination normale.

C'est ainsi que la levure régularise l'action intestinale.

Et tout cela sans une seule dose de médecine, sans pilules ni cathartiques amers!

La Levure Fleischmann se mange comme on veut—de préférence pure ou dans le tiers d'un verre d'eau (chaude ou froide). Mangez-en trois gâteaux par jour—un avant chaque repas, ou entre les repas et au coucher. Chaque gâteau est riche de *trois* vitamines reconstituantes—B, G et D. Dans les épiceries, restaurants, pharmacies et aux comptoirs de rafraîchissements.

La Levure Fleischmann est fraîche . . . c'est la seule dont vous bénéficiez pleinement.

Mangez-en 3 gâteaux par jour!

Rappelez-vous qu'il est important de demander à votre épicier la Levure *Fleischmann* fraîche (avec l'étiquette jaune) . . . la seule levure qui contienne la vitamine-soleil D! Chaque gâteau est "irradié" afin d'assurer à ceux qui travaillent à l'intérieur cet important élément *additionnel*. Elle est aussi riche en vitamines B et C.

Achetez des produits fabriqués au Canada

A L'IMPERIAL
Ce soir, Mercredi, à 8.15 h. P.M.
"MIGNON"
Demain, Jeudi
Matinée: 2.15; Soirée: 8.15 p.m.
"Les Cloches de Corneville"
avec
LUCIENNE DEFRENNE
et sa troupe, Paris.
.50 et .75 réservés
Phone 9724.

Bas Wolsey
au prix coûtant
Tous "full-fashioned".
Garantis irrétrécissables.
Valeurs véritables.
Nouveau stock. Nouv. nuances
Bas cachemire $1.00 pour . .69
Bas de $1.25. Spécial à . . .89
Bas de beau cachemire,
$1.50 pour $1.09
Bas soie et laine, $1.50 pour .99
Fabriqués au Canada.
Bas soie et laine de .80c pr .49
Sous-bas 49
Bas pur fil de soie, substandards
garantis parfaits, épaisseur
service, $1.25 pour 65
The LITTLE GREEN SHOP Reg'd
47, rue ST-JEAN

Votre Intérieur
PAR
ROGER DUSSAULT
Décorateur d'Intérieur
P.T. LEGARE
CO. LIMITED
142 rue St-Joseph

TELEPHONEZ A
HOGAN

POUR
POISSON FRUITS
LEGUMES
VOLAILLES
Appelez 2-0061 ou 2-006

PATATES
FAVORITE

CANADIAN GRAIN & POTATO CO LTD
PATATES
FAVORITE
POTATOES
227 ST-PAUL
QUEBEC

Sac de 10 lbs. .20
Sac de 20 lbs. .40
Sac de 81 lbs. $1.10
EXIGEZ
de votre fournisseur la marque
FAVORITE
Vous paierez meilleur marché et aurez meilleur.
S'il n'en a pas, adressez - vous directement à
Canadian Grain & Potato
CO. LIMITED
227, Rue ST-PAUL
QUEBEC
Tél. 2-6610 Tél. 2-6609

La
HABITANT INN
SERT LE THE DE L'APRES-MIDI
Parties de bridge et soirees dansantes peuvent etres organises en telephonant a 7673

Canadian Industrial Alcohol en vedette. --- Canadian Vinegars gagne $1.82 par action et J.-S. Mitchell & Co. $5.51

LE MARCHE AMERICAIN AVANCE LEGEREMENT APRES UN FLOTTEMENT CAUSE PAR LE RAPPORT WICKERSHAM

MEILLEURE TENUE DES VALEURS SUR LA BOURSE DE N.-Y.

Une avance générale de 2½ points est enrégistrée à cause des achats peu considérables des vendeurs à découvert.

LES CHANGES

(Serv. de la Presse Associée).

New-York, 21. — (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Les achats des vendeurs à découvert qui ne se pressent pas pour se couvrir ont suffi pour faire avancer un peu le marché américain, hier. L'avance qui s'est limitée à 2 1-2 points environ a été envisagée plutôtô comme une correction technique qu'autre chose étant donné que le rapport Wickersham ne contenait pas grand chose qui put stimuler la liste et que le fléchissement dans les taux d'intérêts a plus bénéficié aux obligations qu'aux stocks. Les meilleurs prix ont été touchés durant la dernière heure de la séance. Le virement des ventes ateignit 1,329,200 actions, soit 200,000 actions de plus que la veille. U. S. Steel et Bethlehem Steel ont gagné 2 points nets chacun tandis que National Biscuit, Loew's, Electric Power and Light, Standard Oil of New-Jersey, American and Foreign Power, Sears Roebuck, United Corporation, North American, Pennsylvania, Baltimore Telephone, Johns Manville et Westinghouse ont gagné 3 points, New York Central 4 points, American Can 2 3-4 points, Auburn Auto 5 1-2 points et Allied Chemical 5 3-4 points. Coca Cola et National Distillers, ont gagné 3 points. U. S. Industrial Alcohol a avancé de 2 points et Canada Dry d'un point.

La nouvelle que Missouri-Kansas-Texas n'avait pas discuté la question du dividende lors de cette réunion-ci du bureau de direction et que cette question ne serait pas soulevée, avant la réunion de février a fait fluctuer la valeur d'une façon irrégulière. Le stock a fermé avec une légère perte. Des réductions ont été enregistrées dans les billets à terme des banquiers et dans les papiers commerciaux.

La livre sterling est demeurée juste au-dessous du point d'importation de l'or, mais l'on n'a pas entendu parler d'expédition de Londres. Les câbles furent stationnaires à $4.85 5-16. L'amélioration dans la piastre canadienne a marqué le marché des changes étrangerse. Shanghai s'est raffermi à cause d'un meilleur ton pour l'argent en barre. Sur un total de 609 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 377 ont avancé, 109 ont reculé et 123 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1930:

	50 ind.	20 c.f.	20 utl.	90 tot.
Hier	121.1	90.3	162.7	125.2
A-hier	118.6	98.0	160.4	122.8
S. passée	120.5	98.4	162.6	124.3
Mois passé	119.7	93.2	157.3	122.2
1930	167.7	130.4	215.1	170.0
1929	211.6	135.7	202.6	197.6
1928	145.7	120.3	129.1	138.8
Haut. 30-31	202.4	141.6	281.3	205.5
Haut 1929	252.8	167.8	303.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Total ds ventes 1,329,260 actions.

LES INSTRUMENTS AGRICOLES EN 1929

La production de l'industrie des instruments aratoires au Canada a diminué légèrement durant l'année 1929 d'après Ottawa.

EXPORTATIONS

Ottawa Ont., 21. — La production de l'industrie des instruments aratoires au Canada a diminué légèrement durant l'année 1929 d'après le Bureau Fédéral de la Statistique. Cette production qui était de $41,199,841 en 1928 est passée à $40,659,479 en 1929. Les importations d'instruments aratoires ont diminué durant la même période de $39,893,490 à $31,845,326 et les exportations ont augmenté de $14,560,412 en 1928 à $20,118,978 en 1929. La consommation apparente des instruments agricoles au Canada a été de $52,385,827 en 1929 comparativement à $66,532,919 en 1928 et à $52,537,820 en 1927.

Sur les 62 firmes qui étaient en opérations en 1929 dans l'industrie des instruments agricoles il y en avait 39 localisées dans l'Ontario et 12 dans le Québec. Les 62 firmes avaient un capital d'opérations de $103,356,773. Elles employaient 11,408 personnes qui touchèrent en gages et salaires une somme de $14,775,889. Les produits fabriqués par ces firmes comprenaient des moissonneuses pour une valeur de $10,600,384, des charrues, des herses, etc pour $8,406,567 des machines pour les semailles de $3,490,084 des machines pour la production du lait pour une valeur de $1,888,741, etc. Les chiffres de la Douane démontrent que les importations d'instruments aratoires en 1929 avaient au Canada une valeur de $31,845,326. Les engins à traction qui composaient le principal item des importations représentaient une valeur de $16,789,516 au lieu de $21,126,688 l'année précédente. Les exportations canadiennes d'instruments aratoires en 1921 ont augmenté de 38 pour cent comparativement à l'année précédente. Elles furent en 1929 de $20,118,978, alors qu'elles étaient de $14,560,412. en 1928. Les lignes qui démontrèrent des augmentations dans les exportations étaient les charrues les moissonneuses, les lieuses, les machines pour le lait, etc.

SOUMISSIONS RECUES

(Serv. de la Presse Canadienne) St-Jean, N.-B., 21. — Six soumissions ont été reçues hier par le conseil de ville de St-Jean pour l'achat de $1,300,000 d'obligations à 4 1-2 pour cent remboursables dans 40 ans de la ville de St-Jean. La plus haute soumission était celle de J.-M. Robinson & Sons pour le prix de 94.59. La Canadian Bank of Commerce a offert 93.31 C.-H. Burgess & Co., 93.17, Eastern Securities, 92.897, la Banque de Montréal, 92.223 et la Banque Royale 91.527. Le comité des finances décidera aujourd'hui s'il doit accepter ou refuser ces soumissions.

PRODUCTION DE GYPSE AU CANADA

Le Canada a produit 1,211,689 tonnes de gypse représentant une valeur de $3,345,696. durant l'année 1929.

PROVENANCE

Ottawa, 21. — La production de gypse provenant des dépôts du Canada durant l'année 1929 s'est chiffrée à 1,211,689 tonnes représentant une valeur de $3,345 696. Cette production se compare à un record de 1,246,368 tonnes pour une valeur de $3,743,648 qui avait été enregistré en 1928. Le gypse qui a été extrait des mines durant l'année 1929 se chiffrait à 1,225,728 tonnes dont 248-000tonnes ou 20.2 pour cent ont été calcinées au Canada. La production canadienne de gypse provenait des carrières de Hants, Inverness et Victoria, comtés de la Nouvelle Ecosse, des comtés d'Albert et de Victoria dans le Nouveau Brunswick de Paris, Ontario, de Gypsumville, Manitoba, et de Fort Steele, Kamloops et Clinton dans la Colombie Anglaise.

92 pour cent de la production de gypse de la Nouvelle Ecosse a été expédiée aux Etats-Unis sous la forme de gypse brut durant l'année 1929. Il y avait deux usines dans cette dernière province pour calciner le gypse. A Windsor Nouvelle Ecosse, on fabriquait le plâtre pour les murs des maisons et ce plâtre était ensuite expédié à différents endroits des Provinces Maritimes et aussi loin que Montréal. Des expéditions de ces produits ont même été faites jusqu'à Terreneuve et la Nouvelle Zélande. Une fabrique située à Iona, N. E., produisait en 1929 du plâtre de Paris, du plâtre dur pour les murs, du stucco qui étaient écoulés sur le marché des Provinces Maritimes du Québec et de l'Ontario. Quelques expéditions furent faites aux Etats-Unis et dans la Nouvelle Zélande. La production de gypse du Nouveau Brunswick consistait en une qualité très pure de gypse provenant des dépôts de Hillsborough. La production de la Province d'Ontario consistait en gypse brut et calciné provenant des carrières de Caledonia et de Lythmore. Les dépôts de Gypsumville, centre situé à 170 milles de Winnipeg, ont fourni la production de gypse dans le Manitoba. La production de gypse de la Colombie Anglaise se provenait des carrières de Falkland, Mayook et Kelly Lake. Les exportations canadiennes de gypse brut en 1929 se sont chiffrées à 893,445 tonnes. Ces expéditions ont pris la route des Etats-Unis. Le capital investi dans les 17 firmes qui étaient engagées dans l'industrie en question au Canada en 1929 s'élevait à la somme de $7.438.605

EMISSION VENDUE

(Service de la Presse Canadienne) Trois Rivières, 21. — Une émission d'obligations de la ville des Trois Rivières au total de $478,500. rapportant 5 pour cent d'intérêt et remboursable par séries dans une période de quarante ans a été vendue hier à un syndicat dirigé par la Banque Canadienne Nationale et comprenant le Crédit Anglo - Français Ltée, de Montréal, Harris MacKeam Company et Ernest Savard Ltee. Le prix payé est de 97.63.

BANQUE AU BRESIL

Londres, 21. — Une autre attaque anglaise contre les intérêts américains en Amérique du Sud est pressentie dans les milieux financiers avec l'établissement prochain d'une banque centrale de la Banque d'Angleterre.

La nomination de Sir Otto Niemeyer, membre du comité des finances de la Ligue des Nations et ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, au poste d'aviseur financier du Brésil devrait accentuer l'assaut anglais à une époque où les commerçants de l'Empire britannique font un effort désespéré pour regagner le terrain perdu en Amérique latine.

On s'attend à ce que les Rotschild annoncent prochainement l'octroi d'un crédit de $35,000,000 au Brésil.

Les financiers américains à Londres sont d'avis que la place londonienne, qui est pratiquement dominée par la Banque d'Angleterre, est plus favorable en ce moment aux emprunts étrangers que Wall Street; ils font remarquer que, malgré la dépression, la Grande-Bretagne a souscrit plus d'emprunts étrangers en 1930 qu'en 1929. De plus, la Banque d'Angleterre favorise plutôt les emprunts de gouvernements étrangers que les entreprises commerciales britanniques.

LE SUCRE BRUT

(Service de la Presse Canadienne)

New - York 21. Le sucre brut a avancé de 1-32 centin sur la base de $3.40 hier à New - York. Le sucre fin granulé a été offert au même prix de $4.70.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

(Commentaires venus par fils privés de McDougall & Cowans, Québec)

Le marché local a encore été terne hier, la léthargie de la semaine dernière continuant à régner. Canadian Industrial Alcohol a été en meilleure demande et a enregistré un beau gain tandis que la publication du résultat des opérations de Brazilian Traction pour 1930 a imprimé un meilleur ton à cette valeur. La balance de la liste a été sans intérêt sur toute la ligne, avec Massey Harris qui a touché un nouveau bas.

L'amélioration dans le prix de Canadian Industrial Alcohol n'est pas une suprise étant donné que plusieurs personnes sont d'opinion que les trois principales distilleries canadiennes travaillent pour en venir à un arrangement qui résultera en un arrêt dans la baisse des prix et la concurrence ruineuse sur le marché de l'Atlantique et divisera les opérations proportionnellement entre chaque compagnie.

Le ton plus ferme de Brazilian Traction a été un effet direct du fait que la compagnie a pu passer l'année 1930 dans une excellente situation financière.

Les intérêts conservateurs de New-York sont enclins à s'éloigner du marché. Ils avisent leurs clients de demeurer dans le statu quo jusqu'à ce qu'il se produise quelque chose de de défini dans une direction ou l'autre. Un certain nombre sont encore en faveur d'acheter des titres payant dividende durant les bonnes réactions mais la plupart des initiés croient que les achats peuvent être différés jusqu'à ce que les rapports des compagnies pour la quatrième trimestre et pour l'année 1930 aient été publiés. (FINANCIAL SERVICE)

FAILLITE DE SCHULTE-UNITED

(Service de la Presse Canadienne) Montreal, 21. — A la suite de la pétition d'un créancier, la Shulte United of Canada, subsidiaire de Shulte 5c to $1. Stores des Etats - Unis, a accepté des procédures en liquidation. Douglas - L. Ross, comptable licencié, administrera les 14 magasins de Schulte United au Canada en attendant une réorganisation des affaires de la compagnie.

ENQUETE A WASHINGTON

Washington, D. C. 21. — M. John W. Pole, contrôleur de la monnaie, a témoigné devant un sous - comité du sénat, pour les banques et la monnaie. Le sénateur Glass, de la Virginie, a reçu la mission de faire une enquête sur le système bancaire américain.

M. Pole a dit qu'il faudrait se rendre compte s'il ne serait pas temps de séparer les banques et les compagnies d'obligations, que les banques administrent assez souvent.

M. Pole dit qu'une telle séparation serait peut-être nécessaire mais qu'il ne la recommanderait pas immédiatement, car la chose existe depuis si longtemps qu'il y a plusieurs facteurs à considérer avant de prendre une telle décision.

Il est possible, dit M. Pole, qu'une maison de placements soit la propriété d'une banque, laquelle à son tour possède la plus grande partie du capital-actions de cette maison de placements. On aurait ainsi une corporation, qui, par sa constitution, neutraliserait considérablement la loi de la double responsabilité. Ainsi des actionnaires d'une banque en faillite pourraient se voir forcés de souscrire le double de la valeur de leurs actions pour le bénéfice des dépositaires.

M. Pole était le premier à témoigner dans une enquête qui promet d'être l'étude la plus complète, encore entreprise, par un comité du congrès. Le système idéal, selon M. Pole serait d'avoir des banques centrales puissantes qui auraient des succursales dans les municipalités rurales, aux environs de la ville où se trouverait le siège social de ces banques.

DE FOREST CROSLEY

Toronto, 21. — Le chèque de dividende de DeForest Crosley Rario Co. qui sera adressé aux actionnaires le 2 février, sera accompagné d'une lettre leur donnant l'état des affaires de cette compagnie en 1930. Cette lettre fera voir aux actionnaires, tant en ce qui concerne les ventes que ce qui concerne les profits, sont les plus prospères de l'histoire de la compagnie.

L'année fiscale de DeForest Crosley se termine le 31 mars et le rapport qui sera alors publié couvrira les 12 mois réglementaires contre le rapport précédent qui couvrait 15 mois.

On dit queleprochain rapport de 12 mois montrerades recettes supérieures à celles des 15 mois précédents. Il y a un an, les profits apparaissaient à $1.61 l'action contre $1.48 l'année précédente. Il en résulte donc que le prochain rapport montrera des recettes supérieures à $1.61 l'action, soit plus dudouble du dividende de 80 cents l'action. Les disponibilités de la compagnie seront aussi plus élevées.

Greenshields & Co
Banquiers en Valeurs de Placement
Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Curb de Montréal

BUREAUX À QUÉBEC: 126, RUE SAINT-PIERRE
Téléphones: 2-2701-2702-2703

Achats et ventes sur marges conservatrices effectués aux bourses de Montréal et de New-York, avec lesquelles notre Maison est reliée par fils directs.

77F

Profits moindres de la Canadian Vinegars

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 21.—Les recettes de la Canadian Vinegars Limited durant l'année fiscale finissant avec novembre 1930 ont été un peu moindres que durant l'année précédente. La compagnie a gagné après toutes les charges $1.82 par action sur le stock ordinaire alors qu'elle avait gagné $2.01 par action durant l'année 1929. Les profits nets pour 1930 déduction faite de toutes les dépenses d'opérations, de ventes et d'administration ont été de $232,588. au lieu de $249,363. en 1929. Lorsque l'on déduit une somme de $49,874. pour la dépréciation, une autre somme de $12,541. pour la réserve pour la taxe sur le revenu, et une dernière somme de $2,170. pour les dividendes accrus sur les actions privilégiées de Western Vinegars qui n'est pas possédée par la Canada Vinegars, on en arrive à des recettes de $167,903. qui sont disponibles pour les dividendes. Les dividendes au total de $147,000. ont été payés et la balance a été ajoutée au compte de surplus, ce qui a augmenté ce dernier total de la somme de $158,284, à la somme de $178,988. Le capital net des opérations a augmenté do $277,347. à $298,058. et la proportion entre l'actif réalisable et le passif courant, était le 30 novembre 1930 de 4 à 1 comparativement à 3 1-2 et 1 à la fin de l'année fiscale précédente.

NOTES BRÈVES

Les stocks ont clôturé plus vigoureux hier à New-York.

Des gains peu considérables ont été enregistrés sur le marché local.

Les dépôts des 100 banques les plus importantes des Etats-Unis ont augmenté de plus de $300,000,000 durant l'année 1930 en dépit de la dépression des affaires industrielles. Depuis 1924 les dépôts de ces banques ont augmenté de 500 pour cent.

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de McDougall & Cowans, Québec)

Southern Railway a commandé 30,655 tonnes de rails de la Tenn, Coal & Iron et 4,445 tonnes de rails de la Berthleem Steel.

Les profits nets de Detroit Edison en 1930 ont été de $8.75 par action au lieu de $11.16 en 1929.

Les profits préliminaires de Dome Mines durant l'année finissant le 31 décembre 1930 ont été de $117,-895 après les charges au lieu de $1,974,-439 en 1929.

Le projet de stabilisation de F.-B. Brownwell suggère une entente entre les principales nations pour ne pas vendre l'argent plus bas qu'un prix fixé à 50 cts l'once durant une certaine période d'années, pour acheter les stocks permis pour usage monétaire lorsque le prix de l'argent baisse plus bas que le prix fixé et pour vendre les stocks lorsque le prix haussera en haut de 55 cts.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 20 janvier 1931

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

Les stocks ont avancé durant la dernière heure de la séance d'hier.

Burns Brothers ne paye pas le dividende sur son stock de la classe A.

Les profits nets de Hudson and Manhattan en 1930 ont été de $4.69 au lieu de $4.96 en 1929.

Marine Midland a gagné durant l'année finissant le 31 décembre 1930 des profits de $1.51 par action.

Lewis-L. Clark a démissionné comme président du comité exécutif et directeur de Irving Trust.

Dominion Steel and Coal a obtenu une commande pour 34,000 tonnes de rails du chemin de fer National du Canada.

Les taux des papiers commerciaux fléchissent. Ces taux sont présentement de 2 1-2 à 2 3-4 pour cent au lieu de 3 pour cent au début du mois.

Brooklyn Manhattan Transit a gagné durant le semestre finissant le 31 décembre 1930 des profits de $3.70 par action au lieu de $3.30 durant l'année précédente.

Washington, 21. — Le rapport du Federal Reserve Board indique une baisse dans la production et dans les emplois dans les industries américaines durant les mois de novembre et décembre 1930. Les prix des denrées ont aussi subi des fléchissements durant cette période.

Il y eut 1,326 suspensions bancaires durant le cours de 1930, comparé à 642 en 1929 et 491 en 1928. Sur ce total, 138 ont de nouveau ouvert leurs portes dans la suite.

DIVIDENDES

Banque de Montréal 3 pour cent payable le 2 mars aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Dominion Bridge 90 centins par action, payable le 14 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

LETTRES DE FERMETURE

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

POST & FLAGG. -- Les transactions ne sont pas importantes mais le marché donne une fois de plus l'impression d'être parfaitement liquidé. Les prix sont un peu plus fermes. Le rapport Wickersham est publié enfin et bien qu'il y ait divergence d'opinion entre les membres de la Commission, l'aspect général du rapport est celui d'une revue équitable des faits dans le cas étudié. Ce rapport peut avoir un bon effet mais il n'affecte pas directement les conditions du marché et son importance politique se développera lentement. Le comité du Sénat qui fait une enquête sur les affaires financières consacre actuellement son attention au système de la Federal Reserve. Il se peut que l'on fasse des suggestions pratiques. On ne croit pas d'ailleurs que le comité cherche à causer de la sensation ou à faire une enquête politique. Le fait que le marché n'a pas été très actif indique bien qu'il est en excellente condition du point de vue technique comme le démontrent le volume des prêts aux courtiers, le bas prix des valeurs et l'importance des intérêts à découvert. Par ailleurs, il se peut fort bien que le marché continue à dériver durant les quelques semaines qui suivront. Les stocks ont fermé aujourd'hui avec une amélioration distincte.

PAR GREENSHIELDS & CO.

GREENSHIELDS & CO. -- Le marché de Bourse a avancé aujourd'hui avec un faible volume des ventes. L'ouverture a été meilleure mais les stocks se sont montrés irreguliers tout de suite après. Les tendances de ralliements se sont fait sentir toutefois durant la plus grande partie de la séance. Le rapport du comité Wickersham a interrompu l'avance et il détermina quelques fléchissement dans la cote. Les offres étaient peu libérales et les stocks ont repris leur avance durant la dernière heure. Les prix des valeurs ont clôturé avec des gains. L'argent à vue fut offert à 1 1-2 pour cent. Le blé demeura stationnaire. Le mais perdit un centin le boisseau et le coton perdit environ un point. La liste générale a été très inactive après la publication du rapport de Wickersham. Cela va prendre quelque temps avant que l'on comprenne toute l'importance de rapport qui contient une proposition conditionnelle pour la revision du 18e amendement. L'augmentation de l'activité dans la production de l'acier a déterminé de nouveaux achats.

BALANCE DU TRESOR

(Service de la Presse Canadienne) Washington, 21. — Les revenus du Trésor pour le 17 janvier 1930 ont été de $8,168,983.29 et les dépenses ont été de $8,488,141.93. La balance du Trésor des Etats Unis pour la même date était de $181,535,759.55.

CITS

Rendement

Les titres
CANADIAN INTERNATIONAL
TRUSTEE SHARES

auraient procuré à l'épargnant qui en aurait achetés en 1919 un rendement annuel moyen de 18.83% depuis cette époque ($2.69¾ par part, par an).

Si le *rendement* était la *caractéristique fondamentale* du placement, les CITS présenteraient donc, à ce point de vue, un intérêt exceptionnel.

Mais grâce à la diversification du capital investi dans les CITS sur 25 des plus grandes entreprises mondiales, le facteur SÉCURITÉ s'y trouve symbolisé à sa plus haute expression.

Circulaire explicative sur demande.

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
17, rue St-Jacques Tél. 2-3705 et 2-3706
QUÉBEC

22

LA FAIBLESSE DES AUTRES MARCHES A AFFECTE WINNIPEG

Des pertes d'une fraction de centin ont été subies par le blé canadien. — Nouvelle baisse dans les prix des oeufs.

LE MAIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 21. — Les acheteurs locaux seulement se sont intéressés au marché de Winnipeg hier. Les prix fluctuèrent entre des limites d'un centin durant toute la séance et se trouvaient avoir perdu en clôture de 3-8 centin à 1-2 centin. La faiblesse des marchés étrangers a influencé Winnipeg et c'est l'absence des ventes en masse qui a prévenu un désastre. On rapporta que 400,000 boisseaux de blé canadien ont été vendus à l'étranger depuis vingt-quatre heures. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	56½ à ⅝	57⅛	56¼	56½
Juil	57⅝ à ½	58	57¼	57⅜
Oct	58¾	59⅛	58⅜	58⅝
AVOINES:				
Mai	27⅞	28⅝	27⅞	27⅞
Juil	27⅜	27⅞	27¼	27¼
ORGE:				
Mai	25	25⅝	24⅞	25
Juil	26¼	26⅞	26⅛	26⅛
Oct	28¼	28¼	28¼	28¼
LIN:				
Mai	100¾	100¾	99	99½
Juil	101⅛	101¼	100	100⅛
SEIGLE:				
Mai	30	30⅜	29⅞	30
Juil	31⅜	31⅝	31⅛	31¼
Oct	33⅝	33⅝	33⅜	33⅜

A CHICAGO

Chicago, 21. — Le mais a fléchi de plus d'un sou sur le marché de Chicago à cause du désappointement éprouvé par les opérateurs qui espéraient une modification à la loi de prohibition. Au début de la séance, le mais avança de 1-2 centin parce que l'on disait que la question de la prohibition serait amendée aux Etats-Unis mais les avis qui furent publiés dans la suite portèrent à une interprétation défavorable du rapport Wickresham. Le mais a perdu 7-8 centin à 1 1-8 centin. Le blé a reculé d'un centin ou il a avancé de 1-8 centin. Les avoines ont perdu 1-4 à 1-2 centin et les provisions sont demeurées stationnaires ou elles ont avancé de 10 centins. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
MAIS:				
Mar	67¾	68¼	66⅞	67¼
Mai	70	70⅝	69⅛	69½ ⅝
Juil	70¾ à 71	71⅜	69⅞	70¼ ⅜
Sept	70⅞	71½	70⅛	70¼
BLE:				
Mar	80½	80⅝	80½	80½
Mai	82¾	83⅛	82¾	82⅞
Juil	66 à 66¼	66⅝	65⅛	65½ ⅝
AVOINES:				
Mai	82¾	83⅛	82¾	82⅞
Juil	66 à 66¼	66⅝	65⅛	65½ ⅝
SEIGLE:				
Mai	41½	41¾	41½	41½
Juil	42½	42½	41¾	41¾

MARCHES DIVERS

Montréal, 21. — Les prix des oeufs ont continué à baisser tandis que les autres produits demeuraient stationnaires. Les oeufs frais de l'Ontario et de la Colombie-Anglaise au char de même que les oeufs d'entrepôts ont baissé d'un à deux centins la douzaine. Les arrivages ont été de 2,862 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 69 boites, et les arrivages de fromage de 8 boites.

TAUX DE L'ARGENT

New-York, 21. — Les taux de l'argent ont continué à baisser hier sur le marché de New-York. Les papiers commerciaux ont touché les plus bas taux atteints depuis 1895. Les acceptations de banquiers ont reculé à de nouveaux bas. On parlait couramment d'une nouvelle réduction dans le taux de réescompte de la New York Federal Reserve. Les autorités financières se sont intéressées à une déclaration de la Barclay's Bank Ltd, de Londres, à l'effet que si la proportion des dettes internationales est réglée avec de l'or, l'amélioration survenue depuis dix ans dans la situation économique mondiale va disparaître.

LEGERS GAINS SUR LE MONTREAL CURB

Les titres miniers gagnent généralement du terrain. — Noranda avance de 35 centins, Dome $1 et Teck Hughes 15 cts.

LES PERTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 21. — Les prix ont avancé légèrement sur le Curb de Montréal. British American Oil, Canadian Wineries, Chemical Research, Commonwealth Petroleum, Distillers Seagrams, Dominion Tar, Imperial Oil, International Utilities B, Reliance Grain et Hiram Walker ont gagné du terrain. De légères pertes ont été subies par Cosgrave, Imperial Tobacco et International Petroleum.

Les titres miniers ont été plus fermes. Abana a gagné 1 centin à $0.17. Dome a avancé de $1. à $10.50. Lake Shore a avancé de 25 centins à $25. Noranda a gagné 35 centins à $15.85, et Teck Hughes a gagné 15 centins à $6.75. Siscoe a perdu une fraction de point.

CARLING BREWERIES

Le Montreal Curb Market annonce que les actions de Carling Breweries, Ltd., seront rayées de la cote, en groupe de hors-cote, à la fin de la journée du 22 janvier.

La production de charbon de la DominionSteel & Coal Corporation durant l'année 1930 a été de 4,964,937 tonnes de moins qu'en 1929.

ALCOHOL S'AGITE APRES UNE APATHIE DE PLUSIEURS MOIS

Canadian Industrial Alcohol, le vieux favori de Montréal, avance jusqu'à 5 1-2 et clôture à 5 avec un gros virement.

MEILLEUR TON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1. — Les stocks ont été fermes hier sur le marché de Bourse de Montréal, et les gains nets l'ont emporté par une marge substantielle sur les pertes. Le meilleur ton de New-York a été le principal facteur de cette démonstration à la hausse. La fermeté de Nickel, Montreal Power, Brazilian Traction et Pacifique Canadien a été encourageante pour les autres valeurs. L'évenement capital de la séance a été le regain d'activité de Canadian Industrial Alcohol qui toucha un cours maximum qui n'avait pas été atteint depuis six mois. McColl Frontenac a été indifférent hier matin mais il s'est relevé durant l'après-midi pour clôturer avec un gain fractionnaire. Le volume des ventes démontra une petite expansion, total ayant atteint 14,55 2acions. Voici quelques uns de prix des stocks à la clôture:

Atlantic Sugar en mieux de 2 à nouveau haut de 19, B. C. Packers stationnaire à 2 1-2, Canadian Car en mieux de 1-4 à 19, Brazilian en mieux de 3-4 à 23 1-4, Canada Power and Paper en perte de 1-4 à 3, son dernier bas, Pacifique Canadien en perte de 3-4 à 40 3-4, Cockshutt Plow stationnaire à 9 ex-dividende, Smelters en perte de 2 à 138, Dryden Paper en perte de 1-2 à 4, Massey Harris en perte de 3-8 à 8 1-4, un nouveau bas.

(Suite à la page 7).

J.-S. MITCHELL CO.

(Service de la Presse Canadienne) Montréal, 21. — Le rapport financier de la J.-S. Mitchell Company Ltd pour l'année fiscale finissant le 31 décembre 1930 doit être considéré comme étant très satisfaisant étant donné que les profits ont légèrement diminué seulement. Les profits bruts se tiennent à $347,396. au lieu de $365.250. en 1929, une réduction de $18,000. environ. Les profits nets ont été de $97,046. mais il faut ajouter à cette somme $13,356. de bénéfices divers ce qui forme le total de $110,403. Ces bénéfices représentent $5.51 par action commune.

HB

Informations sûres au sujet de placement

NOTRE lettre mensuelle au sujet de placement contient de nombreux détails précis sur les valeurs désirables, une liste des obligations à être rachetées, des recommandations de valeurs et autres informations que bien des capitalistes trouvent précieuses.

Nous nous ferons un plaisir de vous l'adresser régulièrement, sur demande.

HANSON BROS
INCORPORATED
255, Rue ST-JACQUES, MONTREAL
330, Bay, TORONTO
44, St-Stanislas QUEBEC
56, Sparks OTTAWA

Industrie et Finance

L'INDUSTRIE canadienne se développe. Pour assurer sa pleine croissance, il lui faut sans cesse de nouveaux capitaux. C'est le rôle du banquier en placement de pourvoir à ce besoin.

Notre organisation, nos années de service, nos relations internationales et le succès remarquable des nombreuses compagnies dont nous nous sommes occupés, assurent la solidité des finances de compagnies de services publics et industrielles auxquelles nous devenons associés.

Renseignements sur demande

Canada Northern Power Corporation Ltd.
Canadian Power & Paper Investments Ltd.
Eastern Dairies Ltd.
Foreign Power Securities Corporation Ltd.
Power Corporation of Canada Ltd.
Southern Canada Power Company Ltd.
British Columbia Power Corporation Ltd.
East Kootenay Power Company.
McColl-Frontenac Oil Company Ltd.
Manitoba Power Company Ltd.
Montreal Island Power Co.
Northwestern Utilities Ltd.
Winnipeg Electric Company.
Dryden Paper Company.

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
822F
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

CAN. PACIFIC
CAN. POWER & P.
INTL. NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Cotations de MONTREAL

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

SEANCE DU 20 JANVIER 1931

Ventes : 14,552 actions

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
	A				
100	Asbestos	½	½	½	½
592	Atlantic Sugar	17¼	19	17¼	19
16	Do pfd	82½	82½	82½	82½
	B				
178	Bell Telephone	144	144	144	144
1,463	Brazilian	22½	23¼	22½	23¼
105	B C Packers	2½	2½	2½	2½
71	B C Power A	35½	35½	35½	35½
35	Do B	12	12	11⅞	11⅞
5	Bruck Silk	7½	7½	7½	7½
	C				
103	Can Car	19	19	19	19
65	Do pfd	25¼	25¼	25¼	25¼
83	Can Cement	13	13	13	13
5	Do pfd	92	92	92	92
5	Can Hydro Elec pfd	79	79	79	79
2,825	Can Ind Alcohol	4½	5½	4¼	5
20	Do B	2¾	3	2¾	3
3	Can Iron Fdy	67	67	67	67
3	Do pfd	75	75	75	75
852	Can Pac Ry	40¼	41	40¼	40¾
456	C Pow and Paper	3	3¼	3	3
135	Cockshutt Plow	9	9	9	9
70	Cons Smelting	138	138	138	138
	D				
125	Dom Bridge	52¾	52¾	52½	52½
12	Dom Steel & Coal B	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
30	Dom Textile	79⅞	79⅞	79⅞	79⅞
200	Dryden	4½	4½	4	4
	G				
50	Gen Steel Wares	7	7	7	7
10	Gurd Chas	26½	27	26½	27
5	Gypsum	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞
	H				
20	Hamilton Bridge pfd	80	80	80	80
	I				
2,647	Int Nickel	14¾	15	14⅝	15
15	Int Power pfd	70	70	70	70
	L				
91	Lake of the Woods	18½	18½	18½	18½
	M				
215	Massey Harris	8¼	8¼	8¼	8¼
485	McColl Front	19	20	19	20
1,697	Mon Power	54½	54⅞	54½	54⅞
	N				
190	Nat Breweries	28½	28½	28	28
	P				
190	Power Corp	51	51	51	51
	Q				
33	Quebec Power	41½	41½	41½	41½
	S				
652	Shawinigan	50¼	50½	50	50
120	Steel of Can	40	40	40	40
35	Do pfd	36	36	36	36
10	St Law Corp pfd A	10½	10½	10½	10½
	V				
75	Viau	9¼	9¼	9¼	9¼
	W				
115	Winnipeg Elec	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
10	Do pfd	75	75	75	75
	Obligations du Gouvernement:				
5,000	War Loan 1931	100.80	100.80	100.80	100.80
1,000	Do 1937	104.70	104.70	104.70	104.70
500	Reneway 1932	101.70	101.70	101.70	101.70
50,000	Victory Loan 1933	103.40	103.40	103.40	103.40
4,550	Do 1934	103.25	103.25	103.25	103.25
2,000	Ref Loan 1943	104.	104.	104.	104.
	Obligations:				
10,000	Mont Tram 1st Mort	100	100	100	100
12,000	Montreal Tram A	92¾	92¾	92	92
11,000	C P & P Debs L S	20	20	19⅞	20
2,000	Do W S	22	22	22	22
	Mines:				
260	Hollinger	8.25	8.25	8.25	8.25
	Banques:				
21	Commerce	230	230	230	230
10	Canadienne	169½	169½	169½	169½
48	Montreal	290	290	290	290
42	Nova Scotia	320	320	320	320
220	Royal	280	280	280	280

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

COTATIONS de NEW YORK

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à vue à 1 1-2 pour cent.

Ventes : 1,329 200 actions

SEANCE DU 20 JANVIER 1931

	—A—				
200	Abitibi ABI	9½	9½	9½	9½
6,000	Adams Exp. AE	18⅞	19⅞	18⅞	19⅞
5,000	Air Reduction ADN	93¾	95½	93⅞	95½
8,000	Alld Chemical ACD	157	160½	157	159½
2,000	Allis Chalmers AH	33½	34¾	33½	34¾
8,200	Alleghany Corp. AYY	8⅞	9⅛	8⅞	8⅞
43,300	Am. Can AC	108	109⅞	107⅝	109⅞
1,300	Am. Car & F. AF	32½	33¼	32¼	32⅝
15,700	Am. & For'n AFW	28	29	28	29
500	Am. Loco ALO	24	24½	24	24½
	Am. M. & F. AFX	36⅝	36⅞	36½	36⅞
100	Am. Metal AMM	18	18	18	18
	Am. Radiator ADT	16¾	17	16¾	17
800	Am. Smelting AR	42¾	43¾	42½	43¾
15,900	Am. T. & T. ATT	182	185	182	185
1,900	Am. Tobacco B AT	110¼	110¾	109⅜	110½
2,300	Am. Water W. AWW	54⅛	56½	54⅛	56¼
800	Am. Woolen WY	9⅛	9⅞	9¼	9¼
100	Amerada ARC	19½	19½	19½	19½
11,900	Anaconda Copper C	33	33⅛	32¾	33⅛
200	Ass. D. Gds DG	24⅛	24⅛	24⅛	24½
27,900	Atchison Ry A	187⅛	190¼	187⅛	190¼
3,000	Atl. Refining AFI	20½	20⅝	20½	20⅝
22,000	Auburn Auto AAC	104½	109⅞	104½	109¾
	—B—				
2,400	Baldwin Loco B	21⅝	22⅛	21⅝	22⅛
3,200	Balt. & Ohio BO	75⅞	77	75⅞	77
1,900	Barnsdall A BDL	12⅛	12⅜	12	12⅜
2,500	Bendix Aviat. BEX	18⅛	19	18¼	19
	Best & Co. BST	33¾	33¾	33½	33½
22,300	Bethlehem Steel BS	46⅞	48½	46⅞	48½
3,300	Borg. Warner BGW	22⅜	23	22	23
2,600	Briggs Mfg BGI	17¼	17⅜	17¼	17¼
1,800	Burroughs Ad. BGH	22½	22⅞	22½	22⅞
2,500	Byers A. M. ABY	41⅛	42½	41⅛	42
	—C—				
500	Cal. Packing CFF	43⅛	44	43⅛	44
12,000	Canada Dry DGL	30½	32	30⅞	31¼
	Canadian Pacific CP	40⅛	41	40⅛	41
19,900	Case J. I. CTM	83½	86½	83½	86
3,500	Ches. & Ohio CO	40	41⅜	40½	41⅜
900	Chic. M. & St. Paul ST	7½	7⅞	7½	7¾
4,300	Chrysler K	16⅝	16⅝	16½	16¾
14,800	Coca-Cola KO	148½	150½	148	150½
1,100	Colorado F. & I. CF	23½	24⅞	23½	24⅞
2,100	Columbia Gas CG	34¼	34¼	34¼	34¼
3,600	Col. Graph CGH	8⅜	8⅝	8⅛	8⅜
2,000	Com. Solvents CV	16	16⅛	15⅞	16⅛
6,300	Com. & South. CW	8⅞	9	8⅞	9
400	Congoleum COG	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
13,100	Cons. Gas G	84⅝	85¼	84½	85
1,700	Cont. Can CH	49¾	49¾	49¾	49¾
3,800	Cont. Motor CMR	3	3	3	3
2,400	Corn Products CFG	78⅛	78⅝	78	78
2,200	Curtis Wright CWZ	3⅞	3⅞	3¾	3⅞
	—D—				
200	Dom. Stores DOS	17	17	17	17
14,100	Dupont de Nem. DD	84	86¾	84	86¾
	—E—				
3,600	Eastman Kod. EK	142⅜	148⅜	145½	148¼
2,100	Elec. Auto Lite ELO	51½	52	51¼	52
12,800	Electric P. & L. EL	42⅛	43¼	42	43⅛
400	Erie E	30⅝	30⅝	30⅝	30⅝
	—F—				
1,600	Fisk Rubber FK	⅝	⅝	⅝	⅝
10,500	Fox Film A F	27¼	28	27¼	27⅝
1,900	Freeport Texas FT	30	30½	30	30½
	—G—				
1,200	Gen. Asphalt AS	27¼	28⅛	27¾	28⅛
11,100	Gen. Electric GL	41⅝	43¼	41⅝	43¼
2,000	General Foods GF	49⅝	50¼	49⅝	50¼
1,400	General Gas GGS	5	5	5	5
28,100	Gen. Motors GM	36½	36¾	36½	36¾
5,500	General Theatre GTE	9⅞	10	9¾	9⅞
28,200	Gillette Safety GIL	24⅝	24⅞	22⅞	24⅞
6,300	Gold Dust GK	33⅛	34⅛	33⅛	33⅞
1,200	Goodrich Tire GG	16	16	15½	15½
5,400	Goodyear Tire GOR	40⅞	41¾	39½	40⅞
1,500	Grigsby Gruno GGZ	3	3½	3¼	3⅛
	—H—				
600	Houston Oil HO	37½	38¼	37½	38¼
1,600	Hudson Motors HMT	22¼	22¾	21¼	22⅛
100	Hupp Motors H	8	8	8	8
	—I—				
2,300	Int. Harvester HR	49½	51⅜	49½	51⅜
400	Int. Hy. Elec. A IPH	22¾	22¾	22¾	22¾
7,000	Int. Nickel N	14⅞	15⅛	14¾	15⅛
7,600	Int. Tel. & T. ITT	22½	23	22⅞	23
	—J—				
5,300	Johns Manville JMP	58⅞	61	58⅞	61
	—K—				
9,800	Kennecott KN	24¼	24½	24¼	24½
100	Kolster Radio KOR	1	1	1	1
7,300	Kreuger & T. KRT	21¾	22	21⅞	21⅞
8,600	Kroger Groc'y KR	22¼	22⅞	22¼	23⅛
	—L—				
6,100	Lambert Co. LAM	78½	80	77¾	78⅞
2,900	Loew's Inc. LW	47	48¼	47	48¼
1,100	Loose Wiles LO	48	48¾	47¾	48⅞
1,300	Lorillard Tob LOR	14	14⅛	13¾	13⅞
	—M—				
1,800	Mack Trucks MQ	38⅞	39¼	38¾	39
	Mex. Seaboard MSX	13½	14½	13¼	14½
	Miami Copper MMP	8¼	8¼	8¼	8¼
1,000	Missouri Pac. MOP	35¾	36¾	25⅝	26¾
10,200	Mo. Kan. & T. KT	25	26¾	26¼	24½
2,500	Montgom. Ward M	16⅝	17¼	16⅜	17⅛
	—N—				
4,500	Nash Motors NSS	30⅛	31	30⅛	30⅛
500	Nat. Bellas H. NBH	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
8,700	Nat. Biscuit BI	77	79	77	79
	Nat. Cash R. NCR	32¼	32½	32	32
3,400	Nat. Dairy NPT	40⅛	41½	40⅜	41½
7,800	Nat. Distillers NAD	21	24½	21	24
400	Nat. Lead LT	122⅝	122⅝	120	120
4,000	Nat. P. & L. NPL	32	33⅛	32	33¼
4,800	N. Y. Central CN	120	122	119⅝	122
	N. Y. New Haven NV	83	83	83	83
1,100	Nevada Copper NV	11⅛	11½	11⅛	11½
4,800	North Am. NA	66¼	67¼	66⅛	67¼
	—P—				
1,100	Pac. Gas & E. PCG	46⅞	47⅜	46⅞	47¼
1,600	Packard Mot. PAK	9⅛	9⅛	9	9
11,500	Paramount PX	41½	42½	41½	42¼
	Penick & Fd PFK	42½	43¾	42½	43¼
2,800	Penn. RR. PA	59⅞	60½	59⅞	60½
12,100	Phillipps Pete P	13⅛	13⅝	13	13⅝
	Pierce Arrow PZ	15	15	15	15
100	Poor & Co. POR	12⅝	12⅝	12⅝	12⅝
1,800	Pub. S. N. J. PUB	75	76¼	75	76¼
1,200	Pullman Inc. PU	55	55	54	54
	Pure Oil PUY	10¼	10¼	10¼	10¼
900	Purity Baking PTY	45	46½	45	46½
	—R—				
13,000	Radio Corp. R	13¼	13⅝	13	13⅝
15,500	Radio Keith RKO	17⅛	17⅜	17	17⅜
400	Real Silk RSH	26	26	26	26
	Reming. R. RR	16	16¼	16	16¼
300	Reo Motor RY	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
5,200	Republic St. RBC	17	17½	16⅞	17½
200	Rossia Ins. ROS	219	219¼	219	219¼
	Royal Dutch RD	38¼	38¼	38¼	38¼
	—S—				
400	St. Jos. Lead JO	26	26	26	26
5,900	Sears Roeb. S	47¾	48¾	47¾	48⅝
2,300	Simmons Bed SIM	15⅜	15½	15	15⅜
5,000	Sinclair Oil SO	11¼	12	11¼	12
1,000	Southern Pac. SX	102	102¼	102	102¼
400	South Porto Rico PSU	15	15	15	15
700	Southern Ry SZ	59	59	59	59
14,300	Stan. Brands SB	18	18⅜	18	18¼
1,700	Stan. G. & E. SG	60⅝	60⅞	60	60⅞
3,000	Stan. Oil of C. SCD	45¾	46¾	45¾	46¾
	Stan. Oil N. Y. NY	23⅛	23½	23⅛	23½
14,000	Standard Oil N. J. J	46½	48¼	46½	48¼
100	Sterling SLG	4	4	4	4
600	Stewart W STX	18	18⅛	18	18⅛
1,800	Stone & Webster SW	42⅜	44⅜	42¼	44⅜
6,400	Studebaker STU	22	22½	21⅞	22
	—T—				
5,100	Texas Corp. TX	31½	32	31⅞	32
	Texas Gulf Sul TG	47	47¼	47	47¼
1,900	Timken Rol. B. TKR	44	44½	44	44½
300	Tobacco Prod. TB	2¾	2¾	2¾	2¾
	—U—				
1,100	Underwood El. UNX	57	58	57	58
8,000	Union Carbide UN	56¼	57¾	56¼	57¾
500	Union Pacific UP	188¾	188¾	188¾	188¾
21,500	United Air Craft UAF	24	24½	24	24½
3,500	United Carbon UCB	22⅞	24⅛	22⅞	23¾
1,000	United Cigar UC	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
31,000	United Corp. U	18⅞	19¼	18⅜	19¼
700	United Fruit UF	57¾	58½	57¾	58½
1,900	United Gas I. UGI	28	28½	28	28½
400	U. S. Freight UFG	21	21	20⅝	21
2,500	U. S. Ind. Alc. UD	61	62½	61	62½
3,100	U. S. Pipe & Fry CJ	29	30	29	30
500	U. S. Realty UZ	30⅜	30¾	30⅜	30¼
1,100	U. S. Rubber RU	12	12¼	12	12⅛
100	U. S. Smelting UV	21	21	21	21
26,800	U. S. Steel X	139¾	141⅛	139⅜	140⅞
	—V—				
	Vanadium VA	47⅛	48⅛	46¾	48⅛
	—W—				
3,100	Wabash WA	22⅛	23½	22⅛	22¼
65,400	Warner Bros WB	16¼	16¾	16¼	16¾
2,500	W. Maryland WM	15⅜	15⅞	15⅜	15¾
7,400	Western Union W	138	140½	138	140½
100	Westing. Air B. WKM	34	34	34	34
29,600	Westing. Elec. WX	83⅜	86⅞	83⅜	86⅞
100	Willys Overl. OV	5	5	5	5
2,100	Woolworth Z	55¾	56¾	55¾	56⅞
	—Y—				
1,700	Yellow Truck "B" YC	9¾	9⅞	9⅝	9⅞

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 20 janvier 1931

		Haut	Bas	Ferm.
120	B A Oil	15	15	15
5	Can Dredge	30	30	30
100	Can Vic	4	4	4
10	Do pfd	28	28	28
50	Can Wine	3⅞	3⅞	3⅞
100	Chem Res	300	300	300
500	Commw Pete	35	35	35
5	Corp Steel	16½	16½	16½
50	Cosgrave	175	160	160
40	David B	5	5	5
220	Dist Seag	12	11½	12
5	Dom Eng	49½	49½	49½
50	Dom Tar	10½	10½	10½
150	Home Oil	160	160	160
177	Imp Oil	17¾	17½	17¾
373	Imp Tob	9⅛	9	9
50	Int Pete	14⅝	14⅝	14⅝
255	Int Utls B	7¼	7	7¼
15	Mitchell R	16½	16½	16½
35	Reliance G	8½	8½	8½
15	S Can P pfd	105¼	105¼	105¼
515	Walkers	8½	8	8½
	Mines.			
3,050	Abana	17	17	17
170	Dome	1050	1050	1050
270	Lake Shore	2500	2500	2500
5	Mining Corp	200	200	200
475	Noranda	1535	1450	1485
3,095	Siscoe	45	45	45
220	Teck Hu	675	665	675
60	Wright H	225	225	225
	Hors-liste:			
5	Carlings	2½	2½	2½
65	Lake Sup	7	7	7
	Mines Hors-liste:			
600	Big Miss	40	40	40
125	Sherritt G	92	92	92

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	2,850	7,345
Lundi	3,650	12,313

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres (livre sterling)	485 11-32
Berlin (marks)	2372 ½
Copenhague (couronne)	2669 ½
Stockholm (couronne)	2675 ½
Paris (franc)	391 ⅝
Rome (lire)	525 ⅛
Rottedram (couronne)	4021 ½
Bruxelles (franc)	1393
Genève (franc)	1934
Vienne (couronne)	1406
Athènes (drachme)	129
Christiania (couronne)	2670
Madrid (peseta)	1043
Rio-de-Janeiro (milreis)	935

Dollar canadien 11-64 de 1 pour cent escompte.

En date du 20 janvier 1931.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 20 JANVIER 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
2,000	Argentine 6 pour cent 1961	90⅝	90⅝	90⅝
14,000	Australia 5 pour cent 1955	69⅛	70	70
	Belgium 8 pour cent 1941	..	..	..
15,000	Do 6 1-2 pour cent 1949	108	108¼	108¼
27,000	Do 6 pour cent 1955	103¼	103⅜	103¼
10,000	Bolivia 7 pour cent 1958	37	37	36¼
	Bordeaux 6 pour cent 1934	..	..	..
14,000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	64½	64½	64½
7,000	Do 7 pour cent 1952	67⅛	67⅛	67⅛
35,000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	64⅛	65⅜	65¼
7,000	Chile 6 pour cent 1961	80	80	79¾
12,000	Colombia 6 pour cent 1961	63	64½	62
2,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	54¾	54¾	54¾
5,000	Canada 5 pour cent 1931	100¼	100¼	100¼
3,000	Do 5 opur cent 1952	105¾	105¾	105½
16,000	French 7 1-2 pour cent 1941	125¾	125¾	125¾
25,000	Do 7 pour cent 1949	120½	120⅝	120½
1,000	Haiti 6 pour cent 1952	94	94	94
46,000	Italy 7 pour cent 1951	96½	96¾	96¾
2,000	Lyons 6 pour cent 1934	104½	104¾	104¾
2,000	Marseilles 6 pour cent 1934	104½	104¾	104¾
20,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	84½	85	85
14,000	P L & M 7 pour cent 1958	106⅝	106¾	106¾
11,000	Do 6 pour cent 1958	104¾	104¾	104¾
16,000	Peru 6 pour cent 1960	39¾	40	39¾
	Poland 6 pour cent 1940	..	..	..
28,000	Do 7 pour cent 1947	77½	77¾	77¾
12,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	85	85	84½
11,000	Seine 7 pour cent 1942	107¼	107¼	107¼
3,000	Soissons 6 pour cent 1936	104⅝	104⅝	104⅝
59,000	U K 5 1-2 pour cent 1937	105⅜	105½	105⅜
7,000	Warsaw 7 pour cent 1958	58¼	59½	59½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 20 janvier 1931

Blé ambre durum no 3	0.76
Blé No 4	0.62
Orge no 3 ouest	0.36
Orge no 4 ouest	0.35
Orge No 5 ouest	0.36
Avoine No 3 ouest	0.38
Avoine engrais No 1	0.36
Avoine engrais No 2	0.34
Bale d'avoine	0.19
Mais d'Argentine	0.69
(Par boisseau, au wagon)	
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.60
Patente à boulanger	$4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.60 à $3.80
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de mais blanc, par baril, en sacs de chanvre, livrée	$6.00 à $6.10
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$21.25
Gru rouge	$21.25
Gru blanc extra	$29.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vois ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $22. la tonne au détail.	
Avoine roulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.40
Foin pressé:	
No 2 Timothy	$15.00
Trèfle mélangé	$13.00
No 3 Timothy	$12.00
Fèves:	
Ontario blanches triées à la main, le boisseau	$1.80 à $1.95
Oeufs:	
Frais spéciaux	0.37
Frais extras	0.35
Frais poulettes extras	0.32
Frais premiers	0.30
Frais seconds	0.25
Entrepôts extras	0.25
Entrepôts premiers	0.22
Entrepôts seconds	0.20
Beurre:	
Cantons de l'Est pasteurisé No 1	31 1-2
Solide au détail	0.33
Moulé au détail	0.34
Fromage.	
Blanc de l'Ontario	11 11 1-2
Coloré	0.13
Fromage d'été	0.15
Pommes de terre.	
Montagnes Vertes N.-B., en gros	$0.95
Montagnes Vertes N.-B. en chars (en sacs de 85 livres)	$0.85

Volailles:	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	26
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour frire	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
	"A"	"B"
Dindons	36-40	33-37

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 20 janvier 1931

		Haut	Bas	Ferm.
21,000	Acme Oil	26	23	26
3,000	Ajax Oil	152	145	145
700	Amulet	33	33	33
1,000	Arno	1⅞	1⅞	1⅞
100	Alta Pac	32	32	32
3,000	Baldwin	1¾	1½	1½
2,000	B Holl	11½	11	11
1,000	Bathurst	1⅛	1⅛	1⅛
300	Base Met	120	115	115
3,000	Bidgood	4½	4¼	4¼
5,700	Bunker	6	5¼	5½
1,200	Calmont	22	22	22
12,500	Clericy	6	5½	6
9,000	Columario	14	11½	12
100	Coniagas	51	51	51
4,600	Dome M	1060	1015	1055
300	Falcon	152	151	152
500	Goldale	4	4	4
150	Granada R	170	170	170
4,600	Howey	35	32	34
6,015	Hollinger	840	800	835
6,925	Kirk Lake	73	70	73
2,020	Lake Shore	2500	2475	2500
1,500	Macassa	13	13	13
2,200	Man Basin	2¼	2	2
175	McIntyre	2200	2200	2200
1,000	Merland Oil	15½	15½	15½
1,600	Mining Corp	179	175	179
3,000	Newbec	6	6	6
300	Nipissing	130	130	130
2,728	Noranda	1575	1540	1575
1,000	North Can	34	34	34
500	Olga Oil	7½	7½	7½
1,400	Premier	70	70	70
500	San Ant	12	12	12
1,525	Sherritt	90	90	90
2,000	Siscoe	46	45	45
4,000	Stadacona	3¾	3½	3¾
400	Sud Basin	65	60	65
26,400	Sylvanite	65	59	65
4,575	Teck Hu	685	670	685
200	Petrol Oil	33	33	33
100	Treadwell	175	175	175
2,600	Vipond Con	114	111	113
300	Waite	177	176	177
4,200	Wright H	209	207	208

Argent : 29⅛.

Total des ventes : 245,033.

Hors-liste:

3,100	Abana	18	17½	17½
14,000	Algonquin	3	2¾	2¾
10,000	Apex	1¾	1¾	1¾
600	Big Miss	40	40	40
5,500	Brett	3	3	3
2,500	Cent Man	8½	8½	8½
450	Chem Res	300	300	300
50	Contaurum	50	50	50
20	Crown Dom	475	475	475
3,500	Crown Res	2	2	2
250	Dalhousie	53	53	53
200	Dom Ex	4	4	4
1,500	East Crest	53	50	50
2,100	Eldorado	35	35	35
21,000	Fed Kirk	5½	5	5½
1,000	Gem Lake	21	21	21
280	Hud Bay	450	450	450
125	Imp Oil	1725	1725	1725
250	Int Nickel	1500	1500	1500
110	Int Petrol	1455	1450	1450
1,000	Murphy	1¼	1¼	1¼
3,535	Nordon	33	31	31
10,500	Oil Select	3	3	3
2,000	Por Crown	1½	1	1
500	Pawnee	1½	1½	1½
500	Telluride	6	6	6
3,900	Ventures	49	47	49
4,500	Wainwell	2¾	2⅝	2¾

NEW YORK CURB

Fournis par Bruneau & Rainville

71 rue St-Pierre, Québec.

Séance du 20 janvier 1931

	Ouv.	Ferm.
Amer & For Pow Op Wts	28	28⅛
Amer Gas & Electric	70½	73¼
Amer Light & Traction	44¼	44¾
Amer Superpower	10¾	10¾
Assoc Gas & Elec A	20½	20⅝
Aviation of America	..	..
Canadian Marconi	2¾	2¾
Deere & Co'y	38½	38¼
Elec Bond & Share	40½	42¼
Ford Motor of Canada A	22⅞	23
Ford of England	16⅞	17¼
Ford of France	..	..
Gulf Oil	67¾	68⅛
Hiram Walker G & W	8¼	8⅜
Humble Oil	61	61
Imperial Oil	17½	17½
Int Petroleum	14½	14⅝
Int Utilities A	..	..
Do B	7¼	7¼
Lehigh Coal & Nav	..	..
Nat'l Public Ser A	..	..
Niagara & Hudson	10⅞	10½
Noranda Mines	15⅝	15⅜
St Regis Paper	14½	14½
Sheaffer Pen	..	..
S O Indiana	36	36⅛
S O Kentucky	23	23
S O Ohio	50	50
Taggart Corporation	..	..
United Light & Power A	24	24
Vacuum Oil	57	57
Det Int Bridge 6 1-2 p c	..	..
Do 7 pour cent	..	..

ALCOHOL S'AGITE APRES UNE APATHIE DE PLUSIEURS MOIS

(Suite de la page 6).

Montreal Power en mieux de 1-4 à 54 7-8, Shawinigan Power stationnaire à 50, Steel of Canada en mieux de 1-2 à 40, et Banque Royale en mieux d'un point à 280. Les débentures de Canada Power and Pacific ont reculé de nouveau à un nouveau bas. 52 titres ont fait leur apparition sur le tableau local. La-dessus, 17 ont avancé, 5 ont reculé, 15 sont demeurés stationnaires et 15 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Canadian Industrial Alcohol a été la vedette en enrégistratn un virement de 2,825 actions pour fermer en mieux d'un point au cours de 5 après s'être vendu à â5 1-2. Nickel qui vint ensuite enrégistra un virement de 2,642 actions et ferma en mieux de 1-4 point à 15. Montreal Power enrégistra un virement de 1,697 actions et clôtura en mieux de 1-4 point à 54 71-8. Le total des ventes fut de 14,552 actions au lieu de 10,871 actions la veille et de 22,165 actions pour la séance correspondante de l'an dernier. Le total des ventes d'obligations fut de $98,650.

COURS DES TRUSTS FIXES

Diversified Trustee Shares :

Séries originales : 16 1-2 17 1-4

Séries B : 16 15 3-4

Séries C : 5 7-8 6 3-8

Corporate Trust Shares : 6 1-4

CITS : 7 1-2.

Il y aura quelque chose de nouveau demain

Chaque fois que vous aurez envie de dire : "Il n'y a rien de nouveau sous le soleil", prenez L'Evénement et lisez les annonces. Vous changerez probablement d'idée. Vous y trouverez peut-être une nouveauté en fait de plomberie sanitaire... une nouveauté en fait de tapis à laquelle on aurait dû songer depuis longtemps... une manière réellement meilleure de laver les tissus délicats.

Ces choses vous concernent intimement— elles affectent votre vie et votre manière de vivre. Ce sont des choses nouvelles sous le soleil. Et les annonces sont les bras par lesquels elles vous atteignent et vous touchent. Lisez régulièrement les annonces. Il y aura quelque chose demain... et les jours qui suivront. Quelque chose que vous avez intérêt à connaitre.

LA BELLE MORT DU 'VENGEUR'

Le "Vengeur du peuple", plus souvent appelé le "Vengeur" tout court, était un vieux vaisseau lorsque naquit la République française. Equipé un siècle plus tôt par une riche et belle châtelaine dont le fiancé avait été tué par les Anglais, il était destiné à lutter tout au long de sa carrière contre les escadres britanniques. Jamais il ne faillit à sa tâche glorieuse, jamais les blessures du feu et de la flamme ne le firent reculer.

Quand il sombra, le 13 prairial an II, à la tombée de la nuit, il avait résisté tout le jour à quatre vaisseaux anglais plus forts et mieux armés que lui. Les jeunes marins de la jeune République le montaient avec héroïsme sinon avec adresse. Ils voulurent mourir avec le vieux vaisseau et furent presque tous engloutis en criant leur enthousiasme, malgré la mort, malgré la mer qui montait dévorante.

Cette belle histoire que tous les Français connaissent, on a voulu la déformer. Les Anglais ont raconté que le courage des marins du "Vengeur" était dû à la crainte où même à l'ivresse! Fort heureusement, de nombreux officiers de l'escadre de lord Howe ont écrit des récits qui font justice de ces infamies.

Mais voici qu'après tant de discussions, on nous annonce qu'un Français, l'abbé Barbotin, prétend que l'histoire du "Vengeur" est fausse et que ses marins n'ont pas su mourir glorieusement. Nous lui répondrons par les vers de Marie-Joseph Chénier, l'auteur illustre du "Chant du départ":

> "Lève-toi, sors des mers profondes,
> Cadavre fumant du "Vengeur"!
> Toi qui vis le Français vainqueur
> Des Anglais, des feux et des ondes,
> D'où partent ces cris déchirants?
> Quelles sont ces voix magnanimes?
> Ce sont les braves expirants
> Qui chantent du fond des abimes."

Nous lui répondrons aussi qu'il existe aux archives du ministère de la marine un rapport du capitaine Renaudin, qui commandait le "Vengeur". Le malheureux capitaine, qui santa dans une embarcation au moment ou son navire coulait, alors qu'il avait tout fait pour le sauver, fut fait prisonnier avec ceux de ses hommes qui ne furent pas engloutis. Il écrit:

"Nous avons connu qu'il était sauvé la quantité de 267 personnes. En sorte que, des 723 hommes qui composaient l'équipage, il s'en est perdu 456 . . . "

N'est-ce point assez et Parny eut-il tort d'écrire:

> " . . . Sur l'océan, jamais la France
> Ne déploya tant de grandeur . . . "?

Je ne crois pas.

P.-E. About.

Vente d'une Automobile

AVIS public est par le présent donné que je soussigné vendrai à l'enchère une automobile Chevrolet touring Série 9-4849 qui a été abandonnée rue Henderson l'été dernier et remisée par la ville le 18 juillet dernier. (Pour frais de garage).

La dite vente aura lieu le 4 février prochain sur la place Jacques-Carteir en face du poste de police.

Québec, le 21 janvier 1931.

GEO. TRUDEL,
Chief Bailiff.

PROLONGEMENT DE TEMPS

AVIS est par les présentes donné que le temps pour la réception des soumissions pour un vapeur du Service des Levers Hydrographiques est remis à midi, jeudi, le 5 février 1931.

A. JOHNSTON,
Sous-ministre.

Ministère de la Marine,
Ottawa, le 13 janvier 1931.

HOTEL DE VILLE

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Défense d'enlever le sable sur les trottoirs.

Il a été porté à notre connaissance que dans plusieurs cas les propriétaires ou locataires font balayer le sable que les employés de la ville ont étendu sur les trottoirs pour les empêcher d'être glissants et dangereux pour la circulation du public.

Avis est donc par les présentes donné aux intéressés que l'intérêt public exige que cette pratique dangereuse ne se répète plus et qu'il est interdit aux citoyens d'intervenir dans l'exécution des travaux qui sont faits par la Cité pour l'entretien de la neige.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité : Audition Municipale
147, Cote de la Montagne, Québec
Téls. 2-3777 2-3778

R.-ERNEST LEFAIVRE
L. I. C. L. A.
Successeur de
LEFAIVRE & GAGNON
Bureau : 147, Côte de la Montagne, Québec
Syndic Autorisé, Comptabilité, Liquidateur de Faillites, Etc.

Langlais, Godbout & Tremblay
AVOCATS
Roméo Langlais, C. R.,
F.-X. Godbout, B. A. L.,
Thos. Tremblay, L. L. L.,
Immeuble Financial
105, Cote de la Montagne

TRADUCTIONS
ADRESSES, DISCOURS
CONFERENCES-LETTRES
Marc Collières composera tous vos discours politiques et autres, adresses pour fêtes jubilaires, conférences, etc., et fera vos traductions anglaises et françaises, lettres d'affaires et personnelles. Demandez son représentant à L'Evénement.

AVIS

vous est donné par la présente, que l'assemblée annuelle de tous les actionnaires de "FILATURE PROVINCIALE LIMITEE" sera tenue lundi, le 2 février 1931, à trois heures et demie de l'après-midi, dans les bureaux de Filature Provinciale Limitée, à Ste-Croix de Lotbinière.

Donné à Ste-Croix, ce 17ème jour de janvier 1931.

J.-E. MICHAUD,
Secrétaire.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:

J.-ALFRED THERRIEN,
Marchand,
Petite Tourelle, Gaspé.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 27 JANVIER 1931 à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, Québec, la balance de l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM A — Les créances aux livres	$4,176.94

Cet item sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

La liste des crédits peut être examinée en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 16 janvier 1931.

R.-Ernest Lefaivre,
Syndic.

Bureaux:
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:

CHS.-A. MOREL, ENRG.,
Marchand
Ste-Rose du Dégelé, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que mardi, le 27 JANVIER 1931 à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM A — Le fonds de commerce	$1,493.60
Ameublement	24.33
	$1,517.93
ITEM B — Créances aux livres	63.94

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné, et le magasin sera ouvert pour inspection le 28 janvier 1931.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 16 janvier 1931.

R.-Ernest Lefaivre,
Syndic.

Bureaux:
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.

DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Victoriaville demande des soumissions pour la construction d'un pont en béton armé sur la rivière Nicolet.

Les plans et devis sont visibles chez le Secrétaire de la ville et chez Zachee Langlais, ingénieur conseil, 105, Côte de la Montagne, Québec.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis à condition de remettre à l'ingénieur susdit un chèque accepté de $10.00 fait à son ordre.

Les soumissionnaires qui n'auront pas obtenu le contrat pourront se faire rembourser le montant de $10.00 sur remise au dit nigénieur des plans et devis.

Les soumissions devront être faites sur le blanc fourni et devront être remises au Secrétaire de la Ville de Victoriaville le ou avant 5 heures p.m., le 10 février 1931. L'enveloppe portant la soumission devra être adressée à Monsieur Wilfrid Fortier, Secrétaire-Trésorier de la Ville et porter sur l'endos, "Soumission pour pont sur la rivière Nicolet".

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ZACHEE LANGLAIS,
Ingénieur Conseil
105, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné que nous nous occuperons, à l'avenir, d'aller chercher et de charger tous genres d'extincteurs et nous les retournerons chargés avec garantie et étiquette indiquant la date tel que requis par les Compagnies d'Assurances.

Les communautés religieuses, les commissions scolaires, les industriels, les Municipalités sont respectueusement priés de communiquer avec nous pour un service permanent de surveillance des appareils à incendie dans leurs bâtisses.

Nous gardons aussi en entrepôt, pour livraison immédiate, tous genres d'extincteurs pour tous les besoins de protection contre les incendies.

Toute demande de renseignements sera hautement appréciée, soit par correspondance ou par téléphone, en s'adressant à

GELLY'S EXTINGUISHERS REG'D
267, rue St-Paul,
Québec
ou par téléphone [illegible]

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L. L. D., C. R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L. L. L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

RADIO

Les beaux programmes de ce soir.

ORCHESTRE NOIR ET OR

"From The South", suite de Jean Louis Nicode, sera la pièce de fin du programme offert par l'orchestre Noir et Or, au poste WEAF, à 6 heures 05, ce soir mercredi. Le détail:

Marche Orientale . . . . Tavan
Les Noces de Figaro, Ouverture . . . . Mozart
Méditation . . . . Tschaikowsky
Little Dot . . . . Froehlich
Sélections de "Blue Paradise" . . . . Romberg
Warum . . . . Schumann
Ballet de La Reine de Saba . . . . Goldmark
  Danse des Bayadères
  Danse des Abeilles
  Danse du voile
  Marche
Suite "From the South" . . . . Nicode
  Legende provencale
  Danse mauresque
  Dans la taverne

BOBBY JONES

Bobby Jones, le champion golfeur du monde, sera entendu à 8 heures, ce soir mercredi, au poste WGY, pendant 15 minutes. Il donnera des conseils à ceux qui aspirent devenir bons golfeurs.

MUSIQUE DE BACH

Un programme entièrement composé de pièces de J.-S. Bach sera présenté par Toscha Seidel, violoniste au poste WABC à 8 heures 30 ce soir mercredi. On entendra aussi à ce récital John Corigliano. Voici le détail:

Concerto pour deux Violons . . . . J. S. Bach
  MM. Toscha Seidel et John Corigliano avec Orchestre
Menuet . . . . Bach
  Orchestre
Gavotte, de la Sonate en mi majeur . . . . J. S. Bach
  Toscha Seidel
Brandenburg Concerto, No. III . . . . Bach
  Orchestre

EVELYN HERBERT

Evelyn Herbert, soprano, sera l'artiste invitée à un concert qui sera transmis par le poste WEAF, à 8 heures 30, ce soir Mercredi. Voici le détail:

Sélections de "My Maryland" . . . . Romberg
  Evelyn Herbert, soprano
Danse de l'Echarpe . . . . Chaminade
  Orchestre
Lover, Come Back to Me, de "New Moon" . . . . Romberg
Moonbeams, de "Red Mill" . . . . Herbert
  Evelyn Herbert, soprano
Air de Ballet . . . . Herbert
  Choeur
Punchinello . . . . Herbert
  Orchestre
Sélections de "New Moon" . . Romberg
  Evelyn Herbert, soprano

CONCERT VARIE

Ann Leaf, organiste jouera un groupe de sélections, demi-classiques et populaires dont entr'autres le "Pas de l'écharpe" de Chaminade. William Hain, ténor sera aussi entendu à ce programme qui sera transmis par le poste WABC, à 9 heures ce soir mercredi. Voici le détail:

Fête Bohême . . . . Massenet
Adieux à l'Alhambra . . . . . . Monasterio
At Parting . . . . Rogers
  William Hain, ténor
Pas de l'écharpe . . . . Chaminade
The Peanut Vendor
The Four Leaf Clover . . . . . . Brownell
  William Hain, ténor
Manhattan Serenade . . . . Alter
a. Love Me or Leave Me de "Whoopee"
b. Give Me a Moment Please, de "Monte Carlo"

MAURICE CHEVALIER AU RADIO

Maurice Chevalier de renommée internationale sera l'artiste invité à un programme qui sera transmis par le poste WJZ, de 9h. 30 à 10 h. 30, ce soir mercredi.

Chevalier revient de Paris ou il remplit divers engagements. Son ascension à la célébrité ne se fit qu'au prix de longs efforts. Il dut, à l'âge de 11 ans travailler comme apprenti-charpentier pour subvenir aux besoins de sa mère, veuve. Il ne gagnait alors que .72 centins par semaine.

Quelques années plus tard il devenait le partenaire du populaire Mistinguette et devint bientôt une étoile de la danse. Puis on l'incita à venir aux Etats-Unis où ses talents en firent l'acteur populaire qu'il est aujourd'hui.

STRIBLING AU RADIO

A 10 heures et 30, ce soir mercredi, au poste WEAF W. L. (Young) Stribling, donnera personnellement ses impressions au sujet de son futur match avec Max Schmeling en Juin prochain. Il sera interviewé en cette occasion par Bill Munday, rédacteur sportif du Atlanta Journal et annonceur de matchs de foot-ball au radio.

Le boxeur de la Georgie fut reconnu comme le champion poids-lourds américain depuis ses victoires sensationnelles sur Otto von Porat et Phil Scott, l'an dernier. L'annonceur pour ce programme sera Graham McNammee qui introduira au public radiophile Munday et Stribling.

RECITAL DE VIOLON

Max Rosen, violoniste roumain, sera entendu au poste WABC, de 10 h. 30 à 11 h. ce soir mercredi. Il jouera sur son instrument préféré, un Stradivarius, évalué à $20,000.00. Cet artiste étudia sous Willy Hess et Leopold Auer, et à 15 ans il faisait ses débuts avec l'orchestre Philharmonique de Dresden. A New York, il fit ses premières armes à la fameuse Carnegie Hall, avec la New-York Philharmonie Symphony Orchestra. Voici le détail du programme:

Premier mouvement Symphonie Espagnole . . . . Lalo
Groupe de deux pièces
  (1) Fairy Tales . . . . Isidor Debrowen
  (2) Danse Espagnole . . . . . . de Falla

CONCERT SLUMBER

"Sérénade" de Charles M. Widor, compositeur aveugle, sera présentée au cours du concert Slumber, qui sera transmis par le poste WJZ, à 11 heures ce soir mercredi. Le programme sera sous la direction de Ludwig Laurier. Voici le détail:

Ouverture de "Halka" . . . . . . Moniuszko
Forget Me Not . . . . Macbeth
Méditation, de "Thaïs" . . . . . . Massenet
Sérénade . . . . Widor
La Danseuse . . . . von Blon
Sérénade Bohémienne . . . . . . Nehl
Autrefois . . . . Waldteufel
Happiness . . . . Schad
Hymne au Soleil . . . . Rimsky-Korsakoff
Méditation . . . . Biggs

RENAULT
FABRICATION FRANCAISE
SYNONYME DE PUISSANCE ET DE FINESSE
EXPOSE AU SALON D'AUTOMOBILES
Cette semaine à Montréal
TROIS MAGNIFIQUES VOITURES

Qui provoquent un vif mouvement de curiosité et de puissant intérêt.

Ses créations, aux lignes élancées et aux formes harmonieuses savent plaire à tous, elles sont les plus modernes et les plus complètes qui soient.

LA REINASTELLA
Huit Cylindres, Carrosserie type "Coupé de Ville"

La REINASTELLA synthétise vraiment la voiture de très grand luxe. Elle a été adoptée en France par la Présidence de la République, la plupart des membres du Gouvernement, le corps diplomatique et l'élite mondaine, comme étant la voiture la plus représentative de l'industrie française.

LA NERVAHUIT
La Voiture la Plus Moderne
LA VIVASTELLA

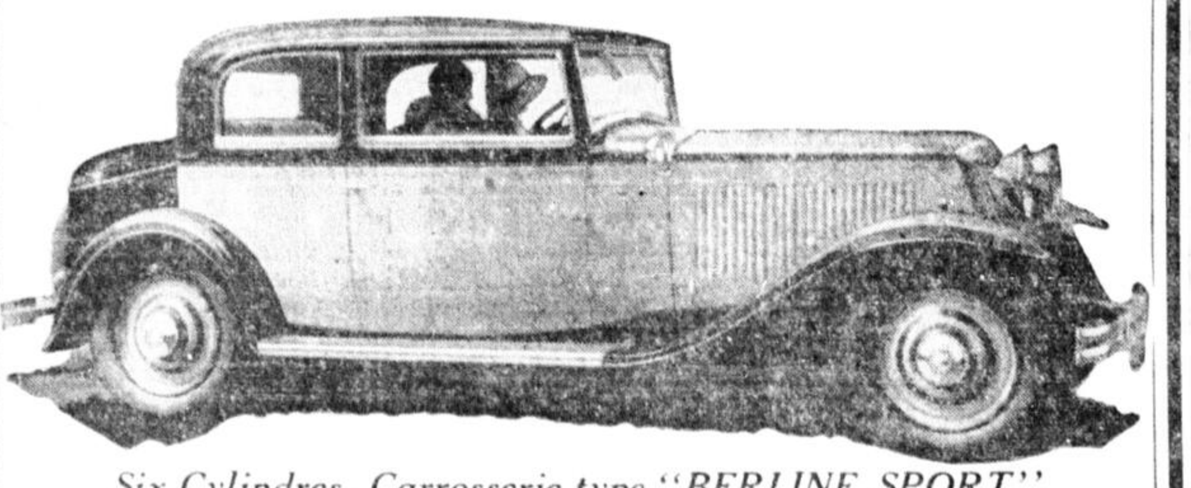

Six Cylindres, Carrosserie type "BERLINE SPORT"

La voiture la plus nerveuse, la plus souple, la plus "vite". Son admirable tenue de route, fait merveille sur les routes les plus accidentées.

Vous, MADAME,

Vous voulez une voiture silencieuse et douce à conduire, agréable à "habiter" et dont la silhouette moderne et surbaissée met en valeur votre élégance.

Vous, MONSIEUR,

Vous voulez un engin puissant et sûr dont les reprises et les accélérations énergiques satisfassent votre orgueil de conducteur, dont les freins et la suspension autorisent la plus haute vitesse, sur toutes les routes.

Tous les deux vous irez au Salon et vous y choisirez une RENAULT.

RENAULT

Est désormais installé définitivement et en permanence au Canada, pouvant y fournir toutes les ***pièces*** *de rechange et y donner le service,* ***le plus complet.***

AUTOMOBILES RENAULT
3715 AVE DU PARC, MONTREAL
TEL.: HArbour 9000.

LES CHUTES NIAGARA CHANGENT D'ASPECT

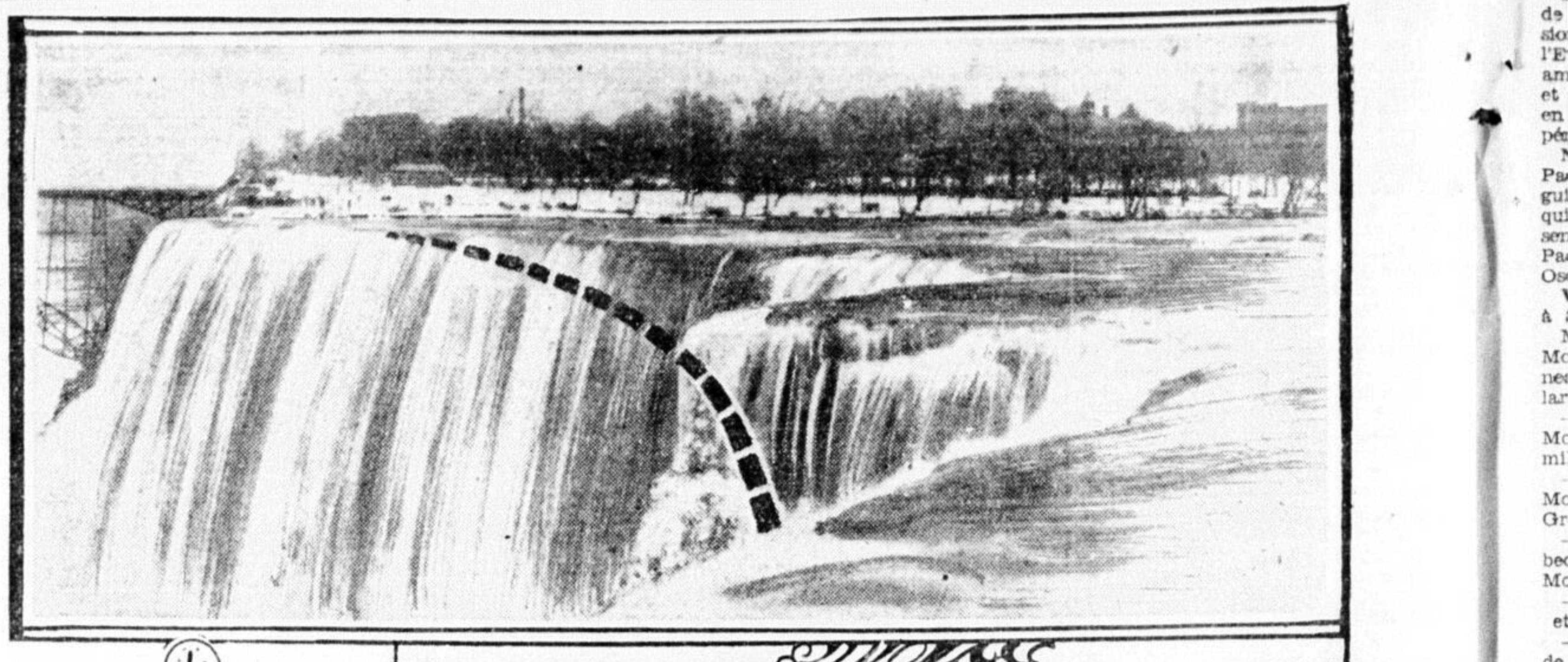

①

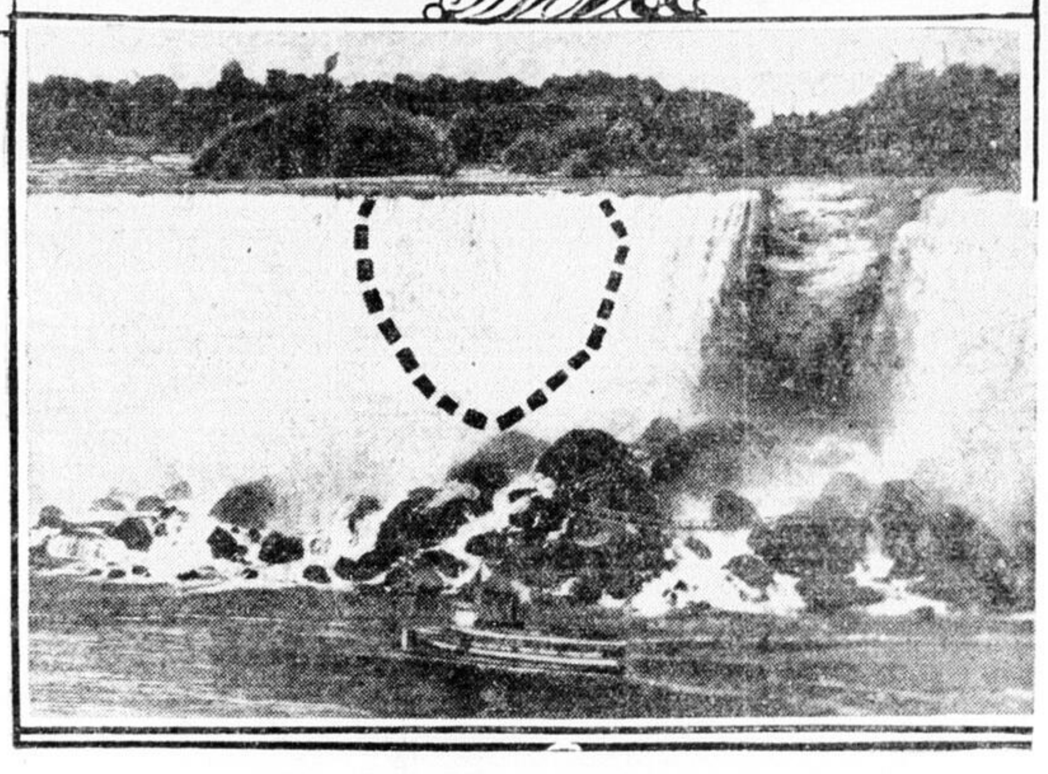

②

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, des milliers de tonnes de roc travaillé par l'érosion sont tombées de la crête des chutes Niagara, du côté américain, laissant à Luna Island un vide de la forme d'un U d'une hauteur de 200 pieds et d'une largeur de 150 pieds. Cet amoncellement de pierre dépasse le niveau de la rivière au pied des chutes dont il diminue ainsi la beauté. Des ingénieurs avaient prédit ce phénomène il y a quelque temps. Les deux photographies ci-haut représentent: 1—Une vue des chutes du côté américain après que le roc se fut effondré. La ligue brisée indique l'ancien sommet ou crête; 2—Une vue des mêmes chutes avant la descente du roc. La ligne brisée montre le changement survenu.

ST-JEAN-PORT-JOLI

Souhaits de bonne année. — Un fâcheux contre-temps nous a forcés de clore plus vite que nous n'aurions voulu, notre précédent courrier. C'est ainsi que nous avons omis un devoir important pour un correspondant de journal, au début d'une nouvelle année : celui de formuler des souhaits à l'adresse de ses lecteurs.

Donc, quoique légèrement en retard, nous offrons au personnel de "L'Evénement" et à tous ses lecteurs, et en particulier, à ceux qui nous font l'honneur de nous lire, nos souhaits très sincères de bonne, heureuse et sainte année. Que tous voient leurs entreprises réussir et leurs affaires prospérer, au cours de l'année qui vient de s'ouvrir ! Que chacun connaisse la joie, la santé, le succès, en un mot le bonheur de vivre !

La fête des Rois. — Malgré une forte tempête de vent d'est et de neige épaisse, qui poudroyait d'une manière aveuglante et étouffante, qui empêchait de voir à vingt pieds devant soi (c'était le coup de la lune), il y eut une bonne assistance à la grand'messe, ce matin-là. Celle-ci fut très solennelle. L'église avait gardé ses belles parures des dimanches précédents. Il y eut du chant bien réussi, sous la direction de M. l'abbé Plante. Celui-ci donna lecture du prône, et fit le sermon. M. l'abbé A. Guimont, ex-vicaire, chanta la messe. Au choeur, on remarquait Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du collège de Lévis, qui était venu assister aux funérailles de sa vénérable tante, Mme J. Lachance, annoncées pour le lendemain. Pendant le saint sacrifice, la lumière électrique fit défaut à trois reprises, pendant quelques instants chaque fois. Un salut du Saint-Sacrement fut célébré, à l'issue de la grand'messe, pour remplacer les vêpres, lesquelles furent supprimées à cause de la tempête.

Notons que, malgré cette dernière, des paroissiens joliment éloignés de l'église, dont deux familles de Trois-Saumons (bourg distant de 4 milles), vinrent à la messe en autos. Ces deux familles sont celles de MM. Arthur Caron et Achille Hudon. Depuis le jour des Rois, ceci soit dit en passant, les machines ont cessé de rouler... forcément, à cause des "bancs" de neige qui obstruent les chemins.

La tempête dura tout le jour, et ne cessa qu'au cours de la soirée.

Quelle triste soirée ! Il faudrait la qualifier de lugubre. La lumière manquait dans tous les foyers : il fallut retrouver, au fond des armoires, voire au fond des greniers, les anciennes lampes à pétrole, et s'éclairer à leur clarté funèbre. Nos concitoyens veillèrent chacun chez soi. Des soirées dansantes, dit-on, furent cancelées... faute de danseurs.

3e secousse de tremblement de terre. — Elle fut ressentie mercredi, le 7 courant, à 7 heures 15 du soir. Elle dura environ 1-4 de minute. Chacun en eut connaissance, même les personnes atteintes de surdité ; car le choc fut subit et violent, les maisons frémirent d'une manière... désagréable, quelques-unes mêmes craquèrent assez fort ; ce qui effraya bien un peu leurs occupants. Cependant, aucun dommage n'a été signalé, pas même de chutes de menus objets dans les maisons. On en a été quitte, cette fois encore, pour un frisson de peur plus ou moins prononcé, selon les nerfs d'un chacun. Rappelons les secousses sismiques des 13 et 25 décembre dernier ; cela fait donc, avec celle que nous rapportons aujourd'hui, trois secousses en moins d'un mois ; et remarquons, en passant, que les trois ont été séparés par des intervalles de temps presque égaux. Ce qui ne veut pas dire qu'il en sera toujours ainsi.

Un oublie. — MM. Antonio et Alphonse Bourgault, gardiens du phare des Piliers, nous pardonneront de les avoir oubliés, dans notre dernier courrier. La rédaction hâtive, faite à bâtons rompus et au travers d'autres occupations, des nouvelles locales : voilà qui expose à des omissions, voire à des erreurs ! Ceci dit pour le bénéfice de nos lecteurs et pour acquit de conscience.

Donc, MM. Bourgault sont de retour dans leur foyer respectif depuis la veille de Noël. Ils sont revenus du large en faisant le tour par Québec. C'est le McLean, nouveau brise-glace affecté au service de la baie d'Hudson en été, qui les a transportés à Québec, en revenant d'une croisière dans le Bas St-Laurent.

Désormais, la puissante lumière de la tour ne projette plus dans l'espace, au cours des nuits, son reflet mobile et circulaire, lequel, à certains jours, perce les ténèbres nocturnes jusque dans la plaine, à plus de 4 milles de distance, et promène au sommet des choses une lueur vague et fugitive, à chaque quart de minute.

Il n'y a plus désormais au large que la lumière à gaz de la Roche-à-Veillon, laquelle s'allume et s'éteint tour à tour, mais ne tourne pas, ou moins d'une manière apparente et est beaucoup plus faible que l'autre; cependant, toute pâle qu'elle soit, cette clarté n'en demeure pas moins comme une note de poésie douce, au milieu de l'immense champ de glace qu'est le fleuve en hiver : elle console un peu, semble-t-il, les marins et ceux qui aiment la mer, de la disparition de l'autre, la merveilleuse lumière de la Tour !...

D'ordinaire, les années passées, les gardiens du phare des Piliers avaient à affronter maints dangers pour revenir dans leurs foyers, vers la fin de décembre, — eux et ceux qui allaient les chercher en chaloupe. Le jour fixé, d'assez bon matin, trois ou quatre hardis paroissiens, des marins expérimentés, cela va sans dire, — tentaient l'aventure quasi héroïque... Il fallait s'habiller chaudement, comme pour un voyage au pôle, car, parfois, la température était au-dessous de zéro ; on avait soin, surtout, de chausser de bonnes bottes montant jusqu'à mi-cuisse. Le départ avait lieu, d'ordinaire, vis-à-vis la demeure de M. Eugène Francoeur, qui fut gardien de la Tour pendant quelques années ; là on laissait la terre ferme, disons comme les navigateurs, le pavé des vaches... Et l'on se lançait sur le fleuve, presque tout couvert de glaces ; on entrait dans l'immense champ à la surface pâle, bosselée rayée de bandes noires... Ces étendues sombres, des flaques d'eau vive, on les franchissait à la rame ; mais la plupart du trajet, qui est de 3 milles 1-2, il fallait traîner la chaloupe, la pousser devant soi, en se cramponnant des deux mains à la bordure ; car, la chose arrivait, la glace, plus fine à certains endroits, cédait brusquement sous les pas, et les hautes bottes s'enfonçaient dans l'eau jusqu'à leur ultime sommet. Puis, parfois, la mer "boucanait" comme un four; alors il fallait aller à l'aventure, on ne voyait pas à 50 pieds devant soi, et le frimas mettait sa blanche frange aux cils, aux moustaches, aux narines; cela ajoutait aux dangers de l'excursion, qui était loin d'être un pique-nique. Cependant, nos braves navigateurs l'aimaient, cette excursion, ils la faisaient avec plaisir; et d'autant plus, qu'elle était assez payante. En effet, le gouvernement allouait 4 ou cinq piastres, pour chacun des hommes du groupe.

Et l'on revenait, l'après-midi du même jour, plus ou moins à bonne heure, selon l'état de la température et des glaces; les familles des chaloupiers et des gardiens voyaient apparaître ces derniers avec un soulagement réel; car on redoutait bien un peu quelque malheur.

Elections municipales.—Ont été élus conseillers, le 15 courant, MM. Jean-Thomas Lavallée, marchand général, Ovide Bélanger et Joseph Chouinard, cultivateurs. M. Antonio Gagnon, conseiller réélu est le 4ème membre du conseil. Les conseillers sortis de charge sont: MM. Xavier Bélanger, David Toussaint et Louis Dubé, tous cultivateurs, à l'exception de M. Toussaint.

Quant à l'élection du maire, qui devait se faire aussi le 15, elle a été renvoyée au 26, à cause d'une irrégularité dans les procédures préliminaires. Et de fait, l'avis public dont on a donné lecture à la porte de l'église, le 11 courant, cet avis n'était pas légal; l'ancienne manière de procéder, dans les élections des maires, n'est plus de mise à présent. Il y a deux ans, dit-on, la loi a été amendée (sinon empirée), ordonnant de procéder à l'élection des maires par "bulletin secret."

Voici l'avis public que le secrétaire du Conseil, M. A. Bélanger, a lu à la porte de l'église, hier, après la grand'messe:

Province de Québec.

Municipalité de St-Jean-Port-Joli.

Avis public est par les présentes donné que M. Boniface Bélanger, cultivateur, et M. Emile Deschênes, notaire, ont été mis en nomination à la charge de maire, mercredi le 14ème jour de janvier mil neuf cent trente et un, et que la votation aura lieu au bulletin secret lundi le 26ème jour de janvier mil neuf cent trente et un, au lieu ordinaire des séances du Conseil. M. Napoléon Fortin est dûment nommé secrétaire d'élection.

Donné à St-Jean Port-Joli, ce 18ème jour de janvier, mil neuf cent trente et un.

ALFRED BELANGER,
secrétaire du Conseil,
Président d'élection.

Divers.— Dimanche le 18 courant, au prône, M. le Curé a annoncé que des cours abrégés d'agriculture vont être donnés, du 27 au 30 courant, au collège de l'Islet. Les jeunes gens de 18 ans et plus, fils de cultivateurs, seront seuls admis. Ils doivent donner leurs noms à l'agronome du comté, M. Bruno Potvin. Le Ministère de l'Agriculture alloue $1. par élève, pour payer la pension. Cette initiative est opportune; il faut en féliciter les promoteurs. La science agricole ne sera jamais trop répandue, quoi qu'en pensent certaines gens. Nombreux seront nos jeunes agriculteurs qui suivront ces cours.

—M. le curé a aussi conseillé aux paroissiens, de prêter de l'argent aux S. S. de l'Hotel-Dieu de Québec, pour l'exécution de travaux au montant de $100,000. Ce placement est tout à fait sûr. L'intérêt offert est de 5 p. c. On peut prêter pour 1, 1, 5, 10, 15 ans, à volonté. Son Em. le cardinal Rouleau a donné son approbation à la cause.

D'abord, notre vénéré Pasteur avait tenté d'exprimer ses remerciements à tous les paroissiens, pour les sympathies qu'ils lui ont témoignées, à l'occasion de la mort de sa vénérable mère; mais, à peine put-il se faire entendre distinctement, l'émotion brisa sa voix . . .

Mariage.— On annonce, pour le 21 courant, le mariage de M. Josaphat Leclerc, veuf de feu Cécilia Chouinard, avec Mlle Yvonne Lavoie.

Notes sociales.— Mme (capitaine) Fernand Chouinard était de passage à Québec ces jours derniers, avec sa fillette Jacqueline, en visite chez son frère, le Capitaine A. Dubé.

—M. Fernando Fortin est actuellement en visite dans sa famille.

—M. Albert Chouinard, de St-Roch, commandant du bateau-phare de la traverse de St-Roch, était récemment en visite chez son frère, M. Alfred Chouinard, et chez sa belle-soeur, Mme Octave Morin.

La vie au village.— La période mouvementée des Fêtes a pris fin. Le village a repris son aspect calme et monotone, sa figure tranquille d'hiver. Les gens ont retrouvé le "fil ordinaire" de leur vie. Nos cultivateurs se délassent en charroyant leur bois de chauffage; nos jeunes gens, en se livrant aux sports si bien connus: le patin et le gouret. Les soirées coulent agréablement: les uns veillent au radio; d'autres se livrent à la lecture ou à de longues parties de cartes; d'autres encore à la promenade . . . quand le temps le permet. Un lieu où l'on s'amuse bien, assurément, c'est au restaurant de M. Adelard Fournier; c'est essentiellement le lieu de réunion des jeunes gens et des célibataires de profession, surtout à cette époque-ci de l'année. Un certain nombre d'hommes mariés, de bons pères de famille, aiment à y passer aussi de bons moments le soir. Cet hiver, on y a adopté comme jeu favori, le jeu dit Crokinole; mentionnons parmi les joueurs réputés: MM. George Gagnon, Michel Morency, Josaphat Caron et Reynald Duval. Mais la palme va à M. Gagnon.

Et pendant que les bonnes parties vont leur train, animées et joyeuses, les vieux marins, assis sur le comptoir jambes pendantes, racontent en fumant leur pipe, leurs souvenirs du large . . .

Nous croyons interpreter les sentiments des jeunes qui préquentent le ments des jeunes qui fréquentent le taurant Fournier les sentiments des hommes d'âge mûr aussi, en félicitant M. A. Fournier, le propriétaire, de sa belle humeur constante et de son accueil généreux.

EAST ANGUS

Va et vient. — Mlle Bertha Goulet, de Thetford Mines, a visité les familles Louis Roberge et Benjamin Fouquet, de notre ville, récemment.

—Mme Albert Paquet a passé quelques jours à St-Magloire, au chevet de son père malade.

—Mme Lucien Boulay, de Ste-Elizabeth, a visité les familles Joseph, René, Georges et Alfred Bernier, de notre localité, récemment.

—Mlle Bernadette Roberge est de retour d'un voyage à Sherbrooke, l'invitée de Mme Vve B. Gauthier.

—M. et Mme Eusèbe Lafontaine, ainsi que M. Lucien Tousignant et Mlle Claire Lafontaine étaient les hôtes de M. et Mme Jean Lafontaine, de Cookshire, ces jours passés.

—M. Jules Saucier, de notre ville, a rendu visite à M. et Mme Charles Saucier, de Bury, ces jours derniers.

—M. Joseph Bonneau, de notre localité, se rendait à Disraëli, l'invité des familles Alfred Létourneau, Alfred et Alphonse Bonneau, dernièrement.

—Mlle Rosa Gauthier, de Sherbrooke, a visité M. et Mme François Roberge et Mme Vve Arthur Martineau, récemment.

—M. Vital Dubois a passé quelques jours à Disraëli, la semaine dernière.

—Mme Joseph Tardif est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

—M. Raymond Tardif se rendait à Sherbrooke, par affaires, récemment.

—M. Joseph Fouquet, de Sherbrooke, a visité ses parents, M. et Mme Benjamin Fouquet, dernièrement.

—Mlles Rose et Alma Lafontaine ont passé quelques jours à Sherbrooke, visitant des amis.

—M. et Mme Joseph Renault et leur famille étaient les invités de M. et Mme Charles Saucier, de Bury, ces jours derniers.

—Mlle Gilberte Fournier a visité des parents à Rock Forest, dernièrement.

—M. Linière Blanchette, accompagné de sa fille, Mlle Georgiana Blanchette, a visité sa femme, Mme Linière Blanchette, malade à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, ces jours derniers.

—Mme Ovide Pomerleau est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

—M. Lucien Tousignant et Mlle Claire Lafontaine étaient les invités de M. et Mme Télesphore Tousignant, de Black Lake, dernièrement.

—M. Vital Dubois était de passage à Sherbrooke, dernièrement.

—Mme Eddy Travers est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

—Mlle Hazel Boisvert a visité des parents et amis en notre ville, ces jours derniers.

—Mlle Isabelle St-Cyr, de Cookshire, a visité ses parents, M. et Mme Cléophas St-Cyr, récemment.

—Le docteur et Mme Roméo Veilleux étaient les invités de parents, à St-Victor de Tring, dernièrement.

—M. Léonidas St-Cyr était de passage à Sherbrooke, par affaires, ces jours passés.

—Mme Léger Turcotte, après avoir subi une grave opération à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, est revenue dans sa famille en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Partie de cartes. — Ces jours derniers avait lieu à la salle paroissiale la partie de cartes des Irlandais, organisée par Mlle Blanche Riddel. Cette partie de cartes remoprta un beau montant au profit des oeuvres paroissiales. Les prix furent décernés comme suit :

Prix des dames : 1er prix, $2.50 en or, don de Mlle Marion McCormick, gagné par Mme Lionel Beaudoin; 2e prix, $1.50, don de M. Théodore Early, gagné par Mlle Fernande Boulanger; 3e prix, $1.00, don de M. C.-R. McCormick, gagné par Mlle Mary Palmer.

Prix des messieurs : 1er prix, $2.50 en or, don de Mlle Blanche Riddle, gagné par M. Stanley Gosgrove; 2e prix, $1.50, don de M. John O'Mara, gagné par M. Albert Mo[illegible]; 3e prix, $1.00, don de M. Kenneth Early, gagné par M. Wilfrid Proteau.

Prix d'entrée, $2.50 en or, don d'un ami, gagné par M. Edouard Bergeron.

Râfles : Service à thé, don de Mme J. McCormick, gagné par M. J.-A. Lapointe.

$5.00 en or, don de Mme R. Riddle, gagné par M. Roland Beauchemin.

Jolie frileuse, don de Mme Alden Wilson, gagné par Mlle Marie-Ange Ferland.

Boite de chocolats, don de Mlle Olive Conway, gagné par Mme Albert Roberge.

Boite de cigarettes, don de Mme Stanley Gosgrove, gagné par Mme Lionel Beaudoin.

Boite de papier à lettre, don de Mme J.-E.-P. Palmer, gagné par M. l'abbé Adélard Beival.

Joli portrait de feu M. l'abbé Rodrigue Plamondon, gagné par M. le notaire Anselme Tourigny.

Serviettes de bain, don de Mme Eddy Travers, gagné par Mme Ernest Dallaire.

Vase à fleurs, don de Mme Ernest Davis, gagné par Mme Marguerite Hayes.

Jarre à tabac, don de M. Wallis V. Hebert, gagné par M. Armand de Montigny.

Set à sachet, donné par Mlle Pauline Armstrong, gagné par Mlle Marie-Ange Ferland.

Boite de papier à lettre, don de M. Ernest McBain, gagné par Mme Euclide Paquin.

Salière et poivrière, don de Mme Marg. Hayes, gagné par Mme Ernest Dallaire.

Plateau à fruits, don de M. F.-N. Normand, gané par Mme Alden Rousseau.

Cendrier, set, don de Mlle G. Riddle, gagné par Mme Euclide Paquin.

Encan : Joli coussin de chambre, don de Mme Charles Bailey, acheté par Mlle Wilson.

Lampe électrique de boudoir, don de M. et Mme Thomas Palmer, acheté par M. Walles H. Hebert.

Jeu de cartes, don de Mme C. Roger, acheté par Mme Georges Pinard.

Cendrier, don de Mme Wilfrid Adam, acheté par Mme A. Andrews.

Cendrier, donné par Mme D.-J. Willard, acheté par M. Lauréat Turcotte.

Collier, don d'une amie, acheté par M. le notaire Anselme Tourigny.

Don en argent : $4.00, don de Mme C.-R. McCork.

$1.00, don de M. John O'Mara.
$2.00, don d'un ami.
$1.25, don de M. R. Hayes.

Mlle Blanche Riddle remercie toutes les personnes qui l'ont aidée de quelque manière que ce soit.

EAST BROUGHTON

Belle marque d'estime des employés de la "Quebec Asbestos Corporation" à leur gérant, M. E.-E. Spafford. — A l'occasion de Noël, les ouvriers de la mine "Quebec Asbestos Corporation" ont présenté à leur gérant, M. E.-E. Spafford, une magnifique coupe en argent et à Mme Spafford, une jolie gerbe de fleurs.

M. Spafford s'est dit très heureux de cette belle marque d'estime de la part de ses employés et a installé cette coupe pendant quelques jours dans un des apartements du moulin afin que chacun puisse l'admirer à leur aise.

Comme par le passé, M. Spafford a fait distribuer à chacun de ses employés ainsi qu'aux principaux de la place de superbes dindes pour les fetes.

V.-H. Cloutier
Spécialité :
REPARATION DE RADIOS
33, RUE D'ASSISE
Tél. 4-2071

Radiophiles
Ayez le maximum de satisfaction avec votre Radio, faites installer notre
Antenne Magnétique: Prix $5.00
et vous aurez une réception beaucoup améliorée. Demandez l'opinion de celui qui en possède une.
STANDARD RADIO SERVICE
251, ST-JOSEPH - TEL.: 3-2622

$1070
THE GREATER HUDSON 8
Business Coupe
(Coach $1090)

JOUISSEZ D'UN RARE CONFORT A DES PRIX ETONNAMMENT BAS

Les automobiles Hudson et Essex vont jusqu'à l'extrême dans le rare confort qu'ils vous procurent. Ce rare confort est incorporé dans chaque carrosserie, dans chacune des parties qui affectent le roulement et la facilité de direction. Il est évident dans la facilité avec laquelle chaque pédale de contrôle est atteinte et mise en fonctionnement. Et cependant ces deux automobiles sont marqués à des prix bien au-dessous de ceux que vous pourriez vous attendre de payer pour un automobile aussi luxueux.

$730
THE NEW ESSEX SUPER SIX
Coach or Business Coupe

Autres modèles de carrosserie à des prix également attrayants. Equipement spécial à part. Tous ces prix sont F. A B. Windsor, douane seulement payée.

TARZAN ET L'EMPIRE PERDU

Episode No 66

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

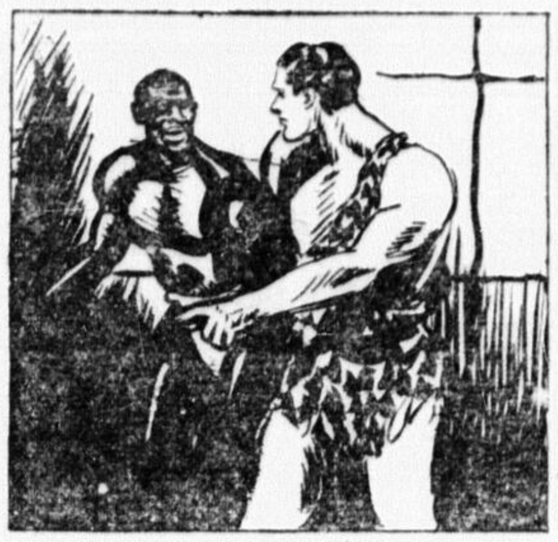

Une fois sa petite armée rassemblée, Tarzan appela auprès de lui le noir Lukedi et un des chefs indigènes. "Rendez-vous à la porte Praetoria", dit-il, 'et demandez à Appius Applosus de vous laisser sortir de la ville. Vous lui direz que cette faveur lui est demandée par Maximus Praeclarus. Rassemblez les guerriers des villages et conduisez-les dans la ville et jusqu'au palais de César."

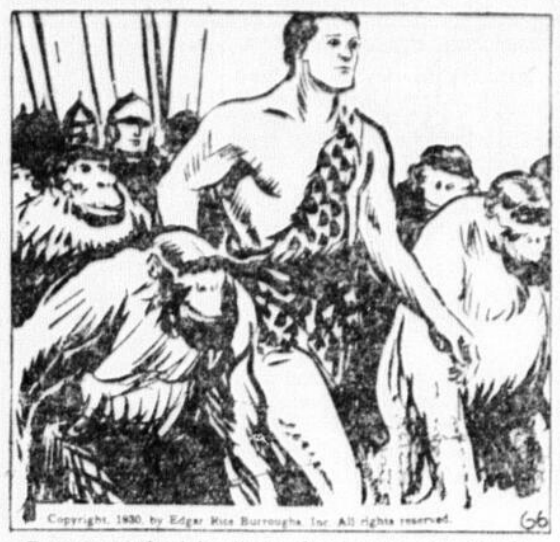
Copyright, 1930, by Edgar Rice Burroughs, Inc. All rights reserved.
66

Recommandant le silence à sa troupe, Tarzan la conduisit vers la caserne du Colysée où se trouvait la cohorte même de Maximus Praeclarus. S'avançant à la suite de Tarzan, venaient les grands singes Goyat, Zutho, Goyard et leurs trois compagnons. Pour les noirs ces grands singes personnifiaient les esprits de leurs guerriers morts au combat.

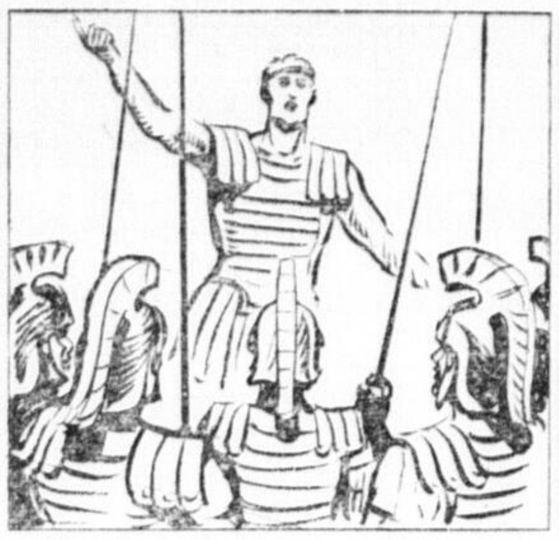

Une fois parvenu à la caserne, Maximus Praeclarus harangua les légionnaires dont il avait été le chef jusqu'au jour de son arrestation. Les soldats qui menaçaient depuis longtemps de se mutiner, accueillirent avec enthousiasme la proposition du jeune patricien qu'ils aimaient, de les conduire à l'assaut du palais de César, sachant très bien que la mort les attendait s'ils échouaient dans leur tentative de rébellion.

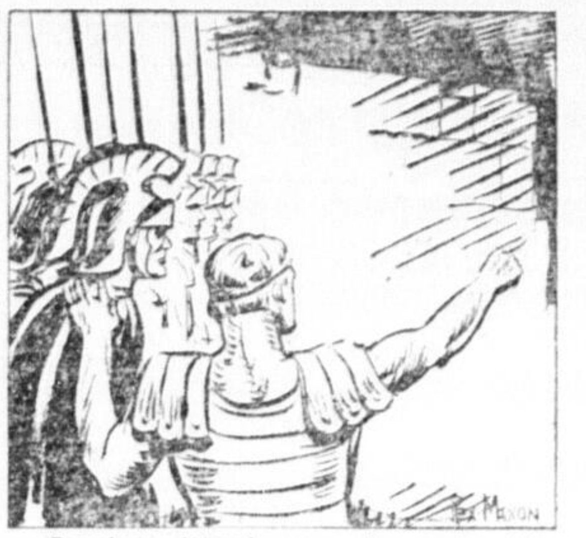

Praeclarius donna le commandement d'un détachement à un officier, avec ordre de s'emparer de la porte Praetoria, si Appius Applosus refusait de se joindre aux révoltés, afin de livrer passage aux guerriers noirs des villages de la vallée. Rejoignant ensuite Tarzan, les deux hommes, suivis de leur petite armée, se dirigèrent vers le palais impérial, précédés de quelques éclaireurs portant des torches.

ST-GILBERT

Bons sauhaits. — C'est le premier de l'an et nous profitons de l'occasion pour souhaiter au personnel de l'Evénement ainsi qu'aux lecteurs et amis nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année. Que tous soient en parfaite santé et voient la prospérité dans toutes leurs entreprises.

Nouveau marguillier. — M. Eugène Paquin a été élu à l'unanimité marguillier pour remplacer M. Oscar Paquin, sortant de charge. Nous présentons nos félicitations à M. Eugène Paquin et nos remerciements à M. Oscar Paquin.

Va et vient. — Etaient de passage à St-Gilbert à l'occasion des fêtes:

M. et Mme Théode Galarneau, de Montréal; M. et Mme André Galarneau, de St-Casimir; M. Omer Galarneau, de Portneuf.

— M. et Mme Lucien Julien, de Montréal, est chez Mme veuve Camille Julien.

— M. et Mme Théode Frenette, de Montréal, sont chez M. et Mme Ulric Groleau.

— M. Victor Morissette, de Québec, est chez son frère, M. Alfred Morissette.

— M. Alfred Perron est chez M. et Mme Rosaire Marcotte.

— M. et Mme Ludger Galarneau, de Portneuf, sont chez M. Ludger Galarneau.

— M. et Mme Clovis Paquin, de St-Marc, sont chez M. Hubert Perron.

— M. et Mme Trottier, de St-Ubald, sont chez M. Eugène Paquin.

— M. et Mme Adjutor Groleau, d'Iberville, sont chez M. Joseph Groleau.

— M. et Mme Hervé Savard, de Beaupré, sont chez M. Joseph Gignac.

— M. et Mme Omer Thibodeau, M. et Mme Léopold Lavertu, M. Léopold Julien, de Montréal, sont chez M. Alfred Julien.

— M. et Mme Joseph Létourneau, de Deschambeault; M. Emile Durocher, de Montréal, sont chez M. Joseph Durocher.

— M. Emilien Marcotte, de Montréal, est chez son père, M. Arsène Marcotte.

— MM. Trefflé et Mendoza Gignac, de Montréal, sont chez leur père, M. Wilbrod Gignac.

— M. Théode Gauthier, de Montréal, est chez son père, M. Mérilde Gauthier.

— M. et Mme Louis Savard, de St-Marc, ont visité MM. Jean Savard, Rosaire Marcotte, Eugène Marcotte, Joseph Durocher, Alfred Julien.

— Mlles Blanche, Cécile et Gabrielle Savard, sont chez leur père, M. Jean Savard.

— M. et Mme Laurent Gignac, de Montréal, sont chez M. Zénophile Gignac.

— M. et Mme Jules Groleau, M. et Mme Lucien Groleau, M. André, Mlle Irène Groleau, tous de Montréal, sont chez M. Edmond Groleau.

— M. et Mme Napoléon Baril, M. et Mme Sylien Baril, de Montréal, sont chez M. Zoël Baril.

— M. et Mme Léonard Laframboise, de Garneau Jonction, sont chez M. Ludger Perron.

— M. Edmond Petit, de Portneuf; MM. Laurent et Emile Petit, de St-Marc; M. et Mme Napoléon Petit, de St-Marc, sont chez Mme Veuve Albert Petit.

— M. Armand Hamelin, de Montréal, est chez son père, M. Philozar Hamelin.

— MM. Joachim et Lucien Morissette, de Montréal, sont chez leur mère, Mme Veuve Jos. Morissette.

— M. Gédéon Julien est chez son père, M. Arthur Julien.

— Mlles Bertha et Simone Paquin, de Montréal, sont chez M. Joseph Létourneau.

Noces d'or de M. et Mme Zoël Baril. — Le 4 janvier dernier, se réunissaient à la demeure de M. et Mme Zoël Baril tous leurs parents et amis pour célébrer le 50e anniversaire de leur mariage. M. le curé Adélard Gagnon se rendit à leur demeure à quatre heures pour donner la bénédiction.

Il y eût chant, musique, déclamations. Tous se séparèrent à une heure avancée de la nuit emportant un bon souvenir de cette inoubliable soirée.

Les invités étaient au nombre de 120. Nous souhaitons à M. et Mme Baril, de longues et heureuses années.

Mariage. — Samedi le 3 janvier, fut bénit le mariage de Mlle Ernestine, fille de M. Alfred Julien, avec M. Eugène Groleau, cultivateur, de cette paroisse. M. Alfred Julien accompagnait sa fille tandis que M. Jos. Groleau servait de témoin à son fils.

Il y eut diner chez M. Alfred Julien et le souper fut ensuite servi chez le père du marié.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Eugène Groleau, M. et Mme Adjutor Groleau, de St-Jean; M. et Mme Léo Bourbeau, de St-Casimir; M. et Mme Prosper Paquin, de St-Gilbert; M. et Mme Arsène Gignac, M. et Mme Alfred Julien, de St-Gilbert, M. Alfred Groleau, de Montréal; M. Jean Loranger, Mlle Marie Marcotte, de St-Gilbert; M. et Mme Léopold Lavertu, M. et Mme Omer Thibodeau, de Montréal; Mlle Simonne Julien, M. Séverin Groleau, de St-Gilbert; Mlle Bertha Paquin, Julienne Létourneau, MM. Gédéon Julien et Léopold Julien.

Soirée intime. — Le jour de l'an, M. et Mme Joseph Durocher avaient le plaisir de recevoir à leur demeure un groupe de parents parmi lesquels on remarquait M. et Mme Jos. Durocher, M. et Mme Jos. Létourneau, M. Emile Durocher, de Montréal; M. Mendoza Gignac, de Montréal; Mlles Bella et Gratia Durocher, de St-Gilbert; M. Eugène Marcotte, M. et Mme Rosaire Marcotte, Mlle Marie Marcotte, M. et Mme Alfred Julien, de St-Gilbert; M. et Mme Uldéric Gauthier, de St-Marc; M. et Mme Léopold Lavertu, de Montréal; M. Léopold Julien, de Montréal.

Un délicieux souper fut servi et tous se séparèrent avec regret de voir que des heures si agréables ne soient pas de plus longue durée.

Malades. — Nous avons beaucoup de malades en ces derniers temps, mais depuis quelques jours leur état s'améliore tranquillement, nous souhaitons prompt rétablissement à nos chers malades.

LAC EDOUARD

Va et vient. — M. le curé J. Turcotte ptre., était de retour d'un voyage à Québec, vendredi dernier.

— M. Georges Gimaël, marchand, de Métabetchouan, était de passage ici, vendredi dernier.

— M. Edmond Lavoie, entrepreneur, de St-Joseph d'Alma, était aussi de passage ici, la semaine dernière.

— Mme J. Boily, de Beaudet, était de passage ici, lundi dernier.

— M. J. Vaillancourt, instituteur à Kiskissink était de passage ici, dimanche dernier, accompagnant l'équipe de hockey "Kiskissink".

— M. Xavier Gérard, contre-maître pour le C. N. R., à Kiskissink, était de passage ici dimanche, à l'occasion de la rencontre des clubs, Lac Edouard vs Kiskissink. M. Gérard, était accompagné de plusieurs spectateurs, dont nous ignorons les noms.

Registered U. S. Patent Office

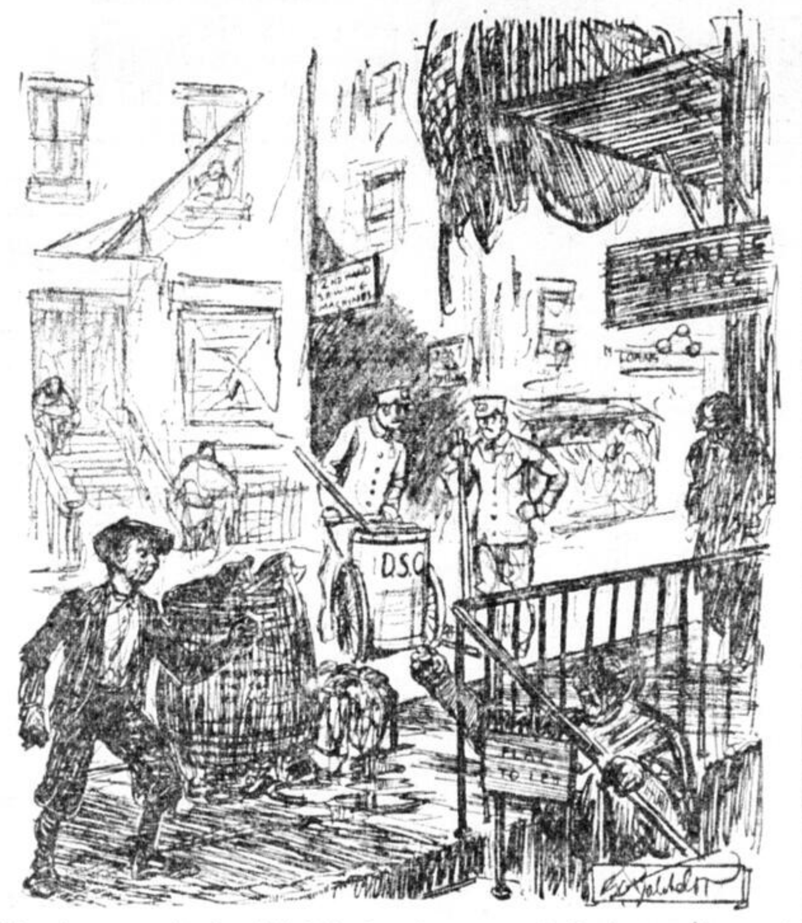

"Prends ma parole, Jos. J'ai hâte de retourner sur le 5e Avenue. Je ne puis m'habituer à un milieu aussi vulgaire que celui-ci".

ESSAYEZ

Bovril dans du lait chaud avant le coucher

Merveilleusement bon pour jeunes et vieux. Délicieux, calmant et renforçissant.

La douceur agréable du lait avec la bonte et la force du meilleur boeuf maigre.

Excellent pour nerfs déprimés et corps fatigués: donne vraiment de l'énergie—sans pareil pour ramener l'appétit.

Quand vous avez des tracas, quand vous vous sentez "à bout"

BOVRIL

vous sera un stimulant

187

LA VIE QUOTIDIENNE

OU IL EST QUESTION DU FROID...

Registered U. S. Patent Office, Copyright by Public Ledger

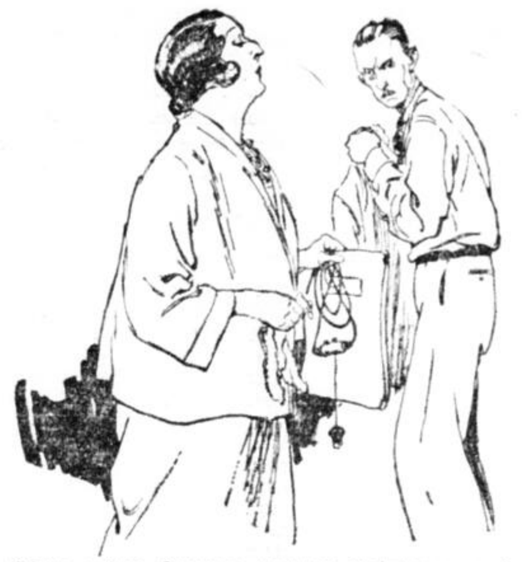

"Nous autres, femmes, nous ne craignons pas le froid comme vous, les hommes", dit-elle en allant se coucher avec ses pyjamas de flanelle, une paire de bas de laine et un réchaud électrique !

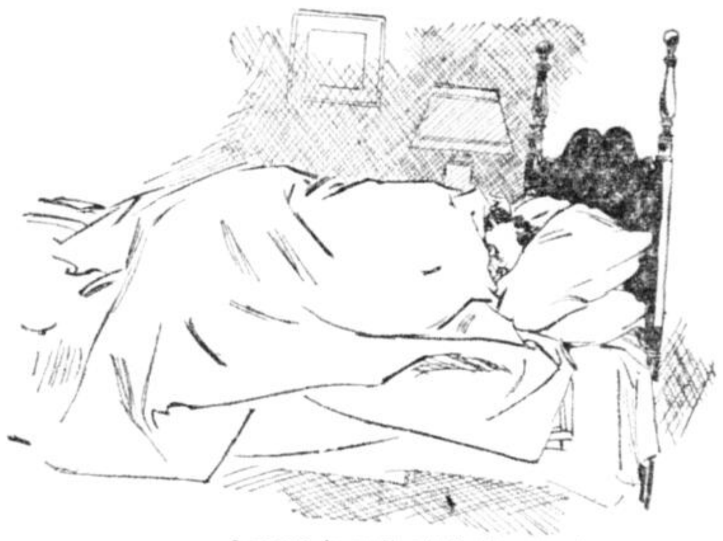

Lorsque la nuit est froide et noire, c'est alors que vous aimez (?) être éveillé par votre chère épouse qui vous demande "Veuxétu te faire immédiatement quelque chose pour empêcher cette fenêtre de battre au vent !"

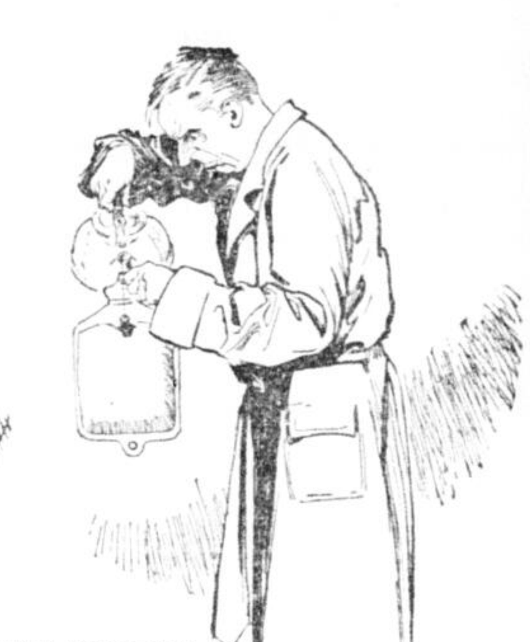

"Moi, l'hiver et le froid me laissent complètement indifférent.... ou à peu près indifférent."

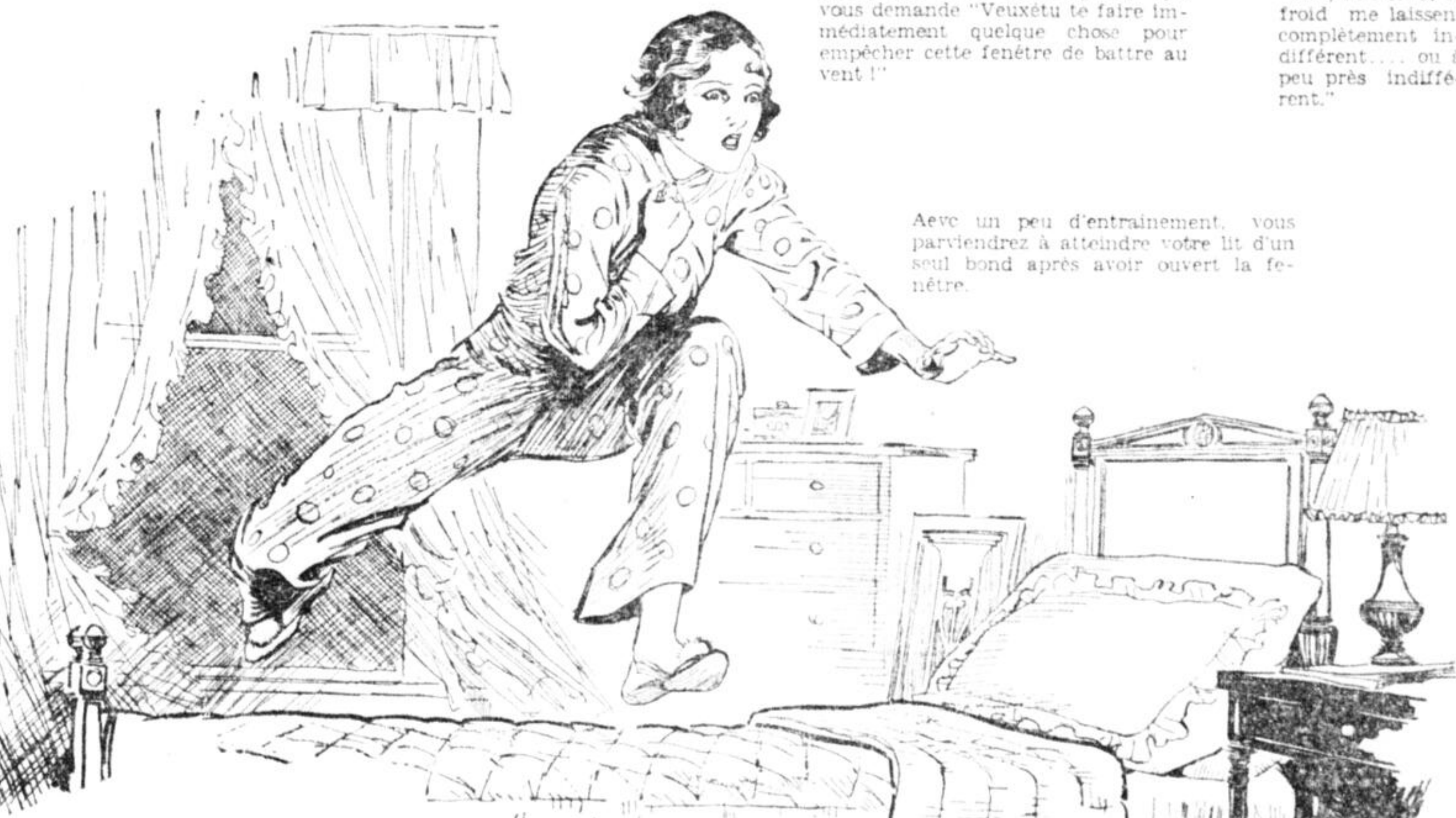

Aevc un peu d'entrainement, vous parviendrez à atteindre votre lit d'un seul bond après avoir ouvert la fenêtre.

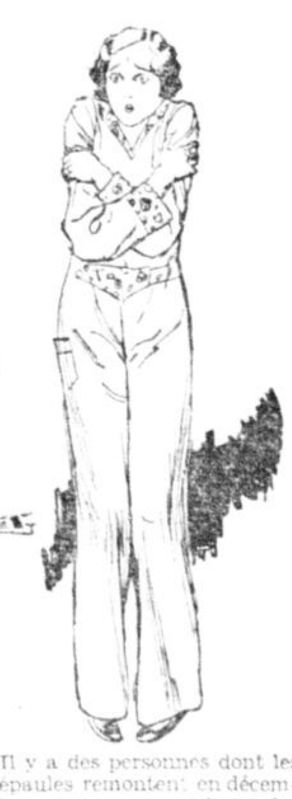

Il y a des personnes dont les épaules remontent en décembre pour ne redescendre qu'au printemps.

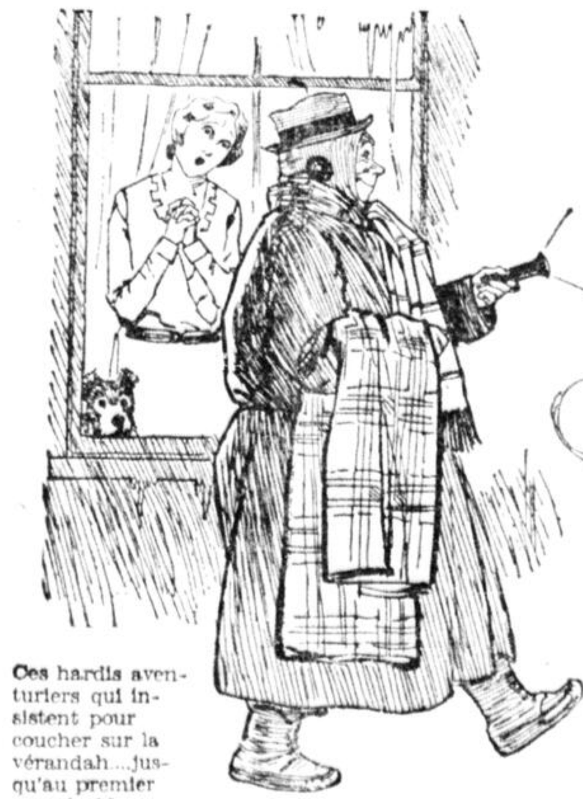

Ces hardis aventuriers qui insistent pour coucher sur la vérandah....jusqu'au premier gros froid.

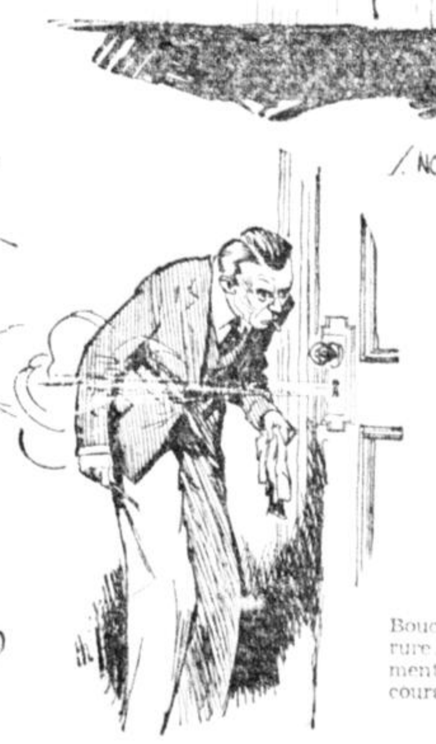

Bouchez le trou de la serrure.... c'est probablement de là que vient ce courant d'air glacial.

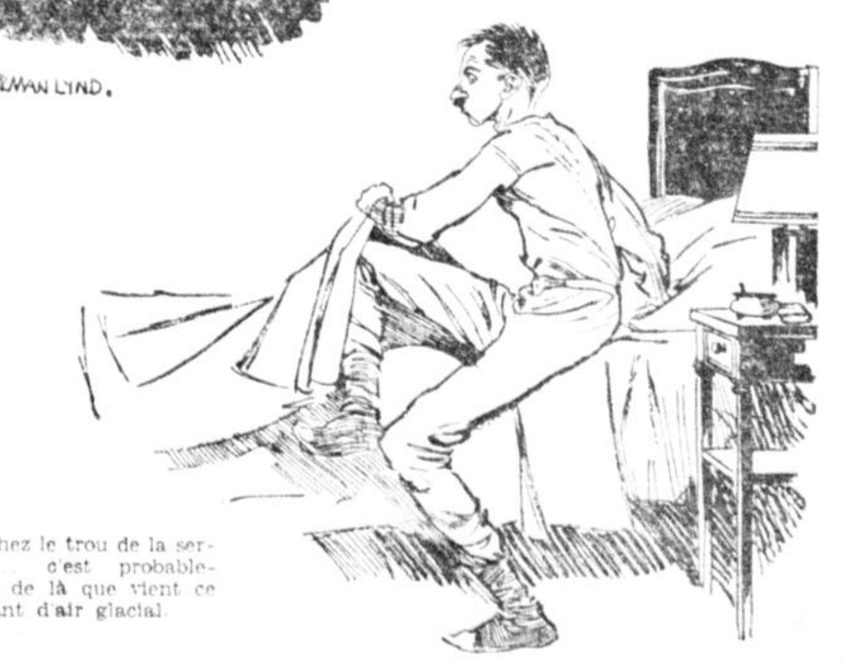

Et puis allons nous coucher!

DE ST-JEAN P.J. AU BIC

(Suite)

Enfin, les estomacs sont remplis, les appétits calmés; les hommes allument, ceux-ci leur pipe, ceux-là leur cigarette; les dames dégusent des fruits, des friandises; on cause, on rit, on a du plaisir vraiment... Mes cousines ont perdu leur air ennuyé; ajoutons que la bière et le vin ont contribué, pour une large part, à clarifier l'atmosphère morale. Et, entre temps, l'atmosphère physiques s'est aussi éclaircie. En sortant de table, nous jetons un coup d'oeil aux fenêtres: l'horizon est d'un beau jaune clair du côté du couchant, la pluie a cessé, le vent aussi; alors les jeunes décident d'aller faire une brève excursion dans la montagne proche, de l'autre côté du pont.

Nous partons à la hâte, tête nue et en bras de chemise, les demoiselles en robe légère, et nous badinons et rions aux éclats, tels des écoliers en vacance; mon oncle et ma mère suivent à quelque distance derrière nous. Passé le pont, mon cousin prend les devants, il se hâte vers le haut de la côte, qui est un plateau légèrement incliné: le garçon espère trouver là-haut de bonnes fraises juteuses. Nous le laissons filer. Sans nous précipiter, mes cousines et moi, nous escaladons la longue montée à pic et caillouteuse, toute creusée par les grandes pluies récentes; nous allons lentement, nous tenant par le bras, le corps jeté en avant; nous réduisons même nos pas jusqu'à les rendre pareils à ceux de la tortue, afin de permettre à ceux qui viennent derrière de nous rattraper.

Nous parvenons ensemble au sommet de la côte terrible. Désormais, le chemin est tout en boue; il nous faut zigzaguer constamment, sautiller comme des moineaux ou bondir comme de moutons, en vous donnant la main, afin d'éviter les flaques à cause de nos chaussures fines; pendant ce temps, Paul est à cinquante pieds de nous, avec un air de se ficher de notre embarras: le grand garçon est dans le foin mouillé jusqu'aux genoux, il est courbé en deux, et mange des fraises à deux mains... Tout à coup, avec une soudaineté imprévue, une large nuée grise crève au-dessus de nos têtes: nous l'avions bien vue venir, cette vilaine nuée, mais nous ne pensions pas qu'elle dût percer si vite. C'est un vrai déluge, et qui cause une vraie panique, un sauve-qui-peut général. Juliette se sauve en avant, elle semble voler, tellement elle court; Blanche et moi la suivons de toute la vitesse de nos jambes moins avantageuses; mon oncle et ma mère viennent derrière, un peu plus loin, impuissants à nous suivre, malgré toute leur ardeur à la course; quant à Paul, nous ne nous en soucions guère: nous le laissons à ses fraises...

Dans la sôte du diable, que nous dévalons "en grande", nous perdons tout contrôle: notre propre poids, et rappelez-vous le souper de tantôt, notre poids nous entraine, nous pousse nous lance en avant; c'est une descente terrible, aveugle, forcenée; c'est comme un tourbillon ou un ouragan; qu'un talon le soulier décolle, et c'est une chute fatale, suivie d'une mort certaine; au milieu du vertige qui nous emporte, mes amies et moi (Blanche et moi attachés par le bras), je trouve assez de présence d'esprit pour crier: "Prenez garde à vos talons!" Impossible de ralentir pour constater s'il vous manque quelse, c'est plus qu'une fuite, c'est plus même qu'une dégringolade: c'est quelque chose qu je ne puis exprimer: nous allions plus vite ue nous-mêmes!... Le mot de Victor Hugo, dans la Chûte de Lucifer devenu démon: "Il tombait foudroyé!..."; ce mot est seul capable de donner une idée du vertige qui nous emporte...

Et nous arrivons à la maison mouillés, trempés, dégouttants, les jambes en guenilles, le coeur battant, hors d'haleine; nous arrivons dans le même ordre qu'au départ, si l'on excepte Paul, qui était parti le premier et qui arrive le dernier, dix minutes après les autres, avec une poignée de fraises fondues, délayées par la pluie... Ah! on s'en souviendra longtemps de cette excursion dans la Montagne du Bic!

Cependant l'aventure, toute fâcheuse qu'elle soit, n'enlève à personne sa gaité; bien au contraire, on en parle avec un plaisir fou, chacun y met son mot drôle; assis en rond près du poêle qui pétille, nous goûtons la bonne chaleur du foyer, la chaleur aromatisée du feu de cèdre, et de bon coeur, nous rions de la surprise... froide qui nous a fait courir après la mort.

Vers 9 heures, en plein au milieu de la soirée, mon beau-frère propose d'aller visiter la fromagerie, laquelle se trouve au-delà du vallon, au bord du chemin du roi: la proposition est acceptée d'emblée et avec joie. C'est samedi; la fabrique demeure en opération jusqu'à minuit; nous voulons profiter de la chance, Arthur va chercher son Ford, modèle 115, et nous montons avec lui. Seuls les jeunes de 16 à 33 ans ont droit de passage. Et nous partons sous la pluie battante et dans la nuit ténébreuse, qu'éclaire à peine et à dix pieds en avant de nous, les feux voilés de vase de la machine bruyante. Arthur dit: "Il faut jouer un tour à Henri (c'est le nom du fromager), faites comme si vous ne saviez pas un mot de français". La chose est comprise; chacun promet de bien remplir son rôle.

Arrivée tapageuse à la fabrique: éclats de rire exagérés, conversation en anglais très animée. Nous entrons, Paul devant, mes cousines en long cache-poussière Paul, et moi le dernier. Surprise du fromager et de ses deux jeunes aides qui suspendent leur travail. S'adressant à eux, mon beau-frère annonce, en désignant mes amis. "Des gens des Etats-Unis, des purs; ça parle un petit bin français, mais ça ose pas se lancer. C'est de nos parents". On se salue de part et d'autre, avec cérémonie: car les Américains ont deviné, d'instinct, que c'est leur présentation que vient de faire le cousin du Canada. Quant à moi, n'étant pas absolument étranger, — j'ai fait de nombreuses connaissances au Bic l'an dernier, — je donne de franches poignée de main aux gens de la fromagerie. Pendant ce temps Arthur se tient à l'écart, le visage à moitié détourné; il observe d'un seul oeil les gestes et attitudes des gens des Etats, et il en crève de rire...

Les hommes de la fromagerie se remettent à barbotter... avec leurs bras nus... dans un vaste bassin rectangulaire, aux trois quarts rempli d'un liquide épais et rougeâtre et sur lequel flottent des myriades de menus caillots; cependant que les Américains, visiblement intéressés, vont et viennent autour d'eux, avec un air de vouloir savoir à tout prix. Alors, les voilà qui se mettent à me cribler de questions, ils parlent tous ensemble: ils veulent connaître en détail l'histoire de la fabrication du fromage, le pourquoi des machineries diverses, la durée des différentes opérations etc; de sorte que, pauvre moi, il me faut donner une véritable leçon de choses, en recourant au savoir du fromager, et dans une langue dont je connais à peine les rudiments... Brusquement, mes auditeurs se dirigent vers la sortie, en jetant aux employés de la fabrique de formidables: "Thank you Sirs! Good night!..." Je dis bonsoir, et je sors derrière eux: le tour est joué!... Plaisir fou dans le Ford en revenant, et tout le reste de la soirée à la maison. Arthur endosse toute la responsabilité de la... comédie.

Il est dix heures quand nous nous mettons au lit. Fatigués du trajet et de l'après-midi, fatigués de l'excursion dans la montagne, et d'avoir tant causé et ri nous nous endormons à l'instant (quant à moi du moins), d'un profond sommeil...

Le lendemain matin, tout le monde se lève de belle humeur, frais et dispos; on a dormi toute la nuit fenêtres ouvertes, l'air salin a fouetté le sang; puis, surtout, c'est un jour idéalement beau...

Le soleil brille avec force dans un ciel uniformément bleu; l'air a une transparence de cristal, aucun souffle ne l'agite: le grand calme dominical (car c'est dimanche), qui plane sur le vallon et ses alentours, est traversé de chants divins et des cris rauques des monettes, qui survolent la baie. Cette dernière offre un coup d'oeil féerique; la marée haute la recouvre jusqu'au bord; elle donne l'impression d'un immense miroir aux reflets nuancés de vert et de bleu, et sauvagement encadré de montagnes, d'ilots et de rochers, — et sur lequel se joue, brille, étincelle et resplendit, avec une splendeur magique, la belle lumière matinale...

Emile.

Ste-Cécile du Bic, août 1930.

(A suivre)

STE-FRANCOISE

Naissance. — M. et Mme Arthur D'Amour font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Parrain et marraine: M. et Mme Thimothée D'Amour.

— M. et Mme Joseph Ouellet font aussi part de la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Léonie.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gagnon.

Déplacements. — M. et Mme Wilfrid Michaud se rendaient ces jours derniers à St-Jean de Dieu, pour assister aux funérailles de Mme Henri Dumas, (née Herminie D'Auteuil).

— Mlle Mathilde Morin nous a quittés pour demeurer quelque temps à la Rivière du Loup.

— M. L.-D. D'Auteuil, prêtre du Sacré-Coeur, était de passage dans notre paroisse, ces jours derniers.

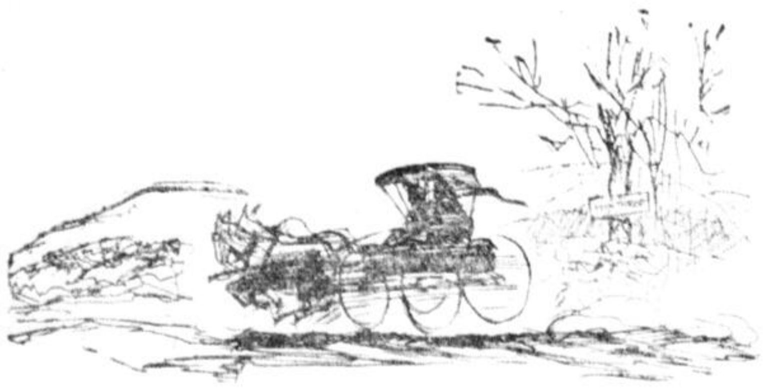

Grand'mère.—"Sois prudent, Jean. Je ne suis pas habituée à aller si vite".

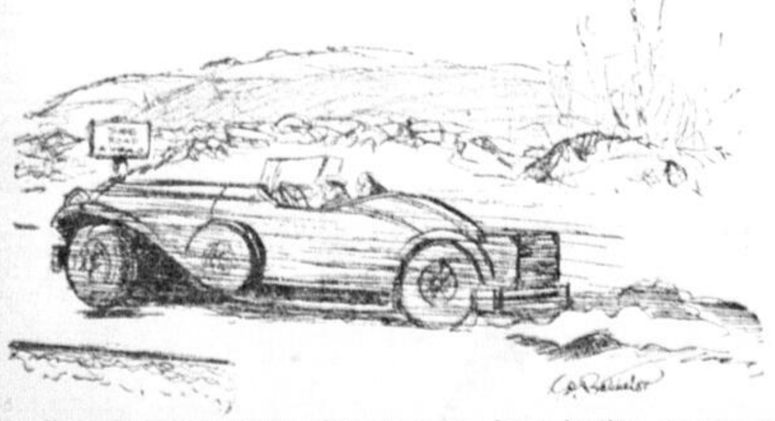

L'arrière grand'mère.—"Nous n'avançons pas, Jean. Accélère un peu, nous faison à peine du 70".

VENTE DECISIVE

Perte Irrévocable 5,000.00 Durant 15 Jours

VENTES SERIEUSES. REDUCTIONS VRAIES. AUBAINES sans PRECEDENT pour TOUS

Ouverture de cette Vente Demain 22 Janvier à 9hrs (Retenez bien cette Date)

PAS DE PHRASES, NI SPECTACLES, MAIS DES PRIX REDUITS

LISEZ CE MESSAGE JUSQU'AU BOUT

25 Manteaux pour Dames, donnés à $1.00

100 Manteaux pour Dames, garnis de fourrures. val. jusqu'à $25.00 pr $4.95

50 chics MANTEAUX garnis de fourrures, pour Dames. Val. jusqu'à $40.00 pour $8.95

25 MANTEAUX de fillettes, 2 à 10 ans. Val. jusqu'à $6.95 pour $2.98

50 MANTEAUX fillettes de 8 à 14 ans. Valant jusqu'à $15.00 pour $4.98

INCROYABLE. — 300 ROBES pour Dames, en voile imprimés, Broadcloth et soie Rayon. Val. jusqu'à $5. En vente pour $1.00

INCROYABLES— 300 ROBES en flanelle, Velours, Jersey, soie imprimés et crêpe plat pour dames. Val. jusqu'à $15.00 pour ... $1.98

INCROYABLES — 50 ROBES de fillettes en flanelle, serge. val. jusqu'à $5.00 En vente à........ $1.00

200 BLOUSES en tricolette de soie, val. jusqu'à $4.00 pour $1.00

50 ROBES de fillettes, en popeline. Velours, serge, flanelle, val. jusqu'à $8.00. En vente à $1.98

AVIS

Nos Magasins sont fermés Aujourd'hui, le 21 pour la touche finale de cette Aubaine Commerciale Unique

INCROYABLES.— 200 Kimonos en édredon pour dames. Val. jusqu'à $3.50. Pour .... $1.49 et $1.98

50 JUPES Papillons pour jeunes filles. Valeur de $3.00 pour $1.89

LISEZ CETTE ANNONCE ATTENTIVEMENT

300 Vestes de laine pour hommes, femmes et enfants. Valant jusqu'à $4.00 pour $1.00

INCROYABLE 10 Pardessus de garçons de 8 à 15 ans. En vente à $1.00

VESTES en cuir solide pour garçons. Val. $5.00 pour $2.98

VESTES en cuir pour hommes, val. jusqu'à $10.00 pour $4.95

15 HAMILLEMENTS de garçons, 3 morceaux, val. $8.95 pr ... $2.98

50 HABILLEMENTS en flanelle bleu garçonnets de 2 à 5 ans. Val. $1.50 pour .... .79

25 PARDESSUS bleu-marine pour garçons de 2 à 10 ans. Val. $5.00 pour $2.98

25 PARDESSUS bleu-marine pour garçons de 8 à 20 ans. val jusqu'à $15.00 pour $5.95

200 HABILLEMENTS en tweed de garçons. 8 à 16 ans. val. jusqu'à $13. pour $4.95

200 ROBES lavables pour fillettes. Val. jusqu'à $2.50 pour .... .49 et .98

Une caisse de COUTIL Damas en coupons. Valeur de 20c pour ...... .15

25 pièces de belle FLANELLETTE blanche. Val. 22c pour .... .12

800 COUPONS de toutes sortes de marchandises. Réduits à moitié prix, la verge ....

Un lot de FLANELLETTE édredon. 30 pouces de largeur. Val. 39c pour.. .19

Un lot de FLANELLETTE édredon. 36 pouces de largeur. Val. 50c pour.. .29

20 pièces de flanellette de fantaisie pour robes. Valeur jusqu'à 50c pour .... .19

Un lot de SLIPS en soie. Encolure ronde. Val. $1.50 pour .98

Un lot de Velours Chiffon et Velours de fantaisie pour robes. Val. jusqu'à $3.00. En vente pour $1.00

Des milliers de verges de CHAMBRAI réduit. Depuis .10 - .15 - .19

20 pcs de FLANELLETTE rayée, 36 pouces de largeur. Val. 25c pour ... .15

Un lot de FLANELLETTE rayée de 27 pcs de largeur. Val. 15c pour ... .10

Des milliers de verges de BROADCLOTH uni ou de fantaisie. Depuis .15 - .19 - .24 - .29

2 grands lots de COTON jaune. Largeur de 40 pcs. Val. 20c et 25c pour.. .15 et .19

Solde de BAS en cachemire de laine ou laine et soie. Val. jusqu'à $1.00 pour .... .39 et .69

Un lot de BOUFFANTS en soie pour dames. Valeur de 59c pour .... .29

Un lot de SLIPS en soie avec bretelles. Valeur $1.25 pour .... .69

Un lot de FOULARDS pour messieurs donnés à .... .25

5 douz. de GANTS de Kid doublés pour hommes. Val. $1.75 pour........ $1.00

3 lots de ROBES de Maison, depuis.. .49 .69 et .89

Un lot de BOUFFANTS en soie pour enfants. Val. 29c pour .... .19

Un lot de BOUFFANTS ouatés pour fillettes. Val. 50c pour .... .29

Un lot de BOUFFANTS ouatés et cachemire pour dames. Val. 75c pour .... .49

Beau COTON à drap blanc ou jaune, pesant. Val. 60c pour ...... .39

Un lot de PANTALONS longs en tweed pour garçons. Val. $1.50 pr. .69

400 Paires de PANTALONS de travail. Val. jusqu'à $3.00. Pour. .98, $1.24, $1.49

300 CHEMISES en Broadcloth pour hommes. Valeur de $1.50 pour ..... .69

2 Caisses de CAMISOLES et CALECONS ouatés pour hommes. Val. $0.79 pour .... .59

BAS de cachemire laine cordée pour garçons ou fillettes. Val. 65c pour.. .39

CAMISOLES et CALECONS ouatés pour garçons. Val. 59c pour .... .39

CAMISOLES et CALECONS laine cordée pour hommes. Val. $1.49 pour .89

CAMISOLES et CALECONS laine naturelle 95. Val. $2.50 pour $1.89

PANTALONS de tweed pesant pour hommes. Valeur jusqu'à $3.50 Réduit à .... $1.49 et $1.98

En Foule Demain Matin à la première heure

ELIAS THIVIERGE

458-460 RUE ST-JOSEPH

Angle BAGOT et ST-VALIER, St-Sauveur, - QUEBEC

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité—
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

64ième ANNEE No 198 — QUEBEC MERCREDI 21 JANVIER 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

CE QUE REPRESENTE QUEBEC DANS LA TRADITION CANADIENNE

Magistrale causerie prononcée hier soir par **Mgr Camille Roy, P. A.**, vice-recteur de l'Université Laval, en inaugurant l'Heure Provinciale irradiée directement de notre ville. — C'est d'abord l'idée spirituelle que représente Québec dans notre vie nationale, dit le conférencier, qui explique ce que signifie cette idée et rappelle par quels événements elle s'est manifestée jusqu'ici. — Mais il faut aussi avoir le souci des intérêts temporels nécessaires. — En marge d'une interview de **M. Beaudry Leman** à notre journal.

LA SYMPHONIE DONNE UN CONCERT TRES REUSSI

Mgr Camille ROY, P.A.

Québec a fourni hier soir tout le programme de l'Heure Provinciale, et un programme qu'ont dû certainement goûter au plus haut point les milliers de radiophiles aux écoutes. Les conditions de la réception étant relativement bonnes, il est permis de croire que ce concert-causerie, auquel ont pris part Mgr Camille Roy, P.A., vice-recteur de l'Université Laval, et la Société Symphonique, a atteint une grande partie de notre province et que pendant une heure, de 8 à 9, la bonne vieille cité de Champlain a été le centre d'attraction d'un territoire étendu.

C'est dans la salle des Promotions de l'Université Laval, ainsi que nous le disions hier matin, que ce concert a été donné. Notre université québecoise ayant été reliée pour la circonstance par un fil spécial au poste CKAC, à Montréal, c'est ce dernier qui transmit à tous les radiophiles la magistrale causerie de Mgr Camille Roy et le beau concert de la Société Symphonique, sous la direction de M. Robert Talbot.

Mgr Roy ouvrit l'Heure Provinciale par sa causerie qui dura environ un quart d'heure et qu'il avait intitulée: "Ce que représente Québec dans la tradition canadienne". L'éminent prélat montra que c'est d'abord **l'idée spirituelle** que représente Québec dans notre vie nationale. Il expliqua tout ce que, à son sens, doit signifier cette idée spirituelle, et rappela comment, par quels événements, elle s'est manifestée jusqu'ici. Ceci amena Mgr Roy à évoquer, en un tableau lumineux, une série de faits qui ont illustré l'histoire du Canada français.

Le vice-recteur de l'Université Laval continua en disant que Québec veut rester centre et foyer de progrès spirituel. Mais il ajouta, alors, que cette idée spirituelle n'exclut pas, dans notre ville, le souci des intérêts temporels nécessaires, et il rappela une déclaration faite par M. Beaudry-Leman, gérant-général de la Banque Canadienne Nationale, lundi soir, à L'Evénement. Mgr Roy ajouta aussitôt qu'il ne faut pas laisser l'idée matérialiste se substituer à l'idée spirituelle. Et l'éminent écrivain termina sa magnifique causerie en énumérant les raisons pour lesquelles "l'idée spirituelle ne doit pas cesser de briller sur le rocher de Québec".

Tous les radiophiles qui ont entendus cette causerie de Mgr Roy ont sans doute été tentés d'applaudir. Nous en donnons plus bas le texte complet.

La Société Symphonique se fit entendre ensuite, sous la direction de M. Robert Talbot, dans un groupe de pièces qu'elle joua avec un remarquable brio. Voici quel était son programme:

"La Princesse Jaune" . . Saint-Saens
"Andantino" . . . . Schubert
"Allegretto" . . . . Brahms
"Légende de la Forêt de Vienne . . . . Strauss

Voici maintenant le texte de la causerie de Mgr C. Roy:

Ce que représente Québec dans la tradition canadienne.

L'IDEE SPIRITUELLE

Mesdames, Messieurs,

"C'est Québec que l'on a invité à remplir ce soir l'heure provinciale. Et avant que la Société Symphonique vous donne son beau concert, on m'a prié de vous parler de notre vieille et historique cité.

"Québec est un nom qui éveille chez nous et à l'étranger un spécial intérêt.

"Il désigne une chose si ancienne!

"Volontiers on enveloppe cette chose de légendes, d'une sorte de mystique poésie.

"La bonne ville surgit dans un passé si lointain, dans un décor si romantique, et sur un rocher parfois si rêveur, que souvent des Canadiens pratiques ne lui attribuent guère qu'une existence immatérielle.

"Quels que soient pourtant Québec et sa fortune, ils appartiennent tous deux à l'histoire réelle, vivante du Canada, et je sais gré à MM. les Directeurs de l'heure provinciale d'avoir demandé que l'on rappelât ce soir ce que représente Québec dans la vie et dans la tradition canadienne.

"Ce sujet, je pense vous le définir assez en vous disant que Québec représente avant tout, Mesdames et Messieurs, une haute pensée, une idée, l'idée qui l'a fait surgir, il y a plus de 300 ans, des forêts de Stadaconé, l'idée civilisatrice qui a créé notre vie nationale.

"Québec — et je voudrais ne parler plus ici seulement de la ville, mais de toute la province, de tout notre cher Canada dont il fut le berceau-- Québec n'est pas avant tout l'oeuvre d'un dessein mercantile ou d'une cupidité marchande comme celle qui fonda tant de fragiles empires en Amérique. Québec fut l'oeuvre d'une **pensée spirituelle.** Sans doute la France, qui le créa, ne dédaigna point d'établir ici une province de sa puissance politique, une base nouvelle de ses entreprises commerciales; la France, pas plus que l'Espagne ou le Portugal, ou la Hollande ou l'Angleterre, ne pouvait alors s'abstraire de préoccupations économiques légitimes, et renoncer à sa part américaine de l'héritage d'Adam; mais il faut s'en souvenir, et ne pas cesser de le réaffirmer, la pensée colonisatrice de la France du 17ème siècle est avant tout dans ce mot de Champlain, fondateur de Québec: la conversion, le prix d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume.

"C'est cette pensée qui a dressé Québec non seulement sur un rocher splendide, mais sur un sommet du monde spirituel.

"Et c'est donc d'abord l'**idée spirituelle** que représente Québec dans notre vie nationale.

"On le vit bien d'ailleurs dès 1608 et dès 1632, quand autour de son berceau rayonna dans un grand effort de civilisation la pensée créatrice de la France nouvelle.

"Je sais bien que Champlain lui-même eut à lutter contre les desseins contraires des compagnies marchandes, des coureurs des bois et des traiteurs: mais cette lutte, qui est d'humaine occurence, ne fit qu'affirmer et établir mieux encore le dessein primordial et spirituel des fondateurs de Québec.

"Au surplus, qu'on veuille bien le remarquer, je n'entends pas ici, par ideé spirtuelle que représente Québec dans notre histoire, la seule idée religieuse ou missionnaire qui, par Champlain, par nos apôtres, par Mgr de Laval, inspira, pénétra de sa vertu et du sang de nos martyrs, l'oeuvre de l'évangélisation des Indiens; j'entends plutôt, par l'idée spirituelle de Québec, la pensée qui place au-dessus de tout ce qui est matériel **tout ce qui est spirituel**; l'idée qui, dans la vie privée comme dans la vie publique, élève au-dessus de tout ce qui est puissance d'argent, tout ce qui est puissance morale; l'idée, qui dans la poursuite humaine et nécessaire du bonheur, place au-dessus de ce qui est jouissance du luxe ou du plaisir sensible, la joie supérieure de l'esprit, la noblesse du sacrifice, l'ambition haute, je ne veux pas dire chimérique, de posséder un idéal et d'y faire tendre toute l'âme de sa race.

"Voilà l'idée spirituelle que représente Québec.

"Et la vieille ville de Champlain, de Marie de l'Incarnation, de Mgr de Laval, des grands évêques Briand, Plessis, Taschereau, Bégin, Roy; la ville où fut conçu, préparé sur de solides bases spirituelles et morales l'avenir de l'Eglise d'Amérique; la ville où dès 1635 s'alluma le premier foyer classique de vie intellectuelle, et qui du Collège des Jésuites en transmit la flamme à son Séminaire et à son Université Laval; la ville où après les suprêmes batailles militaires des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy, se replia toute une race pour livrer dans le champ clos de ses Parlements les combats de la survivance; la ville où en 1792, dès la première séance de nos législatures constitutionnelles, s'affirma avec un juste orgueil le droit spirituel de notre langue française; la ville où en 1806 le **Canadien**, notre premier journal politique, s'imprimait sous le signe spirituel de la justice, avec l'implacable devise: **Fiat justitia, ruat coelum**: que justice soit faite, dût le ciel s'écrouler! la ville où tout le long du siècle dernier, aux heures les plus dangereuses qu'ait traversées notre vocation spirituelle, se rencontrèrent les chefs politiques, les grands défenseurs, les mainteneurs à la fin victorieux de nos droits historiques; la ville qui, sous le souffle embrasé d'un patriotisme militant, vit éclore nos premières oeuvres littéraires, dicta à Etienne Parent, à François-Xavier Garneau, à Crémazie, des pages frémissantes où se condensaient une pensée, une volonté d'immortalité nationale; la ville qui sur l'horizon matinal et un peu gris de notre jeune littérature groupa autour de l'astre de Crémazie la pléiade de 1860; la ville d'où s'élevèrent les premiers chants rythmés de l'âme canadienne, et d'où s'envolèrent, mêlées aux strophes épiques de Fréchette, les douces cantilènes de Pamphile LeMay; la ville où furent tenus les grands congrès spirituels de la race, celui de la première convention nationale en 1880, et celui de la Langue française en 1912; la ville enfin, qui, par son esprit, ses coutumes et ses chansons, par ses traditions mieux conservées, par sa structure originale, par ses vieilles maisons et ses vieux monastères aux lignes françaises, par son parler plus homogène, par sa vie ancienne moins déformée par les prospérités; la ville qui par tout cela, par son culte du passé autant que par ses rêves d'avenir, paraît au regard de l'étranger symboliser mieux que toute autre l'histoire et toutes les ambitions supérieures de notre race; cette ville peut, il me semble, réclamer le privilège de représenter avant tout, dans notre histoire nationale, une idée, et d'attribuer à cette idée une essentielle valeur spirituelle.

"Et pourquoi n'ajouter pas ici, au moment où dans notre province s'agitent des problèmes de haut enseignement et d'éducation intellectuelle de notre race, que c'est à Québec que furent instaurées d'abord les disciplines scolastiques et classiques qui, sur le vieux continent, au 13ème siècle, puis au 16ème et au 17ème, avaient ordonné, clarifié, décuplé, illustré les forces natives du génie français.

"Québec tient à garder ces disciplines qui se sont incorporées à notre esprit; il ne veut pas les laisser s'affaiblir, ou perdre leur vertu, en les mutilant, en les découronnant. Sans doute l'Université Laval ne veut pas ignorer les besoins nouveaux, les exigences de notre temps; elle ne se refuse pas à modifier ce qui est et doit être modifié. Les conditions intellectuelles du 20ème siècle ne sont pas celles du 17ème. Mais il y a des modifications à faire, accidentelles, dans nos programmes de formation, l'essentiel, c'est-à-dire la discipline spirituelle gréco-latine doit y subsister. Et nos actuelles inquiétudes doivent se rapporter bien plus à des questions de méthodes qu'à des questions de programme, bien plus à des questions de compétence pédagogique qu'à des questions de système éducationnel.

"Québec veut rester, sur ce point, centre et foyer de progrès spirituel. Il a superposé à son enseignement classique une Ecole Normale Supérieure; c'est-à-dire un laboratoire de formation qui a trop longtemps manqué à nos éducateurs canadiens, et où pourrait se ranimer, se raviver, s'affermir la flamme trop souvent vacillante de nos disciplines intellectuelles.

"Voilà, Mesdames et Messieurs, comment Québec prétend être en notre Canada la cité spirituelle; voilà ce que signifie dans notre tradition nationale l'idée spirituelle.

"Mais je tiens à l'ajouter sans retard, cette idée spirituelle n'exclut pas, à Québec, le souci des nécessaires intérêts temporels. Nous supportons bien qu'on appelle encore quelquefois Québec l'Athènes du Canada—même si on accompagne la formule d'un pratique sourire—mais à la condition qu'on se souvienne que l'Athènes de Périclès était aussi pratique que Sparte, et qu'à l'occasion elle savait butiner sa fortune sur tous les rivages asiatiques. N'est-ce pas hier encore qu'un de nos principaux hommes d'affaires de Montréal, le très distingué M. Beaudry-Léman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, déclarait au Château Frontenac que c'est à Québec, c'est aux sources limpides et réconfortantes de Québec, qu'il faut en nos jours de dépression générale venir retremper son optimisme économique et sa confiance en l'avenir?

Mesdames et Messieurs, s'il importe de remettre en lumière l'idée spirituelle de notre tradition canadienne, c'est que l'autre idée, l'idée qui radicalement s'y oppose, l'idée matérielle ou matérialiste, veut partout aujourd'hui se substituer à l'idée spirituelle, et qu'aujourd'hui par tous les moyens de propagande dont elle dispose, et même par la radio, elle tend à couvrir le Canada de sa confortable et déprimante influence.

"On accuse souvent le matérialisme d'être d'origine américaine. Au fait, je ne serais pas étonné qu'il eût pris naissance dans l'un ou l'autre des royaumes millionnaires du pétrole, de l'acier, ou du coton. Ce qui est sûr, c'est que le matérialisme américain a toute l'envergure de l'aigle, c'est qu'il rivalise avec l'étoile; c'est qu'il fait passer trop souvent sur la lumière de l'astre une ombre pesante, et qu'il menace d'envahir de ses grossières vapeurs tout le firmament spirituel de l'humanité. Ce qui est sûr encore, et je m'empresse de l'ajouter, c'est que ce matérialisme est international; c'est qu'il a des connivences partout où il y a des passions humaines; c'est qu'il est humain autant et plus qu'américain; et ce qui est sûr, enfin, c'est que ce matérialisme, auquel on attribue de si riches origines, n'a pas dédaigné de devenir canadien.

"Et c'est pourquoi l'idée spirituelle ne doit pas cesser de briller sur le rocher de Québec; et c'est pourquoi Québec, le Canada français, avec toutes ses traditions de foi religieuse, d'ordre moral, de discipline intellectuel, est appelé peut-être à sauver du matérialisme le Canada tout entier. C'est sa vie spirituelle qui maintient à Québec, à son haut niveau, la natalité des familles; c'est sa vie spirituelle qui lui fait répugner au divorce des époux; c'est sa vie spirituelle qui le fait lutter tous les jours, avec de très variables succès, contre le cinéma vulgaire et corrupteur, contre le théâtre immoral et dissolvant, contre la littérature du grossier plaisir, ou de l'impiété; c'est sa vie spirituelle qui lui fait rappeler sans cesse à toutes les classes de la société, que si toute vie humaine tend à s'épanouir dans le bonheur, toute vie humaine, marquée d'une blessure originale, comporte de nécessaires sacrifices; et que c'est dans les sacrifices acceptés, dans la modération des jouissances, dans l'équilibre matériel des fins et des moyens, dans l'observation des lois régulatrices de l'Evangile, que se trouve, pour toutes les classes, la solution des irritantes questions sociales.

"Et c'est peut-être aussi à cause de sa vie spirituelle elle-même, et de son action profonde en tous les domaines de la vie publique, que Québec, je veux dire ici la province de Québec, occupe, dans notre Canada politique, une place, la plus haute, la plus enviée, celle-là qui fait de Québec la province-type de l'ordre, de la santé morale, de la prospérité.

"Mais je ne veux pas finir sur une note d'optimisme intégral. Je sais trop combien de dangers courent à Québec, et dans la province, la pensée spirituelle et la vie morale. Je sais trop jusqu'à quelle profondeur sont entamées, par le naturalisme ou le matérialisme, nos plus précieuses traditions.

"Je ne voudrais pas faire paraitre Québec sur son rocher, semblable à une Minerve intacte sur son acropole. S'il y a de la poésie qui flotte encore autour de notre citadelle, ce n'est pas de la poésie pure. Il s'y ajoute des éléments hétérogènes qui voudraient bien capter sa vertu et l'abolir.

"Mais Québec se doit à lui-même de surveiller l'atmosphère de ses sommets; d'en éliminer les germes de mort, d'y faire circuler toujours les souffles de vie. Il y va de sa destinée et de la destinée de tout notre Canada. Québec a pour devise de se souvenir; et c'est pourquoi, c'est mon dernier mot, Québec veut rester fidèle à sa grande [illegible]e et travailler à assurer toujours [illegible]ui, dans notre province, dans [illegible] pays, la primauté du spirit[illegible]

FEU LE DR V.-A. VEZINA

M. le docteur V.-A. VEZINA, de St-Alexandre de Kamouraska, décédé ces jours derniers.

OBSEQUES DE M. LE DOCTEUR F.-A. MARCOTTE

Les imposantes funérailles de M. le Dr Marcotte ont eu lieu hier.

A STE-ANNE DE LA PERADE

Le défunt avait représenté le comté de Champlain à Ottawa.

CRUELLE DISPARITION

La population de Ste-Anne de la Pérade et des délégations venant de différentes paroisses du comté de Champlain ont rendu hier un bel hommage à la mémoire de l'un des citoyens les plus distingués du comté, M. le Dr François-Arthur Marcotte, décédé vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu de Québec. Ancien député conservateur de Champlain et ayant occupé pendant plusieurs années des postes importants dans cette division le défunt était bien connu et unanimement estimé. Sa disparition a donc été vivement ressentie par la population entière.

Plusieurs confrères du défunt assistaient aux funérailles. On remarquait entre autres Mgr C.-N. Gariépy, du Séminaire de Québec, qui fit la levée du corps, Mgr François Pelletier, qui assistait au trône, et M. l'abbé Cinq-Mars, curé de Grondines, qui chanta le service. Aux autels latéraux, des messes furent célébrées par des professeurs du Séminaire des Trois-Rivières.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Robert Marcotte, agronome de Sherbrooke, et par les frères de feu le Dr Marcotte, MM. Eugène Marcotte, des Trois-Rivières, et Gustave Marcotte, de Ste-Anne. On remarquait de plus dans l'imposant cortège ses beaux-frères, MM. Olivier et Antonio Larue, de Neuville, M. le Dr G. Beaudet, de Charlesbourg, M. le Dr Robert Larue, de Québec, et M. le notaire Beaudry, de Neuville.

Tous les citoyens de l'endroit ainsi que de nombreuses délégations venant des autres paroisses assistaient aux funérailles.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial.

A la famille si cruellement éprouvée et tout particulièrement à Mme Marcotte, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

UN NOUVEL AVOCAT

M. Léopold Massé vient d'être admis au Barreau.

Notre concitoyen M. Léopold Massé qui vient de subir avec succès ses examens d'admission au Barreau de la Province de Québec, est un ancien élève de l'Université Laval où il entra après avoir terminé ses études classiques au Séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Après avoir obtenu son titre de Bachelier-es-arts, M. Massé s'inscrivit à la Faculté de Droit de notre Université où ses confrères lui conférent des postes importants dans différentes associations. Durant ses loisirs, M. Massé se perfectionna dans la langue anglaise et suivit aussi un cours d'affaires. Nous lui souhaitons les meilleurs succès.

BOULANGERIE MODELE HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gâteaux.
358-364, rue St-Jean. Tél. 2-6636

Nouveau verdict de manslaughter

Les petits jurés, aux Assises Criminelles de la Rivière du Loup, rendent un verdict d'homicide involontaire coupable contre Joseph Lizotte, de St-Bruno de Kamouraska, accusé d'avoir, en conduisant son automobile en état d'ivresse et d'une manière illégale, causé la mort de Charles-Eugène Bernier, 17 ans, du même endroit. — Le jeune Bernier était en bicyclette au moment de la tragédie.

TEMOIGNAGES ET PLAIDOIRIES

(De notre correspondant)

Rivière-du-Loup, 21. — Les assises criminelles ont repris leur cours hier, après un congé de trois jours en fin de semaine. Contrairement à l'attente de plusieurs, la cause de Ludger Labrie, accusé de complicité avec P.-E. Dufour dans le meurtre de Louis Bouchard, n'a pas été entendue, mais l'on s'attend généralement à ce qu'elle commence demain.

La Cour s'est occupée hier du procès de Joseph Lizotte, de St-Bruno de Kamouraska. Ce dernier était accusé d'avoir causé la mort de Charles-Eugène Bernier, jeune garçon de 17 ans, également de St-Bruno, qu'il frappa sur un bicycle avec son automobile le 17 août dernier. La Couronne alléguait que l'accusé était alors sous l'influence de liqueurs alcooliques et demandait un verdict de "manslaughter". Malgré les nombreux témoins qui avaient été assignés par les procureurs de la Couronne, l'affaire fut purgée dans le cours de la journée et, effectivement, les jurés déclarèrent, à 6 h. 20 p.m., après avoir délibéré pendant une vingtaine de minutes, que l'accusé était coupable "d'homicide involontaire".

Avant de procéder à l'inspection de cette cause, la Cour eut à effectuer les formalités ordinaires qui accompagnent la réouverture, l'appel des grands jurés, qui déclarèrent avoir trouvé fondée l'accusation contre Joseph Lizotte, l'appel des petits jurés et le choix de 12 d'entre eux (dont nous donnons les noms plus loin) pour le nouveau procès. En plus, Mtre Blaise Fournier demanda pour jeudi matin l'assignation des témoins dans l'affaire de Ludger Labrie, et enfin Mtre Lizotte, pour la Couronne, demanda la mise en accusation de Jos. et d'Arthur Lavoie, pour vol avec effraction dans la résidence d'été de Mme Bishops (Charlier) à Notre-Dame du Lac. Ce qui fut fait, et les deux accusés plaidant coupables, le juge annonça qu'il rendrait la sentence à la fin du terme. Mtre Lizotte a encore laissé entendre qu'il aurait une nouvelle accusation à soumettre aux grands jurés, et l'on sait de bonne source, quoiqu'elle n'ait pas encore été produite, que c'est en rapport avec le meurtre de Louis Bouchard.

A 10 heures 45 environ, la cause de Joseph Lizotte est appelée. Les membres du jury sont: Ernest Potvin, Pierre Dancause, Amédée Beaulieu, Alexandre St-Pierre, Joseph Boucher, Alexis Godbout, Elisée Gagné, Eloi Malenfant, Elie Caron, Charles-Eug. Jean, Alfred Beaulieu et Lucien Bérubé.

La Couronne déclare ensuite qu'elle aura une douzaine de témoins à faire entendre, et la défense dit à son tour qu'elle n'en appellera aucun et qu'elle se bornera à se servir de ceux de la poursuite pour refuter la preuve de cette dernière.

Le premier témoin à entrer dans la boite est Henri Bernier, âgé de vingt ans, frère de la victime, et Mtre Lizotte commence son interrogatoire.

—"Connaissez-vous la victime?

—"Oui, c'est mon frère, il avait 17 ans et est mort le mercredi suivant l'accident.

—"Voulez-vous, sur ce plan, nous montrer si toutes les indications sont correctes et vous en servir pour nous raconter l'affaire? (Et Mtre Lizotte présente au témoin un croquis que celui-ci approuve et sur lequel il indique l'endroit où il a rencontré son frère, quelques moments avant que celui-ci ne fût frappé par l'automobile de l'accusé. Tous deux étaient en bicyclette et s'en allaient veiller. A un détour de la route, il a vu venir une automobile, qu'il a reconnue pour celle de Joseph Lizotte, et il lui a semblé qu'elle "croisillait" le chemin.)

"J'ai cru qu'ils étaient chauds", dit le témoin, "et j'ai prévenu Charles-Eugène, qui s'en allait sur son bicycle, à ma gauche. On s'est mis à droite du chemin, mon frère en avant de moi, l'auto a longé une "pagée de clôture", à gauche, et est ensuite allée à droite frapper mon frère, puis elle a continué. C'est moi qui ai ramassé la victime et j'ai vu qu'il avait les deux jambes cassées au milieu des cuisses.

—"Aviez-vous rencontré l'auto de Lizote avant ça, ce soir-là ?

—"Oui, une heure avant environ.

—"Qui conduisait ?

—"Je n'ai pas remarqué.

—"Qu'avez-vous fait après avoir transporté votre frère chez vous ?

—"On a demandé le Dr Lapointe de Ste-Hélène, qui a dit de l'envoyer à l'hôpital de Lévis et il est parti le lendemain matin".

Mtre Alexandre Michaud transquestionne ensuite le même témoin.

—"Avez-vous fait des déclarations durant votre séjour à Rivière-du-Loup, disant à d'autres témoins que vous aviez une dent contre l'accusé et que vous alliez faire votre possible pour l'incriminer encore plus qu'à l'enquête préliminaire ?

—"Je n'ai pas dit cela comme ça.

—"Aviez-vous des lumières ou des réflecteurs sur votre bicycle ?

—"Non, et mon frère non plus.

—"De quel côté du chemin était votre frère, et de quel côté s'en venait l'auto ?

—"Mon frère s'en allait d'abord à gauche, dans la roulière nord, mais il est revenu à droite quand je lui ai dit que l'auto s'en venait. L'auto s'en venait à droite et elle est allée dans le fossé de ce côté, à peu près l'espace d'un arpent".

Le deuxième témoin à déposer est Ernest Bernier. De ses réponses à Mtre Lizotte il ressort que l'automobile qui frappa le jeune Charles-Eugène Bernier perdit un pneu d'une roue avant, alors qu'elle entra dans le fossé, comme l'avait déclaré le témoin précédent.

Par Mtre Michaud:

—"N'avez-vous pas remarqué que le jeune Bernier était malhabile sur une bicyclette ?

—"Oui, je lui ai dit qu'il venait fou, en enfourchant son bicycle et qu'il ne faisait pas assez attention aux automobiles".

Avec les témoins suivants, la Couronne continua d'essayer de prouver que l'accusé était sous l'influence de boissons alcooliques, et la défense transquestionna de son côté de façon à démontrer que ce n'était pas l'auto de l'accusé, ou que du moins il ne conduisait pas lui-même.

Appuyèrent fortement la Couronne : Lucien Charest, qui dit que Lizote était "pas mal chaud", qu'il "gambadait", qu'il avait dit lui-même être trop chaud pour savoir si c'était lui qui avait fait ça ; Eustache Deschênes, qui a vu le prévenu "prendre un coup dans l'auto, avec des amis" ; Etienne Chamberland, qui a reçu Joseph Lizotte chez lui à minuit, le soir de l'accident et l'a gardé pour la nuit, sur la demande de ce dernier, qui ne semblait pas avoir connaissance de ce qu'il faisait ; Donat Lizotte, officier de circulation de Ste-Anne de la Pocatière, qui a porté plainte au nom du gouvernement, le 17 août 1930, exactement, contre l'accusé, pour avoir enfreint la loi des véhicules moteurs et avoir conduit en état d'ivresse.

D'un autre côté, Mtre Alexandre Michaud, pour la défense, tira quelques déclarations intéressantes pour ses théories, de la bouche même des témoins de la Couronne : Albert Deschênes, journalier de St-Bruno, entre autres.

Par Mtre Michaud:

—"Avez-vous, eu, connaissance de quelque chose, après avoir vu le bicycle traverser la rue devant vous?

Deschesnes. — "Non, j'ai senti des broussailles frotter les toiles de l'auto, qui étaient mises, j'étais pas mal chaud moi-même et j'ai pas une bonne "mémoire de ça".

Mtre Michaud.—"N'est-ce pas vous qui avez demandé à Lizotte d'aller en auto, ce soir-là, et comme il hésitait, parce qu'il se sentait un peu en fête, vous avez voulu conduire l'auto?

Deschesnes. — "Oui, mais j'ai pas "runné" tout le long, ou du moins je ne m'en rappelle pas."

C'est alors que le juge fit remarquer au témoin que "s'il était trop chaud pour rien remarquer, il serait aussi bien de dire tout de suite qu'il était complètement "saoul".

Lucien Charest, mentionné plus haut, a aussi rapporté en faveur de la défense qu'il avait entendu Albert Deschesnes se vanter d'avoir "runné" un bout avant qu'il ne sût encore la gravité de l'accident.

Enfin, Alphonse Chamberland a vu Deschesnes au volant lorsqu'ils sont arrivés chez lui après l'accident.

Le Dr Lapointe, de Ste-Hélène, coroner du district, fut aussi interrogé sans toutefois que son témoignage ait d'autre intérêt que de prouver la mort par suite de lésions corporelles causées par violence de la victime. Charles Bernier. "J'ai constaté", dit-il, "une fracture ouverte à la cuisse gauche et une fracture ordinaire à la cuisse droite. Les fractures à ces endroits étant toujours graves, j'ai prescrit le transport immédiat à l'hôpital et je sais que ce fut fait, puisque j'ai moi-même conduit le malade au train. Pour moi, la mort a été causée surtout par le choc traumatique provoqué par une blessure trop grave".

A 3 heures p.m., la preuve était terminée et la Cour fut ajournée à 4 heures pour permettre aux avocats de préparer leurs plaidoiries.

A l'heure dite, Mtre Lizotte se leva et, avec la dignité qui convient, adressa ses compliments au président, aux jurés et à son adversaire. Il rappela ensuite, pour entrer immédiatement dans le sujet, que l'accusation portée est celle de manslaughter et que ce cas particulier d'accident d'automobile étant très fréquent, il incombe aux jurés de faire les exemples qui assurent la sécurité des voyageurs, tant piétons qu'autres automobilistes. La loi définit le "manslaughter": "L'acte de tuer un être humain, sans en avoir eu l'intention expresse, dans et par l'accomplissement d'un acte illégal". Et le procureur de la Couronne annonce qu'il va prouver la conformité du cas de Joseph Lizotte, avec cette mention de la loi. D'abord, il n'y a pas de doute quant à la mort violente d'un être humain. Quant à l'accusé, poursuit le procureur de la Couronne

(Suite à la page 19)

UN NOUVEL AVOCAT

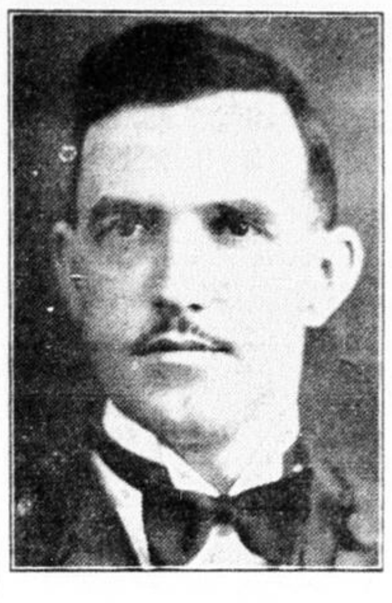
M. VICTORIEN TREMBLAY, de St-Bruno, Lac-St-Jean, qui vient d'être admis au Barreau.

PAUL VERLAINE PAR M. GAILLARD DE CHAMPRIS

Le distingué professeur fait une intéressante étude du symbolisme.

LES PRECURSEURS

Verlaine plus que Beaudelaire sut en manier tous les rythmes.

DES EXEMPLES

Monsieur Henri Gaillard de Champris a présenté, hier soir, à l'auditoire nombreux qui assistait au cours public hebdomadaire de l'Ecole Normale Supérieure l'un des meilleurs poètes précurseurs du symbolisme dans la littérature française. Paul Verlaine. Le distingué professeur de l'Université Laval continuait la série de ses conférences sur les poètes contemporains.

"Le symbolisme", a-t-il rappelé, "a voulu que la description du paysage marquât un état d'âme et Paul Verlaine, en ce sens a bien été l'un des plus brillants poètes de l'école. Chez lui, le paysage conserve son élément descriptif et son élément sentimental, traduction d'un état d'âme, mais leur contact est tellement intime que tenter de les séparer serait les faire s'évanouir.

"Le symbolisme a essayé de substituer l'image ondoyante et vivante du monde à l'image aride et matérielle que l'on en faisait. Le symbolisme a voulu que nos perceptions soient intériorisées et Paul Verlaine ne pouvait exprimer mieux l'idée de cette intelligence de la littérature quand il déclarait : "Votre âme est un paysage, un paysage choisi".

"Le poète est encore le précurseur du symbolisme par son sens musical de la langue et du vers français. Un effort avait été tenté avant lui pour rendre au vers français son charme descriptif.

"Le premier Beaudelaire avait opéré un réel progrès mais Verlaine possède, encore plus tous les rythmes, toutes les variations. Lui seul est capable des cabrioles de tous genres qu'il exécute dans la composition de ses sonnets renversées. Il reprendra des formes poétiques quasi nouvelles mais cette évolution de la discipline littéraire le détachera un peu de la tradition Parnasienne. Il excelle dans les compositions de petites mélodies, gracieuses, fines et spirituelles dont : "La Mandoline" nous laisse une juste idée. Sur ce thème Victor Hugo, avant lui, avait écrit: "La Guitare" mais, toutes proportions gardées et Victor Hugo demeurant de beaucoup supérieur au second, sa pièce littéraire est éclipsée pour cette fois, par la valeur de l'autre.

"La syntaxe et la versification ne sont pas toujours respectées par Verlaine mais ses hardiesses se concilient bien avec l'expression exacte d'un sentiment sincère".

M. de Champris cite alors quelques extraits du poète poèmes à mouvement ample onduleux, souple, caressant, puis il continue un exposé que nous résumons. "Cette conception littéraire", dit le conférencier, "fut plus tard poussée à l'excès. La mélodie devint si mélancolique qu'elle fut un peu maladive et mièvre.

"Mais Verlaine a été, au moins une fois dans sa vie, un théoricien et sa théorie a été l'art poétique du symbolisme tout entier. Cette théorie il la rend par ailleurs complètement dans une poésie où l'art musical tient encore la première place.

"Précis dans l'expression de l'idée et du sentiment, il s'insurge contre la vieille tradition de la poésie française, oratoire comme celle de Boileau, spirituelle comme celle de Voltaire. L'on pleure en vers mais il n'admet pas qu'on puisse rire en vers. Il condamne la susperstition de la rime, brûlant, d'accord avec le symbolisme, une tradition respectée jusque là et prescrivant toujours avec le symbolisme, la recherche artistique de la nuance. Sa poésie est une poésie sentimentale, musicale, berceuse, décadente, comme on le disait à cette époque. Certains poètes alors se faisaient gloire d'être ce qu'ils appelaient des décadents.

"Les symbolistes auront encore la volonté formelle de provoquer l'incertitude, la multiplicité des solutions si toutefois ils ne ferment pas la porte à toute solution possible. Ils se refuseront à traduire directement ce qu'ils ont ressenti. Ils n'useront pas d'une seule image mais de plusieurs images n'établiront pas les liaisons les rapports, mais s'enfermeront dans une volonté formelle que nous appellerions de l'hermetisme".

M. de Champris cite alors l'exposé de commentateurs distingués sur les pièces poétiques de Paul Verlaine, la dissemblance de leur interprétation, témoignant éloquemment en faveur de cette théorie d'une provocation volontaire d'incertitude.

"Paul Verlaine", ajoute en terminant M. de Champris, "a introduit quelque chose de nouveau dans la poésie française. Il a été le précurseur de la poésie symbolique mais il a été aussi le précurseur de la poésie chrétienne".

Le conférencier exposera le nouvel aspect de la poésie de Paul Verlaine, au cours de sa prochaine causerie.

LA TRAVERSE ENVOIE UNE DELEGATION

Pour demander au maire quand sera prêt le nouveau quai.

LE QUINZE FEVRIER?

Il n'y a que la salle d'attente à construire et on fait diligence.

REPONSE ATTENDUE

Deux des officiers de la compagnie de la Traverse, M. L.-G. Demers, C. R., directeur, et M. J.-L. Roberge, gerant-général, ont rencontré Son Honneur le maire Lavigueur, hier matin, pour discuter avec lui la question du nouveau quai du marché Champlain. Ils voulaient savoir, principalement, à quelle date la compagnie pourrait faire accoster ses bateaux au nouveau quai. MM. Demers et Roberge ont déclaré que leur compagnie avait été avisée qu'elle pourrait utiliser le nouveau quai à partir du 15 février prochain et ils voulaient savoir si cette date était exacte. Le quai du marché Champlain est prêt depuis le mois de decembre dernier, mais la compagnie n'a pu encore y faire accoster ses bateaux parce qu'il n'y a pas de salle d'attente. Il y a une couple de semaines, le conseil de ville décidait de faire construire une salle à bagage qui servirait temporairement, cet hiver et ce printemps, de salle d'attente pour les voyageurs. Il appert que cette bâtisse serait prête pour le 15 février, ce qui permettrait aux bateaux de la compagnie d'aller accoster là à partir de cette date.

Actuellement, comme nous l'avons annoncé, les bateaux vont accoster à l'ancien quai de la Traverse, qui est aujourd'hui la propriété de la Canada Steamship. MM. Demers et Roberge ont demandé que leur compagnie soit avisée le plus tôt possible de la date exacte à laquelle elle pourra se servir du nouveau quai. Ils ont expliqué qu'il leur fallait s'y prendre un peu d'avance pour installer les slips qui sont actuellement à l'ancien quai.

Le maire Lavigueur a répondu aux deux officiers de la compagnie de la Traverse qu'il soumettrait cette question à ses collègues à la prochaine séance du comité administratif.

M. LUCIEN LORTIE ADMIS AU BARREAU

Le fils de M. J.-L. Lortie, de Québec, a passé avec succès, la semaine dernière, ses examens d'admission à la pratique du droit.

LICENCIE EN LOI

Les nombreux amis de M. Lucien Lortie ont appris avec plaisir, il y a quelques jours, son entrée au Barreau de Québec. Mtre Lortie, en effet, vient de passer avec succès ses examens d'admission à la pratique du droit. Il ouvrira son bureau en notre ville, d'ici à quelques jours.

Le nouvel avocat est le fils de M. J.-L. Lortie, représentant à Québec de la Canadian Oil Co. Ltd. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et ses études de droit à l'Université Laval. Bachelier-es-arts, M. Lortie est aussi licencié en loi. Il est diplômé de l'Ecole Normale Supérieure en littérature française.

Etudiant, M. Lortie a remporté de vifs succès. En 1928, il eut l'honneur de représenter l'Université Laval au concours d'éloquence interuniversitaire. Il s'était alors révélé brillant orateur. Ses confrères l'élurent ensuite président de la Société des Conférences et secrétaire du comité des Etudes Juridiques.

Nul doute que Mtre Lortie remportera de beaux succès au Barreau. Nous les lui souhaitons, en même temps que nous lui présentons nos sincères félicitations.

LA JOURNEE DE L'ASSURANCE-VIE

L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE

L'Association des assureurs-vie n'est pas d'aujourd'hui; elle date de 1906. Dans le public, chez les assureurs comme chez les assurés, on se demande souvent quelle est son utilité et son objet.

La réponse est facile. L'association groupe autour d'elle les représentants des différentes compagnies qui opèrent dans notre province ou notre ville tout comme le collège des médecins réunit l'élite de ceux qui pratiquent cet art, ou comme l'association du barreau réunit les avocats réputés ou sur le point de le devenir.

Sa devise : "Non solis nobis" (Pas pour nous seuls, si l'on veut bien excuser cette traduction litérale) indique bien le but qu'elle poursuit.

L'Association réunit les assureurs-vie qui ont décidé de faire de l'assurance une carrière. Elle les met en contact avec leurs confrères des autres compagnies, ce qui leur fournit l'occasion de se rendre compte des méthodes de travail de chacun. On y discute de tout ce qui a trait à ce travail. On pourrait dire que c'est ce que l'on nomme chez nos concitoyens anglo-saxons "the room of compensation".

L'Association veut que chacun de ses membres devienne une compétence. Cette institution, représentée par ses membres, occupe trop d'importance dans la vie économique de la nation pour qu'elle soit exploitée par des médiocrités. C'est à cette fin que la dite société donne ses déjeuners-causeries toujours si instructifs.

L'agent bien équipé, connaissant bien sa profession, a plus de chance de convaincre et d'assurer son client suivant sa condition et son état de vie, que le représentant banal qui passe ni plus ni moins que comme un mendiant qui tendrait la main.

L'agent honnête et consciencieux rend un réel service au public. Son conseil sera désintéressé, donné en toute franchise. Il ne discréditera pas l'assurance déjà en vigueur mais aidera plutôt au maintien d'un contrat qui devra, un jour, peut-être, assurer la survivance d'un foyer, l'éducation d'un enfant, garantir une heureuse vieillesse.

L'Association combat les charlatans de l'assurance, ces individus qui, sous le titre pompeux de conseillers, viennent souvent chez des hommes d'affaires que l'on croirait avisés, suggérer l'abandon d'une police au profit d'une meilleure qu'ils offrent à des conditions infiniment plus avantageuses, disent-ils. Ces offres de service sont souvent accompagnées d'un escompte ou d'un rabais qu'il est dangereux pour cet agent d'offrir, et bien plus pour le client d'accepter.

Comme nous l'avons dit dans les quelques lignes qui précèdent, notre association a réellement pour objet la formation d'uune élite. Toutes les compagnies lui donnent leur appui; elles ont réalisé depuis longtemps qu'en formant des agents de première valeur, c'était la meilleure manière pour elles de progresser rapidement et sûrement.

Quant au public, il a tout à gagner en traitant avec des assureurs qui sont membres de l'association. Ces derniers ont un cadre d'étiquette professionnelle qu'ils ont à coeur de respecter afin de mieux servir.

Et, en retour, qu'est-ce que les assureurs attendent de ce même public dont ils ont tous l'intérêt à coeur ? Un accueil sympathique. La même bienveillance que l'on accorde à un homme d'affaires, à un médecin, à son avocat, à son banquier.

Le public québecois n'a jamais été trompé par les assureurs honnêtes. Qu'il fasse une comparaison, qu'il jette un coup d'oeil sur son portefeuille ! La somme principale de son contrat d'assurance n'a pas diminué et sa valeur marchande n'a fait qu'augmenter. Tous les courtiers honnêtes n'en peuvent dire autant.

(Comm.)

Une merveille de la vie moderne

On peut dire que les progrès de l'assurance et son évolution dans les diverses formes qu'elle prend pour prémunir contre les besoins futurs et suffire aux exigences de l'existence, sont une merveille de la vie moderne. Elle est un facteur moral dans la vie nationale en encourageant la prévoyance et l'économie chez les individus. Elle pourrait même à bon droit être considérée comme un tonique mental et moral en ce qu'elle délivre l'esprit et l'âme de toute inquiétude, de toute angoisse, au sujet de l'avenir matériel, et lui procure la paix qui est un si grand bienfait.

Les Canadiens s'assurent en grand nombre, comme l'indique la forte somme versée, et cela dit beaucoup en faveur des diverses formes d'assurance. C'est une preuve qu'on reconnait sa valeur et son utilité, particulièrement en encourageant l'économie. En déchargeant honorablement les assurés de leurs obligations, les compagnies d'assurance sont une protection contre les éventualités futures et contribuent à faire accepter comme rationnelle une mesure de prévoyance de ce genre.

Le pas en avant fait pas l'assurance n'est pas l'indice le moins encourageant de la prospérité du Dominion.

"JOURNEE de l'ASSURANCE-VIE"

LES compagnies d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis ont jugé à propos de fixer un jour où les pensées des habitants de ces deux pays se concentreront sur la question de l'assurance-vie.

La The Royal Trust Company approuve de tout coeur cette idée, parce qu'elle croit que l'achat d'assurance-vie est l'un des moyens les plus sûrs de se créer un bien.

Après que le bien a été créé, il faut prendre soin de le conserver. A cette fin, la The Royal Trust Company offre toutes les facilités désirables. Nos taux sont modiques en comparaison du service rendu et aucun bien n'est jugé trop minime pour que nous en assumions l'administration.

THE ROYAL TRUST Co

EXÉCUTEURS · FIDUCIAIRES · AGENTS DE PLACEMENT
AGENTS DE TRANSFERT · FIDUCIAIRES D'OBLIGATAIRES
GARDIENS DE SURETÉ · ETC.

58, RUE ST-PAUL, QUEBEC

CALGARY HAMILTON SAINT JOHN, N.-B. VANCOUVER
EDMONTON OTTAWA ST. JOHN'S, T.-N. VICTORIA
HALIFAX QUÉBEC TORONTO WINNIPEG
LONDRES, ANGLETERRE

SIÈGE SOCIAL—MONTRÉAL

Les actifs actuellement administrés dépassent $480,000,000.

831FR

M. PAUL H. DUBAR

Pour la première fois depuis l'année 1914, le président de l'Association des assureurs-vie est un citoyen de la province de Québec qui en était le deuxième vice-président de langue française au Canada depuis 1905. Nous voulons parler de notre distingué et estimé concitoyen, M. Paul-H. Dubar, un Français de France, par la culture, Français par la courtoisie, l'éducation, les bonnes manières et l'élégance du langage (il manie le français comme l'anglais avec une égale maitrise et une rare variété de vocabulaire et de phraséologie).

Arrivé au pays en 1908, il s'établit d'abord dans l'ouest où il demeura jusqu'en 1918. Il est dans l'assurance depuis 1915. Après avoir débuté dans l'assurance, à Vancouver, Colombie anglaise, il devint gérant de l'Imperial Life Insurance pour la province de Québec, la ville de Montréal exceptée. Il fut président de l'association locale de l'assurance vie pour deux termes à un an d'intervalle, vice-président de la même association pour la province de Québec; c'est un ancien président du club Kiwanis de Québec; il est président de la ligue de Sécurité de Québec, membre du club de la Garnison, bachelier es art de la Sorbonne de Paris, diplômé des Hautes-Etudes commerciales de Paris.

C'est cet homme qui vient d'être nommé président de la puissante organisation dont nous parlons. Parmi les projets en vue, à l'étude pour cette année, il en est un très important dont voici les grandes lignes.

L'Association des Underwriters (Assurances-vie) avec la coopération du surintendant des assurances de la Province de Québec, projète de demander au gouvernement certains changements à la loi des assurances qui seront tout au bénéfice du public. L'intention de l'association est aussi d'encourager l'éducation des agents d'assurance afin de pouvoir donner aux assurés un service plus complet; l'association avec la coopération du bureau des aviseurs de la Province de Québec a obtenu une limitation du nombre de licenses qui était autrefois accordé à n'importe qui avec le résultat que le public était mal servi et qui avait donné lieu à nombre d'abus.

Voici le discours que M. Dubar a préparé en vue des radiophiles.

DISCOURS DUBAR

"Nous célébrons demain la journée de l'assurance sur la vie et l'Association des Aussureurs-Vie ne veut pas laisser passer cette journée sans saluer par la voie de l'air tous les porteurs de police d'assurance-vie de la ville et du district de Québec.

"Trop d'entre-nous envisagent encore l'assurance sur la vie comme une dépense plutôt désagréable que nous sommes obligés de faire pour protéger nos héritiers seulement. Une police moderne adaptée à vos circonstances par un agent compétent représente l'épargne et le placement les plus élastiques du monde. Naturellement, cette police garantira, en cas de décès, le paiement à vos héritiers du capital que vous espérez accumuler si vous aviez vécu, mais elle pourra aussi être adaptée à laisser une rente à votre veuve, à garantir l'éducation de vos enfants, à liquider l'hypothèque sur votre maison, et surtout à vous mieux.

"Si vos circonstances nécessitent des changements dans vos contrats actuels, il vous les fera faire dans les mêmes compagnies, sachant parfaitement bien que l'assuré perd toujours à abandonner une police avant son échéance, et que toutes les compagnies sont prêtes à faire les changements nécessaires sur demande. En d'autres termes, l'agent moderne agit autant comme aviseur que comme vendeur. C'est un spécialiste en assurance-vie, et il donne tout son temps à sa profession. Naturellement, il possède sa licence du gouvernement provincial et prend un intérêt actif dans son association locale.

"Demain, journée de l'Assurance-Vie, les membres de l'Association des Assureurs-Vie de Quebec, comme leurs confrères par tout le Canada, vont faire un effort spécial afin de prendre contact avec autant de vous que possible. Nous vous prions de leur faire bon accueil".

accumuler pour vous-même une rente pour vos vieux jours. Il ne faut pas oublier ques les compagnies d'assurance paient chaque année à leurs assurés vivants, au moins deux fois autant d'argent qu'en réclamations pour décès. C'est donc bien de *l'assurance-vie*. Outre les bénéfices en cas de décès et d'invalidité, le contrat d'assurance moderne vous garantit le retour de l'argent déposé avec un intérêt raisonnable, à l'époque de votre vie à laquelle vous en aurez probablement le plus grand besoin. Et durant votre vie, vous n'avez pas à craindre les fluctuations de valeur qui affectent les placements ordinaires. Il est vrai qu'en temps de "boom" votre police d'assurance ne vous montrera pas de profits de papier extravagants. D'un autre côté, elle ne montrera aucune dépréciation en temps de dépression. L'année 1930 a démontré ce fait amplement, et vos polices d'assurance valent encore cent cents dans la piastre, quelle que soit la condition des autres placements. Stabilisez vos biens, petits ou grands, au moyen d'une bonne somme d'assurance-vie et vous pouvez dormir tranquilles.

"Il ne serait pas juste de terminer cette courte allocution sans vous décrire brièvement l'agent d'assurance-vie, modèle 1931. Il possède une bonne éducation, peut-être est-il diplômé d'Université. Dans tous les cas, il a suivi les cours d'instruction fournis par sa compagnie et sans doute il étudie assidûment afin d'obtenir son degré d'Assureur Vie-Agréé (chartered life underwriter). Il s'applique à analyser vos problèmes particuliers afin de vous aider à décider le genre de contrat qui s'y appliquera le

BERSIMIS

Va-et-vient. — M. Chs. Othot, de Chute-aux-Outardes, était de passage ici, le 29 décembre.

—M. Ernest Dufour, de Pointe aux Outardes, était également de passage ici, le 29 décembre, en visite. Il est reparti le lendemain, pour retourner chez lui.

—M. Maurice Côté, de Pointe-aux-Outardes, était de passage ici, ces jours derniers.

—Le Revd. Père Poulin est revenu le 27 décembre, d'un voyage d'une journée à Ragueneau, venant d'assister aux funérailles de M. Jimmy Boulay, décédé récemment à cet endroit.

—M. Jean Marin était de passage ici, le 29 décembre, transportant les malles.

—M. Philippe Côté est parti, le 29 décembre, pour se rendre à Chute-aux-Outardes.

—M. Alfred Gagnon, de la Voirie, était de passage ici, ces jours derniers, en voyage d'inspection sur le chemin national.

—M. Georges Bhérer est parti, le 2 janvier, pour aller faire une visite à Ragueneau.

—M. le Dr Eugène Lavallée, médecin de Bersimis, est parti le 31 décembre, pour aller passer le Jour de l'An à Outardes-Falls, chez son beau-père, M. le Dr Paul Paradis.

—M. A. Boulianne est également parti, le 31 décembre, pour aller passer le Jour de l'An chez son père, à Pointe-aux-Outardes.

—M. A. Bouchard, de Hamilton Cove, était de passage ici, le 2 janvier, transportant les malles de cet endroit à Bersimis.

—M. et Mme Wilfrid Barolet, ainsi que leur fille, Louise, et leur fils, Roger, nous ont quittés le 10 janvier, pour aller résider définitivement à Tadoussac.

—M. Lafleur, gérant de banque de Bersimis, est arrivé au commencement de janvier, pour passer le reste de l'hiver parmi nous.

—M. le Dr Lavallée est revenu de sa promenade à Outardes-Falls, où il était allé rendre visite à sa soeur, Mme Dr Paul Paradis. Il est reparti enchanté de son court séjour parmi ses parents.

—M. Hough et son associé sont passé ici le 9 janvier, venant de Outardes-Falls. Ils sont partis le 10 janvier, en avion pour Québec.

—M. Schneider, aviateur de la Cie Transcontinentale Airways, ainsi que Mlle Corrigan et M. Bélanger, mécanicien, ont passés une nuit parmi nous, ayant été obligé d'atterrir ici pour cause de mauvais temps. Ils sont repartis le lendemain pour retourner à Québec. Leur voyage a été magnifique.

—M. P. Côté est revenu d'un court voyage à Outardes-Falls, où il était allé faire un voyage de malle.

—M. C. Othot était de passage ici, le 10 janvier, en voyage d'affaires.

M. E. Boulay, de Pointe-aux-Outardes, était également de passage ici, le 9 janvier, en voyage d'affaires.

—M. N. Tremblay, de Rivière-aux-Vases, était de passage ici, le 9 janvier, pour affaires.

Tremblement de terre. — Le 27 décembre, à 3 heures de l'après-midi, nous avons ressenti une secousse sismique qui a effrayé plusieurs fermiers.

ST-ROCH DES AULNAIES

Marguillier.— A une assemblée des francs tenanciers, tenue à la sacristie dimanche, le 28 décembre, M. Arsène Marier fut élu marguillier en remplacement de M. Philippe Pelletier, sortant de charge.

Nous présentons à M. Marier nos félicitations et nos voeux de longue vie heureuse.

Elections.— M. Arthur Pelletier s'étant retiré de la lutte, M. Thaddée Caron fut élu maire en remplacement de M. Albert D. Verrault, sortant de charge.

Les nouveaux conseillers sont: MM. Ernest Michaud, Napoléon Gagnon et Gérard Castonguay en remplacement de MM. Napoléon Gagnon, Philippe Pelletier et Auguste Castonguay.

Statistiques.— D'après le dernier recensement, la population de St-Roch est de 1,126 âmes, 979 communiants et 147 non communiants.

Il y a eu en l'année 1930, 18 baptêmes, 10 sépultures et 8 mariages.

Va-et-vient.— Etaient en visite chez M. Romuald Tremblay à l'occasion du Jour de l'An, Mlles Juliette, Anne-Marie et Michelle Tremblay, d'Ottawa, Mlle Eugénie Tremblay, garde malade, de Montréal, ainsi que M. Eugène Tremblay, de Beaupré.

—M. et Mme Camille Deschênes nous ont quittés pour aller demeurer à Ste-Anne de la Pocatière.

—M. et Mme Néron, de St-Gédéon, Lac St-Jean, étaient en visite chez M. Joseph L. Pelletier.

—M. Lucien Marier était de passage ici dimanche dernier.

—M. Noel Francoeur est de retour d'un voyage d'affaire à Québec.

—M. Saluste Gauvin était l'invité au Jour de l'an de son père, M. Joseph Gauvin.

—MM. Thomas Tremblay, de Ste-Hénédine et Louis Tremblay, de Québec, étaient en visite dernièrement chez M. Joseph Tremblay.

—Etaient les invités de M. le curé à l'occasion du nouvel an: M. l'abbé Ernest Proulx, de St-Eugène, M. et Mme Eugène Proulx, de Québec, ainsi que M. Joseph-Edouard Proulx, du village Ste-Anne de la Pocatière.

—Mme Charles Dumas, de Québec, était en visite chez Mme W. Leclerc.

—M. Arthur Ouellet est de retour d'un voyage d'affaire à Québec.

—M. Joseph Dupont était dernièrement de passage à Québec.

—M. et Mme Omer Dupuis, de Montréal, étaient à l'occasion du Nouvel An les hôtes de M. et Mme Luc Dupuis, du village des Aulnaies.

—M. l'abbé Henri Fortin est retourné au séminaire de Québec après quelques jours passés chez son père, M. Alfred Fortin.

—M. l'abbé Louis Pelletier, du collège de Ste-Anne de la Pocatière, était en vacance chez sa mère, Mme Vve Alfred Pelletier à l'occasion du Nouvel an.

—Mlle Antoinette Fortin est retournée au couvent Ste-Anne après quelques jours passé chez son père, M. A. Fortin.

—M. Louis Lizotte était dernièrement de passage chez M. Joseph-L. Pelletier.

Nos précieuses vies

Après les automobiles, le plus gros volume d'affaires qui se soit réalisé sur le continent nord-américain, l'année dernière, l'a été par l'assurance-vie. Le farceur incorrigible dira qu'il devait infailliblement en être ainsi, mais l'homme sérieux y verra une preuve que les gens n'ont pas perdu le sens commun—qu'ils dépensent peut-être plus pour leurs plaisirs mais dépensent aussi beaucoup plus pour protéger les veuves et les orphelins contre les conséquences de la mortalité. On place de plus en plus les incertitudes de l'existence sur une solide base d'affaires.

Une police d'assurance-vie constitue un bon placement, sous n'importe quel angle que vous le considériez : comme protection contre le risque, comme encouragement à l'économie, ou comme guide vers une sage distribution des richesses. L'homme qui possède seulement une police d'assurance de mille dollars est un capitaliste pour cette somme et un citoyen satisfait de son sort, qu'aucune idée révolutionnaire ne hante. Nous sommes persuadé que pas un communiste sur mille possède une police d'assurance-vie, autrement il ne désirerait pas tant le partage égal des biens de ce monde. Ne possédant rien, il trouve avantageux de partager avec ceux qui ont quelque chose. S'il était riche, il penserait tout différemment. Nous croyons que beaucoup de bien pourrait être fait, parmi les communistes, en leur faisant prendre des polices d'assurance-vie de choix avec première prime payée, et en laissant la nature humaine suivre son cours.

La police à dotation de vingt ans, avec profits accumulés à la fin du terme, ou une police payée de valeur de surface augmentée pour le reste de la vie du détenteur de la police, devient de plus en plus populaire. Quand un homme s'assure jeune, les montants à verser comme primes sont peu considérables, et il retire son capital juste au moment où il est assez sérieux pour en profiter sagement.

L'assurance-vie n'est pas seulement avantageuse pour l'assuré mais aussi, nous l'avouons, pour les compagnies d'assurance. Pendant le dernier quart de siècle, la moyenne de la vie humaine s'est augmentée de cinq à dix ans, ce qui signifie que la compagnie d'assurance jouit d'autant de l'usufruit d'un placement profitable, tandis que les primes restent les mêmes. L'assurance-vie est deux fois avantageuse : elle l'est à la fois pour l'assuré et pour l'assureur.

ST-ANDRE

Statistiques.— Il y eut au cours de l'année 1930, 5 mariages, 31 baptêmes, 22 sépultures dont 6 enfants et 16 adultes.

La population de la paroisse est de 1192 âmes réparties comme suit: 623 personnes dans les rangs, 460 dans le village, 109 à l'hospice.

Marguilliers.— M. Ludger Paradis a été nommé marguillier en remplacement de M. Ludger Ouellet, sortant de charge.

Baptêmes.— On été baptisés le 4 décembre Marie, Alfrédine, Françoise, enfant de M. et Mme Albert Boucher.

—Le 30 décembre, Jos., Benoit, Victorin, enfant de M. et Mme Alphonse Lapointe.

—Le 5 janvier, Jos, Gilles, Emilien, enfant de M. et Mme Omer Beaulieu.

—Le 7, Marie, Rolande, Gisèle, enfant de M. et Mme Octave St-Pierre.

—Le 5, Marie,Marcelle, Jeannette, enfant de M. et Mme Philippe Laforest.

—Le 11, Marie, Germaine, enfant de M. et Mme Louis Ouellet.

—Malades.— M. Ludger Paradis et sa fille Mlle Laura ont été malades, M. Lucini Paradis de Montréal, Mesdames Lavoie de Victoriaville, Sirois de Lauzon, Bélanger et Caron, de St-Antoine, étaient auprès de leur père.

LE 21 JANVIER EST LA JOURNEE DE L'ASSURANCE-VIE

C'est aujourd'hui le Temps

d'assurer votre indépendance et celle de votre famille

VOUS voulez, naturellement, avoir une vieillesse heureuse et à l'abri de tout souci financier — vous voulez aussi assurer l'avenir de votre épouse et de vos enfants en éloignant d'eux le spectre de la misère et de l'inquiétude.

Alors... ne laissez rien au hasard

Le seul moyen indéfectible d'y parvenir consiste à se créer une succession au moyen de l'assurance-vie, succession qui constituera une protection adéquate et infaillible contre les aléas de l'avenir.

L'assurance-vie vous impose peut-être quelque sacrifice personnel actuellement, mais qu'est-ce comparé au bonheur et à la tranquillité qu'elle garantit pour l'avenir. Grâce à l'assurance-vie, vos enfants pourront recevoir l'instruction nécessaire, votre épouse ne connaîtra jamais les affres de la misère et du besoin, et vous verrez approcher la vieillesse sans crainte.

Aujourd'hui, 21 janvier — journée consacrée à l'assurance-vie, c'est le temps par excellence de penser sérieusement à l'avenir. Si vous ne savez pas quelle sera votre situation financière dans 10 ou 20 ans d'ici — si voulez faire peser sur des épaules plus larges la responsabilité de votre avenir — consultez alors un représentant d'assurance-vie. En vous rendant à ses suggestions vous vous préparerez pour plus tard des jours de prospérité et de bonheur.

L'Assurance Sur La Vie

La Sollicitude qui perpétue

LA JOURNEE DE L'ASSURANCE-VIE

M. WILFRID GERVAIS

M. Wilfrid Gervais, gerant de la Cie Industrielle depuis 1925, est l'un de nos concitoyens les plus éminents. Entré dans l'assurance en 1918, il ne tarda pas à s'y faire une excellente situation. Né à Berthierville en 1889, il débuta dans l'assurance comme agent et fut promu cinq ans plus tard inspecteur à Montréal pour la Cie Industrielle et enfin surintendant avec bureau à Québec.

Carrière rapide et remarquable que celle de M. Gervais, preuve évidente de sa valeur et de son sens des affaires, voilà ce qu'est l'homme qui présente aux amateurs de radio ce soir les idées suivantes sur l'assurance-vie.

Assurance
Discours Gervais

20 janvier 1931.

Mesdames et Messieurs:

Mon confrère et ami, M. Dubar vient de vous parler de l'assurance-vie ordinaire et de ses bienfaits, à mon tour je viens vous entretenir de l'assurance-vie "Industrielle" c. a. d. hebdomadaire, et je demanderais à ceux qui sont sur cette onde de ne pas la quitter, car je n'ai que quelques instants à ma disposition.

L'Assurance hebdomadaire joue un rôle important dans notre vie économique, offre à toutes les catégories de la société une protection conforme à tous leurs besoins et distribue à sa clientèle un service parfait.

Ceux qui sont détenteurs d'assurance d'après ce système n'ont pas à se déranger pour le paiement de leurs primes un agent stylé, poli ayant de bonnes manières se présente à domicile chaque fois qu'une prime est due, ou pour toute autre chose, soit décès maturités, renseignements etc... Chaque jour nous recevons des félicitations du public qui apprécie énormément tous ses avantages gratuits.

Ce système d'assurance a été inauguré pour répondre à un besoin, d'ailleurs l'on constate que déjà tout le commerce tend vers ce système de paiements faciles. Ce sont les Compagnies d'assurance-Vie qui les premières ont lancé cette idée qui devait par la suite faire son chemin puisqu'il y a aujourd'hui pour des centaines de millions de piastres d'assurance Industrielle en force dans ce pays.

A partir de demain vous aurez l'occasion de voir dans les journaux du pays et de la province en particulier, beaucoup d'annonces concernant différents genres d'assurance s'adaptant à différentes classes de la société; je vous prierais Mesdames et Messieurs de lire attentivement ces annonces, même de les découper, car un jour vous aurez besoin d'assurance nouvelle et en parcourant ces mêmes annonces vous trouverez un genre de police qui s'adaptera à vos besoins ou à votre condition.

L'Assurance-Vie occupe une place prépondérante dans la structure économique de notre pays, puisqu'il y a aujourd'hui pour plus de 6 milliards d'assurance en force au Canada, dont 31% est détenu par la Province de Québec, c'est vous dire que nos Canadiens comprennent bien l'importance de protéger leurs dépendants.

Non seulement l'assurance-vie offre de la protection en cas de décès, mais comme placement c'est insurpassable; depuis 25 ans personne n'a perdu 1 sou placé dans les organisations à réserve légale aujourd'hui vous trouverez dans toutes les Compagnies d'assurances des contrats attrayants, ayant pour base l'économie et la protection.

Durant cette semaine, puisque c'est la semaine de l'assurance-vie, songez donc Mesdames et Messieurs à vos responsabilités envers les vôtres, envers ceux qui dépendent de vous, pour grandir de la bonne manière et dans la bonne voie.

Si vous n'avez pas de fortune, que feront les petits si demain vous n'étiez plus là, qui les instruira qui leur donnera le pain qu'ils ont besoin, que deviendront-ils? Voilà quelques questions que vous devriez vous poser durant cette semaine.

Tout homme soucieux de son devoir envers sa famille ne devrait pas demeurer un seul instant sans mettre à l'abri de l'imprévu les jours futurs de ses dépendants.

Les statistiques nous démontrent que demain est composé d'incertitudes. Sur une moyenne de 100 individus sains à l'âge de 25 ans, et dont nous suivons la carrière jusqu'à 65 ans un seul sera riche; 4 vivront confortablement; 5 gagneront leur vie avec inquiétude pour l'avenir, 54 vivront aux dépens de leurs parents ou amis ou de la charité publique, et 36 seront morts, voilà Mesdames et Messieurs des chiffres officiels qu'il ne faut pas oublier.

Les progrès faits au Canada nous démontrent bien que l'éducation du public est maintenant faite. En 15 ans, le total de l'assurance-vie en vigueur est passé de 1 milliard à 6 milliards. L'Assurance moyenne par tête est passée de $155.00 à $620.00 résultat extraordinaire qui s'explique dans une certaine mesure par l'augmentation de la richesse individuelle. De nos jours l'assurance-vie est considérée comme l'une des premières nécessités de la vie quotidienne. Une personne ne demande plus aujourd'hui: "Devrais-je porter de l'assurance, mais combien d'assurance devrais-je porter?

Demain Mesdames et Messieurs il se peut qu'un solliciteur d'assurance frappe à votre porte, je vous prierais de bien le recevoir, maintes fois il apporte du bonheur et plus d'un foyer ont bénéficié du passage d'un agent d'assurance.

Je termine, mes cinq minutes sont écoulées et je remercie ceux qui sont sur cette onde, d'avoir eu la patience de m'écouter.

Wilfrid Gervais.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Imposantes funérailles de Mme Alphonse Chandonnet. — D'imposantes funérailles furent faites à Mme A. Chandonnet, dont nous annoncions le décès, la semaine dernière.

La levée du corps fut faite à la demeure mortuaire, par M. l'abbé Paquet, curé de la paroisse.

M. Rodrigue Soucy portait la croix et Mme Soucy le tribut floral de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Mme Philippe Boisvert, de Ste-Croix, et Mme Victor Héroux portaient d'autres couronnes de fleurs.

Les autres porteurs étaient: MM. et Mmes Z. Carrette, W. Lemay, O. Leduc, MM. Ernest Saint-Onge et Napoléon Lebeuf.

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, M. Alphonse Chandonnet; ses fils, MM. Eloi Chandonnet, de Trois-Rivières, et Bernard, de Deschaillons; ses filles, Mlles Bertha, Marthe, Yvette, Marie-Paule; son petit-fils, Raymond; son beau-frère et sa belle-soeur: M. Arthur Paris de Parisville, et Mme Napoléon Paris, de Deschaillons.

Dans le cortège funèbre on remarquait: Mme A. Legault, de Montréal, Mlles Blais et MM. J.-Marcel et Bernard Blais, de Lotbinière, Mlle Louise-Anna Carrette, MM. Vital et Paul Paris, Robert Frenette, de Lotbinière; ses cousins et cousines: M. A. Chandonnet, Mme Jos. Chandonnet, M. Raoul Chandonnet, de Parisville, M. Léo Richard, de Fortierville, M. Armand Carrette, Mlles Mariette Carrette, Imelda Lemay, MM. Alcide, Rosario, A. Lemay, Lorenzo Lemay, F.-X. Lesieur, Eugène Lesieur, W. Robitaille, Mlle O. Chandonnais, Mme E. Montpas, MM. C.-A. DeLachevrotière; M. et Mme P. Parot, M. Charles Audet, Mme Joseph Normandeau, M. Eugène Beland, Charles Farrier, Stollen Audet, M. et Mme Art. Beaudet, M. le notaire J.-O. Parent, Mme U. Paris, Mme J.-B. Houde, M. et Mme T. Houde, MM. Beaudet, L. Cote, Wilbrod Paris, W. Chandonnais, MM. et Mmes Fortunat Audet, Edouard Lemay, F. Poisson, Alph. Chretien, ainsi qu'une nombreuse délegation de la Congregation des Dames de Ste-Anne, les religieuses du couvent et leurs eleves, Mlle Marthe Heroux et ses eleves, Mlles Marie-Anna Lebeuf et E. Laberge et les eleves de l'Academie St-Jean-Baptiste, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes, tant de Deschaillons, que des alentours qui avaient tenu de rendre un dernier hommage d'estime a la memoire de la regrettee disparue.

M. l'abbe Charles Létourneau, vicaire, chanta le service funebre.

Mme Ernest St-Onge touchait l'orgue. Les principaux solistes furent, MM. Alcide Beaudet, Alph. Marcoux et Côme Houde, J.-Marie Beaudet.

La quete fut faite par Mmes Philippe Boisvert et Z. Carrette, niece et cousine de la défunte.

Un grand nombre de témoignages de sympathie furent déposes sur la tombe de la regrette disparue.

Offrandes de messes: MM. et Mmes A. Blais, de Lotbinière, T. Abel, de Lawrence, Mass., A. Viau, de Montreal, P. Cloutier, de Quebec, P. Bernard, Scott Jonction, F. DeVarennes, Quebec, les familles Philippe Carrette, C. Bernard, Charles Farrier, F.-X. Lesieur, Deschaillons, la Congregation des Enfants de Marie, MM. et Mmes A. Morency, Quebec, A. Dubuc, Montréal, Mme et Mlle Nadeau, Quebec, Mlle Alma Desrochers, de Montreal, Mlles Maria Lebeuf et Flora Langlois, de Quebec, Henriette Chandonnais, de St-Alban de Portneuf, Jeannette Belanger, de Quebec, le personnel de l'épicerie W. Lemay, Quebec.

Tributs floraux: M. et Mme W. Lemay, Québec, une couronne, portee par Mme Philippe Boisvert; la Congrégation des Dames de Ste-Anne, une croix, portée par Mme R. Soucy; une couronne, donnée par des amies et portée par Mme W. Héroux.

Bouquets spirituels: Les familles Z. Carrette, J. Normandeau, Henri Lemay, A.-M. Caouette, Montréal, N. Paris, les élèves de l'Académie St-Jean-Baptiste, MM. Philippe Boisvert, de Ste-Croix, Gustave Lebeuf, de Québec, G. Richard, Jos. Paris, de Fortierville, D. Gendron, D. Dubuc, Z. Beaudet, A. Massicotte, Jos. Charland, A. Lemay, C. Leduc, A.-P. Chrétien, N. Lebeuf, S. Lessard, A. St-Onge, E. St-Onge, Ignace Houde, Mlle Marthe Héroux et ses eleves, Mme Alph. Douville, la famille T. Parent et Mlle Lucienne Beaudet, des Trois-Rivieres.

Messages de sympathies: MM. les abbés Armand Paris, vicaire à Plessisville, et neveu de la defunte, E. Houde, prêtre retiré à St-Romuald, Mlles Morency, de Québec, MM. Lucien Rotelle et Rosario Perusse, de Montreal.

Sympathies: M. et Mme E. Paris, de Levis, L. Ouellet, Montreal, Mlles Bizier, Montreal, M. Desrosiers, Rimouski, Y. Lagacé, Quebec, C. et F. Gagné, de Thetford, MM. N. Paris, Montréal, P. et G. Desrosiers, Rimouski, G. Gosselin, Mme Eug. Racine Beauport, la famille C.-Alph. Parot, de Ste-Emelie, Mme L. Beaudet et sa famille, Deschaillons, MM. Jos. DeVilliers, Ch.-Aug. de Lachevrotière, R. Frenette, V. Paris, de Lotbiniere, Mlles Paris et Cécile Laberge, de Lotbiniere, MM. C. Toutant, Eug. Bernard, N. P., R. Frenette, de Lotbiniere, M. et Mme Jules Paris, Parisville, W. Dore, Loretteville, Mme et Mlle Lemay, de Quebec, Mlle Jeanne Dionne, de Quebec, M. l'abbé C.-A. Chabot, vicaire a St-Michel, la famille A. Tousignant, maitre de poste Fortierville, Mme O. Desrochers, les familles T. Barabé, O. Houde, Dr A. Lebeuf, V. Heroux, H. Bessette, A. Lemay, J.-M. Beaudet, R. Soucy, A. Trottier, O. Beaudet, du Cap de la Madeleine, N. Grimard, Daniel Beaudet, E. Beaudet, A. Chandonnais, Parisville, L. Perusse, Mlle A. Grimard, MM. H. Parot, Quebec, W. Farrier, de Trois-Rivières, Mlle A. Patry, Quebec, Mlle Simone Barabé, de Val Cartier, Revdes SS. sainte Emélie et saint Onésime, Bon Pasteur, Québec, Revde Soeur Marie Antoinette, Congrégation de Notre-Dame de St-Pascal, le Revd. Père Haguette, M. S. C., M. l'abbé Eug. Maurais, principal de l'ecole classic menagere de St-Pascal, Mlle Marguerite Robitaille, M. Paul-E. Gosselin, de Quebec, Mlle Lamothe, M. A. Paris, Mlle Irène Houde, de Montréal, M. Emile Carrette, de Trois-Rivières, les familles J.-B. Houde, F. Poisson, E. Beland, A. Marcoux, W. Lemay, A. Hebert, L. Laliberté, E. Beaudet, F. Audet, O. Leduc, C. Potvin, F. Lemay, Lucien Beaudet, M. Lucien Coté, Deschaillons, Mlle Germaine Lemay, de Lotbiniere, M. Ernest Labbé, maitre de poste, Leclercville.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Alphonse Chandonnet, maitre de poste de Deschaillons, huit enfants, Mlle Bertha, M. Eloi Chandonnet, de Trois-Rivieres, Sr Marie de saint Bernard, (Gabrielle), des SS. du Bon Pasteur de Québec, Mlle Marthe, M. Marcel, comptable à la Banque Canadienne Nationale à Prud'homme, Sask., Mlles Yvette et Marie-Paule Chandonnet et M. Bernard Chandonnet, principal de l'Académie St-Jean-Deschaillons; 3 soeurs, Mmes A. Blans, (née Malvina Bernard), Lotbinière; Mme T. Abel, Lawrence, Mass.; Mme Honoré Bélanger, (née Joséphine); deux petits-enfants: Raymond et Denise Chandonnet et de nombreux parents et amis.

Tous les Chemins Conduisent à l'Assurance-Vie

Comme à l'époque du grand empire, alors que "tous les chemins conduisaient à Rome", aujourd'hui, tous les chemins conduisent à l'assurance-vie.

Presque tout genre de placement a été soumis à de rudes épreuves au cours des dernières années. Jamais, depuis le "fatal jeudi" de 1929, alors que la haute tour du placement spéculatif commença de s'écrouler, les placements n'avaient été soumis à de si grandes épreuves : épreuves de stabilité ; épreuves d'intégrité dans la direction ; épreuves d'honnêteté et de garantie et très peu ont pu les soutenir.

L'assurance-vie ayant victorieusement subi ces épreuves, au point de vue de l'honnêteté, de l'intégrité et de la parfaite garantie, après plusieurs décades d'une étonnante prospérité, tous les chemins du placement y conduisent. L'assurance-vie n'a jamais été trouvée en défaut sous aucun de ces rapports.

Pour celui qui cherche un taux d'intérêt élevé, la vérité du vieil adage "à mesure que l'intérêt augmente la sécurité diminue" n'a jamais été si évidente que l'année dernière, et la tendance en fait de placement est plus que jamais dans la direction de la modération ; conséquemment dans la direction de l'assurance-vie.

Tous les chercheurs d'intérêts élevés et tous les spéculateurs trop exigeants se sont brûlés à leur jeu, et des milliers d'entre eux sont maintenant tristement à la recherche de placements plus raisonnables, avec garantie d'absolue sécurité, pour les fonds qui leur restent.

L'assurance-vie tient toujours ses promesses, et l'assurance-vie n'a jamais été aussi appréciée du public, comme placement. Lentement mais sûrement, la tendance se manifeste dans cette direction, comme solution du problème économique.

ADSTOCK

Statistiques. — Il y a eu dans notre paroisse durant l'année qui vient de s'écouler 22 sépultures, 62 baptêmes, 12 mariages.

Nouveau marguillier. — M. Trefflé Tardif a été élu marguillier en remplacement de M. Trefflé Dorval, sortant de charge.

Va et vient. — M. et Mme Jean Robert sont allés passer un mois à Berlin, N. H., chez M. Edmond Poulin.

—M. Charles - Eugène et Mlle Emerina Tardif, de Thetford Mines, visitaient des parents en cette localité.

—M. Amédée Grenon, de Ste-Thérèse, visitait des parents dans la paroisse.

—M. le curé Legendre a passe quelques jours à Québec, récemment.

—M. et Mme François Plante, de St-Evariste, étaient les invités de M. Jos. Couture.

—Mlles Noëlla et Eveline Veilleux, de cette paroisse, sont allées à Thetford Mines.

—M. Alphée Poulin est allé subir une opération à l'hôpital de Thetford Mines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Agathe Boucher, de St-Ephrem, est venue passer deux semaines chez M. Désiré Villeneuve.

L'ASSURANCE-VIE

M. P.-A. Boutin est l'un de nos plus importants hommes d'affaires. Il s'occupe d'assurances particulièrement d'assurances-vie. On ne saurait mieux trouver qu'en s'adressant à lui.

M. P.-A. BOUTIN

L'assurance-vie est indispensable dans notre époque troublée. On ne doit jamais risquer de laisser les siens dans le dénuement et le besoin et le meilleur moyen d'obvier à ces dangers est de s'assurer afin que le lendemain de sa mort une somme rondelette soit mise à la disposition de ceux et celles qui nous furent chers durant notre passage sur cette terre.

Vos enfants et votre femme ainsi que vos autres parents qui comptent sur vous pour vivre, que feront-ils lorsque vous serez mort si vous n'avez pas d'assurances à leur laisser. L'assurance-vie est une protection indispensable pour quiconque a des obligations envers quelqu'un. Il faut absolument que l'on s'assure afin de continuer après la mort à subvenir aux besoins de ceux qui ne sauraient le faire eux-mêmes et qui durant notre vie comptaient sur nous pour le faire.

Comm.

Lorsque Vous Ne Serez Plus Là...

votre famille pourra-t-elle envisager la vie, si laissée à ses propres ressources ?

Assurez-vous

dans

The Capital Assurance Co.
of Canada
Bureau-Chef : OTTAWA

L'Assurance-Vie est le meilleur placement que vous puissiez faire. Pour tous renseignements voyez notre gerant local.

J.-ALFRED DROUIN
Gérant de district
251, Rue ST-JOSEPH
Edifice Bedard. 4ième Plancher
QUEBEC

THE GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY

ALBERT DAOUST
Gérant du District de Québec

EDIFICE QUEBEC POWER

Rés. : 4-4088.
" 4-4089
Bureau Tél. : 5980

ALFRED MAROIS
COURTIER EN ASSURANCES

Chambre 404
Edifice Quebec Power
229, St-Joseph.
Résidence privée : 143, de la Reine.

Achetez Maintenant...

"ACHETEZ MAINTENANT" : Le cri a été lancé afin que vos dollars remettent en mouvement l'INDUSTRIE CANADIENNE;

"ACHETEZ MAINTENANT" : C'est toujours le mot d'ordre de l'ASSURANCE-VIE. Dans le cours du commerce ordinaire, l'achat est souvent retardé en vue d'une baisse dans les prix. Mais l'argument ne s'applique pas à l'ASSURANCE-VIE, plus vous attendez, plus la prime est élevée ;

"ACHETEZ MAINTENANT" : Profitez de l'occasion que vous procure votre bon état de santé ainsi que votre âge actuel de vous assurer à bon compte ;

"ACHETEZ MAINTENANT" : C'est peut-être votre dernière occasion de faire un placement de tout repos, à l'abri de toutes les fluctuations et dont la valeur marchande ne peut qu'augmenter avec les années ;

"ACHETEZ MAINTENANT" : ......car aujourd'hui, 21 janvier, c'est la "FETE NATIONALE de l'ASSURANCE-VIE".... et peut-être la dernière pour vous.

"ACHETEZ MAINTENANT" : Notre compagnie vous offre un système qui convient à votre situation.

LES AGENTS DE LA SUN LIFE ASS.
de Québec et du District

VILLE :
Paul Audet G.-A. Beaudry, C.L.U. L.-E. Chalifour
J.-A. Ferland
Alf. Godin L. Jinchereau H. Routier
Jos. Savard D. Trudelle
Mme A.-B. Beaudry

DISTRICT :
Jos Bolduc, Levis — Edmond Fortin, Ste-Anne de Beaupré — Nap. Mercure, Neuville
Ant. Roy, Levis — R. Vincent, Loretteville

L.-A. TRUDEL, Gérant

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY
OF CANADA

Edifice Merger QUEBEC Tél. 5181

LA JOURNEE DE L'ASSURANCE-VIE

Un Précieux Service

L'augmentation phénoménale de l'assurance-vie est l'une des plus remarquables choses de ces dernières années. Il fut un temps où les compagnies d'assurance étaient considérées comme une chose à faire désirer la mort des assurés, mais le progrès moderne réalisé avec des méthodes plus scientifiques a créé une manière de voir absolument différente au sujet des compagnies d'assurance et de leurs opérations qui sont maintenant considérées comme une nécessité de la vie moderne.

Non seulement les bénéfices de l'assurance à l'individu donnent aux incertitudes de l'existence une stabilité qui faisait défaut sans elle, mais l'assurance d'aujourd'hui marche de pair avec la prospérité d'un pays. Naturellement, c'est pour l'individu que l'assurance a le plus d'intérêt, et les statistiques publiées de temps en temps prouvent qu'on comprend de mieux en mieux les avantages qu'elle procure.

La moyenne de durée de la vie humaine augmentée est un argument impressionnant en faveur de la nécessité de se précautionner contre la vieillesse et les années à êter vécues dans la retraite, après un service actif. Bien que la santé soit généralement bonne et que les forces vitales se dissipent plus lentement, cette nécessité ne s'en fait pas moins sentir. L'optimisme de la jeunesse empêche de prévoir le déclin des forces et de réfléchir sur la nécessité de se précautionner contre le malheur d'une vieillesse sans ressources. Il devient alors évident que n'importe quel moyen éducatif pris pour faire mieux comprendre la nécessité de l'assurance est d'une immense valeur tant pour l'individu que pour la société.

Tel est le but visé par une organisation connue sous le nom de Service d'Assurance-Vie en publiant une série d'annonces dans les journaux du Dominion. C'est un service coopératif auquel participent toutes les corporations d'assurance-vie. Cette publicité est faite dans le but d'éveiller l'esprit public à la nécessité de se prémunir contre les adversités de la vie aussi bien que contre les nécessités de la vieillesse. Si c'est à l'avantage des compagnies d'assurance, ce n'en est pas moins à l'avantage du public, et ce service public ne pourrait être trop hautement recommandé.

The Great West Life Insurance Co.

L'Assurance, c'est de l'Argent en Banque

N'avez-vous pas entendu souvent cette phrase qui est d'ailleurs incontestable.

Faites en sorte que votre vie, votre propriété, votre mobilier, votre automobile soient assurés. Tous les plans, tous les taux. Plus de 20 ans d'expérience.

S. HOUDE

Tél bureau : 9892 ; tél. rés. : 2-1381 s 5.
251, St-Joseph, Québec.
Rés. : St-Louis de Courville.

PROTEGEZ VOTRE FAMILLE !

Ne retardez pas plus longtemps, car il en coûte si peu dans

L'Assurance Funéraire

Demandez notre représentant et il se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

LA CIE HUBERT MOISAN

Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur, propriétaire de l'Assurance Funéraire.

297, ST-JOSEPH. Téléphone 3-3801

LES ANIMAUX A FOURRURE

ELEVEURS DE VISONS DE QUEBEC "REVEILLONS-NOUS".

(Par Dr. J.-E. LAFOREST).

Depuis un certain temps le public en general a montré un très grand intérêt dans l'élevage du vison. Les intéressés aux aguets ont surveillé étroitement les succès des quelques éleveurs de visons de notre Province et après avoir vu et constaté "de visu" des succès plus qu'encourageants de certains éleveurs, ils se sont lancés tête baissée dans cet élevage, sûrs qu'ils sont des grandes possibilités d'avenir de cette industrie.

D'un autre côté, les spéculateurs, avec une conscience plus ou moins élastique, attirés par des gains substantiels, n'ont pas hésité à endosser le mouvement et se sont mis en branle dans les campagnes offrant du vison à tout venant. Voici le danger... Comme les gens ne pouvaient obtenir du vison du Nord de Québec qu'à des prix très élevés, ils n'hésitent pas à importer du vison Américain et à le revendre ici dans notre Province en qualifiant avec sonorité ce vison comme: "Vison Pur Québec"... Certaines gens ne connaissant aucunement la qualité d'aucun vison se sont laissé prendre aux paroles et aux promesses merveilleuses de ces vendeurs d'occasion et ont acheté des visons Américains de belle couleur rouge-foncé, croyant obtenir des visons de notre Québec... Pauvres dupes!... La chose s'est déjà présentée d'ailleurs dans le début de l'élevage du Renard Argenté. Comme on ne connaissait pas alors la différence de qualité dans les fourrures de Renards Argentés, les spéculateurs (qui se rencontrent dans toute industrie) en profitèrent pour vendre les animaux à des prix fabuleux aux pauvres ignorants dans la matière. Il suffisait alors que ce fut un renard ayant du noir et de l'argenté sur le dos, avec une queue et cet animal était supposé valoir son pesant d'or. Ces personnes ci-haut nommées, achetaient des éleveurs de l'Ile du Prince Edouard (qui eux connaissaient la qualité de leurs animaux) les rebuts de leurs ranches au prix de $500.00 le couple et revendaient les mêmes animaux ici dans notre Province à des prix variant entre $700.00 et $1,500.00. C'est ainsi que notre pauvre province devint le "dépotoir", si je puis m'exprimer ainsi, de l'Ile du Prince Edouard, au détriment de notre population et de l'industrie elle-même. Les éleveurs de l'Ile du Prince Edouard qui font l'élevage depuis dix ans et plus, ont ainsi sélectionné leur stock et aujourd'hui, font des affaires florissantes, même sur une base de fourrures, car ils vendent des peaux leur rapportant en moyenne environ $100.00 et plus, alors qu'un grand nombre de nos éleveurs, ayant du stock "inférieur", ayant pu subsister jusqu'aujourd'hui, à cause de la vente possible de leurs reproducteurs, se trouvent à l'heure actuelle dans une situation bien opposée à celle des résidents de l'Ile. Ils ont commencé l'élevage avec du renard inférieur, puis ont accouplé et élevé sans aucune théorie, privés qu'ils étaient de conseils d'hommes expérimentés, ayant acheté leurs sujets de certains agents qui en connaissent encore moins qu'eux.

Résultat de tout ceci, voilà: "Le marché s'est encombré de sujets de mauvaise qualité, et par suite de la crise financière que nous traversons, la vente des renards reproducteurs a diminué considérablement; on a donc eu recours à la vente des peaux de renards pour retirer un peu de capital. Ayant des peaux de peu de valeur à offrir sur le marché on en retire des prix quasi dérisoires, comparativement avec leurs bénéfices retirés des ventes en vie. Il en résulte donc qu'un grand nombre de personnes perdent de grosses sommes d'argent et décident de sortir de cette industrie. Je ne les blâme pas! — Cependant de là s'élève un cri général, s'attaquant à l'industrie tout entière: "L'élevage du renard argenté ne vaut rien, etc., etc... Pardon, je ne partage pas l'avis de ces messieurs. L'élevage du renard argenté est une industrie basée sur des bases les plus solides, et pas une industrie au monde n'a encore rapporté et ne rapportera de plus grands revenus que celle de l'industrie de l'élevage des animaux à fourrures. — Je reviendrai sur ce sujet dans un autre article, remis à plus tard. Mais, à qui la faute? — A nous-mêmes. Nous n'avons pas assez pris nos précautions et parce qu'on nous disait que cette industrie était très lucrative, nous nous y sommes lancés tête baissée, comme l'on plonge dans la rivière. Si nous avions étudié la chose, nous aurions été plus prudents. Nous aurions d'abord appris que l'élevage des animaux à fourrures ne se fait pas de la même manière que l'élevage des poules, des porcs et des veaux. Non! Ne devient pas éleveur d'animaux à fourrures qui le veut: comme le disait récemment M. L.-A. Richard, Sous-Ministre de la Colonisation à la Convention des Eleveurs de renards, tenue à Montréal: "Il faut une certaine aptitude naturelle, il faut de plus, étudier, suivre les développements de la science, etc.... ensuite nous aurions compris qu'il fallait acheter ses animaux de souche d'un éleveur de réputation intacte et expérimenté, qui aurait pu donner les conseils nécessaires et nous aider dans les moments critiques. Eh! bien pour revenir à nos moutons, ou plutôt à nos visons, nous avons à faire face au même danger, pour ce qui regarde l'industrie du vison qui débute dans notre province.

Le plus grand danger d'abord, est celui contre lequel j'ai déjà donné l'alarme, c'est: "La peste du Vison Americain".

Je vais essayer de vous démontrer en termes clairs et précis que ce danger est imminent et menace à son tour très fortement notre belle industrie de l'Elevage du Vison: D'abord il y a vison et "Vison", tout comme il y a cheval et "cheval", etc....

Un cheval peut s'acheter pour $10.00 pour nourriture à renards, pour $100.000 et $150.00 pour le travail, pour $300.00, $500.00 et plus pour la piste et pour $25,000.00 et $50,000.00 et plus pour un cheval de race destiné à la reproduction. Il en est de même du vison.

Le vison reconnu dans le monde entier comme le meilleur vison au point de vue fourrure, est le vison du Labrador et celui du Nord de la province de Québec. Les peaux de ces animaux se vendent jusqu'à $50.00 la peau et même plus. Il y a deux ans quelques peaux de visons du Labrador se vendirent $117.00 l'unité sur le marché de New-York. En second lieu viennent les visons de l'intérieur de l'Alaska et de la Vallée de Kanat.

Notre vison est un petit animal de taille moyenne, petit comparé aux autres visons de l'Alaska et des Etats-Unis, très foncé, avec un duvet très épais et des poils de garde soyeux et luisants comme de la soie.

Le vison américain est un vison très gros et long, de couleur rougeâtre, avec une fourrure sans aucun lustre. Les prix moyens obtenus pour les meilleures peaux de visons américains "Mississipi" sont de $7.00 ou $8.00. Or, dans un instant de réflexion, ne voyons-nous pas devant nous un peu l'histoire du Renard Argenté en train de se répéter. Oui, coûte-t-il plus d'élever un bon vison qu'un mauvais? N'est-ce pas le même soin, la même nourriture, les mêmes enclos? Oui! Donc pourquoi ne pas acheter immédiatement des bons visons, oui, des visons de "Chez-nous", des visons de Québec et du Labrador, les meilleurs du monde entier. Ce qui est arrivé, ce qui arrive et ce qui arrivera si notre gouvernement n'y voit pas, c'est que l'élevage et l'industrie du vison, une autre richesse pour notre pays, sera ruinée entièrement et sous peu. Qu'est-il arrivé à ce sujet? qu'arrivera-t-il et qu'arrivera-t-il? Des spéculateurs achètent des fermes américaines des visons qu'ils paient $50.00 et $75.00 le couple. Ils parcourent ensuite nos campagnes et vendent ces visons au prix de $300.00 le couple, comme je l'ai déjà dit, et tout va bien pour les victimes jusqu'à ce qu'elles s'aperçoivent, mais trop tard, de ce qu'ils ont en mains. Or, quel remède faut-il apporter à cet état de choses? Il n'y en a qu'un et qu'un seul et c'est au gouvernement qu'il appartient de le faire. Qu'est-ce? "Un embargo", prohibant totalement l'importation de tout vison américain dans notre province. Oui, un embargo, et le plus tôt possible, non pas dans un an, dans deux ans, non... immédiatement. Quand une nuée de ces animaux auront été introduits dans notre province et s'y seront répandus en tous sens ce ne sera plus le temps d'y penser. Et pourquoi nous refuserait-on cela? Nos têtes dirigeantes, ne sont-elles pas là pour voir à faire prospérer notre pays par ses industries, et l'industrie de l'élevage des animaux à fourrures est-elle une industrie négligeable dans notre province. On dépense des millions pour empêcher le bon "St-Pierre" (Miquelon) d'entrer chez-nous, pourquoi ne ferait-on pas une loi pour empêcher le vison américain de venir briser une industrie des plus promettantes. Nous, les intéressés dans cet élevage, n'avons-nous pas le droit de protéger ou de faire protéger nos capitaux, investis? Oui, du moins je le crois, et en essayant de nous protéger nous-mêmes, nous protégerons les futurs éleveurs et l'industrie toute entière.

Les éleveurs des Etats-Unis connaissent fort bien la différence de valeur entre leurs visons et les nôtres. Nous n'avons jamais entendu parler encore de visons américains qui ont été amenés ici au prix de $300.00 et $400.00 le couple et par contre un grand nombre de ces visons ont été expédiés cette année et les années dernières aux Etats-Unis à ces prix. Pourquoi notre gouvernement se gênerait-il de rendre à nos voisins les politesses qu'ils nous ont déjà faites. Est-ce que ces messieurs se sont gênés pour imposer un droit de 50 pour cent sur l'entrée de nos peaux de renards argentés aux Etats-Unis. Pas le moins du monde. Pourquoi n'être pas aussi polis qu'eux? Après avoir enlevé au Canada ses meilleurs reproducteurs en fait de renards argentés, et après avoir constaté qu'ils ne pouvaient réussir à mettre sur le marché des peaux équivalentes en qualité aux nôtres, ils décidèrent de se protéger et imposèrent alors ce droit de 50 pour cent sur nos peaux vertes, afin de pouvoir écouler leur production. Je l'ai déjà dit en public, et je le répète encore aujourd'hui: "Si nos têtes dirigeantes, si notre gouvernement avait prévu, et avait voulu nous sauvegarder et sauvegarder notre industrie pourquoi donc alors ne passaient-ils pas une loi prohibant l'exportation de nos renards aux Etats-Unis. Non, on a craint de molester nos voisins, qui aujourd'hui ont de nos animaux pleins leurs ranches et se rient de nous. Et nous, et notre province, considérée comme "grenier des fourrures" pour le monde entier, nous sommes aujourd'hui à la merci de ces messieurs. Ce qu'on n'a pas fait pour protéger l'industrie du Renard, nous demandons, nous voulons voir faire quelque chose pour protéger l'industrie du vison qui est appelée à devenir aussi grande, sinon plus grande que celle du renard. L'obtiendrons-nous? Je l'espère. Nous demandons justice et voilà tout!"

Si je suis bien informé, j'apprend que l'Ile du Prince Edouard a passé un embargo sur le vison américain. Ces messieurs voient de loin et s'aperçoivent que l'industrie du vison, à l'exemple du renard argenté est appelée à devenir très importante, et ayant à coeur d'élever de bons animaux et de conserver leur réputation, prennent immédiatement les moyens nécessaires. Sommes-nous plus ignorants? Sommes-nous plus insouciants de notre avenir et de l'avenir d'une industrie qui nous tient à coeur? Non! — Réveillons-nous donc, sortons de notre léthargie. Unissons-nous et avec l'entente, l'union et la coopération nous arriverons rapidement au but visé et pour notre avancement particulier et celui de notre industrie toute entière.

PONT-ROUGE

Elections municipales.— M. le notaire Ed. Hamel, régistrateur, a été élu maire pour un deuxième terme.

Les trois nouveaux conseillers sont MM. Georges Juneau, marchand, M. Plante agronome et M. Hector Leclerc.

Rangs Pont Rouge: M. Samuel Germain est réelu maire pour un 6e terme.

Les trois nouveaux conseillers sont M. Adélard Bussières, M. Théophile Matte et M. Louis Hardy.

Hockey.— Le club de Donnacona a rendu visite au club de Pont-Rouge et celui-ci a remporté la victoire par un score de 4 contre 3.

Va-et-vient.— Mlle Simone Leclerc, de Québec, a passé une quinzaine chez son père M. Georges-B. Leclerc.

—Mlle Jeanne Bussières est de retour de Cap Santé et Donnacona.

—Mlle Yvonne DuLac, de Ste-Marie de Beauce est en promenade chez son beau-frère, M. L.-A. Grégoire, gérant de la Banque Canadienne.

—Mlle Marguerite Savary, de Québec, passe une quinzaine l'invitée de sa tante, Mlle Joséphine Hough.

—M. et Mme Henri Paquet, de Québec, sont en visite chez M. J.-M. Julien et M. Alphonse Julien.

—M. Emile Bussières ainsi que Mlles Juliette et C. Bussières, sont en visite chez M. Jos.-Alfred Bussières et chez M. Arthur Denis.

—M. et Mme Albert Savard et leurs enfants sont chez M. Léger Leclerc.

—Mlle Jeannette Bussières est de retour de Québec, l'invitée de sa soeur, Mme Georges Myrand.

Joyeux anniversaire.— Jeudi soir, au milieu d'un groupe de parents et d'amies, à la résidence de ses parents, M. L.-Philippe Dessaulniers chef de gare avantageusement connu et de Mme Dessaulniers était fêtée. Mlle Charlotte Desaulniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. L'héroine sut très bien remercier ses amies et de la surprise causées et de leurs précieux souvenir.

A minuit fut servi un délicieux goûter où l'on reconnut avec les décors de gui et de fleurs etc. et les mets exquis, le tact dont Mme L.-P. Desaulniers est coutumière. Il y eut chants, musique, déclamations et jeux: Des prix jolis furent distribués aux gagnants.

Etaient présents M. et Mme Ls.-Philippe Dessaulniers, M. Luc Dessaulniers, Mlle Charlotte Dessaulniers, l'héroine. Miles Hermine Cantin, Jeannette Bussière, M. et Mmes Gordon Park, Henri Paquet, de Québec, Mlles Jeannette Piché, Jeanne Delisle, Aline Richard, etc, etc Chacun emporta de cette aimable réception le meilleur souvenir.

Pour $200 . . .

Pouvez-vous trouver la pareille?

Pour $200 placés chaque année un jeune homme peut, grâce à la Sun Life Assurance Company of Canada, capitaliser la force de sa jeunesse et prendre de sages précautions en vue de son avenir.

3 Grands Avantages

1. MAINTENANT —Une Protection Immédiate de $10,000

et

2. DANS QUELQUES ANNÉES —Une Assurance Libérée de $10,000 gagnant des Dividendes,

ou

3. AU MILIEU DE LA VIE— $10,000 comptant.

Il peut assurer à ceux qui dépendent de lui une protection immédiate de $10,000, s'augmentant annuellement ensuite par l'accumulation des dividendes. Ce patrimoine de $10,000 est créé instantanément par votre premier payement. L'assuré obtient ainsi protection complète pour sa famille à un taux minimum au moment où cette protection est son besoin le plus urgent.

Au bout de quelques années il peut cesser ses payements, prendre une police libérée de $10,000 et ensuite recevoir des dividendes réguliers jusqu'à sa mort, moment auquel le capital entier de $10,000 sera payé à ceux qui dépendaient de lui.

Au milieu de sa vie (s'il n'a pas choisi le plan précédent) la police arrive à maturité comme une dotation de $10,000, lui remboursant ainsi une somme dépassant de beaucoup le total des primes payées. Le règlement de ce placement a lieu au moment où l'entretien de sa famille et ses besoins personnels sont devenus plus importants que la protection.

La police ci-dessus, comme toutes les polices de la Sun Life, quand elle arrive à maturité, peut être réglée par des versements mensuels s'étendant sur un certain nombre d'années, au lieu d'une somme globale.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

Pour d'autres détails remplissez le coupon ci-dessous et mettez-le à la poste.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA,
Montréal, Canada.

Je suis intéressé par votre plan d'assurance "$200 par an". Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan indiqué dans votre annonce du.................. (Nom du journal)

Nom (M., Mme ou Mlle)..................

Adresse (Rue).................. (Ville)..................

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

FEU, VIE, MALADIE, ACCIDENT, AUTOMOBILE

Pour tout risque consultez

G.-J. ERNEST COTE

433 rue Saint-Jean
229, rue Saint-Joseph.

EDIFICE QUEBEC POWER

AGENTS SPECIAUX

ROLLAND COTE et GASTON COTE

J.-Alphonse Paré

REPRESENTANT SPECIAL

The Great-West Life Ass. Co.

Edifice Quebec Power

TEL : Bureau, 3-3514
" Rés. 7818

THE INDUSTRIAL LIFE INSURANCE COMPANY

Etablie en 1905

C'est la seule compagnie d'assurance-vie faisant affaire à Québec et ayant ses bureaux chefs dans la ville de Québec

AU-DELA DE $3,000,000.00

Sont placés sur des hypothèques dans la ville de Québec. Notre Compagnie investit ses placements dans Québec afin d'aider au développement de la ville. - - - - -

La Compagnie emploie au-delà de 200 employés Québecois

CHAQUE PRIME PAYEE A NOS BUREAUX AIDE AU PROGRES DE LA VILLE DE QUEBEC

JOHN. K. LEONARD
Président et Gérant-Général.

WILFRID GERVAIS
Gérant Local.

Nouvelle adresse : Blvd Des Fossés, Coin de l'Eglise

Tél. 4-4671

LAC EDOUARD

Sport. — Dimanche passé le 18 janvier eut lieu à la patinoire du Lac Edouard, une des plus intéressantes joutes de hockey, depuis le commencement de la saison.

Le "Lac Edouard", rencontra pour la première fois, l'équipe de "Kiskissink" et remporta sur celle-ci une brillante victoire, car la partie se termina par 7 à 3 en faveur du "Lac Edouard".

Première période: Le Lac Edouard a d'abord l'avantage du jeu et le Kiskissink a beaucoup à faire pour empêcher l'enrégistrement de points. Mais à la fin de la période, un point est enrégistré, en faveur du Kiskissink. Un point par hasard car, à la suite d'une mélée devant les buts de M. Roland Côté, la rondelle fut projetée à plusieurs pieds dans l'espace, pour retomber ensuite dans le dos de M. Roland Côté. Mais en revanche, M. René Côté, solide défense du Lac Edouard, ayant saisi la rondelle, se rendit jusqu'au défenses du Kiskissink, et dans un lancer formidable, logea la rondelle dans les buts de M. A. Côté, gardien du Kiskissink.

La première période se termina par 1 à 1.

Deuxième période: La deuxième période commença avec beaucoup d'entrain, et le Lac Edouard qui jusque là, s'était surtout montré sur la défensive se lança avec ardeur à l'attaque ,et avec un jeu d'ensemble admirable, enrégistra, cinq points consécutifs. La foule abordant la patinoire, acclama bruyamment le Lac Edouard, qui dans si peu de temps, s'était rendue maitre de la situation. Pour finir la période, M. O. Boivin, pour le Kiskissink, enrégistra 1 point. Pour le Lac Edouard, M. Aimé Bertrand, enrégistra deux points dont l'un assisté de M. Armand Côté. M. Arthur Côté 1 points M. Welley Grimard, enrégistra 2 points, dont l'un assisté de M. Arthur et M. Armand Côté.

A la troisième période le Kiskissink, changea de gardien de but, en mettant M. Pierre Boivin, aile, en remplacement de M. A. Côté, qui était dit-on indisposé. La période fut des plus actives, le Kiskissink montra beaucoup d'habileté, car c'est la première fois dit-on, que trois points s'enrégistre, au but de M. Roland Côté. Habile gardien de buts, du Lac Edouard car à la troisième période, le Kiskissink, dans un élan d'ardeur réussit à loger un troisième points dans les buts de M. Roland Côté. M. Armand Côté, saisit à son tour la rondelle, et après avoir passé les avants et les défenses du Kiskissink, lance, mais M. Pierre Boivin gardien de buts, bloque avec précision. M. Boivin, centre du Kiskissink saisit alors la rondelle, et se rend jusqu'aux défenses du Lac Edouard, mais là M. René Côté, bloque et à son tour saisit la rondelle, et lance directement dans les buts du Kiskissink. La partie se termine un score de 7 à 3 en faveur du Lac Edouard.

La partie fut intéressante, d'abord par le jeu d'ensemble, qui dura à peu près toute la partie, ensuite très peu de punitions furent enrépistré, de la part des deux clubs. Selon le public amateur du hockey au Lac Edouard, l'équipe Kiskissink est composé de réels sportmen.

Le Lac Edouardd, ira probablement bientôt, rencontré le Kiskissink chez lui. On annonce que dimanche prochain, il y aura probablement une autre joute intéressante entre le Fish S. Game et le N.-D. des Neiges car il est de rumeur que les deux clubs ont fait l'acquisition de nouveaux joueurs. La population du Lac Edouard, est donc invitée à venir applaudir tous ces jeunes sportsmen.

Alignement. — Lac Edouard: But: Roland Côté; Defenses: Aimé Bertrand et Armand Côté; Ailes: Arthur Côté; Centre: Emery Grimard; Subs: Georges Matte.

Kiskissink: But: Armand Côté; Défenses: A. Claveau et Gérard Perron; Ailes: Ernest Perron et Pierre Boivin; Centre: J. Boivin; Subs: Gauthier. Arbitres: Georges Matte et J. Tremblay.

Tablets
Aspirin
MADE IN CANADA
BAYER
Genuine

SUR contre RHUMES

Prompt soulagement de maux de têtes, maux de gorge, lumbago, rhumatisme, névrite, rhumes, douleurs de toutes sortes.

N'AFFECTE PAS LE COEUR

ASPIRIN

N'acceptez que la boite d'Aspirin qui contient des directions éprouvées. Commodes boites d'Aspirin de 12 pastilles. Aussi bouteilles de 24 et 100 pastilles. Dans toutes les pharmacies.

FABRIQUE AU CANADA.

ST-APOLLINAIRE

Statistiques.— Il y eut au cours de la dernière année vingt-six sépultures, cinquante-deux baptêmes et neuf mariages.

Marguillier.— M. Polycarpe Martineau a été élu marguillier en remplacement de M. Télesphore Côté, sortant de charge.

Décès.—La mort, cette impitoyable faucheuse, a enlevé à l'affection des siens M. Flavien Lamontagne époux de Célanise Leclerc décédé le 12 janvier à l'âge de 77 ans des suites d'une maladie qui le minait depuis quelques semaines. Il laisse dans le deuil outre son épouse cinq enfants, Arthur Lamontagne de St-Nicolas, Wilfrid Lamontagne de cette paroisse, Mme Alphonse Baribault Angéline) de Drummondville, Mme Joseph Martineau Malvine) de Dover N. H., Mme Odilon Boucher (Améda) de St-Rédempteur ainsi que plusieurs petits-enfants. Ces funérailles eurent lieu mercredi le 14 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

Mariage.— Le sept janvier, M. Alphonse Boucher, unissait sa destinée à celle de Mlle Alma Cayer fille de M. Joseph Cayer. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptêmes.— M. et Mme Wilfrid Legendre (née Aurore Côté) sont les heureux parents d'une fille baptisée le deux janvier sous les prénoms de Marie-Irène, Jacqueline. Parrain: M. Siméon Côté; marraine Mlle Victoria Côté.

—M. et Mme Arthur Bélanger (née Marie-Anne Courcy font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 5 janvier sous les prénoms de Marie, Simone, Alexina. Parrain: M. J.-A. Fréchette; marraine: Mlle Alexina Bélanger.

—Le six janvier a été baptisée Marie-Jeanne Etiennette enfant de M. et Mme Athéode Masse (née Marie-Louise Croteau). Parrain: M. Gérard Masse; marraine: Mlle Marie-Jeanne Dubois.

En voyage.— M. Apollinaire Garneau est parti pour une promenade et quelques semaines aux Etats-Unis.

Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Visiteurs.— Au presbytère: MM. les abbés A. Bergeron, W. Moreau, A. Moreau, H. Charest et M. Henri Lacasse du séminaire.

—Le Révd. Frère Gérard, du collège de la Côte des Neiges, M. et Mme Jos. Lafleur et leur famille de Montréal en visite chez M. et Mme George Croteau et autres parents.

—Mme Nazaire Gingras et son fils, Rolland, de St-Hyacinthe, est chez sa mère, Mme Vve Firmin Garneau.

—M. et Mme A. Thibault sont chez M. Gaudias Croteau.

—M. et Mme Gédéon Gingras, de Québec, sont chez M. Wencelas Gingras.

—Sont chez M. Philibert Croteau, M. et Mme Jos. Rousseau, de Montréal, M. et Mme Martin Croteau et M. Alcide Croteau des Trois-Rivières.

—Mme Arthur Chaîné est chez M. Armand Gingras et M. Philippe Masse.

—Mmes Hilaire Dubois et Alfred Masse, des Trois-Rivières, sont en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Willy Mailly, de Montréal, sont chez M. Léonidas Mailly.

—M. et Mme Roméo Lemay, de St-Agapit, sont ici.

—M. et Mme Achille Garneau, de Charny, sont chez M. Xavier Garneau.

—M. et Mme A. Beaudet, et M. et Mme P. Garneau sont ici.

—Mlles Imelda et Aline Rousseau sont chez leur père, M. Albert Rousseau.

—M. Léopold Roger, de Montréal, est chez son père, M. Eugène Roger.

* * *

LE SUCCESSEUR DE CHARLES X AURAIT PREVU L'EMBARQUEMENT DU ROI DECHU

Louis Philippe, duc d'Orléans, aurait chargé le ministre intérimaire, le baron Tupinier de veiller à ce que le vieux roi partit sain et sauf.

Si Louis XVI avait eu l'énergie de résister aux premiers assauts de la Révolution, s'il l'avait dirigée, dominée, s'il était demeuré roi et Bonaparte un petit lieutenant corse que sa valeur même eût empêché d'atteindre les hauts emplois... la suite des événements sans doute eût été bien changée; mais, au total, peut-on dire que se fût trouvée différente la marche de l'esprit humain? A cette question qu'il posait l'autre jour dans une intéressante conférence, M. André Maurois n'a pas craint de donner une réponse en apparence paradoxale: admise sa supposition, et l'arrière-petit-fils de Louis XVI encore assis aujourd'hui sur le trône de France, nous n'en serions pas moins, l'univers et nous, au même stade de civilisation industrielle, et l'esprit humain au même degré du progrès. A quoi servent donc les révolutions politiques, sinon à satisfaire d'abord les passions des hommes?

Admirable matière à mettre en dissertations philosophiques, pendant ce mois surtout où, par le jeu des centenaires, le souvenir d'une révolution dont nos aïeux conçurent autant d'inquiétude que de fierté revient solliciter les esprits. A peine Charles X avait-il eu le temps de faire tirer le canon des Invalides pour annoncer la conquête d'Alger, que les "trois glorieuses journées de juillet" lui arrachaient Paris et l'obligeaient d'abandonner le château de Saint-Cloud pour celui de Rambouillet; là, le 1er août, la partie était-elle perdue pour lui? Pouvait-il engager la lutte contre son "bon cousin", le duc d'Orléans, et ressaisir Paris en s'appuyant sur la France? Quels furent ses projets? quelles furent ses résolutions? Quelles intrigues décidèrent son départ pour l'Angleterre? Il semble que l'histoire n'ait pas encore éclairci la plupart de ces points: M. Camille Verginol le laisse entendre dans un essai très vivant et très érudit de la "Revue de France" où, précédemment, il avait commencé de publier le journal inédit de Dumont d'Urville; or, c'est le le baron Tupinier, chargé par intérim du ministère de la marine, conte, célèbre marin qui eut la charge de conduire Charles X de Cherbourg à la côte d'exil. A quelle date exactement fut-il investi de cette délicate mission? L'histoire, jusqu'ici, explique M. Camille Verginol, admettait:

"Que Charles X ne s'est décidé à quitter la France que sur le déclin de la journée du 4 août;

"Qu'il n'avait jamais déclaré, ni laissé percer même son dessein de s'embarquer à Cherbourg;

"Qu'avec une sereine assurance et le respect dû aux grandes infortunes le duc d'Orléans — même devenu roi — a toujours pris à témoins le Ciel, son honneur et sa conscience, de n'avoir jamais exercé pression, ni violence, matérielle ni morale, sur le roi légitime".

Vérités incontestées; et cependant, en ses Mémoires inédits, que, dès le 2 août, il fut mandé au Palais-Royal; Louis-Philippe lui confia le soin d'assurer l'embarquement du vieux roi qui, à cette heure-là, n'avait pas même encore abdiqué:

"Le Prince me dit que j'aurais à prendre des mesures pour faire armer et diriger sur le Havre (sic), des bâtiments disposés de manière à recevoir le roi Charles X et sa famille, afin de les transporter en Angleterre.

"N'ayant aucun bâtiment de l'Etat dont je puisse disposer sur le champ (?) je fis arrêter, au Havre, deux paquebots américains, dont l'installation pleine de recherche et de luxe m'était connue, et qui me semblaient être les navires les mieux disposés pour loger convenablement, avec sa suite, un personnage qu'on devait traiter en roi. Je donnai le commandement de l'expédition à M. Dumont d'Urville, alors capitaine de vaisseau, que son voyage sur l'"Astrolabe" avait déjà rendu célèbre. Mais il fut décidé, sur mes instances, que l'embarquement des passagers se ferait à Cherbourg, dont le port et la rade offraient plus de sûreté que le Havre contre les dangers d'un mauvais temps imprévu".

Une lettre officielle, écrite le 3 août, adressée le 4 par le même baron Tupinier au préfet maritime de Brest, assure l'exécution des mesures arrêtées, dont "le but est d'offrir à Charles X et à sa famille des moyens de se rendre par mer à Naples"; elle confirme que la veille Dumont d'Urville est parti pour le Havre:

"Si gouverner est prévoir, nul gouvernement n'a pu et ne pourra jamais être comparé à celui de Louis-Philippe. Il a prévu, le 2 août au matin, que Charles X abdiquerait le soir de ce même jour. Il a si clairement, génialement et miraculeusement prévu que Charles X se déciderait à se rendre, par Cherbourg, en Angleterre, qu'il a adopté, dès la matinée du 2 août, à Paris, toutes les mesures nécessaires pour exécuter une détermination, qui ne fut prise que quarante-huit heures plus tard.

"En faut-il conclure que l'on était, d'ores et déjà, à "abdiquer", exiler et embarquer Charles X, et par tous les moyens — même s'il ne s'y était déterminé de son plein et propre gré?"

Prévoyance merveilleuse, en effet; toutes les mesures sont minutieusement calculées. Comme le prouve son journal inédit, Dumont d'Urville partit de Paris le 3 août, à l'aube; il était, le lendemain matin au Havre, avait la chance d'y découvrir sur rade deux bateaux américains, les affrétait au compte du gouvernement, les dirigeait sur Cherbourg; il y était avec eux le 7 août et déployait une grande activité pour armer ses navires; il y faisait embarquer, outre "trente-huit caisses de conserves", des meubles pour 3,488 francs et quarante centimes; la liste, que publie M. Camille Vergniol, est bien amusante; on y trouve "des tables à jeux, douze sixains de cartes à jouer, six chaises inodores, six pots de nuits, etc." Les instructions ministérielles portaient que les passagers devaient être "pourvus aussi abondamment que possible de tout ce qui pourra contribuer à leur bien-être". Tout était prévu pour une traversée de deux mois et pour deux cents personnes. Charles X, on l'espérait du moins, désignerait le port où il désirerait être conduit" hors les ports de Hollande, Belgique, France et les îles anglo-normandes". Sinon, Dumont d'Urville avait l'ordre secret de le mener à Plymouth. C'était préjuger à peu près les intentions du vieux roi. Mais qui donc, dès le 2 août, avait pu les deviner? Surtout, pour quelle raison Charles X, le soir du 4 août, à la fin de la halte qu'il fit à Maintenon chez le duc de Noailles, décida-t-il soudain d'aller s'embarquer à Cherbourg? Quelles étaient exactement ses intentions jusqu'alors? L'étude de M. Camille Vergniol montre bien que des obscurités persistent encore au fond de cette histoire; quelque document ignoré achèvera sans doute de les dissiper un jour...

ST-GILLES

Naissance. — Le 27 décembre, fut baptisé Joseph, Edouard, Mathew, fils de M. et Mme Jos. Doherty, (née Mary-Florence Daly). Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Daly, grands-parents de l'enfant.

Mariage. — Le 29 décembre, eut lieu le mariage de Mlle Alma Audet avec M. Alphonse Paquet, de St-Octave de Dosquet. M. Audet servait de témoin à sa fille et M. Paquet à son fils. Les nouveaux mariés résideront à Québec. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Marguillier. — M. Alfred Grondin a été élu marguillier, en remplacement de M. Joseph Boutin, sortant de charge.

Statistiques. — En 1930 il y a eu 26 baptêmes, 6 mariages, 12 sépultures, dont 8 grandes personnes et 4 enfants; 150 familles et une population de 884 âmes.

Maire. — M. Clovis Hamel a été élu maire à la place de M. Leger Demers, dont le 2e terme comme maire expirait.

Fabrique. — Au prône, dimanche, M. le curé nous a donné le resultat des affaires de la fabrique. Il ne reste plus que $3,200. de dettes sur les réparations de notre eglise. Cette annee, la fabrique a remis $400.00. Elle a $200 de credit à recevoir et $114 en banque.

Assemblée. — A la dernière assemblée de beurrerie, furent nommes directeurs: MM. Jos. W. Taylor, Jos. Veilleux, Alf. Grondin, P. Montminy, T. Gagné, Edouard Daly, Alcide Bilodeau. Le président sera choisi à la prochaine réunion, parmi ces directeurs. Cette année il s'est fait 41,326 livres de beurre, ce qui a rapporte $11,190.67.

Divers. — Mme Vve L. Talbot et Mlle Juliette Caron ont passé quelque temps au presbytere, les invitees de leur frère, M. l'abbe Ed. Caron.

—M. l'abbé Nadeau, du collège de Lévis, a passé la fete de Noël en notre paroisse.

—M. l'abbé Lafleur a passé le temps des fêtes, dans sa famille.

—Tous nos collegiens sont retournés à leurs études, après avoir passe le temps des fetes chez leurs parents.

—Nos institutrices sont retournes à leurs classes, apres avoir passé les fetes parmi nous.

—Mlle Marguerite O'Herley, de Hartford, a passe les fêtes chez son père, M. G. O'Herley.

—Mlle E. Demers, de South-Norwalk, etait chez son père, M. V. Demers, dernièrement.

* * *

MAGUG

Va-et-vient. — M. R. Beaudry, de Montréal, etait de passage à Magog chez M. et Mme A. Beaudry, dernièrement.

—M. et Mme Arthur Gagnon sont de retour de leur voyages de noces.

—Mlle D. Tanguay, de Sherbrooke, était de passage à Magog, chez des parents et amis, dernierement.

—M. Jules Gagnon, de Verdun, et sa fille, Leona, etaient à Magog, dernièrement.

—M. et Mme Honoré Proulx, de Mégantic, sont de passage à Magog chez M. et Mme D. Goulet.

—M. et Mme Alphonse Laverdure étaient en visite chez M. Filteault, de Sherbrooke, ces jours derniers.

—Mme Ernest Lapointe, d'East Groughton, a passé les fetes dans sa famille.

—M. et Mme Villeneuve, des Trois-Rivières, avec leurs enfants, Pauline et Roger, sont en visite chez M. et Mme Bellerose.

—Mlle Lucienne Pepin est de retour d'un voyage à Stanstead, chez ses parents.

—M. Pierre Hamel a passé le temps des fêtes chez ses parents, à Holyoke.

—M. L. Dupré et Mlle Françoise Pouliot étaient de passage à Sherbrooke, dimanche dernier.

—Mlle Jeanne Pouliot, modiste, et Mlle Pearl Fosbery étaient de passage à Montréal par affaires, la semaine dernière.

—Mlle O. Lachance, de Ste-Marie, est en visite chez sa soeur, Mme Alph. Pouliot.

—Mlle Claire Rousseau est de passage à Wotton, visitant des parents et amies.

Réunion. — Une magnifique réunion avait lieu à la résidence de M. et Mme Siméon Grenier, à l'occasion des fêtes. Parmi les invités on remarquant: MM. et Mmes Siméon Grenier, William Ducharme, Paul Poulin, A. Dupont, Joseph Grenier, Emile Boutin, Maurice Boutin, Joseph Dupont, V. Lamontagne, C.-O. Beaudet, A. Boutin, A. Gazard, M. Adrien Bazinet, Mlle Flore Grenier, M. H. Gaudreau, Mlle Lydia Grenier, M. Pierre Souillère, Mlle Rose-Alma Poulin, M. Edmond Boutin, Mlle R. Gaudreau, Mlle C. Poulin, Mlle M.-A. Poulin, Mlle C. Poulin, M. Wilf. Lamontagne, Mlle Crépeault, M. Lucien Lamontagne, Mlles B. Dupont, Germaine Dupont, Germaine Nadeau, R. Gazard, Lilianne Boutin, M. Théodore Poulin, M. Edouard Poulin, Mlles Gracia Gazard, Marguerite Boutin, Isabelle Poulin, Florentine Poulin, Claire Boutin, Gilberte Grenier, Georgette Grenier et Alice Poulin.

Il y eut chant et musique. Après une heure avancée, on songea à se séparer emportant de cette belle soirée de doux souvenirs.

"FRUIT SALT"
FRUIT SALT

"L'once de prévention" de renommée mondiale

Une pincée d'ENO dans un verre d'eau tous les jours.

L'empoisonnement intestinal dû à l'absorption est cause de plusieurs maux. ENO'S "Fruit Salt" le fait vite disparaître parce qu'il élimine sûrement, doucement et sans danger, les déchets empoisonnés qui en sont cause.

ENO vous aidera à combattre les maux d'une élimination incomplète . . . la constipation insoupçonnée . . . n'oubliez pas que . . . .

Seul ENO peut donner les résultats d'ENO.

ENO'S "FRUIT SALT"

Les mots "Fruit Salt" et ENO sont les marques de commerce enrégistrées de J. C. ENO Ltd. 15FR

Concessionnaires pour l'Amérique du Nord:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 McCaul St., Toronto

ECHANTILLONS DE POELES Garantis

Tous les poêles que nous annonçons ici sont absolument neufs et sacrifiés à des prix très réduits, pour activer le commerce de janvier et nous assurer une liquidation plus rapide. Ne laissez pas passer l'occasion.

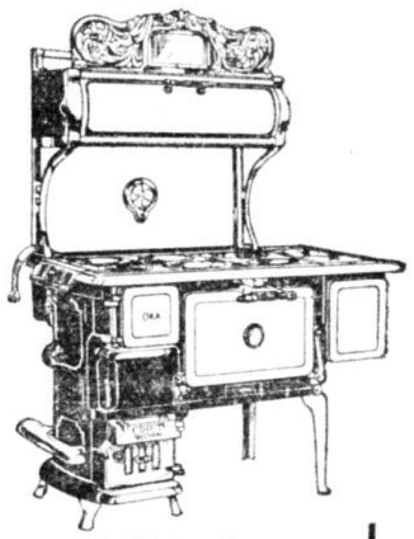

OKA

REGULIER $95.50 : — Poêle-fournaise, tout en fonte, foyer pour bois et charbon, réservoir, réchaud émaillé et miroir. Vous économisez $19.10. . . .

$76.40

REGULIER $115.00 :— Même poêle que le précédent, mais dans le fini vert-pastel et ivoire. Vous économisez $28.75. . . .

$86.25

REGULIER $127.00 : — Même poêle que le précédent, mais avec réservoir. Vous économisez $31.75 . . . .

$95.25

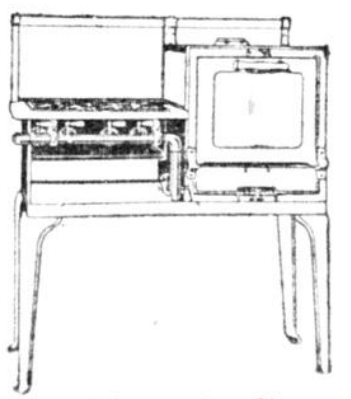

Poêles à Gaz

REGULIER, $67.50 : — "Enterprise". Modèle cabinet, 4 brûleurs et fourneau. Vous économisez $32.50. . . . .

$35.00

REGULIER, $123.00 :— "Clark". Modèle cabinet, tout émaillé, 4 brûleurs, avec système Wilcolateur. Vous économisez $54.00..

$69.00

Une offre raisonnable vous sera faite pour votre vieux poêle et vous serez heureux de le remplacer par un de ces jolis modèles.

Les prix annoncés ici s'entendent au comptant, mais notre système de paiements différés est à la disposition de tous nos clients.

Ces poêles portent la garantie Legaré pour bien cuire et bien chauffer.

Poêles à Gaz

REGULIER, $52.00 : — "Enterprise". Modèle à 4 brûleurs, fini régulier. Vous économisez $17.00. . . . .

$35.00

REGULIER, $85.00 :— "Clark". Cabinet tout émaillé, 4 brûleurs, 2 fourneaux, système Wilcolator. Vous économisez $36.00 . . .

$49.00

CARILLON

REGULIER, $71.50 : — Poêle-fournaise, foyer ovale pour chauffer au bois et charbon, carré, réchaud émaillé et miroir. Vous économisez $14.30.

$57.20

REGULIER, $77.00 : — Même poêle, fini semi-émaillé blanc, réchaud émaillé spécial, miroir. Vous économisez $19.25.

$57.75

REGULIER, $29.00 :—Fini semi-émaillé gris-français, avec réservoir, réchaud émaillé et miroir. . . . .

$71.20

Echangez Votre Vieux Poêle Pour Un Neuf

Legaré-Windsor

REGULIER $77.50 :— Poêle fournaise, foyer oval pour bois et charbon, devant émaillé. Vous économisez $19.35. . . . .

$58.15

REGULIER, $85.50:— Même poêle que le précédent, mais avec réservoir. Vous économisez, $21.35 . . . .

$64.15

REGULIER, $123.00:—Fini émaillé Chocolat et Ivoire avec réservoir, réchaud émaillé et miroir. Vous économisez $12.30. . . . . .

$110.70

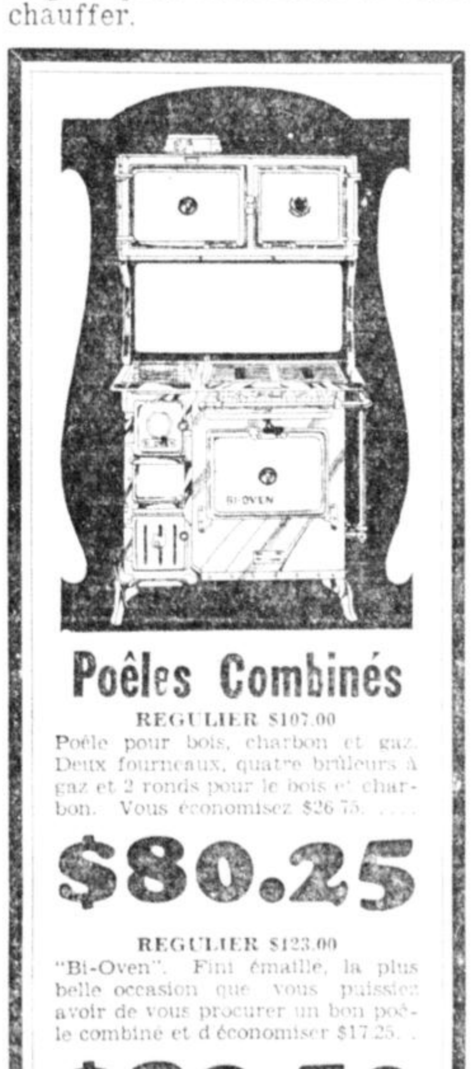

Poêles Combinés

REGULIER $107.00

Poêle pour bois, charbon et gaz. Deux fourneaux, quatre brûleurs à gaz et 2 ronds pour le bois et charbon. Vous économisez $26.75. . . .

$80.25

REGULIER $123.00

"Bi-Oven". Fini émaillé, la plus belle occasion que vous puissiez avoir de vous procurer un bon poêle combiné et d'économiser $17.25. .

$89.50

Economisez de $12 à $54 Pendant Cette Vente

Legaré - Spécial

REGULIER, $56.50 : — Poêle-fournaise d'acier, foyer à bois et charbon, réchaud uni. Vous économiserez $13.20. . . . .

$45.30

REGULIER, $82.50 :— Autre modèle tout émaillé, avec corniche basse et porte-thélères. Vous économisez $20.60. . . . .

$61.90

REGULIER, $104.00:—Même poêle que le précédent, tout émaillé, avec réservoir, réchaud émaillé, miroir. . . . .

$78.00

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

273 RUE ST-PAUL :-: :-: 142 RUE ST-JOSEPH

Ce soir le grand duel Renards vs Castors à l'Arena

UNE PARTIE QUI PROMET DE FOURNIR QUELQUES SENSATIONS

La plus forte assistance de la saison dans la ligue provinciale de hockey, sera vue ce soir à l'Anéra quand les fameux Renards de Trois Rivières, leaders du circuit Crutchfield, viendront rencontrer pour la seconde fois les Castors, représentants de Québec dans une partie régulière du circuit.

Les deux équipes seront au grand complet et on s'attend à ce que ce soit un duel peu ordinaire puisque les visiteurs ont la prétention de porter à neuf le total de leurs victoires, et que les locaux aspirent à l'honneur d'être les premiers à faire mordre la poussière aux invulnérables Renards de Fred Béchard.

Voici les noms des joueurs en lice ainsi que les numéros qu'ils porteront ce soir.

Québec		Trois-Rivières
	Buts	
Gagnon, 1;		Turgeon, 1
	Défense	
Lonergan, 2;		Richardson, 2
Prud'homme, 12;		Madden, 3
	Avants	
Chevalier, 4;		Gariépy, 4
Smith, 7;		Dubé, 6
J. Contant, 11;		Larochelle, 8
	Substituts	
Morissette, 5;		Gauthier, 5
Archer, 6;		Toupin, 7
Rochette, 9;		Morin, 9
Thériault, 10;		Gagné, 10
A. Contant, 3;		Chartier, 12
Gimael, 8;		Hamel, 11

La partie commencera à 8 heures 30 précises. Un groupe spécial de constables verront à ce que le nouveau règlement prohibant le droit de fumer dans l'Aréna soit mis en vigueur, et dans l'intérêt des spectateurs et dans l'intérêt des joueurs.

Deux compétitions au Jacques-Cartier

Des parties fort contestées ont été jouées hier soir dans la série Apedaile (avec granites) au club de Curling Jacques Cartier. Il a fallu un bout supplémentaire aux équipes Henri Duclos et J.-R. Bonhomme pour triompher de leurs adversaires respectifs, A.-C. Picard et J.-U. Dubé.

Voici le détail des parties ainsi que le programme de la soirée.

Henri Duclos "skip" 10
A.-C. Picard "skip" 9
Un bout extra.
J.-R. Bonhomme "skip" . . . 10
J.-U. Dube, "skip" 9
Un bout extra.
R. Blanchet "skip" 10
J.-E. Trottier "skip" 6
J. K. Hackett "skip" 10
Olivier Drouin "skip" 6

Deuxième ronde "Paquet" avec fers —dix bouts.

J. K. Hackett "skip" 10
Gerald Martineau "skip" 3

PROGRAMME DU JOUR.

Consolation "Apedaile":
8.00—Gerald Martineau vs J.-E. Pouliot.
9.00—G. Jeffrey vs Léon Simard.
Tournoi Paquet:
7.15 — J.-Ulric Dubé vs G. Jeffrey.
8.00 — J.-E. Trotier vs J. K. Hackett.

TERRACE GOLF CLUB

Une dizaine d'inscriptions ont été reçues à date pour le premier tournoi de tir à l'arc qui commencera lundi soir prochain au Terrace Golf Club. Ce tournoi promet de remporter un véritable succès.

La direction nous prie d'annoncer une réduction substantielle dans les prix. Le prix de la partie sera de vingt - cinq cents au lieu de trente-cinq pour le soir. Une carte de $5.00 donnera droit à 50 parties. Pour $3.00 on aura 25 parties. Enfin, une carte de dix parties se vendra $2.00.

GYMNASE CANADIEN

M. Courteau, propriétaire du Gymnase Canadien, nous prie d'annoncer que son local n'a rien à voir avec le club union du Canada, et que le Gymnase restera ouvert comme toujours aux boxeurs et amateurs l'après-midi et le soir.

AU VICTORIA

JANE KEITH et MILTON SILLS, dans une scène de la production vitaphone Fox "The Sea Wolf" qui sera montrée au Victoria, à partir d'aujourd'hui.

--- ARENA ---
Mercredi 21 Janvier
(8 heures 30)

Loges chauffées et promenade $1.25; loges $1.10; sections est et ouest, .75 cts; admission générale, .55 cts; enfants, .15cts dans la section nord.

Trois-Rivières vs Québec

Billets en vente chez :
Edgar Langlois, rue St-Jean ;
Quebec Skate & Electric, 28 St-Joseph.
Jos. Côté, rue St-Joseph (vis-à-vis église St-Roch).

LAVAL RECEVRA OTTAWA DEMAIN DANS LA LIGUE D'ARTHUR POWERS

Après avoir annulé samedi soir sur son terrain, au score de 0 à 0 avec l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa viendra jouer ici demain soir, à l'Aréna, la première partie locale du circuit interuniversitaire contre les carabins de Laval. — On s'attend à ce qu'une assistance considérable soit témoin de la partie.

L'ALIGNEMENT DE L'U. D'OTTAWA

La seconde partie de la ligue interuniversitaire sera disputée à l'Arena demain soir quand l'Université d'Ottawa viendra rencontrer l'Université Laval. Ce sera à Québec l'ouverture du circuit à la tête duquel on trouvev un jeune et actif sportif, M. Arthur Powers, E.E.M., de Québec. Il ne fait aucun doute que cette ouverture sera marquée au coin de l'entrain dont ne se départissent jamais nos amis les étudiants. La ligue inter-universitaire, qui est composée des universités d'Ottawa, de Montréal et de Québec, connaitra sûrement cet hiver un succès considérable, car elle possède tous les éléments nécessaires pour la rendre populaire.

Le conseil de la ligue est le suivant:

Président, M. Arthur Powers, E.E.M., président de l'Association Athlétique de l'Université de Québec; vice-président, M. Gérard Audet, E.E.S.C., président de l'Assocaition Athlétique de l'Université de Montréal; secrétaire-tresorier, M. Eddie Barnabé, de l'Université d'Ottawa.

Conseil d'honneur, prés. hon., M. le docteur Eudore Dubeau, L.C.D., doyen de la faculté de chirurgie Denaire de l'Université de Montréal; 1er vice-président hon., M. G.-O. Julien, rédacteur sportif du "Droit" d'Ottawa; 2e vice-prés. hon., Dr J. Caouette, professeur à l'Université de Québec.

La partie commencera à l'heure réglementaire.

Voici l'alignement de l'équipe de l'université d'Ottawa:

Buts: P. Huot; défenses: C. Berthiaume et E. Barnabé; centre: S. Gagnon; ailes: P. Marion et J. Brisson; substituts: M. Dupont, J. Lemedi soir, à Ottawa, au score de clerc, R. Rouleau et T. McAndrew.

C'est cette équipe qui a annulé samedi soir à Ottawa au score de 0 à 0, avec l'Université de Montréal, en 70 minutes de jeu. Il sera intéressant de voir ce qu[illegible] carabins feront demain soir c[illegible] ces joueurs. Nous sommes persuadés qu'ils feront excellente figure. L'alignement que nous publierons demain matin en donnera une excellente idée.

GUS RIVERS DONNE LA VICTOIRE AU CANADIEN DANS LE SUPPLEMENTAIRE

Privés des services du brillant Howie Morenz, les Canadiens n'en ont pas moins gagné hier soir contre les Rangers qu'ils ont défait par 3 à 2 en 70 minutes de jeu. — Dix-sept punitions. — La partie fut rapide mais rude. — Lépine et Joliat comptèrent sur des courses individuelles à la première période.

RANGERS EN TROISIEME PLACE

Madison Square Garden, New-York, 21. (Presse Canadienne). — Gus Rivers, le jeune canadien-anglais de la ligne d'a'vant a compté hier soir le de Montréal, acompté hier soir le point décisif de la partie Canadiens-Rangers, dans la période supplémentaire, alors que les deux clubs avaient chacun deux points à leur crédit à la fin des 60 minutes réglementaires. Les Canadiens ont gagné par 3 à 2. Cet échec a expédié les Rangers en troisième position avec le Détroit, dans la section américaine de la N. H. L.

Alors que plus de la moitié de la période supplémentaire était jouée, et que les deux équipes rallentissaient considérablement leur allure, Rivers manoeuvra pour se rendre jusqu'à la défense des Rangers puis réussit à déjouer John Roach avec un coup de revers après l'avoir fait sortir de ses buts.

En dépit de leur étoile, Howie Morenz, les Canucks bataillèrent rondement pour faire oublier l'absence de Howie retenu à sa chambre par quelques muscles un peu trop raidis. Les visiteurs tinrent tête aux hommes de Lester Patrick depuis le commencement de la joute jusqu'à la fin, et ce ne fut que lorsque les Habitants eurent deux hommes au pénitencier que Joe Jerwa put égaliser les chances, au début de la deuxième période, après avoir reçu le disque de Frank Boucher. Boucher fournit l'assist qui permit à Bill Cook de compter dans la première période.

La partie fut rapide et rude. Elle faillit produire une petite bataille dans la période supplémentaire. Dix-sept punitions furent distribuées par les arbitres.

Pit Lépine remplaça Morenz au centre, et fit de la bonne besogne. Cinq minutes et demie après le commencement de la période, Bill Cook, un "estropié", accepta la passe de F. Boucher pour compter le premier de la partie. Cook accepta la passe presqu'en face de Hainsworth. Celui-ci bloqua en se jetant à terre, mais Cook prit son propre rebound pour compter. Hainsworth arrêta effectivement les élans de Keeling et de Thompson. Lesieur et Boucher furent envoyés sur le banc pour s'être un peu bousculés en arrière du filet du Canadien. Pendant l'absence de ces deux joueurs, Pit Lépine monta, contourna la cage de Roach et réussit un coup de revers à un angle difficile pour compter le premier point des Canadiens. Alors que le score était égalisé, les Rangers firent un effort de toute beauté pour reprendre l'avantage. Le rusé Joliat s'empara de la rondelle, fit une montée "solo" du côté droit de la patinoire, fit semblant de lancer dans le coin opposé du but de Roach, mais laissa glisser la rondelle lentement dans le coin le plus rapproché. A la fin de la période, les Canadiens n'avaient plus que trois hommes sur la glace, à part Hainsworth. Les Rangers se mirent tous à l'attaque, mais ne purent compter.

Les Canucks avaient encore deux hommes sur le banc lorsque la deuxième période commença. Boucher s'empara de la rondelle de l'autre côté de la ligne bleue, la passa rapidement en avant à Jerwa qui servit d'intermédiaire pour déjouer Hainsworth pour égaliser le score.

Le point compté par Rivers était de toute beauté. Il réussit à franchir la défense. Il arriva à reculons devant Roach. Au moment où celui-ci sortit pour le bloquer, Rivers envoya un "back hand shot" qui le déjoua complètement. Les Rangers mirent cinq hommes à l'assaut de la forteresse canadienne qui résista admirablement sous l'effort.

SOMMAIRE:

Première période:

1—Rangers, Bill Cook (Boucher) 5.36
2—Canadiens, Lépine 10.02
3—Canadiens, Joliat 1.41
Punitions : S. Mantha, Boucher, Lesieur, Peters, Regan, Joliat et Leduc.

Deuxieme période:

4—Rangers, Jerwa (Boucher) 0.29
Punitions : Joliat (2), Peters et Dillon.

Troisieme période:

Pas de point.
Punitions : Peters, S. Mantha (2), Jerwa.

Supplementaire:

5—Canadiens, Rivers 6.14
Punitions : Dillon et Joliat.

ALIGNEMENT

Rangers:		Canadiens:
	Buts	
Roach		Hainsworth
	Défenses	
Peters		S. Mantha
Johnson		Burke
	Centres	
Boucher		Lépine
	Ailes	
Cook W.		Gagnon
Cook F.		Joliat

Substituts:

RANGERS : Thompson, Murdoch, Keeling, MacAdam, Carrigan, Dillon, Regan, Jerwa, Kenny.

CANADIENS : Wasnie, Mondou, G. Mantha, Larochelle, Rivers, Leduc, Lesieur.

Arbitres : Goodman et Hewitson.

L'UNION LOCALE

A 8 heures ce soir, assemblée de l'union locale de la fédération des raquetteurs à la salle de l'Union Commerciale.

Les intéressés sont priés d'en prendre note.

LE BRIDGE DU C. P. R.

C'est ce soir qu'aura lieu au Château Frontenac le chic bridge - dansant organisé sous les auspices du club récréatif des employés du C. P. R.

On s'attend à ce que cette soirée remporte un succès sans précédent.

DANS LA N. H. L.

Voici lec lassement des clubs dans la N.H.L., y compris les parties d'hier soir:

SECTION CANADIENNE

	P.j.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts
Canadien	24	14	7	3	68	55	31
Toronto	23	11	7	5	48	48	27
Maroons	25	12	10	3	56	56	27
Americans	23	8	8	7	38	33	23
Ottawa	24	5	17	2	45	72	12

SECTION AMERICAINE

	P.j.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts
Boston	25	16	6	3	81	51	35
Chicago	24	15	7	2	58	34	32
Rangers	26	10	10	6	63	54	28
Détroit	25	11	10	4	66	65	26
Philadelp.	25	2	22	1	39	104	—

POSTE NO 11 CONTRE UN ALL STARS DE STADACONA

Dimanche matin, après la grand'-messe, l'équipe de hockey des pompiers du poste numero 11 ira jouer sur la patinoire Lelièvre contre un all stars de Stadacona.

Le poste No 11 alignera dans les buts le vétéran Pit Lebel ; sur la défense, M. Martin et Edgar Marquis; sur les ailes, Elz. Chevrette, capitaine du poste qui agira aussi comme capitaine de l'équipe, et Adélard Lelièvre ; au centre, Johnny Roussin ; substituts, R. Lebel, un ancien joueur américain.

LE LORETTEVILLE

Le Loretteville lance un défi à tout club de la ligue des Bons Sports ou de la National, ainsi qu'à la Brasserie Boswell et à la Brasserie Champlain. Prière de communiquer par téléphone au numéro 825, Loretteville.

AU VICTORIA

"THE SEA WOLF"

Les histoires marines ont une influence spéciale sur Milton Sills. Son premier grand succès il l'a obtenu dans "The Sea Hawk", qui l'a définitivement établi comme grand artiste de l'écran. Et maintenant, dans l'adaptation de l'émouvant roman d'aventures marines de Jack London, "The Sea Wolf", il personnalise ce que de nombreux critiques ont déclaré être son meilleur rôle.

"The Sea Wolf", qui sera montré sur l'écran du théâtre Victoria à partir d'aujourd'hui, introduit un nouveau et unique triangle dans les personnes d'une brute dominatrice, capitaine de navire, d'un jeune prodigue qui se trouve embarqué malgré lui à bord de ce navire, à son départ d'un poste de pêche japonais, et une jeune fille mystérieuse qui s'embarque avec lui avec le désir de lui venir en aide. Les événements qui s'ensuivent sont, dit-on, les plus passionnants qui se soient vus à l'écran depuis des mois.

Jane Keith et Raymond Hackett ont, avec Sills, les rôles de premier plan.

LE RAPPORT DU SECRETAIRE DION

Les commissaires locaux de la boxe, MM. T. Mullins, Pierre Gagné et le secrétaire Edouard Dion, sont revenus vendredi soir de leur voyage à Montréal où ils ont assisté à l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne de la boxe.

Les délégués partirent mercredi afin d'être à Montréal pour l'ouverture de l'assemblée qui s'est faite jeudi matin à 10 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal, dans les spacieux appartements réservés par le président de la Fédération.

Après présentation et enregistrement des délégués, le président, M. Murphy, fit l'ouverture de l'assemblée en payant un tribut d'hommages à la mémoire du vice-président de la Fédération, Louis Rubenstein, l'un de ses fondateurs, et une période de deux minutes de silence fut observé en mémoire de cet homme de bien.

Le président lut le rapport du travail accompli durant l'année et fait allusion à la dépression des affaires en général dans tout le pays. Dans la domaine de la boxe, ce fut la même chose et la crise fut générale. Le président est heureux de remarquer la bonne entente qui existe entre les commissions de la Fédération, les suspensions furent minimes durant l'année; enfin le président est heureux de constater que toutes les commissions des Etats-Unis sont toujours prêtes à aider les commissaires canadiens et il dit qu'il en est de même de la Fédération envers eux.

Le secrétaire lut son rapport qui est adopté. La première affaire importante à décider fut la nomination de trois juges à un combat de championnat qui fut adopté unanimement. Maintenant, dans un combat pour un titre en jeu, l'arbitre n'aura qu'à conduire et surveiller le combat sans se mêler de la décision.

A une heure et demie, la réunion fut ajournée jusqu'à trois heures alors que les délégués furent les invités de la commission de Montréal à un magnifique lunch dans un joli salon de l'hôtel Mont-Royal. La plus franche gaieté n'a cessé de régner durant ce lunch et le commissaire P. Gagné doit en savoir quelque chose, lui, et le président de la commission de Montréal, M. le Dr Gaston Demers, a semblé y prendre un plaisir extrême.

Tout plaisir a une fin, et à trois heures les membres étaient au travail. L'affaire Villeneuve-Giroux fut discutée. Le gérant de Villeneuve, Gene Létourneau, de même que M. Brosseau parurent devant la Fédération, chacun expliquant son cas. Finalement l'affaire fut remise entre les mains du président qui décidera après avoir pris connaissance des documents que lui fera parvenir le secrétaire de la commission de Québec.

Les champions des diverses catégories furent choisis et Lévy Duquet, de Québec, a été choisi comme premier aspirant après Al Foreman à la couronne des poids-légers.

Ensuite les élections ont donné le résultat suivant:

Président: Thomas Murphy, Toronto.

1er vice-président: Dr G. Demers, Montréal.

2ème vice-président: Ths Mullins, Québec.

Secrétaire: James Fitzgerald, Toronto.

Comité exécutif: J.-P. Fitzgerald et Thomas Murphy, Toronto; Dr Gaston Demers et J.-H. Lamarre, Montréal; Ths-H. Mullins et Edouard Dion, Québec.

Les travaux se sont terminés à cinq heures trente avec Toronto comme prochaine place de réunion de la Fédération.

Le soir, les délégués furent royalement reçus à diner par les frères Branfman. Ici encore la gaieté n'a pas fait défaut. Les convives furent charmés d'entendre un quatuor de chanteurs épatants et il va sans dire que "Alouette" ne fut pas oublié. Immédiatement après le diner les délégués partirent pour le Forum pour assister à la joute Canadien-Montréal, les invités de la commission de Montréal. Inutile de dire que la partie fut suivie avec intérêt.

Pardon, M. le rédacteur, pour avoir été si long et agréez mes remerciements sincères.

EDOUARD DION,
Secrétaire,
Commission Sportive de Québec.

AU COLLEGE LAUZON

La belle température dont nous avons joui dimanche dernier a mis le hockey très en vogue au collège de Lauzon. Sur une glace idéale, les amateurs du gouret ont vu se disputer deux joutes intéressantes.

Dans l'avant-midi, les collégiens recevaient la visite du club Labadie de Bienville. Cette équipe qui faisait sa deuxième apparition dans nos parages ne fut guère heureuse, car aucun de ses joueurs ne put loger la rondelle dans les buts de Paul Latulippe, tandis que M. Carette, F. et L. Drolet scorèrent pour le collège qui sortit victorieux avec un résultat final de 4 à 0.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, le Chronicle-Telegraph vint rencontrer l'équipe des Anciens. Dès le début des hostilités, nos brillants porte-couleurs réalisèrent qu'ils avaient à faire face à de redoutables adversaires, aussi avec tout l'entrain et l'ardeur que nous leurs connaissons, se mirent-ils résolument à l'oeuvre et par deux fois surprirent le gardien de buts du C.-T.

Un courageux ralliement de leurs adversaires qui nous donnèrent une exhibition de passes aussi savantes que rapides, tint les nombreux partisans de l'équipe locale sur le qui-vive.

Finalement, notre fameuse défense, O. Laflamme, après une montée sensationnelle y alla de son point et les visiteurs durent se contenter de deux points contre trois en faveur des Anciens de Lauzon.

Henri Bourget fut solide dans les buts et ses beaux arrêts contribuèrent largement à la victoire de notre équipe.

L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

LA LONGEVITE

L'enfant qui nait aujourd'hui a une expectation de vie qui dépasse par plusieurs années celle de l'enfant né il y a un demi-siècle. Nous avons réussi à prolonger la durée de la vie.

Ce progrès s'est produit grâce aux meilleurs soins que nous donnons aux bébés, à la diminution des cas de diarrhées infantiles, et par le contrôle que nous exerçons sur les maladies telles que la fièvre typhoïde et la diphtérie.

Aujourd'hui nous possédons des moyens pour contrôler les maladies contagieuses dont personne n'aurait songé il y a quelques années. L'éducation populaire a amené une amélioration dans la manière de vivre. Pour élever leurs enfants, les mères se font guider par leur intelligence plutôt que pas leurs instincts.

Malgré le fait qu'un plus grand nombre de personnes atteignent leur cinquantaine aujourd'hui que dans le passé, l'expectation de la vie après cinquante ans n'a pas été augmentée. La raison en est que nous avons réussi à contrôler les maladies dont souffrait la population en bas âge, mais nous n'avons pas pu beaucoup faire pour aider aux adultes. Il est juste de faire tout ce qui est possible pour l'enfant, mais si nous voulons conserver la santé acquise pendant l'enfance, nous devons nous soigner la vie durant.

Hors des groupes de travailleurs dans les industries, la santé de la population en général est guère surveillée après les années scolaires. Voilà pourquoi un état anormal de santé peut se déclarer et se développer à l'insu de la personne qui en est malade. Nous sommes trop portés à nous fermer les yeux au fait qu'avec l'approche de la vieillesse nous avons besoin de nous surveiller la santé plus soigneusement que pendant la jeunesse.

Celui qui désire jouir d'une bonne santé pendant toute sa vie a besoin de prodiguer à son corps tous les soins possibles. La santé est un don tres précieuà; il faut la conserver. Le but à atteindre n'est pas seulement une longue vie, mais une vie d'une grande utilité.

Celui qui désire une longue vie a besoin de pratiquer la modération en toutes choses — et surtout à la table. Il doit aussi s'occuper à plaire son entourage et se livrer à ses travaux et à ses jeux, fier de sa bonne santé et sachant qu'il lui est possible de la conserver.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

AU CAPITOL

"CHECK and DOUBLE CHECK"

Tous ceux qui n'ont pas encore vu ce film veulent savoir si "Check and Double Check" est un film basé sur le programme de radio des fameux rois de l'amusement radiophonique. Ils veulent savoir si réellement il concerne les agissements de la Fresh Air Taxicab Company, et si les stars y apparaissent dans des robes de nègres, et si on y voit les autres personnages tels que Kingsfish et Lightnin ; Ruby Taylor et Madame Queen.

La réponse à toutes ces questions est "Oui !"

Cependant il y a quelque différence. "Check and Double Check" produit par Radio Pictures sur une haute échelle, comprend un épisode tout à fait nouveau des aventures de "Amos' n' Andy" avec la Fresh Air Taxicab Company, Incorporated. Il comprend aussi une troupe "blanche" complète, du mystème, de la tragédie et une captivante histoire d'amour.

AU CARTIER

GINGER ROG[illegible] une scène de "Queen High", avec Charles Ruggles et Frank Morgan, au même programme que Ruth Chatterton et Clive Brook dans "Anybody's Woman" au Cartier aujourd'hui et demain.

LE TOTAL DES INSCRIPTIONS DANS LE MARATHON GREEN STRIPE EST RENDU A 24

Le nombre des inscrits au marathon Usher's Green Stripe va toujours en augmentant et le total est maintenant rendu à vaingt-quatre, y compris les quatre inscriptions qui otn été annoncées aujourd'hui. Ceci porte le total à cinq de plus que le nombre des concurrents qui se mirent en ligne pour le départ l'hiver prochain.

Comme il reste encore une semaine pour s'inscrire, il est prévu que le nombre des inscrits dépassera trente à la date de fermeture des inscriptions, samedi le 24 janvie,r et la majorité de ceux-ci se mettront en ligne pour le départ à Québec, dimanche, le premier février. La course durera une semaine, étant divisée en huit étapes et se terminera au Parc Lafontaine, le dimanche suivant, 8 février.

Les quatre inscriptions annoncées hier en contiennent une de très importante, celle de H. B. McNamara, le fameux coureur australien qui prit part au marathon de C. C. Pyle ainsi qu'au marathon Peter Dawson de 500 milles l'hiver dernier, finissant septième dans le marathon Pyle et quatrième dans le Peter Dawson, il remporta aussi la course contre les chevaux au Stadium quelques semaines plus tard et se classa troisième dans le marathon de 30 milles à l'Exposition de Toronto. McNamara sera un concurrent dangereux dans le marathon et s'est préparé en conséquence pour soutenir les rigueurs de la saison. Il s'est fait tricoter un chandail et une tuque d'un morceau et la tuque est faite de façon à lui couvrir toute la figure avec une petite ouverture pour les yeux et la bouche. Il s'est aussi procuré des lunetes de couleur afin de se protéger contre les ardeurs du soleil sur la neige, ce qui faillit être fatal à Granville durant la première étape l'hiver dernier. Il portera plus de vingt livres de linge avec l'accoutrement qu'il s'est fait faire. McNamara représentera la Gravel Scales and Cash Register Co.

McNamara, qui s'entraine depuis plusieurs semaines sur les raquettes à Montréal promet d'être fort dangereux. De forte constitution, il est d'une endurance phénoménale. En compagnie de Lin Dilks, coureur ordinaire, il finit quatrième dans la course de 500 milles Peter Dawson.

Les trois autres inscriptions viennent toutes de la province de Québec. Un de ceux-ci est O. Vézina, de Québec, qui représentera les Magasins Guy Incorporés. Thomas Gendron est une autre inscription de la classe des trappeurs. Il vient de St-Charles de Mandeville, tout près de St-Gabriel de Brandon, et est habitué à parcourir de longues distances en raquettes. La dernière inscription est celle de Siméon Hamelin, celui-ci est un autre coureur qui viendra la joindre à la brigade des vétérans. Il est âgé de 48 ans, et sera un des plus vieux coureurs du marathon. Eugène Clouette, s'il s'inscrit, le dépassera, car il est âgé de 50 ans, tandis que Fabre et Arthur Newton n'ont que 48 ans.

LE BOSTON DEFAIT L'OTTAWA PAR 4-2 DANS UNE PARTIE CONTESTEE

Boston, 21. — (P.C.) Les Boston Bruins ont pris un peu plus d'avance hier soir à la tête de la section américaine de la N. H. L., en triomphant des Sénateurs d'Ottawa par un score de 4 à 2, dans une partie intéressante et contestée au possible. Hal Darragh, avant des Bruins, a célébré son retour sur la glace, après trois semaines d'absence à la suite d'une blessure à la jambe, en acceptant une passe d'Eddie Shore, à la seconde période, pour compter pour le Boston et donner l'avantage à son club.

Cooney Weiland, le jeune centre des Bruins, compta deux fois. Son dernier point fut le quatrième des vainqueurs.

Deux minutes après le commencement de la partie, Shore ouvrit le bal en comptant à la suite d'un de ses élans sensationnels d'un bout à l'autre de la glace. Bill Touhey égalise les chances sur une passe de He Kilrea vers la fin de la période. Fra Finnigan compta le second point de Sénateurs dans le deuxième vingt.

Une foule d'environ 12,000 spectateurs assista à la partie. Durant les intermissions, des membres des Boston Bruins firent une collecte afin d'aider les Bruins à défrayer les dépenses d'un voyage qu'ils feront en Pologne à la fin de l'hiver, où ils rencontreront plusieurs clubs européens.

ALIGNEMENT:

Boston:		Ottawa:
	Buts	
Thompson		Connell
	Défenses	
Shore		Bourgeault
Owen		Art Smith
	Centres	
Weiland		Lamb
	Ailes	
Clapper		Finnigan
Gainor		Kilrea

Substituts:

BOSTON : Barry, Beattie, Oliver, Hitchman, Darragh, Pratt, Chapman, Harris.

OTTAWA : Grosvenor, Cox, Gagné, Alex Smith, Touhey.

Arbitres : Ion et Snaver.

SOMMAIRE:

Première période:

1—Boston, Shore . . . . . . 1.4[illegible]
2—Ottawa, Touhey (Kilrea) . . . . 14.2[illegible]
3—Boston, Weiland (Gainor) 1.20
Punitions : Gainor, Chapman.

Deuxième période:

4—Ottawa, Finnigan (Lamb) . . . . 2.[illegible]8
5—Boston, Darragh (Shore) 7.00
Punitions : Beattie, Lamb, Touhey, Finnigan.

Troisième période:

6—Boston, Weiland (Gainor) 1.40
Punition : Harris.

MASCARADE

Demain soir aura lieu une mascarade à la patinoire St-Mathias, coin Avenue Renaud. Le programme commencera à huit heures. De jolis prix seront donnés aux vainqueurs du concours.

LE JACQUES-CARTIER JR

Le Jacques - Cartier Jr lance un défi à tout club de 14 à 17 ans ayant un terrain. Pour informations, s'adresser à Laurent Dupont, téléphone : 3-3536.

Tigers et Laval gagnent. -- Un meeting chez Martel

Parties contestées et incidents à l'Arena

Les Tigers ont mordu leurs rivaux et les carabins ont mangé les leurs dans la ligue Fuller, où les comptent ont été de 2 à 1 et de 4 à 1. — Un "goaler" bouscule son voisin et va se reposer.

LES SOMMAIRES

Les Tigers et les joueurs de Laval ont remporté la palme hier soir dans la ligue de la Cité. Le Tammany a défait le Ace par 2 à 1 puis les Carabins ont battu les Owls par 4 à 1. Quelques centaines de personnes étaient à l'Aréna. La première partie a été la plus intéressante et la plus contestée de la soirée. Ouellet a réussi quelques bonnes passes et des courses attrayantes. Il a finalement donné la victoire à son club dans la 3e période, après que Duffy, acceptant une passe de Henri, eut égalisé le compte. En manche finale, les Aces ont fait un effort inouï pour égaliser de nouveau le compte. La défense était trop solide pour eux. La majorité des joueurs étaient alors à l'attaque.

Les deux équipes alignaient les joueurs suivants:

ACE: Massicotte, Beaumont, Viger, Henri, Vasseur, Gravel, Lowrey, L. Leclair, Duffy, L. Leclair.

TIGERS: Lamerre, Labadie, Baribeau, Gounan, Gauthier, Desjardins, Bergeron, Bolduc, Roberge, Perry, Ouellet, Johnny.

Voici le sommaire:

2e période:
1—Tigers, Bolduc, 4.30
2—Ace, Duffy - Henri, 9.00
3e période:
3—Tigers, Ouellet, 16.00.

La seconde partie n'a pas été aussi contestée que la précédente. Les étudiants ont sans trop de difficulté multiplié le score par quatre. Dubé a enregistré le premier point sur une passe de Power, à la 1ère période, et Lottinville, des Owls, s'est ensuite payé le luxe d'égaliser les chances. Avant la fin, un gardien de buts à pris un repos d'une minute pour avoir culbuté Gills. Des majeures ont été imposées à Martin et à Ant. Théberge, qui semblaient avoir l'intention de donner une exhibition de boxe. Gillis et Power, à la 2e période, et Blanchet, à la 3e, se sont chargés d'ajouter de nouveaux points à l'actif de leur club. Les Owls ont fait un travail remarquable pour faire baisser le handicap, mais ils avaient affaire à trop forte partie. Gauthier s'est montré effectif dans la 1ère partie. A la seconde, Gillis a laissé voir qu'il n'était pas le dernier venu en fait de patinage de fantaisie.

Les gars de Tom Fuller jouent conformément aux règlements du hockey amateur. Il appert qu'on pratique ce jeu dans l'espoir de figurer en série de championant amateur. Cependant l'"amateur rule" moderne semble rendre le jeu lent pour ceux qui ne sont pas au courant.

Quelques joueurs font souvent des ererurs. Il arrive même aux arbitres de se tromper, parait-il. A tout événement, les hors-jeux n'étaient pas très rares hier soir. Les officiers se sont quand même déclarés satisfaits des résultats obtenus. La bataille recommencera la semaine prochaine.

Le vétéran Walter Drouin et le Dr McKinnon agissaient comme arbitres. Griffin et Huot étaient encore dans la boite des chronométreurs.

En seconde partie les équipes s'alignaient comme suit:

Laval: Banville, A. Théberge, McGee, Power, Blanchet, Dubé, Alb. Théberge, Royer, Tremblay, Gillis ;

Owls: Doddridge, Dubeau, Lottinville, Martin, Doddridge, Rousseau, James, Dohey.

Voici le sommaire:

Première période.
1—Laval, Dubé-Power. 9.30
2—Owls, Lottinville. 16.30
Deuxième période.
3—Laval, Gillis. 5.30
4Laval, Power. 12.00
Troisième période.
5—Laval, Blanchet. 8.00

LES REUNIONS DE LA SAISON

New - York, 21. — Les dirigeants des courses au galop à New - York ont adopté récemment leur programme pour la saison de 1931. On aura 169 jours de courses au lieu de 173 en 1930. La première réunion commencera le 18 avril, une journée plus tôt que l'an dernier, et se terminera le 31 octobre, une semaine plus tard.

Voici le programme adopté :

Jamaica, du 18 avril au 14 mai,
Belmont, du 18 mai au 13 juin,
Aqueduct, du 15 juin au 10 juillet
Empire, du 11 juillet au 5 août,
Saratoga, du 6 août au 5 septembre,
Belmont, du 7 septembre au 19 septembre,
Aqueduct, du 21 septembre au 3 octobre,
Jamaica, du 5 octobre au 17 octobre
Empire, du 19 octobre au 31 octobre.

LE CANADIEN DE ST-ROMUALD

Le Canadien de St-Romuald, a blanchi le Nettoyeur Mathieu de Québec, dimanche le 18, au score de 2 à 0, à St-Romuald. Wilfrid Belleau et Lionel Demers furent les scoreurs. Le Canadien semblait avoir plus d'ensemble et une meilleure défense que son rival. Le gardien des buts des visiteurs s'est particulièrement signalé par des arrêts de toute beauté, et grâce à son beau travail a probablement évité un plus gros score contre son club. Une foule de plus de 300 personnes applaudirent au succès du Canadien; la partie fut excitante du commencement à la fin et il n'y eut que quelques punitions mineures distribuées aux deux clubs par les arbitres.

Le Canadien aimerait rencontrer le Régina, de Ste-Marie de Beauce, sur la patinoire de ce dernier. Il lance un défi de nouveau à l'International Harvester.

Le Canadien lance également un défi au Royal 22e Régiment, au Beauport Inc, au Boswell, au Courville, et à tous les clubs qui désireront le rencontrer. La direction du Canadien offre les mêmes conditions à tous les clubs.

Répondre par la voix des journaux ou s'adresser à Armand Demers, gérant, le jour, tél.: 2-0614; le soir, tél.: 147, St-Romuald, ou encore à Wilfrid Belleau, tél.: 167, St- Romuald.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
Owen Moore et Marceline Day
— dans —
"STOLEN LOVE"
aussi Daniel Haynes dans
"HALLELUJAH"
et sujet court musical

FRANCAIS
VUES PARLANTES
AUJOURD'HUI
"LE MYSTERE DE LA VILLA ROSE'
Film sonore français
Bob Steele et Louise Lorraine.
— dans —
'Near The Rainbow's End
Comédie et sujets sonores

VICTORIA
COMMENCANT AUJOURD'HUI
THE SEA WOLF
Le plus passionnant roman de Jack London.
MILTON SILLS
JANE KEITH
Raymond HACKETT
Sujets Courts
"LOONEY TUNES"
CARICATURES
COMEDIE

FAITS DIVERS

AU ZOUAVE.

Une sortie doit avoir lieu ce soir au club de raquetteurs des Zouaves.

A L'AERO.

Une soirée à Habitant Inn figure au programme du club de ski Aéro pour ce soir.

WHITCOMBE CAPITAINE

Charles A. Whitcombe a été nommé capitaine de l'équipe de golfeurs anglais qui jouera contre les Etats-Unis, les 26 et 27 juin, en série Ryder à Columbus, Ohio.

JOUEURS LIBERES.

Les Cardinals ont libéré les voltigeurs Ouccinelli et Peel en faveur du Houston, de la ligue du Texas.

WRIGHT S'ENGAGE.

Glenn Wright, capitaine des Robins, de la ligue Nationale, a signé un contrat pour jouer pour le compte de ce club en 1931.

SUN BEAU Y SERA.

Sun Beau, l'un des champions américaisn du turf, prendra part au handicap Agua Caliento, le 22 mars, à San Diego.

BONS SCORES.

Une équipe féminine de balle-au panier a enrégistré 455 points en cinq parties, récemment, à Monticello, Arkansas.

LONGUE SERIE.

José-Raoul Capablanca doit jouer des parties simultanées contre 200 joueurs le 12 février, à New York.

AU CHATEAU FRONTENAC

Dix jours avant l'ouverture de la convention internationale de la raquette, on annonce que des chambres ont été réservées au Château Frontenac pour 300 personnes. Des centaines d'autres sont inscrites dans les différents hôtels de la ville.

AU MONTCALM.

Les raquetteurs du Montcalm auront une sortie demain soir. Le rassemblement se fera à 8 heures 30 à la jonction de Sillery. Tous les membres sont invités.

BRASSERIE BOSWELL.

Le club de hockey de la maison Boswell a organisé une série "home and home games" avec le C. N. R., de la Rivière-du-Loup. Une première partie a été jouée récemment à la Rivière-du-Loup, où le C. N. R. a gagné par 5 à 2. La seconde partie aura lieu dimanche soir, à 8 heures, à l'Arena.

SERIE MAROIS.

La distribution des prix aux gagnants de la série de quilles Marois aura lieu samedi soir, à 8 heures, dans les voûtes Talon, à la Brasserie Boswell.

"FRED" DEMERS.

Les amateurs de sports ont appris avec plaisir que "Fred" Demers, un ancien joueur de la crosse, a accepté le poste de gérant des ventes à la Brasserie Boswell. S'il réussit là aussi bien qu'en sport, tout le monde aura raison d'être satisfait.....

LES SKIEURS.

La course en ski entre Loretteville et Québec, sous les auspices du club Québec, aura lieu dimanche. L'arrivée se fera au Château Frontenac. On réunira une quinzaine de concurrents.

AU CAPITOL

AMOS dit à ANDY, de prendre son temps, dans "Check and Double Check", leur premier film parlant qui sera montré au Capitol. C'est l'histoire d'aventures vécues, de ces deux amis et de leur fameux taxi ouvert.

L'ACTUALITE

Ernest Pelletier

M. Pelletier est le président du Club de raquetteurs Montcalm.

—"Comment a marché en 1930?

—"Mais, pas mal du tout. Les courses ont été nombreuses et satisfaisantes.

—"Et, que dire de 1931 ?

—"L'année a mieux commencé que jamais. On remarque beaucoup d'entrain, de nombreuses sorties et des courses en nombre. Tous les dimanches de l'hiver sont employés pour les courses. La saison ne sera pas assez longue pour compléter le programme. Je crois que la raquette remportera un grand succès. Vous n'avez jamais vu 23 partants et 21 finissants dans l'épreuve de cinq milles. La même remarque s'appliquera probablement au 18 milles, car on dit qu'il y aura de 10 à 12 partants de Québec. Tout le monde veut gagner la marche G.-H. Lachance, qui aura lieu bientôt. Il en est de même des autres épreuves".

On sait que l'ami Pelletier a lancé à Loretteville le projet de former de nouveaux clubs dans le comté de Québec.

—"Votre projet se réalisera-t-il?

—"Ah! ça, je ne puis le dire; il devrait se réaliser. J'ai profité de la présence de deux députés de la campagne pour faire remarquer que des centres sportifs comme Charlesbourg, Courville et Saint-Grégoire devraient avoir leurs clubs de raquetteurs. Au début, leurs programmes pourraient être moins chargés que ceux de la ville. Mais, ils remporteraient un succès s'ils avaient deux ou trois marches par mois. A la campagne, la vie est moins rude qu'à la ville et l'air est meilleur... Chacun devrait en profiter".

Pelletier croit qu'un groupe de 1.800 à 2,000 raquetteurs seront dans nos murs durant la convention. On calcule que les Franco-Américains auront 600 représentants, le même nombre que Montréal; Saint-Jean et Sherbrooke enverront 200 personnes chacun et qu'Ottawa et Hull seront représentés par 125 à 150 gais lurons. Tout le monde semble vouloir visiter la vieille capitale à l'occasion de la réunion internationale.

LE QUEBEC SKI.

Les coureurs Patry et Delisle, qui ont gagné les courses de ski, dimanche, portent les couleurs du club Québec.

ROCH BOURASSA.

Le coureur Roch Bourassa, porteur des couleurs de M. Hector Rhéault, représentant de la maison Boswell, a Shawinigan Falls, est attendu à Québec aujourd'hui. Il participera à la course Usher's.

19 JOUEURS.

Dix-neuf joueurs sont inscrits dans le tournoi des damistes québecois commencé dimanche à l'Union Commerciale. Plusieurs matchs ont déjà été disputés. Un premier rapport sera publié demain.

LIGUE ST-CYRILLE.

Les clubs de la ligue Saint-Cyrille (un "All Stars") lancent un défi au Marquette. Informations, 3-2108.

A BEAUPORT.

Le Salaberry, de Beauport, a défait le Boischâtel - Amateur, par 5 à 2, hier. Ce soir, le Beauport recevra l'Union Libérale, de la ligue Nationale. La partie, qui commencera à 8 heures 30, promet d'être intéressante.

MESSAGE DE MARTEL.

Le président Martel, de l'union locale des raquetteurs, vient d'adresser un message à tous les raquetteurs étrangers en faveur de la convention. Il donne le programme détaillé et insiste sur l'importance de la réunion internationale. Nous publierons ce message demain.

UN DEFI.

Le club de hockey du mess des sergents lance un défi au Citadel Brick pour jouer sur le terrain de ce dernier. Informations, L. Barbeau, 2-6843, entre 5 heures 30 et 7 heures.

SALLE LAMBERT.

L'équipe de pool de la Salle Lambert a défait la salle Gagnon par un score de 250 à 166, hier soir, dans la ligue locale de pool. Environ 500 amateurs étaient présents. Le joueur Arthur Lachance a enregistré un véritable record en touchant à la 100e bille. Une erreur a été commise et un total de 97 lui a été crédité. Un prix de $5 offert par M. J. Edouard Lambert a été présenté à Lachance. Des représentants de tous les clubs de la ligue étaient à la salle Lambert.

JOUEUR BLESSE.

Brindamour, un équipier du Mira, de la ligue des Bons Sports a été blessé à la tête en fin de semaine, au cours d'une partie à Donnacona. Il s'agit d'un lancer accidentel. Brindamour pourra reprendre son poste sous peu

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Greta Garbo et Lewis Stone
— dans —
"ROMANCE"
— aussi —
Une belle vue à sensation
"Le Tourbillon de la Mort"

JOUTE A PORTNEUF

Le club de hockey Building Products Ltd, de Portneuf, a reçu la visite du club de la Voirie de Québec et l'a défait au score de 4 à 1 dans une partie très intéressante. Plusieurs des joueurs de la Voirie n'avaient joué qu'une ou deux parties, cette année, de sorte qu'ils n'étaient pas aussi entrainés que les joueurs du Portneuf qui en étaient à leur sixième partie (deux défaites et quatre victoires).

Henri Bernatchez fut le plus en évidence pour la Voirie, tandis qu'Eudore Frenette, du B.P.L., scora deux points pour son club. H.-P. Gignac et Fernand Gignac scorèrent les deux autres points du Portneuf.

Voici l'alignement des clubs et le sommaire:

VOIRIE: Ed Tanguay, Alb. Royer, P.-E. Baillargeon, C. Roy, R. Gilbert, V. Carbonneau, G. Marineau, H. Bernatchez et André Gélinas.

PORTNEUF: Alp. Matte, Jos. Gignac, M. Paradis, B. Fiset, F. Gignac, E. Copeland, H.-P. Gignac, R. Marcotte et Eudore Frenette.

Première période:
1—Portneuf, Frenette, 0.40
2—Portneuf, E. Frenette, 16.00
eDuxième période:
Pas de point,
Troisième période:
3—Portneuf, F. Gignac, 7.00
4—Portneuf, H.-P. Gignac, 11.00
5—Voirie, H. Bernatchez, 19.00

Arbitre, Fred. Dupont. Chronometreur, Alf. Maillette. Juges des buts, C. Godin et C. Gignac.

LE VILLEMAY

Le Villemay, de la ligue Nationale, lance un défi au Chronicle - Telegraph ainsi qu'à tout club de la ligue des Bons Sports ou à d'autres bons clubs indépendants du district pour jouer dimanche prochain à 2 heures 30.

Pour informations, s'adresser à 5602 entre midi et une heure, et à 1050 Lévis de cinq heures à dix heures du soir.

PROGRAMME DOUBLE
CHARLES RUGGLES
FRANK MORGAN
GINGER ROGERS
STANLEY SMITH
— dans —
"QUEEN HIGH"
AUSSI
RUTH CHATTERTON and CLIVE BROOK
IN
"Anybody's Woman"
A Paramount Picture
2 Jours seulement
Assistez aux matinées
CARTIER

GRANDE SOIREE DE GALA LE 30 JAN. AU CHATEAU

Parmi les événements de la convention internationale des raquetteurs, il appert que la soirée de gala du 30 janvier, au Château Frontenac, ne sera pas des moindres. Des artistes comme M. Omer Godbout Mlle Duhamel, Mlle Aubry et quelques autres non encore désignés réussiront à soutenir l'intérêt durant une heure et demie environ. La soirée commence à 8 heures 30 dans la grande salle du Château Frontenac. Deux pièces ont été choisies. Ce sont "Les croir" et "Bien folle est qui s'y fit". La première réunira deux acteurs. Six artistes figureront dans l'autre. Le chant, la musique et une distribution de prix compléteront le programme de la soirée. Le prix d'admission sera de $1. On prétend réunir près d'un millier de personnes. La soirée est organisée au profit des comités d'organisations de la convention, des sports et du tourisme d'hiver.

HOCKEY A ST-RAYMOND

Comme il a été publié il y a quelque temps, une ligue de hockey a été formée dès le commencement de la saison.

Dimanche, le 11, le Dollard et le Laurentides en sont venus encore aux prises pour la deuxième fois et ce n'est qu'après 70 minutes de jeu que ce dernier remporta la victoire par un score de 8 à 7. Ce fut une joute bien intéressante pour l'assistance.

Le 14 janvier, le Canadien lutta contre le Dollard pour la deuxième fois. Quoique, cette fois-ci, son espoir de sortir victorieux fut grande, il s'en retourna blanchi par 2 à 0. Ce fut la partie la plus intéressante jusqu'à date.

Voici l'alignement des joueurs dans cette partie:

	DOLLARD	CANADIEN
BUTS	Ph. Rivard	Ph. Déry
DEFENSES	R. Denis H. Lemaire	Ls Cloutier J. Falardeau
CENTRES	A. Collin	L. Bellerive
AILES	W. Gingras A. Readman	R. Châteauvert P. Genest
SUBSTITUTS	L. Bédard E. Frigon	H. Beaupré A. Génois

Arbitre: G. Hudon.

Pour une deuxième fois, dimanche dernier, le Canadien et le Laurentides entreprirent la lutte. Etant affaibli d'un de ses bons joueurs, le Laurentides, malgré tous ses efforts, n'eut pas l'avantage sur son adversaire durant la deuxième période, et surtout à la fin de la troisième période qui se termina par un score de 6 à 10. Ce fut la première victoire du Canadien.

Voici l'alignement des joueurs:

	CANADIEN	LAURENTIDES
BUTS	Ph. Déry	L. Denis
DEFENSES	Ls Cloutier J. Falardeau	G. Beaupré M. Lanouette
CENTRES	L. Bellerive	L. Paradis
AILES	R. Châteauvert P. Genest	A. Cantin G. Larette
SUBSTITUTS	H. Beaupré A. Génois	

Arbitres: H. Lemaire et G. Hudon.

CLASSEMENT DES CLUBS

	G	P	N	Pts
Laurentides	2	1	1	5
Dollard	2	1	0	4
Canadien	1	2	1	3

De plus en plus l'assistance se fait plus nombreuse. Presque 200 personnes assistaient à la dernière lutte. Espérons que le bon sport de la ligue sera encourage par les spectateurs plus nombreux.

A L'UNION LOCALE

Les délégués à l'Union des Raquetteurs du District de Québec sont priés de ne pas oublier qu'une importante assemblée aura lieu ce soir, à 8 heures précises, à l'Union Commerciale, 110 rue du Pont. Plusieurs comités se réuniront avant cette assemblée. Tout le monde devra se faire un devoir d'être présent. Il s'agit de compléter le programme afin de faire un succès sans précédent de la convention internationale, qui devrait faire époque dans les annales sportives du sport canadien de la raquette. D'après le président Martel, la situation parait très encourageante. Les présidents de comités prétendent que tout va pour le mieux.

LE PROGRAMME DE LA LIGUE DE H.-C. MCCORD

La 1èr série de la ligue de quilles mixte, dont les président et secrétaire sont H.-C. McCord et Henri St-Amand, se continuera jusqu'au 3 mars. Le programme comprend sept soirées de quatre joute chacune. Au moment où nous écrivons ces lignes, un 8e club n'a pas encore été désigné.

Voici la cédule que nous communique le secrétaire St-Amand :

1ère SERIE

20 janvier :
Bell Telephone vs Sharples —2-3
——— vs Boswell — 4-5
Nationals vs Quebec Power
Nationals vs Quebec Power — 7-8
Château F. vs Quebec Railway—9-10

27 janvier :
Sharples vs ——— — 2-3
Quebec Railway vs Nationals —4-5
Boswell vs Bell Telephone —7-8
Quebec Power Château Frontenac — 9-10

3 février :
Château Frontenac vs ——— —2-3
Nationals vs Boswell — 4-5
Sharples vs Quebec Power — 7-8
Bell Telephone vs Quebec Railway — 9-10

10 février :
Boswell vs Sharples — 2-3
Chât. Frontenac vs Nationals—4-5
——— vs Bell Telephone — 7-8
Quebec Power vs Quebec Railway — 9-10

17 février :
Nationals vs ——— — 2-3
Quebec Railway vs Boswell — 4-5
Bell Telephone vs Quebec Power — 7-8
Sharples vs Château Frontenac — 9-10

24 février :
Quebec Railway vs Sharples — 2-3
Bell Telephone vs Nationals — 4-5
——— vs Quebec Power — 7-8
Boswell vs Château Frontenac — 9-10

3 mars :
Nationals vs Sharples — 2-3
Quebec Power vs Boswell — 4-5
Château Frontenac vs Bell Telephone — 7-8
——— vs Quebec Railway — 9-10.

LA CAISSE D'ECONOMIE

Ste-Julie				
Le Brun	72	95	61—	228
E. Wagner	120	124	93—	337
M. Cantin	133	102	137—	362
	325	321	281—	927
St- François d'Assise				
J.-A. Villeneuve . .	31	25	82—	138
G.-A. Fortin	92	106	104—	302
G. Descarreaux . .	102	122	137—	361
	225	253	323—	801
Ste-Julie: 2-1.				
Haute - Ville				
L. Maranda	89	122	113—	324
J. Fortin	102	124	90—	316
H. Voyer	81	93	138—	312
	272	339	341—	952
St-Malo				
J.-H. Forgues . . .	87	100	98—	285
R. Gingras	83	104	132—	319
M. Houle	132	148	98—	378
	302	352	328—	982
St-Malo: 2-1.				

ST-ANDRE

Statistiques.— Il y eut au cours de l'année 1930, 5 mariages, 31 baptêmes, 22 sépultures dont 6 enfants et 16 adultes.

La population de la paroisse est de 1192 âmes reparties comme suit: 623 personnes dans les rangs, 460 dans le village, 109 à l'hospice.

Marguilliers.— M. Ludger Paradis a été nommé marguillier en remplacement de M. Ludger Ouellet, sortant de charge.

Baptêmes.— On été baptisés le 4 décembre Marie, Alfrédine, Françoise, enfant de M. et Mme Albert Boucher.

—Le 30 décembre, Jos., Benoit, Victorin, enfant de M. et Mme Alphonse Lapointe.

—Le 5 janvier, Jos, Gilles, Emilien, enfant de M. et Mme Omer Beaulieu.

—Le 7, Marie, Rolande, Gisèle, enfant de M. et Mme Octave St-Pierre.

—Le 5, Marie Marcelle, Jeannette, enfant de M. et Mme Philippe Laforest.

LIGUE MIXTE.

Les premières parties de la ligue mixte de quilles ont donné les résultats suivants: Quebec Railway bat Boswell II, par 3 à 0; Nationals bat Quebec Power, par 3 à 0; Bell Telephone bat Sharples, par 3 à 0; Boswell I bat Bell Telephone, par 3 à 0.

MONT-LOUIS

Mardi, le 6 janvier, il y eut soirée chez M et Mme E.-P. Cleary, à Mont-Louis, Gaspé, en l'honneur de la fête des Rois. Etaient présents: M. et Mme E.-P. Cleary, M. et Mme M.-A. Beaulieu, M. et Mme P.-F. Furlong, Miles Gladys Cleary, Berthe Lévesque, Marie-Anne Poitras, Cécilia Lemieux, Aline Houde, Léonie Levesque, Béatrice Houde, Anne-Marie Levesque, MM. Léo Cleary, Norman Cleary, Bellie Cleary, Antonio Bouchard, Robert Turgeon, Evague Lemieux, Roméo Poitras, Eugène Boucher, Alphonse Tremblay, Dr Jean Pelletier.

On se sépara à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette soirée.

—Le 11, Marie, Germaine, enfant de M. et Mme Louis Ouellet.

—Malades.— M. Ludger Paradis et sa fille Mlle Laura ont été malades. M. Lucini Paradis de Montréal, Mesdames Lavoie de Victoriaville, Sirois de Lauzon, Bélanger et Caron, de St-Antoine, étaient auprès de leur père.

THEATRE Canadien
LE MEILLEUR SPECTACLE POUR LE PRIX
ATLANTIC
CINQ REPRESENTATIONS PAR JOUR
Matin 10 hrs 20
Après-midi 1.30, 3.15 30
Soirée : 7.30, 9.30 40

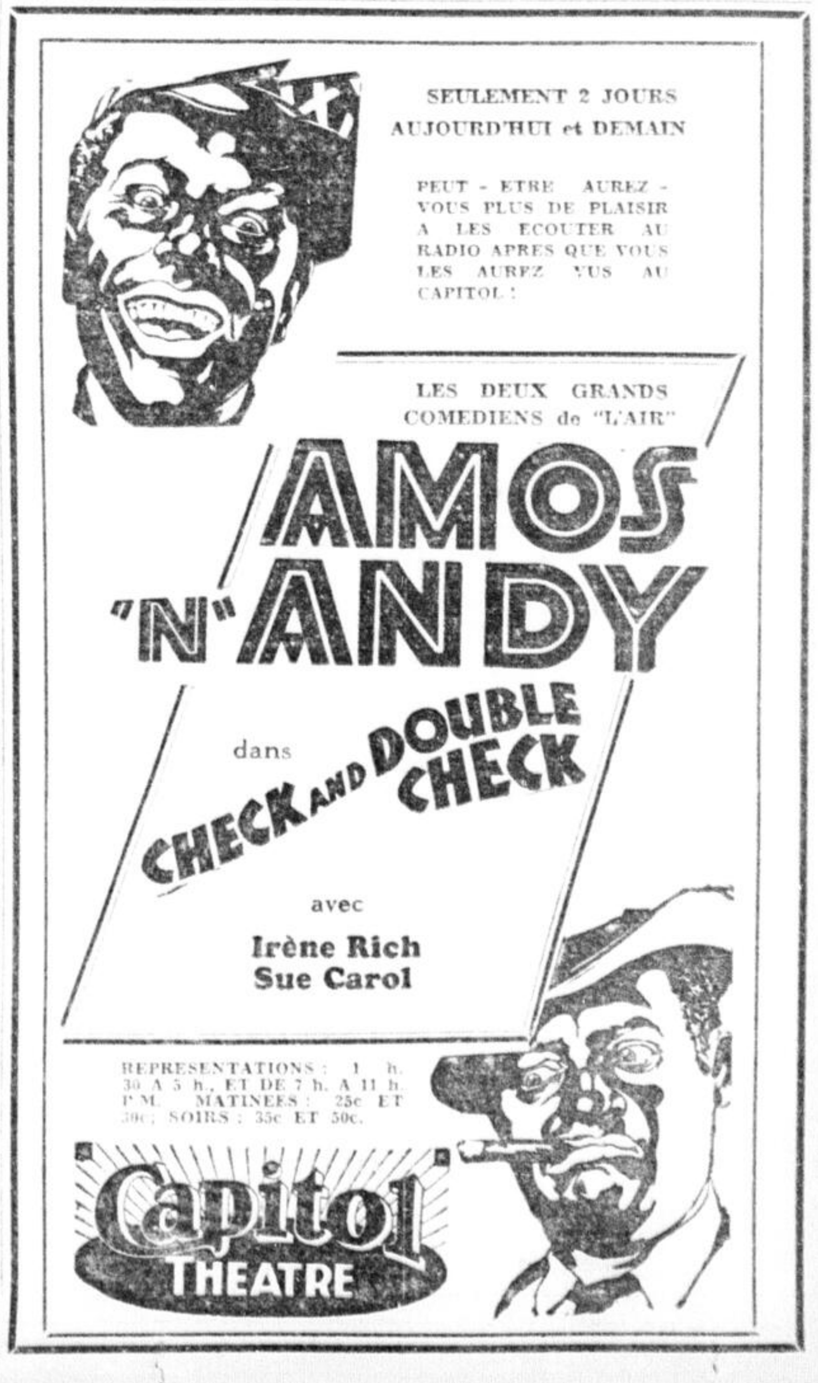
SEULEMENT 2 JOURS
AUJOURD'HUI et DEMAIN
PEUT - ETRE AUREZ - VOUS PLUS DE PLAISIR A LES ECOUTER AU RADIO APRES QUE VOUS LES AUREZ VUS AU CAPITOL !
LES DEUX GRANDS COMEDIENS de "L'AIR"
AMOS "N" ANDY
dans
CHECK AND DOUBLE CHECK
avec
Irène Rich
Sue Carol
REPRESENTATIONS : 1 h. 30 A 5 h., ET DE 7 h. A 11 h. P.M. MATINEES : 25c ET 30c; SOIRS : 35c ET 50c.
Capitol THEATRE

Téléphonez tout de suite à 2-7700 et dites: je voudrais publier une annonce classifiée

TARIF

des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

21 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronnet . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél.	2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . . Tél.	2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél.	3-0733
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Valier . . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . . Tél.	3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . Tél.	2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . Tél.	2-3120
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . Tél.	2-6363
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-8356
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-6333
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . . Tél.	2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-4327
Sucursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél.	2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-7700

PERDU

TROUSSEAU DE CLEFS perdu mercredi dernier. La personne qui l'a trouvé voudra bien téléphoner à 2-1205. Mlle **NORMANDEAU**. 197-3—1

UN PENDANT D'OREILLE en or monté de 4 pierres améthistes, perdu mardi après-midi, de la rue Garneau, jusqu'au No 415, 1ère Avenue, St-François d'Assise. Récompense. Rapporter au **BUREAU DE L'EVENEMENT**, Québec. 193-6—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour portraits demandés. Ecrire pour catalogue et prix. **UNITED ART LIMITED**, No 162, John, Toronto. 193-36—5

INSPECTEUR. — Une vieille compagnie d'assurance-vie demande un inspecteur d'expérience pour le district de Québec à Gaspé. Faire application par lettre en mentionnant l'expérience et le salaire désiré. Toute application strictement confidentielle. Ecrire à Casier No 407, l'Evénement, Québec. 186-26—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7490. 178-26—11

ANGLAIS ENSEIGNE par institutrice de langue anglaise. Leçons privées ou par groupe. Heure au goût de l'élève. Tél. 3-1578. 197-6—11

COURS PRIVES. Français, anglais, correspondance, spécialité sténographie bilingue, cours préparatoire pour examen du Service Civil, dactylographie, mathématiques, tenue des livres. Son conversation anglaise par un professeur de langue anglaise. Mlles **NOEL DE TILLY**, No 253, rue St-Jean. 189-26—11

COURS FRANCAIS ET ANGLAIS, sténographie bilingue, méthode des plus rapides, clavigraphie, succès assuré. Strictement privé si désiré. Tél. 2-6040-W. 191-26—11

COLLEGE WALLACE, No 38, Côte du Palais. Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à **J.-W. WALLACE, C.E.** 193-26—11

Mlle STUETON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Donnez-moi une entrevue. S'adresser au No 8, **RUE STE-FAMILLE**. Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à **A.-F. FORTIER**, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

ECOLE BLUTEAU

105 DE LA CANARDIERE, Tél. 4-3215. Cours commercial complet. Spécialités : Anglais, comptabilité, sténographie, arithmétique commerciale. Correspondance. Cours d'ensemble et complètement privés. Cours pour garçons et filles donnés séparément. 181-26—11

EMPLOIES DEMANDES

HOMME MARIE de 37 ans, avec expérience de 18 années dans la comptabilité et finance, désire une position à la ville ou à la campagne. Bonnes références si exigé. Tél. 3-9790. 195-6—9

FEMMES DEMANDEES

DAMES et DEMOISELLES demandées pour vendre des fleurs au profit de la Société St-Vincent de Paul, Conférence St-François-Xavier, les 28 et 29 janvier. Une allouance de 15 p.c. sera accordée aux vendeuses. S'adresser à **Mme MOISE BELAND**, No 31 1-2, rue St-Luc. 197-3—12

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES dans toutes les paroisses opur distribuer nos calendriers religieux, salaire et commission. The Messenger, **3A, RUE D'AUTEUIL**, Québec. 188-26—13

HOMMES DEMANDES dans toutes les campagnes, pour la vente à commission des laveuses électriques Gilson et colonies éleveuses (Brooders), à prix très bas, directement du manufacturier. S'adresser à **SERVICES GILSON**, No 78, rue St-Pierre, Québec. 193-6—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à **M. CHAMBERLAND**, No 163, rue Bouffard.

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE. — Huit ou neuf pièces, plus chambre de bain et autres commodités. Plein pied ou deux étages. Chauffé. Dans la partie haute de la ville, de préférence entre la Grande-Allée et la rue St-Jean, depuis le Parlement jusqu'à la rue Bourlamaque. S'adresser par téléphone à 7509.

LOGEMENT DEMANDE pour le 1er mai, 7 pièces plus chambre de bain moderne, en parfait état, neuf si possible, quartier Belvedère préféré. Ecrire, en donnant prix et détails, à Casier No 409, l'Evénement, Québec.

ON DEMANDE A LOUER un logement pour mai prochain, 8 chambres, chauffé, dans la paroisse Notre-Dame, partie haute, pour quatre grandes personnes. S'adresser à **J. PICARD**, No 86, Chemin St-Louis, Tél. 3-1774. 187-26—16

ON DEMANDE (DIVERS)

LAVAGE DEMANDE. — On demande un lavage à la maison. Ouvrage fait avec soin. Ecrire à Casier No 415, l'Evénement, Québec. 197-2—16

NOUS ACHETONS les cartes "Turret". Payons 20c la série complète, ou 35c pour 100 cartes mélangées. S'adresser à Pharmacie **J.-E. DUBE**, No 152, rue St-Jean, ou Pharmacie **BERNIER**, No 271 1-2, rue St-Joseph. 193-26—29

ON DEMANDE à louer un terrain situé près du chemin St-Louis ou dans les alentours du Pont de Québec. Ecrire à Casier No 418, l'Evenement, Québec. 198-6—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, refrigérateur électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 198-6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, No 15, rue Buade, chauffés, planchers de bois dur, et voûtes à chaque étage. Ainsi que logement de 7 chambres, y compris la chambre de bain. S'adresser, pour conditions et plan, à **JOS. COTE LIMITEE**, No 188, rue St-Paul, Québec. 179-26—18

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 198-26—18

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés. Service d'ascenseurs à passagers et à fret et concierge. S'adresser à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 193-26—18

BUREAUX A LOUER, éclairés, chauffés et nettoyés, bâtisse équipée avec système d'arrosoirs automatiques (sprinkler System). S'adresser à **WHITEHEAD & TURNER LIMITED**, No 40, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-7800. 12—18

BUREAUX A LOUER. — Bureaux spacieux à louer dans l'Edifice de La Caisse d'Economie, No 23, rue St-Jean. Pour informations, s'adresser à **LA CAISSE D'ECONOMIE**, No 21, rue St-Jean. 192-26—18

EDIFICE DU CLUB AUTOMOBILE. — Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin des rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er mai, pour des bureaux d'affaires ou de professionnels. Site central. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés, par étages, ou en tout. S'adresser au **SECRETAIRE DU CLUB AUTOMOBILE**, No 69, rue Buade. 188-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, dans famille anglaise et maison tranquille, belle chambre propre et chaude, simple ou double. Eau chaude continuellement. Pour plus d'informations s'adresser au No 71, **RUE ST-LOUIS**, Québec. 197-6—20

A LOUER. — Belle grande chambre, située au centre des affaires, avec usage de bain, téléphone. Châssis donnant sur la rue. S'adresser à 70, **ST-AUGUSTIN**. 195-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE-BOUDOIR très propre, ensoleillée et bien chauffée; eau chaude et eau froide; bain et téléphone sur le même plancher; conviendrait pour une ou deux personnes, clientèle choisie. S'adresser sur les lieux, No 18, **RUE STE-URSULE**, Tél. 2-1672-W. 196-6—20

CHAMBRE A LOUER, grande ou petite, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au No 29, **AVENUE STE-GENEVIEVE**, Tél. 2-2504-W. 196-6—20

CHAMBRE DOUBLE ou simple, avec eau chaude courante, toutes améliorations modernes, bien éclairée, tout près du Parlement. Maison tranquille. Conviendrait pour député ou autre. Prix modéré. S'adresser au No 112, **GRANDE-ALLEE**. 197-6—20

CHAMBRE A LOUER, avec pension si désiré. S'adresser au No 19, **RUE ST-JOSEPH**. Tél. 2-7070. 198-6—20

CHAMBRE A LOUER. Améliorations modernes. S'adresser au No 253, **RUE ST-CYRILLE**, Tél. 3-2640.

JOLIE GRANDE CHAMBRE vivoir, propre, bien éclairée, usage de cuisine et du téléphone. Améliorations modernes. Aussi chambre simple. Prix raisonnable. S'adresser au No 7, **RUE STE-FAMILLE**. 183-26—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de Ville fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 195-26—20

RUE ST-JEAN, No 374, 2 jolies chambres à louer à très bas prix, chauffées, éclairées, chambre de bain sur le même étage, usage du téléphone. Pour informations, appeler 2-6040-W. 192-6—20

RUE ST-JEAN, No 134, chambres simples et doubles, avec eau courante dans la chambre, bien chauffées, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-4869. 196-6—20

SUITE D'APPARTEMENTS, chambre et boudoir, avec chambre de bain, bien meublée. Aussi autre chambre avec eau dans la chambre. Prix très raisonnable. S'adresser au No 3, **DES URSULINES**, près rue Ste-Ursule. 197-6—20

SUR LES REMPARTS, grande chambre, sur le devant, chauffée, eau courante. Aussi petite chambre sur le devant, voisine de la chambre de bain. S'adresser à Tél. 2-3354-J. 193-6—20

UNE JOLIE grande chambre (petit appartement), bien chauffée, éclairée, meublée, entrée privée, téléphone, bain sur le même plancher, bien propre. Prix modéré. S'adresser au No 54, **COTE DE LA MONTAGNE**. 197-6—20

"Le Petit Curieux" --- L'oiseau-moqueur et le rossignol --- *Par Pim*

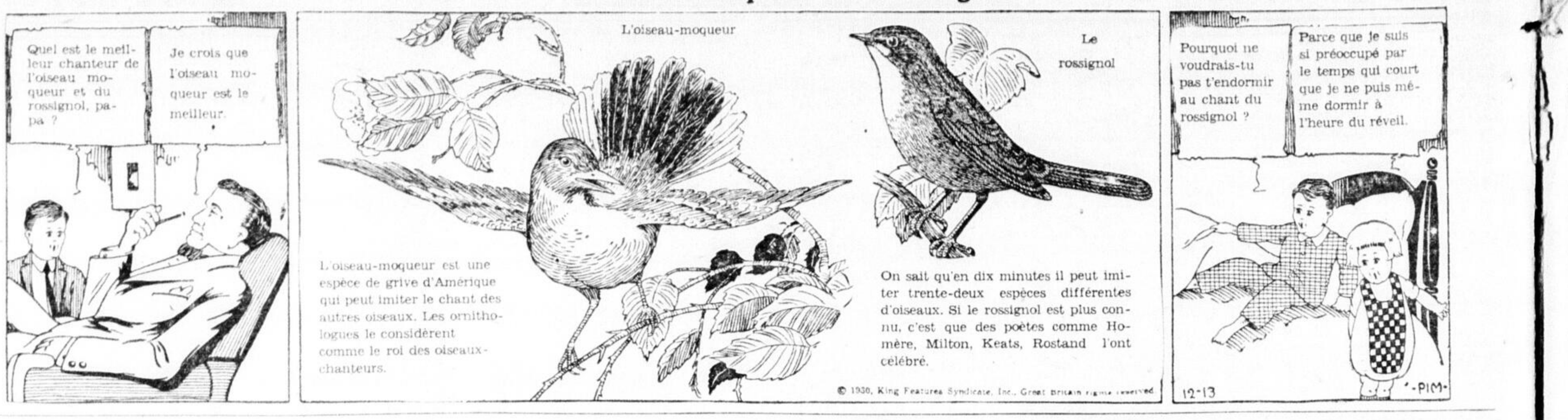
Quel est le meilleur chanteur de l'oiseau moqueur et du rossignol, papa ?
Je crois que l'oiseau moqueur est le meilleur.
L'oiseau-moqueur
Le rossignol
L'oiseau-moqueur est une espèce de grive d'Amérique qui peut imiter le chant des autres oiseaux. Les ornithologues le considèrent comme le roi des oiseaux-chanteurs.
On sait qu'en dix minutes il peut imiter trente-deux espèces différentes d'oiseaux. Si le rossignol est plus connu, c'est que des poètes comme Homère, Milton, Keats, Rostand l'ont célébré.
Pourquoi ne voudrais-tu pas t'endormir au chant du rossignol ?
Parce que je suis si préoccupé par le temps qui court que je ne puis même dormir à l'heure du réveil.
© 1930, King Features Syndicate, Inc., Great Britain rights reserved.
12-13
-PIM-

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

21-27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près de Château, et 28, rue Couillard, belles chambres meublées et chauffées, eau chaude et privilège de faire la cuisine. Prix modéré, Tél. 2-4301. 196-6—20

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION. S'adresser à **PENSION URSULA**, No 40, rue Ste-Ursule, Québec. 184-26—20

CHAMBRE ET PENSION. — S'adresser 128 **D'AIGUILLON**. Tél. : 2-6027. 195-6—20

PENSION ST-JEAN

CHAMBRE A LOUER, avec eau courante. Repas servis à la carte ou au mois, à des prix très réduits. S'adresser à **PENSION ST-JEAN**, No 97, rue St-Jean. 193-6—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Distraction absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682, **CHEMIN STE-FOY**, Québec, Tél. 7067. 197-26—20

MATERNITE PRIVEE licenciée, place distinguée et tranquille où il n'y a pas d'enfant. Repas servis dans les chambres. Prix modéré. Pour informations, écrire à Boîte Postale 792, Bureau de Poste, Haute-Ville, Québec, Tél. 8518. 24—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle, en dehors de la ville. Médecin au goût de la cliente. Bons soins. Prix modéré. Ecrire à Casier No 368, l'Evénement, Québec. 12—20

ENTREPOTS A LOUER

A LOUER, local de 1,500 pieds de superficie, sur premier plancher, autrefois occupé par Aetna Biscuit Co. Possession immédiate. Situé dans le centre manufacturier, chauffé et protégé par "Sprinkler". S'adresser à **J.-H. LAROCHELLE & FILS LIMITEE**, No 533, rue St-Valier, Québec. 139-26—24

BOUTIQUE A LOUER. — S'adresser 156 **RUE DES COMMISSAIRES**, Tél. 3-0050. 195-6—21

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non chauffé. Aussi bureau connectant. S'adresser à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 198-6—21

LOCAL A LOUER, No 55 1-2, rue Ste-Marguerite, 38 pieds de profondeur, deux étages, grande vitrine et bureau, très propre, bien fini. Pour visiter, s'adresser à **W. LAFRAMBOISE**, Tél. 4-4731. 195-6—25

RUE DU PONT, boutique ou entrepôt à louer. Aussi maison à vendre, pas de rente de terrain, située près du boulevard des Fossés. S'adresser au No 96, **AVENUE BROWN**, Tél. 3-2657. 194-8—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT MODERNE, chauffé, disponible immédiatement. S'adresser sur les lieux, No 19, **RUE STE-ANGELE**, au concierge, ou par téléphone, à **J.-A. MARIER**, No 17, rue St-Jacques, Tél. 2-4082. 197-6—23

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No 52, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No 67, rue d'Aiguillon, 7 chambres, chauffé. Clairs de tout. S'adresser au No 34, **RUE ST-AUGUSTIN**, Tél. 2-1704, Rés. 2-1727. 193-26—23

APPARTEMENTS de deux pièces et plus, avec cuisinette et bain. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser au concierge, **APPARTEMENTS COLINETTE**, No 8, rue Collins. 193-6—23

A LOUER, rue St-Cyrille, No 251, logement chauffé, 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à **P. POULIOT**, No 253, rue St-Cyrille, Tél. 3-2640.

APPARTEMENTS de 2, 3, 4 pièces chauffés, chambre de bain, eau chaude à l'année, meublés ou non. Aussi chambres simples et doubles. S'adresser au No 138, **RUE STE-ANNE**, Tél. 2-6177. 195-26—20

GRANDE-ALLEE, No 281, 8 pièces et chambre de bain, chauffé. Grande-Allée, No 266, 7 pièces et chambre de bain, chauffé. **E.-A. TREMBLAY**, No 270, Grande-Allée, Tél. 8730. 193-26—23

LOGEMENTS A LOUER. — 4, 5, 6, et 7 chambres chauffés. Améliorations modernes, planchers en bois dur, eau chaude à l'année. Prix variant de $30.00 à $55.00. A 50 rue Fraser et 208 Ave. des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tél. 2-1475. 187-26—23

LOGEMENT A LOUER. — Cinq chambres et chambre de bain, très propres, chauffées, pour $35.00 par mois. S'adresser à 94, **LACHEVROTIERE**. Conviendrait bien pour un couple de jeunes filles. 194-6—23

LOGEMENT A LOUER, 8 pièces, chambre de bain en plus. S'adresser à Tél. 2-3154, ou au No 101, **RUE ST-JOACHIM**, Québec. 194-6—23

LOGEMENT de 6 pièces et chambre de bain, non meublé, quartier Belvédère, à louer immédiatement. Cause de départ. Prix modéré. Ecrire à Casier No 500, l'Evénement, ou Tél. 2-6115.

LOGEMENT A LOUER, rue St-Jean, près Hôtel Victoria, 5 pièces plus chambre de bain, 3ème étage, commodités modernes, chauffé. Possession immédiate. Tél. 2-1365 ou No 63, **RUE ST-JEAN**. 192-6—23

LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, avec garage si désiré. S'adresser au No 31, **RUE D'ARTIGNY**, Tél. 2-5597. 194-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

LOGEMENT A LOUER, au No 151, rue d'Aiguillon, 7 chambres. S'adresser à **M. DUGAL**, No 400, rue St-Jean, Tél. 2-1052. 195-6—23

LOGEMENTS de 6 et 7 chambres plus chambre de bain. Belle finition, chauffés, maison neuve située au No 17, Avenue Lévis, près du monument des Braves. S'adresser à **ANT. SEVIGNY**, No 375, rue St-Olivier, Tél. 3-2701. 186-26—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, refrigération électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, **RUE ST-PAUL**, Tél. 2-6403. 198-6—23

LOGEMENT de 7 pièces, chauffé, No 104, Avenue des Erables; autres logements de 5 et 6 chambres, chauffé, No 423, rue St-Jean, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à **C.-E. BOIVIN**, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752 ou 2-0851. 198-6—23

RUE RICHELIEU, No 340, logement à louer, 2ème étage, 7 pièces plus chambre de bain. Confortable et chaud. $31.00. S'adresser au No 81, **RUE RICHELIEU**, Tél. 2-5731-W. 195-6—23

RUE LATOURELLE, No 126, logement à louer, de 7 chambres, avec bain, grenier et cave. Gaz et électricité. Pour informations, s'adresser à **J. PARADIS**, No 122, rue Latourelle, Tél. 3-4960. 195-6—23

RUE ST-JEAN, No 374 1-2, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, très modernes. Conviendraient pour bureau. Aussi logement de 9 pièces, chauffé. **M. ROBITAILLE**, No 574, rue St-Jean. 6—23

RUE CREMAZIE, No 57, plain-pied de 7 chambres, chambre de bain comprise, plancher en bois dur, système de chauffage indépendant. S'adresser à **R.-A. HUDON**, No 390, rue St-Cyrille, Tél. 8623. 195-6—23

RUE ST-GABRIEL, Nos 81 et 81 1-2, logements de 11 et 5 chambres plus chambre de bain, chauffés, hangar, garage. Central pour louer des chambres. S'adresser au No 541 1-2, **RUE ST-JEAN**, Tél. 3-1724. 193-6—23

RUE ST-JEAN, No 469, logements à louer, de 9 chambres avec chambre de bain, aussi deux petits logements de 4 appartements, meublés, pour le 1er mai. 1 logement de 4 appartements, meublé. Deux magasins. Possession immédiate. S'adresser au No 469, **RUE ST-JEAN**, app. No 3. Tél. 2-7570-W. 192-26—23

RUE STE-URSULE, No 15. — Beau logement de 7 pièces, aux deux étages supérieurs. Grand salon avec foyer. Fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plateforme en arrière. Visible de 2 à 5 heures. $50 par mois, chauffage en plus si désiré. **J.-A. PAINCHAUD**, Cap-Santé (téléphone "Donnacona"). 192-26—23

RUE ST-CYRILLE, coin Moncton, 3e étage, 9 chambres plus chambre de bain et toilette, très moderne. S'adresser à **J.-A. CHIQUETTE**, No 395, rue St-Cyrille, Tél. 5550. 191-26—23

BELVEDERE

AVENUE DES BRAVES, No 60, logement de 9 chambres, chauffé, chambre de bain en tuile, foyer, poêle électrique, grande cave, cave à légumes, garage chauffé. S'adresser à **J.-A. BEAUDET**, No 58, Avenue des Braves. 196-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, Nos 78 et 80, deux logements à louer, de 6 chambres plus chambre de bain, avec système de chauffage indépendant. S'adresser à **A. PICN**, No 47, rue St-Cyrille, Tél. 3-2467. 195-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 95-101, logements de 6 chambres plus chambre de bain, chauffés. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99, **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 5955. 193-26—23

AVENUE BROWN, No 66, logement de 7 pièces plus chambre de bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser au No 14, **RUE STE-MARIE**, Tél. 8629. 198-6—23

A LOUER, 9 pièces plus chambre de bain, 2 étages, avec grandes galeries à l'arrière, balcon en avant. Chauffé. No 268, rue St-Cyrille, près Bourlamaque. Tél. 3-4213. 197-6—23

AVENUE LAURENTIDE, No 29, logement de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Prix $55.00 par mois, garage compris. S'adresser à **ALP. MORENCY**, Tél. 5680 ou 8865. 197-6—23

AVENUE BROWN, No 55, logement de 8 chambres plus chambre de bain en tuile avec douche, chauffé, maison neuve. S'adresser au No 210, **RUE CREMAZIE**, Tél. 6933 ou 3-4840. 197-6—23

LOGEMENT A LOUER, Avenue Cartier, 5 et 6 chambres, chauffé. Avenue des Laurentides, 5, 6, 8 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique et garage si désiré. S'adresser à **CHRYSANTHE JOBIN**, No 182, rue Latourelle, Tél. 5338, et le soir, 6985. 194-6—23

LOGEMENT A LOUER, No 754, rue St-Cyrille, 6 chambres plus chambre de bain, maison neuve, plancher en bois dur. Visible de 2 à 5 heures. S'adresser à Tél. 6284 et 5159. 195-6—23

LOGEMENT CHAUFFE, 9 chambres plus chambre de bain, très moderne, avec garage, à louer à bonnes conditions. No 96, Avenue Brown. Tél. 5709, ou 6667. 195-26—23

MAGNIFIQUE PLAIN-PIED à louer, de 9 chambres plus chambre de bain, dépense, très moderne et propre, chauffage à l'huile, garage. Situé au No 133, Avenue Brown. S'adresser à Tél. 3-4472. 198-6—23

PRES DE L'AVENUE BELVEDERE et Chemin Ste-Foy, Rue Calixa, logements de 9 et 10 chambres, maison neuve, très ensoleillé, maison seule, garage chauffé. Aussi Avenue Brown, No 98, 10 chambres. S'adresser à **EAST & MASSON**, No 19, Avenue Cartier, Tél. 6761. 192-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à **ISIDORE LAPERRIERE**, No 80, rue Marguerite Bourgeois. Tél. 3-3711. 188-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

BEAU LOGEMENT A LOUER

10 CHAMBRES, chauffées, eau chaude à l'année, dans des tuyaux en cuivre, garage chauffé. Situé au coin du chemin Ste-Foy et de l'avenue Lévis, près des chars. S'adresser à **M. HUBERT L'HEUREUX**, 1, Avenue Lévis, tél. 5948. 195-6—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER, beau grand logement de 18 apaprtements, poste établi, très bon poste pour une maison de pension, situé en face du Carré Parent, entrée, No 12, rue St-Valier. S'adresser à **M. ALF. BEAULIEU**, No 247, rue St-Valier, Tél. 2-3894-J. 194-6—23

A LOUER pour le 1er mai, suite de deux appartements dans maison de pension privée, comprenant boudoir et chambre à coucher, plancher en bois dur, chambre de toilette privée, usage du téléphone, pension de première classe. Occupée depuis plusieurs années par médecin. Véranda en avant de la maison et galerie en arrière. Place centrale, éclairée et gaie. Idéal pour bureau de médecin, dentiste, avocat, etc. Conviendrait aussi très bien pour nouveaux mariés ou couple sans enfant, ou deux jeunes gens ou jeunes filles. Prix modéré. S'adresser à **Mlle H. AYOTTE**, No 458, 1ère Avenue, Québec, Tél. 4-0913. 198-6—23

BEAUPORTVILLE, rue St-Edmond, entre les stations de Beauportville et Eglise de Beauport, logement à louer, 6 chambres plus chambre de bain. Garage si désiré. S'adresser à **J.-E.-A. LESSARD**, Tél. 2-6870 s. 2. 193-6—23

LOGEMENT A LOUER, de 5 pièces plus chambre de bain, situé au No 344, 4ème Avenue. S'adresser à **M. ALPHONSE BRETON**, No 46, rue Laliberté, Tél. 3-0661. 195-6—23

LOGEMENTS A LOUER, situés coin des Rues LaSalle et Napoléon et Lasalle, 5 chambres plus chambre de bain. 1 logement chauffé et 1 non chauffé. S'adresser au No 1, **RUE LASALLE**, ou Tél. 3-1400. 193-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés situés aux Nos 634, 636-A, 642, rue St-Valier, et 11-A, 11-D, 11-E, rue d'Argenson. S'adresser à **ALEX. RENAUD**, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 189-26—23

LOGEMENTS de 7 et 8 chambres plus chambre de bain, chauffés. S'adresser au No 336, **RUE ST-FRANCOIS**, coin Caron. Aucune information par téléphone. 195-6—23

LOGEMENTS de 5 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffés, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langelier. S'adresser à **M. FERD. AUDET**, notaire, Tél. 3-5378. 194-6—23

2 LOGEMENTS à louer, 7 appartements chauffés, clairs de neige et de vidanges, situés aux Nos 91 et 93, 2ème Avenue, près de l'église du St-Esprit. S'adresser à **M. EUGENE MONFETTE**, No 89, 2ème Avenue, Tél. 4-2876. 188-26—23

LIMOILOU

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suite de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème **AVENUE**. Tél. 4-4350. 189-26—23

BEAU LOGEMENT à louer, non chauffé, 6 chambres avec chambre de bain, situé 6ème Rue, près 3ème Avenue, Limoilou. Aussi un autre situé rue Artillerie, près Parlement. Informations. Tél. 2-1847-W. 194-6—23

LOGEMENT A LOUER. — Cinq chambres, avec chambre de bain, galerie, cave, hangar et cour. Belle vue sur la Canardière. Situé à 153, 9e rue, Limoilou. S'adresser sur les lieux à **M. A. LAMONTAGNE**, Tél. 4-2209. 196-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 et 6 chambres plus chambre de bain, situés près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à des prix modérés. S'adresser au No 186, **RUE VITRE**, Tél. 4-4990. 197-6—23

PLAIN-PIED

SUR LA 1ère AVENUE, coin de rue, galerie des deux côtés, 6 pièces et chambre de bain, chauffé par propriétaire, garage. S'adresser à **RAOUL RENAULT**, No 552, 1ère Avenue, Tél. 4-4802. 197-6—23

ST-FIDELE, Nos 332-334, 4ème Avenue, 1er et 3ème planchers, 6 chambres, réservoir, dépense, planchers en bois dur, maison neuve. S'adresser à **JOS. PAQUET**, No 98, Côte d'Abraham, Tél. 2-3691-W. 198-26—23

2ème AVENUE, No 221 3-4, paroisse du St-Esprit, logement de 6 pièces plus chambre de bain, dépense, planchers en bois dur, chauffé, eau chaude à l'année, moderne. S'adresser à **J.-H. PAGE**, Tél. 4-3087. 197-3—23

3ème RUE, No 159, Limoilou, beau logement à louer, 6 chambres, passage voûte, belle cave, galerie vitrée en arrière, cour, garage si demandé. Tél. 4-2192, **A. LAFRANCE**. 194-6—23

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison, rue Ste-Famille, 9 chambres, cuisine sur même plancher que salle à dîner, chambre de bain sur chaque étage. **ROY & BAILLARGEON**, notaires, No 126, rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1390. 195-6—24

A LOUER, maison meublée, 17 chambres, chambre de bain sur chaque étage, eau chaude et froide dans les chambres, cour et garage privés. Références de premier ordre exigibles. **ROY & BAILLARGEON**, No 126, rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1390. 195-6—20

COTTAGE A LOUER, ville de Beauport, Avenue du Couvent, Bloc Gagnon, 8 appartements, passage, chambre de bain, fournaise à l'eau chaude, lumière électrique et véranda. S'adresser à **J.-A. GAGNON**, ville de Beauport, Tél. 2-5864-W. 193-6—24

DE LA CANARDIERE, coin Avenue Conway, maison seule à louer, 10 chambres, garage et jardin. S'adresser à **ED. CONWAY**, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 197-6—24

MAISON A LOUER, de 15 chambres. Endroit central pour louer des chambres. Poste établi depuis une quinzaine d'années et bien connu des touristes. S'adresser à **H.-W. McKENNA**, No 9, rue St-Jean, Tél. 2-5525. 197-5—24

A LOUER

MAISONS A LOUER

RUE ST-LOUIS, No 84, maison à louer. Occupation au 1er mai prochain. S'adresser à **CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS**, avocats, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-3818. 193-6—24

RUE HALDIMAND, No 8, maison à louer, 14 chambres, chambre de bain à chaque étage, grande cour. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON**, notaires, No 126, rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1390. 195-6—24

ST-SACREMENT, maison semi-détachée, 8 chambres, bain, cave et grenier, à louer. S'adresser au No 143, **RUE DE REPENTIGNY**, Tél. 3-0318. 197-26—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN. — A louer. Magasin et cave chauffés eau chaude à l'année. S'adresser à 12, **Rue Christie**. 193-6—25

EPICERIE A LOUER, avec licence de bière à volonté, située au No 59, coin Ste-Marguerite et Grant. Ce poste est occupé depuis 18 ans comme épicerie. 3 grandes vitrines et chauffage à eau chaude, avec logement chauffé audessus si désiré. S'adresser à **W. LAFRAMBOISE**, No 421, 1ère Avenue, Tél. 4-4731. 195-6—25

ETAL DE BOUCHER à louer, comprenant bonne glacière, approuvé par le bureau d'hygiène. Réapré à neuf, coin de la 2ème Rue et de la 5ème Avenue. S'adresser au No 28, 5ème **AVENUE**, Tél. 4-2928. 195-6—25

HOTEL CLARENDON, salon de barbier à louer. S'adresser au propriétaire, **HOTEL CLARENDON**, No 22, rue des Jardins, Tél. 2-3629. 198-6—25

MAGASIN A LOUER, No 162, rue Crémazie. Bon poste pour épicerie (licenciée) ou pharmacie, etc. S'adresser à **ROSAIRE DROLET**, No 194, Avenue des Erables. 193-26—25

MAGASIN CHAUFFE à louer, situé au No 263, rue St-Paul. S'adresser à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 198-6—25

MAGASIN A LOUER, occupé par M. Jean Chalifour, No 193, rue St-Jean. Meilleur centre commercial de Québec. S'adresser au propriétaire, **Dr J.-V. LAVOIE**, No 195, rue St-Jean, Québec. 196-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. **ED.-BOISSEAU PICHER**, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 186-26—27

ABANDONNEZ VOS DIFFICULTES, règlement entre créanciers et débiteurs, saisies, jugements loi Lacombe, en ville ou campagne. No 251, **RUE ST-JOSEPH**, chambre 106. 198-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED**, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 197-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 179-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, montants de $100., $300., $500., $1,000 à $10,000. à prêter. S'adresser à **GRENIER & FORTIER**, notaires. No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir, 9479. 198-26—27

COMMERCE

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de robes d'après-midi, du soir, de toutes teintes, $8.95 à $17.50. Choix spécial de robes tailleur, au bas prix de $3.95 à $9.50; costumes de jersey, $9.95. Lingerie, chapeaux, bas, scarfs, kimonos, etc. Ecoulement du stock de **LA PARFUMERIE LE PAON**, No 217, rue St-Jean, Tél. 2-5332. 179-26—29

T. D. DUBUC

C'EST L'HIVER. — Il vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. **T.-D. DUBUC**, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 181-26—n.c.

EUG. DUBOIS ENR.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire **DUBOIS** lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, **RUE ST-VALIER**, Tél. 3-0283. 24—29

MAISON FRANCAISE

LA MODE PARISIENNE, No 322, rue St-Jean, invite toutes les dames à profiter de 25 pour cent sur tous les modèles fin de saison. Nous accorderons 10 pour cent sur broderie bretonne et autres marchandises. 24—29

CARTES TURRET GRATIS

NOUS DONNONS 5 cartes "Turret" (poker's hand) avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 25c. S'adresser à **Pharmacie J.-E. DUBE**, No 152, rue St-Jean, ou **Pharmacie BERNIER**, No 271 1-2, rue St-Joseph. 193-26—29

DIVERS

NETTOYAGE

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, **RUE DU PONT**, Tél. 4-3531. 186-26—35

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, **RUE DORCHESTER**, Tél. 3-0316. 185-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison **OMER JOBIN**, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à **JOS. BERROUARD**, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 184-26—37

AIME LACROIX, poseur de prélarts et tapis. Spécialité, réparation de tapis de tous genres, étant outillé pour coudre tapis et cirer prélarts. Rembourrage de meubles à des prix très modérés. Satisfaction entière. No 74, **RUE SIGNAI** Tél. 33347. 134-26—37

POUR VOS REPARATIONS de meubles, bourrure et couverture d'autos, emballage de meubles, posage de prélart et tapis, encadrement, adressez-vous à **ROLAND GAGNON**, No 112, rue Montcalm, Québec. 148-26—37

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT de 10 chambres à vendre à très bonnes conditions. Cause de départ. S'adresser à **Mme S. LAPOINTE**, No 92, rue de la Couronne, Tél. 3-2145. 6—41

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS CHANTEURS garantis, cages, graines, restorateur de toutes sortes, femelles pour accouplement. Beaux jeunes chiens de laine, blancs, âgés de 2 mois. Biscuits et toutes sortes de remèdes. **LA MAISON DES OISEAUX CHANTEURS**, No 362, rue St-Joseph, Tél. 2-8550. 183-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à **ABATTOIR DES AUTOS**, No 55 rue de la Reine, Tél. 2-2777. 194-26—42

DEUX CAMIONS "FORD", un "Light Delivery", $275.00, et un de 1 tonne, $250.00. Ces camions sont actuellement en usage et peuvent être vus en aucun temps en s'adressant à **ALFRED LESSARD**, No 105, 6ème Rue, Limoilou, Tél. 4-3838.

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. **AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG.**, No 18, 4ème Rue, Limoilou, Tél. 2-2241. 186-26—42

ATTENTION. — Pneus usagés, $1.00 en montant. Aussi Overland Touring avec 4 bons pneus. Radio 5 lampes, $30.00. Abattoir d'automobiles à vendre ou à échanger pour un sédan. S'adresser à **J. CARON**, No 280 1-2, rue St-Paul, Tél. 2-6899-W. 186-12—41

POUR LE RADIATEUR de votre auto pendant les mois d'hiver, nous offrons Antigel, à deux piastres le gallon. Pouvant supporter le froid à 40 degrés. **ADHEMAR GAGNON**, No 163, rue St-Valier. 186-26—43

STATION DUCO

VOITURIERS. — Réparation d'autos, tel que débossage, bois de carrosserie, peinturage, vernissage. S'adresser à **FALARDEAU & BOUTET**, No 131, rue Caron, Tél. 3-3370. 24—41

BOIS ET CHARBONS

AVIS. — Chauffage sec tout scié, fendu, engaré à l'abri. Croûtes de merisier, 4 pieds, 1-2 corde, $5.50; le voyage, $3.00. Bois de corde, merisier, érable, etc., 2 pieds, la 1-2 corde, $3.60. Charbon Stove, sans pierre, $15.50. Téléphone 9829, Côte Bells, Québec. **EDOUARD RUEL LIMITEE**. 181-26—47

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. **COUR A BOIS ST-ROCH**, No 173 1-2, rue du Pont, Tél. 3-4822. 186-52—46

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, merisier, érable, 2, 2 1-2, 3 pieds; croûtes merisier, 5 pieds, slabs de bouleau, bois mou, scié, fendu. Charbon de toutes sortes. **P. SAVARD**, No 55, rue Marie-Louise, Tél. 5787. 24—47

BOIS ET CHARBON. — Bois mou et franc, de toutes dimensions, livré chez vous. **EDMOND CONWAY**, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 182-26—47

BOIS DE CHAUFFAGE, slabs bouleau, crotes merisier, scié, $3.00; merisier, érable, 2 1-2 pieds, $9.50; 2 pieds, $8.50. Charbon Stove, Chestnut, 80c. Coke, 45c. Charbon bois franc, 30c. **H. BOURASSA**, No 154, rue Montcalm, Tél. 7815. 177-26—47

PAUL M. RONDEAU

CHARBON DUR, Stove, à $1.00 la poche; charbon de bois, 10c le sac. Assortiment complet d'épiceries, bières et porter. No 42, **RUE DE L'ALVERNE**, coin des Franciscains, Tél. 3-4687. 196-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 197-26—47

A VENDRE

BOIS ET CHARBONS

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. — Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3ème **AVENUE**, près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 186-26—47

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT A VENDRE

UN CHIC RESTAURANT maintenant en opération, et tout équipé à neuf, avec chance de payer petit loyer pour un long terme. Chance unique pour quelqu'un qui aimerait prendre commerce. Conditions faciles. Possibilité d'obtenir une option si désiré. Ecrire à Casier No 408, l'Evénement, Québec. 194-6—48

FOURRURES

DEUX CAPOTS en fourrure, usagés, pour hommes, à vendre. S'adresser au No 242, **RUE BOISSEAU**, Québec. 195-6—50

L.-P. THIBAULT ENR.

FOURRURES. — Notre étalage dépasse tout ce que l'on peut rêver de chic et d'exclusif en manteaux de Seal Hudson, Mouton de Perse, Chat Sauvage, Rat Musqué, Ecureuil, etc. Parures de cou en deux ou trois peaux, de très joli effet, tels que Martre du Nord, de Roche, Japonaises, Fitch, Vison, Ecureuil. Aussi Renards, Argenté, Croisé, Beige, Gris, Brun, etc. Manteaux sur mesures, ou transformation, aussi garnitures assorties. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. **L.-P. THIBAULT ENR.**, No 282, rue St-Jean, Québec. 198-26—50

FOURRURES. — Nous achetons toutes sortes de fourrures. **LAVOIE & JOBIN**, No 147, rue St-Joseph, Québec. 194-26—50

OCCASIONS

A VENDRE, moulin électrique Singer Starr tout neuf, gagné à un bazar. S'adresser le matin et le soir, au No 1133, **RUE ST-VALIER**. 195-6—52

DICTAPHONE en très bonne condition à vendre. S'adresser à **L. GOSSELIN**, No 93, rue St-Pierre, Tél. 2-5900. 197-6—5

TRES GRAND SPECIAL

POELES ! POELES ! Fournaises, poêles de cuisine usagés. Aussi deux laveuses électriques "Connor" et "Blackstone" en très bon état. Vendra à un prix de débarras. **J.-P. BEDARD**, représentant des fameux poêles "Beach", No 72, rue St-Joseph, Tél. 4-4251. 176-26—52

TIMBRES A VENDRE, pour collection, en approbation, aussi une collection à 50 opur cent du catalogue. S'adresser, par lettre, au No 185, **RUE STE-URSULE**, Trois-Rivières, P. Q. 195-6—52

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE, marque Lindsay, en très bon ordre, à vendre. Aussi logement de 8 pièces à louer. Pour informations, s'adresser au No 69, **4ème RUE**, Limoilou. 198-3—55

RADIOS A VENDRE

EXPERT EN RADIO

J'INSTALLE, répare toutes les marques de radios. Installation et réparation d'antennes. **V.-H. CLOUTIER**, expert en radio, No 33, rue d'Assise, Tél. 4-2071. 174-26—53

RADIO "DeForest-Crosley" en très bon état. Vendra bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à **J.-D. DUPUIS**, No 153, rue Latourelle, Tel. 9117.

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 7949. 178-26—58

ST-FRANCOIS D'ASSISE, maison seule à vendre ou à louer, 6 appartements plus chambre de bain. Améliorations modernes, système de chauffage "Buckwheat", avec ou sans garage. Aucune réponse par téléphone. S'adresser à Mme **JOS. EMOND**, No 8, rue Pont Gravé. 194-6—57

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE MONCTON, No 123, jolie et moderne maison de onze pièces et deux chambres de bain, à vendre. Jardin. **TROIS EMPLACEMENTS**, en arrière et en avant, sur la rue Lemesurier, mesurant environ 100 x 108 pieds. **RUE LACHEVROTIERE, No 69**, bonne maison de brique de sept pièces et chambre de bain. Cour de bonne grandeur. Pour détails, s'adresser à **MEREDITH & MEREDITH**, notaires publics. 197-6—58

AVENUE DES ERABLES, No 202, maison exceptionnellement bien construite, moderne, en brique solide, neuf pièces, cuisine et grenier non fini, à vendre. Garde-manger de grandeur moyenne. Grand jardin à légumes et à fruits, contenant pommiers et autres arbres. En arrière de la maison se trouve une jolie petite maison de six pièces qui conviendrait pour un jardinier ou un chauffeur. Aussi une étable qui pourrait facilement être convertie en garage pour deux ou trois automobiles. Pour détails, s'adresser à **MEREDITH & MEREDITH**, notaires publics. 197-6—58

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à **J.-A. TIMMONY**, No 50, rue Fraser, app. 7. 188-26—58

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

MAISON NEUVE étant bien située, bien éclairée, 3 logements de 6 et 7 chambres plus chambre de bain en tuile. Belle finition, située au No 17, Avenue Lévis, près du monument des Braves. S'adresser à **ANT. SEVIGNY**, No 375, rue St-Olivier. 186-23—58

MAISON A VENDRE, 3 logements de 6 pièces plus chambre de bain, grande cave, fournaise, système eau chaude, radiateurs, beau fini. Améliorations modernes. Bonnes conditions. S'adresser au No 26, **AVENUE TOURANGEAU**, Tél. 7569. 195-6—53

RUE STE-JULIE, coin St-Michel, propriété à vendre, comprenant magasin, 2 logements et une étable ou garage. Environ 35 x 73 pieds. Prix raisonnable à prompt acheteur. **JOSEPH & CO. LTD**, Nos 9-11, rue St-Antoine, Québec. 195-6—53

10 A 12% net de revenu sur propriétés à vendre dans tous les quartiers de la ville. S'adresser à **LA BRUERE FORTIER**, notaire, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. jour et soir 9479. 179-26—58

MAISONS A VENDRE

RUE ST-JEAN, Nos 63-65. Propriété du Dr Brochu. 52 pieds de front par 130 de profondeur. Avec toutes les améliorations modernes.

RUE ST-FRANÇOIS, maison de 4 logements, lambrissée en brique, solage de pierre.

COIN ST-AMBROISE et Avenue Taschereau, maison de 2 logements et 2 magasins.

RUE ST-VALIER, maison de 5 logements, 1 magasin.

RUE ST-VALIER, maison 1 logement.

ST-ROMUALD, grande propriété du Dr Brohu, à vendre à bonnes conditions.

RUE DES FRANCISCAINS, 14 chambres, système de chauffage. Conditions faciles. 192-6—58

JOS. ASSELIN

311 1-2, rue St-Joseph. Tél. 3-3396
192-26—58

MAISONS A VENDRE

BELVEDERE, près église Bienheureux Martyrs, près écoles. Belle maison neuve, trois logements, 6 et 7 chambres plus chambre de bain, chauffage central automatique, garages. Prix $13,000. Terrain clair de rente. Occasion rare.

QUARTIER BELVEDERE, près chemin St-Louis. Maison de 40 x 60, éclairée, trois côtés, construction de première classe. Plancher et "dedo" en chêne, 2 logements de 8 chambres plus chambre de bain; foyer avec cheminée. Prix bas. Conditions faciles.

MURRAY (partie haute). Cottage semi-détaché, 10 chambres. Aussi autre cottage de 11 chambres. Prix bas. Conditions faciles.

ST-CYRILLE (partie neuve). Maison de 2 logements de 8 chambres, tout moderne. Prix $8,000. Conditions très faciles. S'adresser à **ST-GEORGES MORENCY**, No 235, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5680. 186-26—58

OCCASIONS

RUE McMAHON, coin St-Stanislas. Construction en pierre, avec grand terrain. Garage à deux places. 10 pièces plus bain. Endroit idéal pour location de chambres. Vendrait pour $8,000.00.

CHEMIN ST-LOUIS, 2 maisons, 3 logements. Grand terrain situé près du Pont de Québec. Vendrait pour $3,500.00.

MARGUERITE BOURGEOIS. Cottage de 10 pièces plus bain, avec garage. Princièrement fini. Chauffage à l'huile. Belle situation.

RUE LOCKWELL. Construction solide, avec grand terrain. 2 logements et 3 garages. Revenu annuel $2,460.00. Prix très intéressant.

RUE ST-JEAN. Construction solide, avec grand terrain. 2 logements de 5 et 8 pièces plus bain. Revenu annuel $1,140.00. Vendrait pour $2,500.00 comptant, balance par versements faciles.

RUE ST-JOSEPH, entre les rues de la Couronne et Dorchester, faisant deux rues, deux logements et 2 magasins. Revenu annuel $6,540.00.

RUE ST-VALIER. Construction solide, de 5 logements. Revenu annuel $1,392.00. Vendrait pour $1,500.00 comptant, balance payable comme loyer.

BOULEVARD LANGELIER. Construction solide, de 3, 5, 6 pièces (3 logements). Revenu annuel $840.00. Vendrait pour $5,500.00.

RUE BOISSEAU. Maison de 5 logements de 5 pièces. Revenu annuel $888. Vendrait pour $1,500.00 comptant, balance payable $53.34 par mois.

RUE JEANNE MANCE. Maison avec cour, garage, 5 pièces. Vendrait avec $500.00 comptant. Balance payable comme loyer.

DE LA CANARDIERE, 421,733' de terrain, avec construction solide de 8 pièces plus bain, aussi garage et hangar. Chauffage à eau chaude.

AVENUE LAMONTAGNE, coin Jeanne Mance. Bonne construction, avec hangar, de 3 logements de 6 pièces plus bain. Revenu annuel $840.00. Vendrait à bon marché avec peu de comptant.

HOTEL CLOUTIER, en face de la Gare Union (Palais). Gros revenu.

AMEUBLEMENT de 13 chambres situé aux Nos 45 et 47, des Remparts.

AMEUBLEMENT de 10 chambres, coin McMahon et St-Stanislas.

GARAGE avec bonne clientèle, situé rue St-François.

SALONS DE BARBIERS bien situés.

EPICERIES. Gros chiffre d'affaires.

TERRAINS

MAGNIFIQUES TERRAINS situés dans toutes les parties de la ville, avec ou sans rente, à des prix intéressants. Toujours avec conditions faciles.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville
Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

AVENUE BROWN, maison de 3 logements de 7 et 8 chambres, système à l'huile, améliorations modernes. Avec acompte de $1,500.00.

RUE ST-CYRILLE, maison de 3 logements de 6 et 7 chambres, en plus bain, système à l'huile. Améliorations modernes. A vendre avec $1,500.00 à $2,000.00 d'acompte.

RUE FRASER, maison de 3 logements de 7 et 8 chambres. Améliorations modernes. Prix $13,500.0.. A vendre avec $1,500.00 d'acompte.

AVENUE GALIPAULT, maison de 3 logements de 7 et 8 chambres bien éclairées, aucune rente de terrain. A vendre à un prix avantageux.

LIMOILOU, 1ère Rue, en face du nouveau pont. Maison de 3 logements de 6 chambres. Prix $7,500 pour acheteur sérieux, à vendre à bonnes conditions.

BELVEDERE, belle partie, maison de 2 logements de 7 chambres, avec bain, très bien éclairée. Prix $10,500.00. Aucune rente de terrain.

PLUSIEURS autres propriétés de 1, 2, 3 et 4 logements, dans toutes les parties de la ville, à vendre à très bonnes conditions.

RUE RICHARDSON, près église Jacques-Cartier, maison de 2 logements de 6 chambres. Prix d'occasion. $3,900.00 pour acheteur sérieux.

LOGEMENTS A LOUER

AVENUE MANRESE, No 88, logement chauffé, 9 chambres, avec bain, très moderne.

AVENUE DES ERABLES, No 170, (Appartements Regent), 2 appartements de 7 pièces, avec bain, eau chaude à l'année, modernes et très bien éclairés.

COTE D'ABRAHAM, No 69, logement de 7 chambres, avec bain, chauffé, moderne. Aussi un de 4 chambres, avec bain, chauffé.

RUE ST-CYRILLE, No 27, logement de 7 chambres plus bain, système de chauffage.

RUE LATOURELLE No 68 1-2, 7 chambres plus bain.

AVENUE BOUGAINVILLE, No 22, logement de 6 chambres, avec bain.

RUE STE-CLAIRE, No 24, logement de 7 chambres, avec bain.

AVENUE TURNBULL, No 14, 6 chambres, avec bain, chauffé.

RUE HAMEL, No 11 1-2, deux appartements, libre immédiatement, en plus chambre double meublée, très propre. $12.00 par mois.

EMILE BROUSSEAU

IMMEUBLES t ASSURANCES
235, rue St-Jean. Tél. 2-5763
6—58

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

CHATEAU D'EAU, route Valcartier. — Maison d'été de huit chambres meublées, plus chambre de bain, eau, lumière électrique, à vendre. Aussi garage, hangar, poulailler. 7,000 pds de terrain. S'adresser à **42, DES FRANCISCAINS. Tél. 3-4078.** 189-26—58

MAISON A VENDRE et logements à louer, 7 pièces plus chambre de bain, chauffés, située coin Laurentide et St-Cyrille. S'adresser à **EUGENE NADEAU**, No 26, Avenue Cartier. 196-6—58

A VENDRE

OU A ECHANGER

A LORETTEVILLE, propriété voisine de l'église, anciennement connue J.-B. Jalardeau. 3 grands magasins, 2 logements de 8 chambres.

CHEMIN STE-FOY, près de l'Avenue des Erables. 2 revenus, intérieur fini de première classe. Planchers en bois dur, beau luminaire, chauffage à l'huile, grand terrain et ruelle. Bon poste de médecin ou autres fins.

50, RUE ST-PATRICE, 3 logements, avec revenu de $1,150.00 par année chauffé. Brique solide.

52, RUE ST-PATRICE, 2 logements, avec revenu de $900.00 par année chauffé.

162, RUE CREMAZIE, 3 logement, avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne; vacant du 1er mai 1931. Système "Buckwheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an.

TERRAIN A VENDRE, coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, bons pour construction, fin commerciale ou résidentielle à la fois, situés à l'arrière de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin.

ROSAIRE DROLET,

Propriétaire
194, AVE. des ERABLES. Tél: 3-4217
196-26—58

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN, No 236, 2ème étage, 3 pièces, $35.00, chauffé. Possession immédiate.

10ème RUE, No 112, 5 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $28.00.

DE BERNIERES, No 72, 6 pièces plus bain, chauffé. Prix $65.00.

126, DES FOSSES, logement de 10 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $50.00.

49, RUE OCTAVE, logement de 3 pièces, 1er étage. Prix $16.00.

49, RUE OCTAVE, logement de 3 pièces, 2ème étage. Prix $16.00.

9 1-2, AVENUE BOISCLERC, logement de 6 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $30.00.

A, AVENUE LEVIS (coin chemin Ste-Foy), logement de 10 pièces plus bain, chauffé, avec eau chaude à l'année.

19, RUE ST-SAUVEUR (coin St-Bernard), logement de 8 pièces, 1er étage. Prix $30.00.

21, RUE ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, 2ème étage. Prix $18.00.

43, RUE STE-AGNES, logement de 7 pièces, 2ème étage. Prix $25.00.

45, RUE STE-AGNES, logement de 3 pièces, 1er étage. Prix $16.50.

7, RUE DAULAC, logement de 12 pièces plus bain, chauffé, avec eau chaude. Prix $65.00.

2 à 6, COTE D'ABRAHAM, Edifice Cimon, Bureaux à louer.

IMMEUBLE & EPARGNE INC.

Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

POSTE DE BARBIER

RUE ST-JEAN. Poste de barbier à sous-louer et aménagement à vendre. Cause de maladie.

TABACONISTE

RUE ST-PAUL. Poste de tabaconiste à vendre, comprenant stock, ameublement, Bon chiffre d'affaires.

AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT de maison-chambres à vendre avec faculté de continuer le bail. Très bon poste pour touristes. Etabli depuis 7 ans. Prix raisonnable.

RUE SAUNDERS. Près de l'église St-Dominique, maison de 5 logements, en bon ordre. Construction de brique solide. Rapportant de bons revenus.

AVENUE BOUGAINVILLE. 3 logements de 5 chambres.

RUE ABERDEEN. 2 maisons de 3 logements.

AVENUE CARTIER. 3 logements de 7 chambres.

CHEMIN STE-FOY. 2 logements de 6 et 8 chambres. Grand terrain.

RUE CREMAZIE. 3 logements de 6 chambres, semi-détachée.

AVENUE DES ERABLES. Coin Fraser, 3 logements de 7 et 8 chambres.

DES FRANCISCAINS. 4 logements, maison neuve.

RUE GARNIER. 3 logements de 5 et 6 chambres. Bon marché.

AVENUE LAURENTIDE. 3 logements de 6 et 7 chambres.

MARQUETTE. Près de l'église. 3 logements de 5 et 6 chambres. Terrain sans rente.

PLACE MONTCALM. Près Grande-Allée, 2 logements de 5 chambres plus chambre de bain.

2ème AVENUE. Coin de rue. 1 magasin, 2 logements.

..RUE ST-AUGUSTIN. Près du Parlement. Maison de 4 logements de 4 et 6 chambres. Construction neuve, en brique solide, système de chauffage à l'huile. Revenu plus de 10 p.c. net. Prix avantageux.

RUE DU PONT. 2 logements, avec cour et boutique.

RUE DU ROI. 3 logements de 5 et 9 chambres, cour et entrée. Prix modéré.

RUF ST-JOSEPH. Entre Dorchester et de la Couronne, terrain faisant deux rues. Bâtisse à 4 étages, 2 magasins, 2 &grands logements, rapportant de bons revenus et belle perspective d'avenir. A prix raisonnable.

MAGASINS A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE. Entre St-Joseph et Boulevard Des Fossés, bâtisse à 4 étages. Conviendrait pour commerce de gros. Libre immédiatement si désiré. Plusieurs autres magasins dans le meilleur centre commercial de la Haute-Ville et St-Roch.

GEO. PAQUET

IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS A VENDRE

ST-FRANCOIS D'ASSISE. — Maison neuve, 28 pieds de front, 3 logements de 6 chambres, plus bain. Belle construction, bien située. $1,000 comptant, balance au goût de l'acheteur. E. Boulet, 128 Canardière. Tél. : 4-2782.

ST-FIDELE. — Maison neuve, 3 logements de 5 chambres plus bain, fini moderne. Fournaise eau chaude, 2 garages. Rapportant $1,140 annuellement. Prix, $8,000, conditions faciles. E. Boulet, 128 Canardière. Tél. : 4-2782.

BELVEDERE. — Avenue Lévy, maison neuve, 3 logements de 7 et 8 chambres, bien éclairée, très moderne. Système Buckweat, chambre de bain en tuiles, douches, garage chauffé. Conditions très avantageuses pour prompt acheteur. E. Boulet, 128 Canardière. Tél. : 4-2782.

ST-ESPRIT. — Maison neuve, 3 logements de 6 chambres, fini moderne. Plancher merisier, garage. $1,500 comptant. Balance facile. E. Boulet, 128 Canardière. Tél. : 4-2782.
nardière, Tél. 4-2782. 6—58

TERRAINS A VENDRE

BEAU TERRAIN, 4,100 pieds, avec bâtiment, place de commerce, en face du marché St-Pierre, coin Ste-Thérèse et Carillon. S'adresser à **M. WILFRID ROCHETTE**, No 1, rue Ste-Thérèse. 192-12—58

TERRE, rang Lamorandière, Abitibi. Cent acres de terre, en partie défrichée. Voisinage des mines et du nouveau tracé de chemin de fer, à vendre. A sacrifier pour presque rien à prompt acheteur. S'adresser au No 128 1-2, 1ère AVENUE, Québec. Tél. 2-7390-W.

José-Raoul Capablanca doit jouer des parties simultanées contre 200 joueurs le 12 février, à New York.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 194-26—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. **W. BRUNET & CIE**, No 139, rue St-Joseph. 181-26—n.c.

MLLE. F. HOUGH

FLEURISTE. Fleurs de toutes sortes. Spécialité : bouquets de mariés et tributs floraux. No 41, **RUE ST-AUGUSTIN**, près rue St-Jean, Québec. Tél. 2-7328; rés. 2-4607-M. 194-26—n.c.

HOMMES DEMANDES, de bonne apparence, actifs, sobres et honnêtes, avec expérience de la sollicitation, trouveront position permanente avec bon revenu et l'aide journalière d'un vendeur d'expérience. Territoire : Québec et Lévis. S'adresser immédiatement au No 87, **RUE DORCHESTER**, Québec. 187-12—n.c.

Mlles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas. $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crêpe, à aprt'r de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches, blouses, chandails, scarfs, collets et pagodes, etc. No 344, **RUE ST-JEAN.** 195-26—n.c.

ST-CYR & FRERES. Spécialité : Records, musique en feuilles, instruments de musique de tous genres. Réparation de tous instruments de musique et phonographes. Lampes de radio à vendre. No 70, **RUE ST-JOSEPH**, Québec. Tél. 4-3015. 176-26—n.c.

LOGEMENTS A LOUER. — A louer, trois grands logements ensoleillés, huit chambres, planchers en bois dur, chauffés, sans neige et vidange. Informations, 152, rue **FRASER**, téléphone : 8367.

CHAMBRES A LOUER. — A Governor Garden Appartements, chambres doubles ou simples, de $3 à $4 par semaine. Aussi deux réchauds (heaters) à gaz à vendre. S'adresser à 16, rue **MONT-CARMEL**. Téléphone : 2-0436-J.

ON DEMANDE

UN VOYAGEUR pour une meunerie, sur les lignes du Quebec Central et de l'Intercolonial. Expérience requise. S'adresser à Casier 510, L'Evénement.

FUNERAILLES DE M. JULES FORTIER

M. Fortier, décédé à St-Grégoire de Montmorency, a eu d'imposantes obsèques vendredi dernier dans son église paroissiale.

VASTE ASSISTANCE

Une belle cérémonie funèbre s'est déroulée, vendredi dernier, en l'église St-Grégoire de Montmorency, à l'occasion des funérailles de M. Jules Fortier, rentier. Une foule de parents et amis ont suivi le convoi funèbre et ont assisté à ses obsèques.

M. l'abbé Odilon Blanchet, curé de St-Grégoire, a présidé la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés M. Papineau et L. Lamontagne, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Gustave Richard et E. Jobidon, du Séminaire. Au choeur, le R. P. Boulet, D.P.B.

La chorale de la paroisse a chanté la messe en grégorien. M. Caouette, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, les deux fils du défunt, MM. Joseph Fortier, laitier, et Antoine Fortier, employé civil; son petit-fils, M. Etienne Fortier; son frère, M. Cyrille Fortier; son gendre, M. Barthélémi Heinz; ses beaux-frères, MM. Cyrille Nolin, Ovide Simard, Adolphe Guay; ses neveux, MM Alfred Nolin, Louis Goulet, Louis Nolin, Jos. Nolin, Adélard Nolin, A. Simand, Philippe Fortin, Jos. Asselin Pierre Roberge, Narcisse Lachance, Etienne Cloutier; ses cousins, MM. O Carbonneau, H. Simard, Alfred, Maurice et Henri Nolin, Hubert Simard et Philippe Cantin.

Dans le cortège on remarquait M. le maire Emile Côté, MM. les échevins J.-W. St-Pierre, J.-A. Mathieu, Napoléon Boily, Joseph Marquis, Charles Lafrance, Xavier Tremblay et Narcisse Lafrance, MM. le Dr Emile Morin, le Dr Henri Talbot. Le service civil était représenté par M. Louis Poliquin, président de l'Association des Facteurs, MM. Joseph Vézina, Arthur Girard, Jean Mathieu, Charles Mathieu, Omer Mercier, H. Lacroix, J.-A. Latulippe, Adolphe Drolet, Arthur Malo, Oscar Côté, Victor Morissette, Henri Mercier, Achille Giroux, Lorenzo Cloutier, Paul-Emile Simard, Théophile Provençale, Georges Séguin, H. Tremblay, Eugène Dubé, Stanislas Simard, Norbert Girard, Joseph Dufour, Alfred Leclerc, Jules Germain, Alf. Tremblay, David Gignac, Geo. Bouchard, René Tremblay, Roméo Tremblay, Léo Tremblay, Noel Villeneuve, Horace Boucher, Edmond Hains, Frs Gauthier, Augustin Simard, Napoléon Roy, Alphonse Drouin, Emile Côté, Alexandre Côté, Willie Tremblay, Salomon Giroux, Martial Pelletier, J.-B. Chalifour, Omer Cantin, Albert Gauthier, François Gauthier, Napoléon Mercier, Eugène Francoeur, Oscar Simard, Pierre Fortin, Johnny Cloustan, Robert Watson, Adrien Roberge, Joseph Bergeron, Albéric Bergeron, Adélard Houde, Joseph Côté, Joseph Bouchard, Charles Bouchard, Eugène Doucet, Paul Martin, Joseph Bernier, Thomas Fortin, Joseph Audet, Hippolyte Rousseau, Jean Côté, Joseph Cochrane, Mars Boivin, Elzéar Allaire, Adélard Pérusse, Joseph Gauthier, Wilbrod Belley, Roméo Rousseau, Jos. Lamontagne, Benjamin Larouche, Lorenzo Gauthier, Louis Poliquin, père, Georges Lafleur, Samuel Bissonnette, Napoléon Côté, Omer Côté, Wilfrid Grenier, Wilfrid Giroux, P.-N. Mathieu, Joseph Laprise, J.-Arthur Bouchard, Emile Drolet, Georges Bhérer, Pierre Lessard, Ovila Leclerc, Roland Mathieu, F. Marquis, A. Giguère, J.-Adélard Jean, Jean Cantin, Léon Tremblay, Armand Boudreault, Nénée Bouchard, Achille Perron, H. Desjardins et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La croix était portée par M. Ulric Bouchard. Les coins du poêle étaient portés par MM. Jules Bergeron, Joseph Bergeron, Juste Côté, Norbert Girard. Les porteurs étaient MM. Ovila Mathieu, Edouard Mathieu, Omer Touchette et Arthur Duchesne. Les funérailles étaient sous la direction de M. F.-X. Bouchard, de St-Grégoire.

L'Evénement réitère à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

NAISSANCE

LAMONTAGNE. — M. Arthur Lamontagne et Mme Lamontagne (née Malvina Miller) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 4 janvier et baptisée le 5 sous les prénoms de Marie-Jeannette-Liliane.

Parrain, M. l'abbé Lorenzo Lamontagne, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Jeannette Lamontagne, soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Ange Marceau, cousine de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BELANGER. — A Notre-Dame de Québec, le 20 janvier 1931, à l'âge de 63 ans et dix mois, est décédé sieur Hubert Bélanger, époux en premières noces de feu dame Marie Lavoie, et en secondes noces de dame Joséphine Caseault.

La date et l'heure des funérailles seront annoncées plus tard.

BELANGER. — Au Cap St-Ignace, le 20 janvier 1931, à l'âge de 76 ans, est décédée Dame Vve Henri-T. Bélanger, épouse de feu le capitaine Henri-T. Bélanger.

Les funérailles auront lieu samedi, le, après l'arrivée du train de Québec, à 10.15 heures pour l'église du Cap St-Ignace et de là au cimetière de la paroisse.

DESROCHERS. — A Ste-Croix de Lotbinière, le 19 janvier 1931, à l'âge de 49 ans, est décédée Dame Emma Hamel, épouse de M. Gérasime Desrochers.

Les funérailles auront lieu à Ste-Croix jeudi, le 22 janvier, à 9 heures, et de là au cimetière de la paroisse.

La défunte était la belle-soeur de M. l'abbé C. Desrochers, du Séminaire.

GAGNON. — A St-Sauveur, le 19 janvier 1931, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédée Virgénie Lippé, épouse de feu Télesphore Gagnon. Elle était la mère de madame Rodolphe Rénée de Coterets (Laura), de MM. Joseph et Adélard Gagnon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 32, rue Kirouac, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était des Dames de la Ste-Famille et de l'Union de Prière.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

JULIEN. — A Jacques-Cartier, le 20 janvier 1931, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Georgiana Julien, épouse de feu Joseph Julien, ancien charcutier.

Les funérailles auront lieu à Jacques-Cartier. Nous en indiquerons l'heure et le jour demain.

Le départ du cortège se fera du numéro 353, de la rue Saint-Joseph.

LAROCHE. — A Québec, le 18 janvier 1931, à l'âge de 54 ans et 8 mois, est décédé M. Joseph Laroche, époux de Dame Malvina Martel.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 110, rue Lavigueur, à 9.45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

MORAN. — A Québec, le 20 janvier 1931, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Euphemia Fronza, veuve de feu Jeffrey Roe, sr., à la résidence de son gendre, M. Patrick Moran, 107, Avenue Dessane.

La date et l'heure des funérailles seront annoncées plus tard.

POULIN. — A St-Jean-Baptiste, le 18 janvier 1931, à l'âge de 36 ans et 3 mois, est décédé M. Rosaire Poulin, époux de Dame Marie-Jeanne Picard.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 21 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 160, rue Latourelle, à 8.45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Service Anniversaire

BERROUARD. — Jeudi, le 22 janvier, à 8 heures, en l'église de St-Roch, sera chanté le service anniversaire de feu François Berrouard, époux de Dame Lucina Picard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION. — Le service anniversaire de M. Omer Dorion sera chanté le 29 janvier, à 8.30 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL. — Le service anniversaire de Mme Onésime Noël (née Philomène Delisle) sera chanté, en l'église de St-Sauveur, samedi, le 24 janvier, à 7.45 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

9, rue St-Jean.
H.W. McKenna
FLEURISTE
Tél : 2-5535

L'USAGE DU FRANCAIS

La Fraternité Canadienne des Employés de chemins de fer, mieux connue dans les cercles ferroviaires par les lettres C.B.R.E., publie mensuellement un journal d'une trentaine de pages, traitant des différentes questions ouvrières concernant ses membres et donnant également un résumé des activités du bureau-chef de même que différents comptes-rendus de réunions locales.

Cet intéressant mensuel, depuis nombre d'années, est bilingue, mais chose probablement due à ce que la majeure partie de ses membres sont de langue anglaise ou encore à l'apathie des nôtres, un plus grand espace est consacré à l'anglais. A tout événement, comme notre journal l'annonçait dernièrement, les Canadiens français de Québec, appartenant à cette organisation, ont insisté auprès du rédacteur en chef sur la nécessité d'accorder plus d'espace à notre langue dans le "Monthly", organe officiel de la fraternité et lors d'une visite de M M.-M. MacLean, d'Ottawa, qui, en outre d'être secrétaire trésorier de l'union, remplit la charge de rédacteur gérant pour le journal, M. A. Masse, secrétaire du conseil de Québec, parlant au nom de ses confrères de langue française, appuya leur demande avec le résultat qu'il recevait dernièrement du bureau-chef la nouvelle que sa requête était étudiée et qu'on espérait être en mesure, pour le moment du moins, d'ajouter deux autres pages de français à celles déjà existantes.

Il y a lieu de féliciter les employés de leur demande ainsi que leurs officiers pour la promptitude qu'ils mettent à y faire droit.

NOUVEAU VERDICT DE MANSLAUGHTER

(Suite de la page 11)

ronne, il a agi en dehors de la loi par trois chefs différents:

1.—Par son état d'ivresse au volant d'un véhicule moteur.

2.—Par son omission de se tenir exclusivement du côté droit de la route, alors qu'il dirigeait la marche de ce même véhicule moteur.

3.—Enfin, par le fait qu'il a continué sa route après avoir été cause d'un accident sur le chemin du Roi.

"Ces faits", dit Mtre Lizotte, "ont tous été prouvés par de nombreux témoins et sont tous en contravention avec quelques articles de la loi concernant les véhicules moteurs, soient les articles 36 ou 39.

"La défense présentera sans doute des hypothèses. Par exemple que ce n'était pas la voiture de Lizotte, ou que l'ivresse était telle qu'elle peut constituer une excuse, enfin, que l'accusé n'était pas à la roue lors de l'accident. Mais encore là le seul souvenir des témoignages est suffisant à refuter ces théories.

En terminant, Mtre Lizotte laisse entendre la sympathie que lui inspire plutôt la cause du jeune Bernier, qui, bien que dans son plein droit, a été privé du bien de la vie, en regard de celle de l'accusé qui est cause de ce malheur, tout en étant absolument hors la loi sur plusieurs points, et il exhorte les jurés à la sévérité et à la fermeté.

Aussitôt après que le procureur de la Couronne se fut assis, Mtre Alexandre Michaud prit à son tour la parole. "En s'adressant", dit-il, "non pas aux passions des jurés, mais à leur raison seule, à la lumière des mêmes témoignages dont s'est servie la Couronne", il tenta de prouver que "l'accomplissement avoué de l'acte illégal de Lizotte n'a pas été la cause de la mort du jeune Bernier". Mais ce sur quoi il insiste surtout, c'est sur le doute sérieux que doivent avoir les jurés sur l'identité du conducteur du véhicule lors de l'accident. Un seul témoin a affirmé que Lizotte tenait le volant, mais l'intérêt de ce témoin était trop grand à incriminer Lizotte pour qu'il soit donné beaucoup de poids à ses déclarations.

Enfin, et M. Michaud regrette d'avoir à le mentionner, la victime était, au dire même d'un témoin, "inhabile à conduire une bicyclette et n'était pas en loi, en se tenant sur la gauche du chemin et venant se jeter devant l'automobile, alors que celle-ci en avait pris son parti de passer à droite. Mtre Michaud termine en enjoignant les jurés de bien chercher la vérité dans la certitude, et de donner à l'accusé le bénéfice du moindre doute.

Dans sa charge, l'hon. Juge Sévigny se borna à refaire l'historique de l'accident, en faisant bien ressortir les points importants que les jurés devraient considérer, tant en faveur que contre l'accusé. Il rappela la loi et mentionna surtout le mépris presque continuel de celle des véhicules moteurs, disant "qu'il croit celle-ci très sage, et certainement jamais trop sévère pour protéger ceux qui font bon usage de ces machines, sans doute utiles et agréables mais certainement dangereuses". Il fait une mise au point au sujet de l'irresponsabilité que confère l'ivresse. "C'est à vous, MM. les jurés", dit-il, "qu'il incombe de décider si l'accusé était dans un état d'ivresse voisin de l'imbécilité et de l'inconscience complète".

Et pour terminer, le président du tribunal se met à la disposition des jurés pour tous conseils dont ils pourraient avoir besoin durant leurs délibérations.

Comme nous l'avons dit plus haut, les jurés se retirèrent dans leur chambre durant 20 minutes et rendirent ensuite un verdict de culpabilité, jour "homicide involontaire coupable". La sentence sera rendue dans le cours du terme.

UN JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL

(Suite de la page 3)

blions aujourd'hui une partie des notes du juge.

Lors de l'audition de la cause en appel, le procureur de la Shawinigan avait soulevé le point suivant: Même si notre ligne de transmission ne passe pas sur le terrain de l'intimé, mais sur le terrain voisin seulement, ce champ pne peut plus servir comme champ d'aviation. Voici ce que répond l'hon. juge Létourneau:

—"Je n'oserais accepter d'une façon absolue la proposition, mais en admettant même l'hypothèse, je me limiterais à dire qu'en l'espèce, on a pénétré chez l'intimé et qu'il souffre manifestement quant au résidu de son terrain de l'obstacle que l'on a ainsi placé chez lui, du fit de l'expropriation, en somme, qu'on lui impose".

Commentant ensuite la décision de la Commission des Services Publics, le juge ajoute:

—"Je comprpends qu'il nous incomberait encore d'intervenir si réellement la Commission des Services Publics avait manifestement erré quant à l'une des bases de son évaluation, quant à l'interprétation de la loi, ou même quant à l'appréciation de la preuve, mais non si, comme dans l'espèce, cette "adapptpibility" à un champ d'aviation et qui seule divise les parties, est suffisamment établie en preuve. J'inclinerais même aa considérer l'opinion de la Commission des Services Publics, dans un cas semblable, un peu comme celle d'un jury, soit qu'il s'agisse de l'existence de cette valeur particulière d'une propriété, soit qu'il s'agisse du montant même de l'indemnité accordée. D'autant plus que, dans l'espèce, la preuve établit suffisamment, je le répète, que le terrain dont i ls'agit avait cette valeur particulière d'un champ d'aviation et qu'en déduisant la valeur première, savoir celle d'une terre en culture, de cette somme de $30,000 sur laquelle l'intimé pouvait raisonnablement compter, il resterait plus que ce qu'il faut pour justifier l'opinion de la Commission quant au montant qu'elle a cru devoir accorder".

L'intimé Gagnon, dans cette cause, était représenté par M. Fernand Choquette, C. R.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21.—On a appris hier que M. F.-C. Elford, aviculteur du Dominion et ex-président de la World's Poultry Science Association, a été nommé membre du comité exécutif nommé par le gouvernement d'Italie pour organiser le cinquième congrès avicole mondial, qui se tiendra à Rome en 1933.

5 MAIRES REELUS PAR ACCLAMATION

(Suite de la page 3)

cipalité il y a deux ans. M. Côté a été réélu avec les trois membres du conseil qui sortaient aussi de charge, MM. Xavier Tremblay, maire suppléant, J.-A. Mathieu et Narcisse Lachance.

Le nouveau conseil a tenu sa première assemblée hier soir. Il s'agissait, en effet, de trouver un successeur à M. Joseph Marquis, démissionnaire. Le conseil a été unanime dans le choix de M. Alexandre Mathieu, contracteur. Le conseil municipal de Saint - Grégoire, pour la nouvelle année, est donc constitué comme suit: M. Emile Côté, maire ; conseillers : No 1, M. Charles Lafrance ; No 2, M. Narcisse Lachance ; No 3, M. Napoléon Boily ; No 4, M. J.-A. Mathieu ; No 5, M. Xavier Tremblay, et No 6, M. Alexandre Mathieu.

MM. Napoléon Boily, Charles Lafrance et Alexandre Mathieu verront leur terme d'office prendra fin en janvier 1932.

MONTMAGNY

Les contribuables de Montmagny devront de nouveau se rendre aux urnes cette année pour élire un maire. M. J.-Adolphe Bernier, maire sortant de charge, a de nouveau été mis en nomination hier mais il devra faire la lutte à M. Charles - Eugène Létourneau. Deux nouveaux échevins ont été élus par acclamation hier. Ce sont MM. J.-O. Roy et Roch Fradette. Aux autres sièges la lutte se fait entre MM. Jos. Paré et Raoul Lacombe ; MM. Godefroid Boulet et Eugène Létourneau ; MM. Edmond Bernatchez et Willie Paquet; MM. Henri Goudreau et Henri Boulet. Les échevins sortant de charge occupent le premier rang dans cette classification.

A LA RIVIERE-DU-LOUP

M. Charles-Eugène Dubé a été réélu par acclamation pour un quatrième terme maire de la Rivière-du-Loup.

Deux autres acclamation ont favorisé M. L.-P. Lizotte, échevin du quartier nord No 1, et M. Adélard Marquis, échevin du quartier sud No 1. Huit candidats se disputent les quatre sièges qui restent. Voici d'ailleurs le tableau de la mise en nomination:

A la mairie

M. C.-E. Dubé, réélu par acclamation.

A l'échevinage

Quartier nord, No 1.—M. L.-P. Lizotte, C.R., réélu par acclamation.

Quartier sud, No 1. — M. Adélard Marquis, ingénieur C.N.R., réélu par acclamation.

Quartier nord, No 2.—M. J.-H. Mailloux, marchand, ex-échevin, et M. J.-Oscar Levesque, N.P.

Quartier centre, No 1. — M. J.-G. Parent, rentier, ex-échevin, et M. Napoléon Ouellet, rentier.

Quartier centre, No 2.—M. Elzébert Laforest, ing. C.N.R., ex-échevin, et M. Ernest Dumas, rentier.

Quartier sud No 2.—M. V. Dionne, restaurateur, ex-échevin, et M. Alexis Dumas, courtier.

RIMOUSKI

M. René Asselin, avocat, a déposé hier son bulletin de présentation et fera la lutte au maire sortant de charge, le docteur L.-J. Moreault, M. P. P. Il y aura de même lutte pour l'échevinage. Les candidats en présence sont : MM. Jos. Desrosiers et Octave Jalbert, pour le quartier est; MM. Alphonse Bellavance et Robert Deschênes, au siège No 1 du quartier centre ; MM. Albert Michaud et Zénon Côté au siège No 2 ; MM. Léopold D'Anjou et Elzéar Côté au siège No 1 du quartier ouest ; MM. Oscar Morissette et Albert Sirois au siège No 2. Seul M. Martin Lepage, ancien représentant du siège No 1 dans le quartier est, a été élu par acclamation.

THETFORD

Thetford, 21. — M. Tancrède Labbé, marchand de gros, a été élu par acclamation hier, pour succéder au dentiste Cyr comme maire de Thetford. Deux conseillers ont aussi été élus par acclamation. Ce sont MM. F.-X. - Aurèle Roy, marchand, et Alphonse Doyon, contremaître. M. Roy succède à M. John Cookson, tandis que M. Doyon remplace M. Olivier Landry.

Il y aura cependant, contestation aux sièges numéros 2 et 3. Au siège numéro 2, M. Arthur Argouin fera la lutte à M. Alphonse Beaudoin, échevin sortant de charge.

Au siège numéro 3, la lutte se fera entre M. Edmond Croteau, ancien échevin, et M. Antoine Genest.

La votation aura lieu lundi le 2 février.

VICTORIAVILLE

La mise en nomination dans cette ville réservait une surprise. Il semblait bien que l'ancien maire, M. J.-D. Gagné, serait élu par acclamation. Cependant le docteur J.-B. Drouin, cédant aux demandes de ses amis, a déposé son bulletin de présentation. Les contribuables seront donc appelés à se choisir un premier magistrat le 2 février prochain. M. le docteur Drouin, qui brigue de nouveau les suffrages, a été durant huit ant premier magistrat de Victoriaville. A l'échevinage il y aura lutte dans deux quartiers seulement. Cette lutte se fera entre MM. Ernest Cantin et Alfred Bergeron dans le quartier No 2 et entre MM. Ernest Auger et Wilfrid Jutras dans le quartier No 4. Dans les autres quartiers MM. Hervé Marcoux, Charles Jutras Alfred Boissonneault et A.-R. Roux ont été élus par acclamation.

BEAUCEVILLE

A Beauceville où le maire Henri Raymond a été élu en mai dernier seulement, les contribuables seront toutefois appelés à se choisir deux échevins. Les anciens échevins MM. A. Latulippe et Georges Grondin, auront respectivement à faire la lutte à M. Alphonse Laflamme, agronome et au docteur Armand Beauchesne.

LE PRIX DU BLE A $2 LE MINOT EN FRANCE

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — Des personnes au courant de la situation ont déclaré hier que le projet du gouvernement français de fixer le prix du blé en France aux alentours de $2.00 le minot, n'aura aucun effet direct sur l'exportation du blé canadien vers ce pays. Le but du gouvernement français est dd'assurer un prix qui soit profitable pour les producteurs de blé de France. On prétend qu'il est nécessaire que le blé se vende $2.00 le minot, pour stimuler la production en France. Si ce prix est fixé, le tarif imposé par la France sera approximativement égal à la différence entre les prix mondiaux et le prix fixe français. Les droits seront élevés ou abaissés, suivant que les prix mondiaux augmenteront ou diminueront. Le gouvernement français a le pouvoir de modifier son tarif dans de telles situations par des méthodes à peu près semblables aux ordres - en - conseil passés en Canada.

Les meuniers français estiment qu'il leur faudra importer de 25 à 40 millions de minots de blé cette année. La France s'est déjà engagée à importer du Canada un minimum de sept millions et demi de minots de blé chaque année, mais comme ses besoins sont plus grands cette année que l'an dernier, alors qu'elle importa 18 millions de minots du Canada, on prévoit que ses importations cette année se chiffreront dans les vingt millions de minots.

LES SAISIES DU BUREAU DE SANTE

Au cours de l'année mil neuf cent trente le département municipal d'hygiène a saisi 54,115 3-4 livres de comestible de tout genre.

UN RAPPORT

Au cours de l'année 1930, le département municipal de la santé a confisqué 54,115 1-4 livres de comestibles en notre ville. Voici le détail des statistiques compilées par les officiers du Bureau Municipal au sujet des saisies de viandes de 1930:

	nombre de lbs saisies
Boeuf	982
Lard	637½
Mouton	36¼
Volailles	52
Viandes diverses	168
Poisson	50,240
Veau	1959
Boudin	25
Saucisse	18

Au cours des douze derniers mois, les officiers du département de la santé ont de même saisi 155 pains. En général, les saisies ont été moins considérables cette année que l'an dernier, surtout pour le poisson.

bepieéS$4d ettpépéCéicb t

LIGUE DU CHRIST-ROI

Les "Croisés C.-R.", Ligueurs du Christ-Roi au Canada, ont leur Heure Sainte mensuelle d'Adoration réparatrice et de Méditation eucharistique, jeudi, le 22, de 8.30 à 9.30 hres du soir, à leur centre liturgique, église conventuelle des PP. Franciscains, 33-37, rue de l'Alverne. C'est la première de la troisième année où les "Croisés" poursuivront cette pieuse pratique, par eux instaurée au mois de décembre 1928. Il y aura collecte fraternelle, pour le luminaire du Christ-Roi. On porte l'insigne. Comm.

M. GODREAU A MONTREAL

M. J.-P.-P. Godreau, propriétaire gérant du garage Berthelot est parti pour Montréal, hier soir. M. Godreau assistera à l'Exposition annuelle de l'Automobile dans la Métropole puis il pourvoiera à l'achat du matériel nécessaire à l'opération de ses ateliers modernes de réparations dans l'automobile avant de revenir à Québec.

DEVANT LE RECORDER

Arrivée en notre ville depuis quelques jours, seulement dans l'espoir d'y trouver du travail, une femme s'enivra par accident et comparut hier matin devant Son Honneur le Recorder DesRivières. A la suite d'explications plausibles, elle fut libérée. Un individu eut à aussi à répondre à une accusation de vagabondage; il plaida coupable et reçut la sentence ordinaire $10 et les frais ou 8 jours.

NOMINATION A OTTAWA

Un directeur des renseignements navals vient d'être nommé.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — La nomination du commandant W.-B. Hynes, R.N., comme directeur du service des renseignements navals aux quartiers-généraux de la Défense Nationale, ici, a été annoncée hier.

ACTIONS DE $82,563

Elle est prise parla Mount - Royal Hotel Company, de Toronto.

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 21. — La Mount - Royal Hotel Company, Ltd, a intenté une action contre l'United Hotels Company of America en réclamation d'un montant de $82,563.48, qu'elle prétend lui être due en vertu d'un contrat passé le 11 juin 1928.

UNE LONGUE SEANCE

Le cabinet fédéral a siégé plusieurs heures, hier.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21.—Se réunissant pour la première fois de la semaine, le cabinet fédéral a siégé durant plusieurs heures hier mais aucune déclaration officielle n'a été communiquée à l'issue de la séance.

VOTE DE CONDOLEANCES

Les Communes anglaises honorent la mémoire de la Princesse Louise.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 21.—Conformément à un précédent, le premier ministre MacDonald a proposé hier, à la reprise du Parlement, une motion de condoléances à l'adresse de Sa Majesté, à l'occasion de la mort récente de sa soeur, la Princesse Louise. La motion fut secondée par les très honorables Stanley Baldwin et Lloyd George, et adoptée à l'unanimité.

L'ELECTION DE TORONTO

Le pointage officiel donne au maire Stewart une majorité de 313 voix.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 21. — Après un nouveau pointage officiel des votes déposés lors des récentes élections à la mairie, en cette ville, la majorité du maire William-J. Stewart reste ce qu'elle était, soit 313 voix, bien qu'à de certains moments elle fut réduite jusqu'à 83. Cette demande de pointage avait été demandée par l'ex-maire Sam McBride, qui était l'adversaire de M. Stewart.

L'OPTION EST PRISE

Le premier pas vers l'achat de la Cie de tramway de Hamilton.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 21. — M. Stanley Johnston, de Montréal, a obtenu une option pour l'achat de la compagnie des tramways de Hamilton. Il est membre de la firme de courtage Johnston and Ward qui sont membres de la Bourse de Montréal. Il a déclaré hier qu'il représentait des intérêts qui cherchent à acheter le tramway de Hamilton.

MORT D'UNE INCONNUE

Une femme, que l'on n'a pu indentifier, s'empoisonne à Montréal.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 21. — Une femme inconnue, âgée de 24 ans environ, a été trouvée inanimée en arrière de l'hôpital Ste-Marie, hier soir, et elle est morte une heure après avoir été admise dans cette institution. Les autorités médicales ont déclaré qu'elle avait absorbé une forte quantité de désinfectant. Elle avait fait disparaître de ses vêtements tout ce qui aurait pu permettre de l'identifier.

POUR CREER L'ATMOSPHERE D'UN FILM

John Hoffman, artiste hongrois qui vient de compléter son travail comme directeur technique dans une partie importante de "DRACULA", super-production de la compagnie Universal, vient d'arriver à New-York où il partira pour sa ville natale Budapest, où il doit rendre visite à sa famille. Il fera également des travaux de recherches dans les principales villes de l'Europe.

Diplomé de l'Académie Nationale de Budapest, Hoffman est un artiste bien connu. Il est venu sur ce continent il y a six ans et entre autres il a collaboré avec Willy Pogany.

La compagnie Universal vient de l'engager comme directeur technique pour utiliser ses conseils, étant donné que l'action de "DRACULA" se déroule dans son pays natal en Hongrie. C'est en effet là que Bela Lugosi qui a le rôle titre, dans "Dracula", est né.

L'engagement d'Hoffman a pour but de reconstituer la véritable atmosphère dans laquelle doit se dérouler l'action du film.

JOUTE A PORTNEUF

Le club de hockey Building Products Ltd. de Portneuf, a reçu la visite du club de la Voirie de Québec et l'a défait au score de 4 à 1 dans une partie très intéressante. Plusieurs des joueurs de la Voirie n'avaient joué qu'une ou deux parties, cette année, de sorte qu'ils n'étaient pas aussi entraînés que les joueurs du Portneuf qui en étaient à leur sixième partie (deux défaites et quatre victoires).

Henri Bernatchez fut le plus en évidence pour la Voirie, tandis qu'Eudore Frenette, du B.P.L., scora deux points pour son club. H.-P. Gignac et Fernand Gignac scorèrent les deux autres points du Portneuf.

Les membres de la Légion Canadienne sont invités par la Société de Bienfaisance Française, à assister au service qui sera célébré en la Basilique de Québec, jeudi, 22 janvier, à 9 heures a. m., à la mémoire du Maréchal Joffre.

D.-B. Papineau, Lt-Colonel,
Président

T.-D. Beattie,
Secrétaire-Général

REFERENDUM LES 26 ET 27

Les contribuables de Lévis auront à se prononcer sur l'opportunité de transporter les quais servant à la Traverse et propriété de la ville au département fédéral des Travaux Publics. — Comité d'organisation pour la course en canot.

LA REQUETE DE ST-DAVID

Une décision qui ne manquera pas de susciter un vif intérêt chez les contribuables de la Cité de Lévis a été prise à la dernière séance du conseil de ville, tenue à Lévis, lundi soir dernier, sous la présidence de S. H. le maire Dr Jos. Leblond.

Le conseil, au cours de ses délibérations, a décidé de tenir un referendum, les lundi 26 janvier et mardi 27 janvier, pour connaître l'opinion des électeurs propriétaires de la cité de Lévis, au sujet des quais de la Traverse de Lévis. Ce referendum sera tenu dans le bureau du greffier, à l'hôtel de ville, de 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

Les électeurs propriétaires fonciers, qui se présenteront à l'hôtel de ville, les deux jours, auront à se prononcer sur l'une ou l'autre des questions suivantes:

1—Etes-vous en faveur que la cite reste propriétaire des quais servant au service de la Traverse de Lévis et fasse les travaux de réparations nécessaires au montant de $95,000 d'après les estimes d'ingénieur?

2—Etes-vous en faveur que la cité transporte les quais servant à la Traverse, propriété de la cité de Lévis, au département des Travaux Publics du Canada, au cas où le dit département consentirait au dit transport?

Ce referendum au sujet des quais de la Traverse de Lévis a été propose par M. l'échevin J.-I. Langlois, président du comité de finance, et secondé par M. l'échevin L.-B. Pelletier, président du département des chemins. Le conseil fut unanime à adopter cette mesure de prudence envers les contribuables de la cité de Lévis.

Une lettre circulaire, rédigée par M. le Dr Leblond, maire de Lévis, sera distribuee chez tous les contribuables propriétaires de la cité de Lévis, dans le but de les renseigner sur cette importante question qu'est celle des réparations aux quais de la Traverse de Lévis.

Une importante assemblée sera également tenue dimanche soir prochain, au sujet de ce referendum. Le maire et quelques échevins adresseront la parole. L'heure et l'endroit de cette réunion seront annoncés un peu plus tard.

ON CHOISIT UN COMITE D'ORGANISATION

A une assemblée tenue dernièrement le comité des Sports d'Hiver, chargé de s'occuperde la course nationale en canots sur le fleuve, le 1er février prochain, a nommé un comité chargé de s'occuper, sur la rive sud, de recueillir des souscriptions pour les prix à être distribués aux heureux gagnants. Ce comité se compose de M. Hervé Baribeau, comme président, et de MM. Wilfrid Thivierge, L.-B. Pelletier, P.-A. Boutin, Arthur Bégin, Tancrède Boucher, Philéas Nolin et J.-A. Gagnon, comme membres.

Cette course en canots, commencée l'hiver dernier, est devenue depuis un événement national sur les deux rives. La rive-sud qui possède la majeure partie de l'organisation est donc la plus intéressée au succès de cette course.

L'an dernier, les nombreux prix qui ont été décernés aux gagnants ont été souscrits autant par la rive sud que par Québec. Cette année, il faut que Lévis ne se laisse pas tirer l'oreille. Ces sports, cette course sont l'oeuvre de Lévisiens qui méritent que nous les encouragions. Pour ce faire, le comité nommé ci-haut choisira des personnes chargées de recueillir les souscriptions en faveur de cette course nationale, et il est à espérer que chacun donnera généreusement afin de faire de cet événement un grand succès.

Dans quelques jours, les membres du comité de la rive sud choisiront les juges de cette course. Il y aura également une personne de nommée qui sera en charge de chaque municipalité et qui choisira ceux qui doivent l'aider.

M. H.-E. Weyman, gérant de la Cie de Tramways de Lévis, a depuis l'inauguration de ces sports, pris une part très active au grand succès qu a remporté la course de canots de l'année dernière. De nouveau, cette année, M. Weyman a prêté son généreux

(Suite à la page 5)

CITE DE LEVIS

AVIS PUBLIC

Tenue d'un referendum, à l'Hôtel-de-Ville, lundi et mardi, les vingt-six et vingt-sept janvier courant.

Avis est par le présent donné aux électeurs propriétaires fonciers de la Cité de Lévis que lundi et mardi, les Vingt-Six (26) et Vingt-Sept (27) janvier courant 1931), de huit heures de l'avant-midi à cinq heures de l'après-midi, chaque jour, à l'Hôtel-de-Ville, au bureau du Greffier, sera tenu un referendum demandant une expression d'opinion des électeurs propriétaires fonciers de la dite Cité sur les deux questions suivantes qui leur seront posées.

1—Etes-vous en faveur que la Cité de Lévis reste propriétaire des quais servant au service de la Traverse et fasse les travaux de réparations nécessaires au montant de $95,000.00, d'après les estimés d'ingénieur ?

2—Etes-vous en faveur que la Cité transporte les quais servant à la Traverse, propriété de la Cité de Lévis, au Département des Travaux Publics du Canada, au cas où le dit Département consentirait au dit transport ?

Donné à Lévis ce vingtième jour de janvier 1931.

Lionel Lemieux,
Greffier de la Cité de Lévis

A LOUER, un logement contenant 10 pièces, chambre de bain, chauffage central eru chaude, dépense, hangar annexé à la maison, jardin. A proximité de l'église, collège, couvent et tramway. S'adresser au No 17, **RUE WOLFE**, Lévis.

LOGEMENT non chauffé, 6 pièces plus chambre de bain, complètement neuf, plancher en bois dur, possédant toutes les améliorations modernes, deux minutes de la Traverse, No 91, rue Commerciale, Lévis. Possession immédiate si désirà. S'adresser à **CIE J.-H. JACQUES & FILS**, No 265, rue St-Paul, Québec.

LOGEMENT A LOUER, huit pièces chauffé, comprenant salon, boudoir, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, chambre de bain, cave et garage. S'adresser à **HORACE RIVARD**, No 18, rue Wolfe, Bienville, Lévis, Tél. 152-M.

2 MAGASINS A LOUER, Nos 89 et 93, rue Commerciale, Lévis. S'adresser à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403.

LAUZON ENGINEERING WELDING CO. LTD. No 99, rue Commerciale, Lévis, près de la Traverse, pour tous genres de soudage, à l'électricité et à l'oxigène.

Logement demandé

Huit ou neuf pièces, plus chambre de bain et autres commodités. Plein pied ou deux étages. Chauffé. Dans la partie haute de la ville, de préférence entre la Grande Allée et la rue St-Jean, depuis le Parlement jusqu'à la rue Bourlamaque. S'adresser par téléphone à 7509.

A VENDRE OU A LOUER

Numéro 425, rue St-Joseph, présentement occupé par les Enchères Baillargeon, grand entrepôt faisant face sur trois rues. S'adresser à S. Richard, 31 rue Ste-Ursule.

Bureaux à Louer

au premier étage, No 66, rue St-PIERRE, dans l'édifice L.-G. Beaubien & Cie. Loyer raisonnable. S'adresser à

L.-G. BEAUBIEN & Cie

Banquiers et Agents de Change.

70 rue ST-PIERRE Québec

V. GARON

Représentant de

L'EVENEMENT

31 rue Bourassa

Tél. 742 - Lauzon

A LOUER

Magasin ou entrepot chauffé à louer; aussi un logement de six appartements bien ensoleillés, coin de rue, sur Boulevard Des Fossés.

S'adresser à 46 Des Fossés ou téléphoner à 2-8787.

L'EVENEMENT à la Traverse

Nous rappelons à nos clients de la Rive Sud que L'Evénement est en vente aux salles d'attente de la Traverse, vu que le comptoir-restaurant n'est pas ouvert sur les anciens bateaux d'hiver.

HOTEL CLARENDON

Lunch d'hommes d'affaires **50c**

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

Tél. 2-2153

24, Côte du Palais - Québec

Heures de bureau :
Tous les jours de 9 h. a.m. à midi et de 2 h. à 5 h. p.m.

Bureau du soir :
Mercredi et Vendredi, de 7 h. à 8 h. 30 p.m.

Heures D'Affaires :
9 HEURES A. M.
à 5.30 HEURES P. M.

POUR AUJOURD'HUI
SPECIAUX de PAQUET

OUVERTS
JUSQU'A 10 HEURES
LE SAMEDI

OFFRE EXCEPTIONNELLE DE NOS RAYONS DE PAPIER TENTURE ET PEINTURES

Escompte de 50%

Sur tous nos soldes de papier tenture. Le choix est magnifique.

Escomptes de 20% et 25%

Sur tous nos papiers peints dont les prix ne sont pas déjà réduits.

BORDURES dépareillées, Régulièrement, la verge 15c à 30c.

TRES SPECIAL, le rouleau simple de 8 verges	.35 et .50

PEINTURES, Marque PAQUET

En crème, chamois, "Buff", brun clair. Cramoisi, Perle. Bleu moyen, Beige Viennois.

Bidon d'un gallon. Rég. $4.50. SPECIAL	$3.00
Bidon de 1-2 gallon. Rég. $2.35. SPECIAL	$1.75
Bidon d'une pinte. Rég. $1.25. SPECIAL	.95
Bidon dune chopine. Rég. 65c. SPECIAL	.50
Boite d'un demiard. Rég. 40c SPECIAL	.30
VERNIS TEINTURE, en naturel, bois de rose, acajou, cerise, vert. Spécial, la pinte	.60
SPECIAL, la chopine	.35
SPECIAL, le demiard	.20

NOUS GARDONS AUSSI EN MAGASIN LES FAMEUSES PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS. AUSSI LA PEINTURE EMAIL KYANIZE. SECHANT EN QUATRE HEURES.

Au Rayon DES GRAVURES

MIROIR 19 x 51 pouces, moulure dorée. SPECIAL	$12.50
MIROIR 24 x 44 pouces, moulure finie argent moderne. Rég. $27.50. SPECIAL	$15.00
MIROIR 24 x 44 pouces, moulure finie vieil or. Rég. $30.00. SPECIAL	$15.00
MIROIR 22 1-2 x 56 pouces. Moulure dorée. Rég. $30.00. SPECIAL	$15.00
MIROIR vertical, 15 1-2 x 32 pouces, moulure or antique. Rég. $15.00. SPECIAL	$7.50
MIROIR vertical 25 x 38 pouces, moulure finie noyer. Rég. $18.00. SPECIAL	$9.00
IMITATIONS DE PEINTURES—	
27 x 32 1-2. Rég. $24.00. SPECIAL	$19.00
27 1-2 x 34 1-2". Rég. $16.50. SPECIAL	$12.00
19 1-2 x 24". Rég. $24.00. SPECIAL	$19.00
10 1-2 x 13". Rég. $7.50. SPECIAL	$5.00

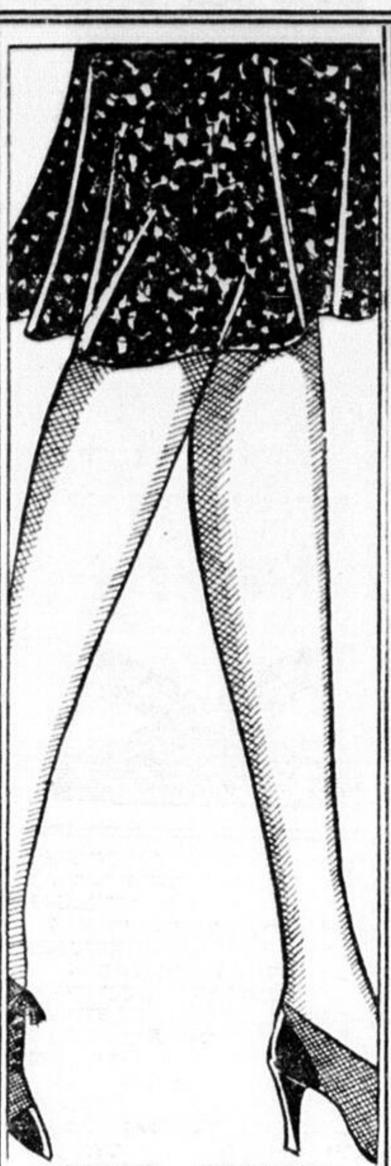

GRAND SPECIAL
En Bas pour Dames

2000 paires de BAS laine et soie, très beau fini, faits pour durer, hausses et pieds renforcés.

Ce sont des soldes de lignes que nous nous sommes procurés à conditions très avantageuses, de quelques-uns de nos fournisseurs.

Nous les avons dans les nuances très nouvelles :

"Cuban Sand", "Sandust". Ramona, Muskat, "Dawny", gris Colombe, et Noir.

Pointures 8 1-2, 9, 9 1-2 et 10.

PRIX TRES SPECIAL, la paire.

39c

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

SPECIAUX du SOUS-SOL
VENTE de JANVIER DE VADROUILLES ET BALAIS

VADROUILLES à plancher—

No 3. Rég. 26c. SPECIAL	.19
No 4. Rég. 29c. SPECIAL	.24
No 5. Rég. 34c. SPECIAL	.27
No 6. Rég. 39c. SPECIAL	.32
No 7. Rég. 49c. SPECIAL	.39
BALAIS de pure maïs—	
4 cordes, manche blanc. SPECIAL	.29
5 cordes, manche blanc. SPECIAL	.39
6 cordes, manche rouge. SPECIAL	.49

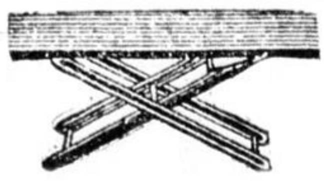

PLANCHES A REPASSER

PLANCHES à repasser sur pied 14 x 60 pouces. SPECIAL	$1.99
PLANCHES à repasser sur pied. pied. et rembourrées. 13 x 54 pouces. SPECIAL	$2.69
PLANCHES à repasser, très fortes, sur pied. Régulier $4.25. SPECIAL	$3.49
REMBOURRAGES de planches à repasser, savoir, coussin en feutre, couverture en coton et lacet pour l'assujettir. SPECIAL, complets	.79

Une Autre Liste de Spéciaux Intéressants en Rapport avec NOTRE GRANDE DE
TOILE ET COTONNADE

COTON BLANC (shirting)— la verge, SPECIAL	.12
Rég. 18c. SPECIAL	.15
Rég. 22c. SPECIAL	.17
Rég. 25c. SPECIAL	.20
Rég. 32c. SPECIAL	.25
Rég. 35c.	.27
NANSOUK BLANC—	
Rég. 30c. SPECIAL	.24
Rég. 40c. SPECIAL	.33
TAIES OREILLERS EN COTON BLANC, finies avec large ourlet—	
Largeur 40". SPECIAL, l'unité	.18
Rég. 25c. SPECIAL, l'unité	.20
Rég. 40c. SPECIAL, l'unité	.32
Largeur 42". Rég. 30c. SPECIAL, l'unité	.24
Rég. 45c. SPECIAL, l'unité	.36
Largeur 44". Rég. 35c. SPECIAL, l'unité	.29
Rég. 47c. SPECIAL, l'unité	.38
TAIES D'OREILLERS, finies fil tiré—	
Largeur 40". Rég. 3c. SPECIAL, l'unité	.24
Rég. 55c. SPECIAL, l'unité	.44
Largeur 42". Rég. 32c. SPECIAL, l'unité	.26
Rég. 60c. SPECIAL, l'unité	.47
Largeur 44". Rég. 37c. SPECIAL	.30
Rég. 65c. SPECIAL, l'unit-	52
DRAPS DE LITS EN COTON BLANC, avec large ourlet—	
63" x 90". Rég. $1.15. SPECIAL	.90
Rég. $1.30. SPECIAL	.98
Rég. $1.75. SPECIAL	$1.39
Rég. $2.25. SPECIAL	$1.75
72" x 90". Rég. $1.30. SPECIAL	$1.05
Rég. $1.45. SPECIAL	$1.15
Rég. $2.00. SPECIAL	$1.59
Rég. $2.50. SPECIAL	$1.98
80" x 90". Rég. $1.75. SPECIAL	$1.39
90" x 108". Rég. $3.00. SPECIAL	$2.49
Rég. $3.40. SPECIAL	$2.79
Rég. $3.60. SPECIAL	$2.89
90" x 117". Rég. $3.90. SPECIAL	$3.10
DRAPS DE COTON BLANC, finis fil tiré—	
63" x 90". Rég. $1.60. SPECIAL	$1.29
Rég. $2.25. SPECIAL	$1.79
72" x 90". Rég. $1.80. SPECIAL	$1.45
Rég. $2.40. SPECIAL	$1.95
72" x 90". Rég. $2.00. SPECIAL	$1.59
Rég. $2.75. SPECIAL	$2.19
80" x 90". Rég. $2.25. SPECIAL	$1.75
90" x 100'. Rég. $3.25. SPECIAL	$2.59
90" x 108". Rég $3.50. SPECIAL	$2.79
TOILE POUR LINGES DE VAISSELLE, pure toile.	
Rég. 27c. SPECIAL	.22
Rég. 32c. SPECIAL	.25
Rég. 35c. SPECIAL	.28
Rég. 40c. SPECIAL	.32
LINGES A VAISSELLE— Rég. 42c. SPECIAL	.33
SERVIETTES de BAIN en beige avec rayures de couleurs de fantaisie— SPECIAL, l'unité	12½
Rég. 18c. SPECIAL, l'unité	.15
Rég. 25c. SPECIAL, l'unité	.20
Rég. 35c. SPECIAL, l'unité	.28
Rég. 45c. SPECIAL, l'unité	.35
Rég. 50c. SPECIAL, l'unité	.39
SERVIETTES DE BAIN blanches avec couleurs de fantaisie. Rég. 42c. SPECIAL, l'unité	.34
COUVRE-LITS BRODES, belle imitation de toile, jolis dessins—	
90" x 100". Rég. $6.50. SPECIAL	$5.19
Rég. $8.00. SPECIAL	$6.39
Rég. $9.00. SPECIAL	$6.98
Rég. $10.00. SPECIAL	$7.89
Rég. $12.00. SPECIAL	$9.49
NAPPES EN TOILE BLANCHE avec appliques en couleurs brodés à la main. 2 x 2 1-2 verges.	
Rég. $30.00. SPECIAL	$18.00
Rég. $34.50. SPECIAL	$22.00
NAPPES A THE, véritable broderie Madère sur toile. 36 x 36 pces. Rég. $2.59. SPECIAL	$1.98
MEMES NAPPES A THE, avec 4 serviettes de 11" pour appareiller. Rég. $3.59. SPECIAL	$3.00
DESSUS DE BUREAU—	
18 x 44. SPECIAL	$1.50
18 x 54". SPECIAL	$1.80
NAPPES PEINTES A LA MAIN, sur toile, avec 6 serviettes pour appareiller, 54" x 54". Rég. $9.50. SPECIAL	$7.50
NAPPES PURE TOILE en couleurs, dessins quadrillés : bleu et blanc, vert et blanc, jaune et blanc, avec 6 serviettes. 54" x 54". Rég. $1.00. SPECIAL	$6.98
COUVERTURES DE LIT EN FLANELLETTE, en blanc ou gris, parfaites et de première qualité.	
54" x 72". SPECIAL, la paire	$1.55
64" x 72". SPECIAL, la paire	$1.79
72" x 81". SPECIAL, la paire	$2.19

Valeurs Attrayantes
EN ROBES POUR DAMES

150 ROBES en crêpe plat, crêpe Gloria, Rosemere, etc., en une superbe variété de styles, nuances et tailles, modèles : tunique, silhouette. etc., etc.

Des valeurs de $12.95 à $23.50 et même plus.

PRIX TRES SPECIAUX, MERCREDI à . . . $8.95 et $12.95

100 ROBES, nouvellement reçues, choix magnifique de nouveautés en styles et nuances.

Ces robes sont faites de crêpe pure soie. TRES SPECIAL, Mercredi **$16.95**

AU RAYON DE LA LINGERIE

Notre Grande Vente de Marchandises à Prix Réduits Remporte un grand succès, et nous avons décidé d'ajouter les deux spéciaux ci-après :

25 douzaines de BOUFFANTS wooltex, en crème, bonne qualité. Grandeurs : 36, 40 et 44. SPECIAL . . .

39c

10 douzaines de TABLIERS en caoutchouc, qualité pesante, grand format, jolies couleurs de fantaisie. SPECIAL . . .

59c

TELEPHONE 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TELEPHONE 8131